

Bibliothèque Nationale du Québec

QUATRE ÉLECTIONS PROVINCIALES AU QUÉBEC

1956 DUPLESSIS

1960 LESAGE

1962 LESAGE

1966 JOHNSON



ÉTUDES PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE VINCENT LEMIEUX

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

BN

QUATRE ÉLECTIONS PROVINCIALES AU QUÉBEC

1956-1966

© 1969

LES PRESSES DE
L'UNIVERSITÉ LAVAL

TOUS DROITS RÉSERVÉS
IMPRIMÉ AU CANADA

DÉPÔT LÉGAL (QUÉBEC) : 3e TRIMESTRE 1969

QUATRE ÉLECTIONS PROVINCIALES AU QUÉBEC

1956-1966

ÉTUDES PUBLIÉES
SOUS LA DIRECTION
DE VINCENT LEMIEUX

PRÉFACE DE LÉON DION

F
5603
L4
S

1969
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

LISTE DES COLLABORATEURS

Robert BOILY, professeur au Département de Science politique de l'université de Montréal.

Michel CHALOULT, fonctionnaire au Ministère des Affaires intergouvernementales du Québec.

André GARON, étudiant à la maîtrise au Département d'Histoire de l'université d'Ottawa.

Jean HAMELIN, professeur à l'Institut d'Histoire et vice-doyen de la Faculté des Lettres de l'université Laval.

Vincent LEMIEUX, directeur du Département de Science politique de l'université Laval.

Maurice PINARD, professeur au Département de Sociologie et d'Anthropologie de l'université McGill.

D'7000094

□ *préface*

Les études groupées dans le présent ouvrage traitent d'une dimension essentielle de la vie des partis politiques : la dimension électorale.

Sans doute, dans nos sociétés, les partis remplissent-ils d'autres fonctions également importantes. Selon une conception, les partis constituent comme un immense marché au sein duquel des agents politiques (candidats et organisateurs), agissant comme des courtiers, échangent des valeurs politiques (programmes, idéaux, promesses) avec des agents sociaux (individus ou groupes) eux-mêmes détenteurs d'une ressource de valeur appréciable : leur vote. Selon une autre conception, les partis politiques, tels des transformateurs d'énergie, agrègent et transposent en programmes politiques les loyautés et les besoins des diverses couches de la société.

De toute manière, il est acquis que les partis, par la dynamique qui les meut, représentent un point de passage privilégié pour les relations entre le social et le politique. Certes, d'autres mécanismes d'action remplissent une fonction similaire. On songe notamment à l'exercice de pression politique auxquel se livrent certains groupes d'intérêt. On songe également aux nombreuses commissions consultatives qui ont pour tâche l'étude de problèmes communs aux administrations publiques et aux groupes sociaux et qui, souvent, remplissent des fonctions naguère dévolues aux Assemblées législatives et, à travers celles-ci, aux partis politiques. Cependant,

malgré de pénibles avatars passés et les jugements souvent pessimistes aujourd'hui prononcés à leur sujet, les partis demeurent un rouage irremplaçable de la mécanique des sociétés libérales de l'Occident.

Les partis remplissent, parfois à titre exclusif, mais souvent en conjonction plus ou moins directe avec d'autres organisations ou groupements et à des degrés divers selon les sociétés, des fonctions sociales fort nombreuses. Dans la mesure où ils procurent aux citoyens un cadre de référence et d'identification, les partis sont des agents de socialisation et des véhicules de participation : plus ou moins créateurs et gardiens de la culture politique, il leur est loisible, par une multiplicité de moyens à leur disposition, de s'adonner à l'éducation de leurs adhérents, de préciser leurs attitudes, d'orienter leurs vues, de guider leurs conduites et même, par le truchement des idéologies qu'ils contribuent à faire émerger et qu'ils encadrent, d'influer sur les valeurs collectives.

Les partis ont aussi des responsabilités dans l'exercice des fonctions gouvernementales. C'est ainsi qu'on les retrouve dans les Assemblées législatives qu'ils animent selon des formules qui varient d'un régime politique à l'autre. D'après le jeu des majorités, ils départagent les députés en deux groupes distincts : les ministériels et les oppositionnistes. Ce clivage trouve sa sanction dans la discipline de parti, c'est-à-dire dans l'obligation plus ou moins stricte qui est faite aux députés de voter selon la ligne choisie par les chefs du parti. Ce clivage et cette discipline sont cependant plus fermes dans les régimes « responsables » de type britannique, où les ministres élus par le peuple comme députés et eux-mêmes membres de la formation partisane majoritaire sont redevables de leurs actes devant les Chambres, que dans les régimes de « non responsabilité » de type américain, où les ministres choisis directement par le Président sans avoir été au préalable élus et souvent eux-mêmes sans allégeance partisane officielle n'ont pas à rendre directement compte de leurs actes devant les Assemblées populaires et, par conséquent, sont beaucoup plus indépendants vis-à-vis du parti majoritaire. À ces fonctions, s'ajoute pour les partis un certain droit de regard sur l'administration — droit de regard qui se présente sous des formes différentes selon les sociétés. L'exercice de ces diverses tâches occupe une part si importante de la vie des partis qu'on distingue communément entre deux niveaux d'organisation partisane : l'organisation « au sein du gouvernement » et l'organisation « à l'extérieur du gouvernement ». Ainsi, pour prendre un exemple, doit-on distinguer entre la Fédération Libérale du Québec et le Parti Libéral à l'Assemblée Nationale ou au gouvernement, quand ce parti détient le pouvoir. Entre ces deux niveaux d'organisation des partis, il y a nécessairement des rapports intimes qui sont, selon le cas, harmonieux ou conflictuels.

Une certaine forme de vie partisane distincte de leur vie parlementaire et gouvernementale est d'ailleurs requise pour permettre aux partis l'exercice de la fonction pour laquelle ils existent au premier chef : la fonction électorale.

Partis politiques et élections n'ont pas entre eux un lien logique obligé, mais l'histoire, dans la plupart des pays de l'Ouest, les a intimement soudés ensemble. Les uns et les autres, longtemps proscrits, puis tolérés tout en étant tenus pour

suspects, représentent aujourd'hui une condition nécessaire de la démocratie libérale. Les partis constituent le moyen ordinaire de la constitution d'un leadership (de même que de la destitution de celui-ci en temps utile), du recrutement des candidats aux positions électives, de la mobilisation des votes qui les feront ou non élire au terme des campagnes électorales dont ils assurent le bon déroulement, et, finalement, du dégagement des formations partisanes majoritaires et minoritaires à la suite du compte des votes.

De la sorte, les partis se trouvent à participer de la majesté dont l'acte du vote est revêtu. Le suffrage universel, en effet, symbolise et incarne les idées et les aspirations les plus nobles qui fondent nos régimes politiques. Manifestation non équivoque de la perte de l'unanimité qui exprimait la solidarité du groupe dans les sociétés traditionnelles, le suffrage universel, par delà les inévitables divisions au sein des sociétés industrielles, s'est vu confier la tâche redoutable de concrétiser la volonté générale, d'où émane cette « télé » qui, selon Georges Lavau, pourrait bien être l'élément spécifique du politique[1]*. C'est le suffrage universel qui, de façon plus ou moins immédiate, forge et tient ensemble les maillons de cette longue chaîne d'autorité consentie qui comprend, à l'une de ses extrémités, la loi constituante, en son centre, les actes du gouvernement et, à l'autre extrémité, le moindre geste du gendarme. Par le principe de légitimité qu'il institue, il transforme la force brutale en loi. Sous la forme du référendum, il précise les orientations communes face aux grands choix qu'imposent les contraintes des faits et des idéologies ; ou bien encore, dans le cas du plébiscite auquel recourent surtout les régimes fondés sur l'autorité d'une personne, il réaffirme, dans les heures de crise, la confiance collective dans le leader. Le vote, dans les sociétés modernes, remplit la fonction de la coutume dans les sociétés traditionnelles : il est le poids qui, au mépris des volontés individuelles, entraîne les sociétés dans la poursuite de leur destin.*

Acte élémentaire et en lui-même insignifiant, le vote tire sa noblesse de sa destination éminente. D'où le devoir que la morale politique impose aux citoyens d'exercer leur droit de vote. Mais l'artisan indispensable du rituel et du symbolisme qui entoure le vote est le parti politique. Prolongeant l'image de René Rémond pour qui « le recours au suffrage universel est le sacrement moderne des régimes politiques[2]*», on peut dire des partis qu'ils sont les Églises modernes du culte politique.*

Sacrement cependant trop souvent traité avec irrévérence et sans conscience de la grâce qu'il procure, Églises souvent désertées et qui ressemblent plutôt à des arènes sportives ! En effet, par suite même des intérêts qu'ils mettent en cause et du pouvoir qu'ils instituent, partis et élections peuvent être détournés des fins pour lesquelles ils existent.

---

1 LAVAU, Georges, « Les Sciences sociales mettent-elles en cause la spécificité du pouvoir politique ? », *Recherches et Débats*, nº 53, 1966, pp. 21-39.

2 RÉMOND, René, « Le Fait de la socialisation et les idéologies démocratiques », dans *La Société démocratique*, 50e semaine sociale de France, Caen, 1963, Paris, le Centurion, 1963, p. 32.

Nombreuses sont les sources de contamination susceptibles de corrompre les partis et les élections. Il y a d'abord les « machines » et les « bosses » qui sont nocifs surtout parce que la ferveur partisane leur est étrangère, l'organisation ayant pour eux préséance sur les programmes et sur les personnes. Il y a ensuite le « patronage » qui est surtout mauvais parce qu'au-delà de l'achat des votes, il avilit les consciences. Il y a enfin les sources de financement des partis et les « caisses électorales » qui faussent le jeu de la concurrence électorale et aboutissent à l'infiltration des partis par les éléments indésirables.

Ces vices contribuent grandement à réduire l'aptitude des partis et des élections à produire les conditions et les résultats qu'on attend d'eux. Il faut, en outre, tenir compte des contraintes internes ou externes qui s'exercent sur eux. C'est ainsi que les décisions de tenir des élections sont influencées par une foule de considérations souvent étrangères aux conditions sociales, économiques et morales de la collectivité. Par la force des choses, les élections entraînent la confusion des candidats et des programmes, dégagent souvent des majorités ambiguës et prononcent d'ordinaire un verdict très général dont il est difficile de tirer une ligne de conduite précise. Dans la nécessité où ils se trouvent de mobiliser le plus de votes possibles en faveur d'un homme ou d'une équipe, les partis contribuent au nivellement des options idéologiques autour de communs dénominateurs. L'art du compromis qui est leur marque distinctive devient plutôt l'art de la confusion. D'où, par suite de l'obscurité des choix offerts aux électeurs à laquelle s'ajoute le jeu des techniques électorales empruntées de la publicité commerciale, l'impression que les grands partis sont des machines à produire des votes, toutes semblables les unes aux autres. Cette impression s'accentue dans la mesure même où les partis recherchent effectivement le pouvoir. L'entrée en scène, ces derniers temps, par delà l'électorat et les candidats eux-mêmes, de spécialistes passés maîtres dans les techniques de la manipulation des opinions, a visiblement transformé le caractère des campagnes électorales sinon altéré le sens même du vote.

Les partis, enfin, sont soumis aux forces d'une évolution plus générale qui influence sérieusement l'exercice de leur fonction électorale. Mentionnons la principale peut-être de ces forces évolutives : l'éclipse, tant de fois notée au cours des années récentes, des parlements. Sans doute, les parlements n'ont-ils jamais exercé la plénitude de la prérogative législative que la doctrine leur assigne, mais il semble que le champ de leur action se soit dangereusement rétréci à la suite de l'accroissement des tâches du gouvernement et, par voie de conséquence, de l'énorme développement des administrations publiques depuis la dernière grande guerre. Il serait peut-être osé d'affirmer que le rôle des parlementaires ait été considérablement réduit, ces dernières décennies. Un fait nouveau est cependant indiscutable : c'est la prise de conscience par les législateurs et par le public en général de la futilité d'un grand nombre d'actes parlementaires et de la pénurie des moyens mis à la disposition des législateurs pour guider leurs décisions. La perte de prestige du rôle de parlementaire qui accompagne cette prise de conscience rejaillit à son tour sur les partis et sur le suffrage lui-même. Dans certains pays, on a noté un effacement de la fonction médiatrice des formations partisanes en

faveur de relations directes entre les gouvernements et les fonctionnaires d'une part, et les citoyens et les divers publics, d'autre part.

L'émergence, depuis une quinzaine d'années, de parapartis (mouvements, clubs, cercles politiques) et de comités dits de citoyens, constituerait de la sorte un phénomène compensateur du refoulement par les partis des idéologies et des aspirations des diverses couches sociales. Mais, de toute évidence, ces développements représentent bien davantage des symptômes d'un malaise social profond que la mise en place de structures de remplacement.

L'invention, aujourd'hui obligée de techniques de participation réelle des individus et des groupes aux actes des pouvoirs qui les engagent jusque dans leur vie quotidienne, devra tenir compte d'une façon ou d'une autre des partis politiques qui ont constitué si longtemps le mode par excellence de communication entre les gouvernements et le peuple. La recherche de formules de revalorisation et de rajeunissement, à laquelle se livrent surtout les partis plongés dans le purgatoire de l'opposition, cache mal une simple rationalisation du désir de reprendre le pouvoir. Cette recherche doit, non seulement s'intensifier au sein de tous les partis, mais encore se centrer sur le problème réel, c'est-à-dire le malaise social qui est la source véritable de la mauvaise conscience des parlementaires et de l'affaiblissement des partis. Si une telle entreprise devait être jugée trop onéreuse ou encore si elle échouait, c'est toute la mécanique des sociétés libérales de l'Ouest, dont les partis et le suffrage constituent un moteur — et peut-être le moteur principal — qui ferait défaut. La nécessité éventuelle de son remplacement ne signifierait pas nécessairement la fin d'une civilisation mais elle entraînerait une mutation des sociétés accompagnée de remous dont l'ampleur est imprévisible.

□ □ □

Les propos qui précèdent font ressortir la portée relative des monographies qui suivent par rapport à la problématique d'ensemble de l'analyse des partis politiques. Parce qu'elles constituent un examen rigoureux d'une situation de fait, ces études représentent, séparément et toutes ensemble, une contribution à la connaissance réelle d'une société encore trop ignorée. Les auteurs ont examiné les partis dans l'exercice de leur fonction électorale. Mais, ce faisant, ils ne se sont pas dérobés à une percée occasionnelle, quand le fil des idées s'y prêtait, sur les autres fonctions remplies par les partis, les fonctions sociales et les fonctions gouvernementales.

Quant à la fonction électorale des partis, elle a été envisagée dans les pages qui suivent sous une multiplicité de points de vue : le cadre général du processus électoral, les conditions plus proprement locales et régionales, les plates-formes, les caractéristiques des candidats, le découpage des circonscriptions électorales, les résultats de sondages. Bref, le présent ouvrage s'inscrit dans une tradition déjà ancienne — sinon la tradition la plus ancienne — de la science politique moderne. L'éclairage de plusieurs disciplines — histoire, sociologie, science politique — fait paraître les divers sujets traités sous les angles différents, mais complé-

mentaires. C'est là d'ailleurs une caractéristique malheureusement trop souvent absente des travaux de ce genre. Enfin, sans épuiser toute la matière propre à chacun de ces sujets, il contient une foule d'informations inédites sur la vie politique québécoise.

Car c'est bien du Québec qu'il s'agit ici et c'est là un important motif de se réjouir de la publication du présent volume. D'une part, parce que les quatre élections provinciales étudiées — celles de 1956, 1960, 1962 et 1966 — s'échelonnent sur une des décennies les plus fascinantes de notre histoire. D'autre part, parce que cette même décennie a vu paraître les premières études électorales dans notre milieu. Le présent volume n'est pas une collection de ces études bien qu'en certaines de ses parties il y soit fait mention. Il est au contraire entièrement constitué de contributions inédites, rendues possibles grâce à l'heureuse initiative d'un directeur énergique et qui, chacune à sa façon, manifestent le passage à l'âge adulte de notre science politique dans le domaine de la sociologie électorale. Pour moi, qui fus un témoin parfois inquiet mais toujours attentif des premiers pas et de la croissance de la science politique dans nos universités, je vois dans le présent volume, en même temps qu'une consécration du savoir-faire acquis, une promesse d'avenir.

Léon DION

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES COLLABORATEURS VI
PRÉFACE : LÉON DION VII
TABLE DES MATIÈRES XIII
AVANT-PROPOS 1

INTRODUCTION : LA VIE POLITIQUE AU QUÉBEC DE 1956 À 1966
par Jean HAMELIN et André GARON 3

L'ÉLECTION DE 1956 6
L'ÉLECTION DE 1960 10
L'ÉLECTION DE 1962 15
L'ÉLECTION DE 1966 20
CONCLUSION 25

PREMIÈRE PARTIE : LES PARTIS ET LES CANDIDATS 27

1 — *LES PLATES-FORMES ÉLECTORALES DES PARTIS*
par Vincent LEMIEUX 29

L'ÉLECTION DE 1956 31
Les principaux acteurs 31
La mobilisation des ressources 32
L'allocation des ressources 33

L'ÉLECTION DE 1960 36
Les principaux acteurs 36
La mobilisation des ressources 37
L'allocation des ressources 38

L'ÉLECTION DE 1962 43
Les principaux acteurs 43
La mobilisation des ressources 44
L'allocation des ressources 45

L'ÉLECTION DE 1966 49
Les principaux acteurs 49
La mobilisation des ressources 50
L'allocation des ressources 52

L'ANALYSE DES PLATES-FORMES ÉLECTORALES 58
Continuités et discontinuités 59
Principales différences 61
Les résultats électoraux de 1956 à 1966 63
Remarques finales 65

2 — *LES CANDIDATS ÉLUS ET LES CANDIDATS BATTUS*
par Robert Boily 67

CARACTÈRES PARTICULIERS DE L'ÉCHANTILLON ÉTUDIÉ 69
LES ÉLUS DE 1956 À 1966 : PRINCIPAUX CARACTÈRES SOCIAUX ET POLITIQUES 73

Caractères sociaux 73
Niveau d'instruction élevé 74
Avocats, petits industriels et commerçants 75
Une Assemblée législative de classe moyenne 77

Caractères politiques 80
Ni trop vieux ni trop jeune 81
Personnel majoritairement inexpérimenté 83
Caractère local de la représentation 83
L'élu : somme actif dans la vie publique locale 83
Apparition des cadres régionaux et locaux des partis 87
Les élus de 1936 à 1966 88

LES PARTIS POLITIQUES : LES CANDIDATS ÉLUS ET LES CANDIDATS BATTUS 91

Les candidats élus du Parti Libéral et de l'Union Nationale 91
Deux partis socialement différents 91
Caractères politiques semblables 97
Âge, renouvellement et expérience 97
Participation à la vie locale comparable 99

Les candidats battus du Parti Libéral et de l'Union Nationale 101
Caractères identiques des candidats élus et des candidats battus 102
Différences entre candidats élus et candidats battus 105
Caractères particuliers du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale 109

CONCLUSION 111

ANNEXES

ANNEXE 1 : Remarques concernant les catégories utilisées 115
Niveau d'instruction 115
Types d'occupations 115
Classes sociales 116

ANNEXE 2 : Principaux caractères sociaux et politiques des candidats élus, de 1936 à 1966 118

ANNEXE 3 : Principaux caractères sociaux et politiques des candidats élus par partis, de 1956 à 1966 120

ANNEXE 4 : Principaux caractères sociaux et politiques des candidats du R.I.N. en 1966 128

DEUXIÈME PARTIE : LES CIRCONSCRIPTIONS ET LES ÉLECTEURS 123

1 — *LES ÉTUDES LOCALES ET RÉGIONALES* par Michel CHALOULT 125

L'ANALYSE DES STATISTIQUES ÉLECTORALES 126
La participation 126
Les oppositions à l'intérieur des comtés 127
Corrélations socio-économiques 128
Les relations avec le pouvoir 129

LES ACTIVITÉS DES PARTIS POLITIQUES 132
Les candidats et les programmes 133
Les organisateurs 134
Les électeurs 134

L'ORGANISATION DES PARTIS POLITIQUES 135
L'armature des partis 136
Les membres 137
Le choix des dirigeants et des candidats 138
Les commissions 138

CONCLUSION 138

2 — *CLASSES SOCIALES ET COMPORTEMENT ÉLECTORAL* par Maurice PINARD 141

LES DONNÉES 142

LE COMPORTEMENT ÉLECTORAL DES DIFFÉRENTES CLASSES SOCIALES 144

Classes sociales et comportement électoral dans le passé 145
Classes sociales et comportement électoral durant la période récente 147
Explication du phénomène 151
Traditionalisme et conservatisme 153
Autoritarisme 156
Pratique religieuse 158
Conscience sociale 158
Conscience de classe 162
Résidence 165
Le vote au Québec : une interprétation 167

LA CLASSE AGRICOLE 172

CONCLUSION 177

3 — *LA RATIONALITÉ DE L'ÉLECTORAT : LE CAS DE 1962*
par Maurice PINARD 179

LA NATIONALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ 181
LE NATIONALISME ET LE COMPORTEMENT ÉLECTORAL AU QUÉBEC 187
ÉVALUATION DE L'ADMINISTRATION LIBÉRALE : 1960-1966 190
GRIEFS ÉCONOMIQUES ET ALIÉNATION POLITIQUE 193
CONCLUSION 195

CONCLUSION : QUATRE DÉCISIONS COLLECTIVES
par Vincent LEMIEUX 197

LA MÉTHODE SUIVIE 198
LE CHOIX ENTRE LE PARTI LIBÉRAL ET L'UNION NATIONALE 201
LE CHOIX ENTRE LE GOUVERNEMENT ET L'OPPOSITION 206
LE CHOIX ENTRE LA MAJORITÉ ET LA MINORITÉ 210
UN INTERPRÉTATION GÉNÉRALE DES QUATRE ÉLECTIONS 215

APPENDICES 221

APPENDICE A : *Résultats en pourcentages,* par régions et par circonscriptions, des élections provinciales au Québec, de 1956 à 1966 222
Pourcentages des votants 223
Pourcentages des abstentions 233

APPENDICE B : *Sources et bibliographie,* sur les élections provinciales au Québec, de 1956 à 1966 237
Ouvrages de références 237
Documents électoraux 238
La loi électorale 238
La carte électorale 238
Rapports du président général des élections 239
Autres documents 239
Documents des partis politiques 241
Le Parti Libéral 241
L'Union Nationale 242
Les tiers partis 242
Études spécialisées 243
Études générales 245

□ *avant-propos*

C'est au lendemain de l'élection provinciale du 5 juin 1966 que l'idée nous est venue de rassembler en un volume quelques études originales sur les quatre élections provinciales qui se sont déroulées au Québec, de 1956 à 1966.

Le découpage de cette période de dix ans se justifie à plusieurs points de vue : le caractère critique de ces années dans l'évolution du Québec contemporain ; le retour de l'Union Nationale au pouvoir après que deux victoires des libéraux eurent succédé, de 1960 et 1962, au dernier triomphe de Duplessis, en 1956 ; et surtout, le développement constant des études électorales au Québec depuis la fin des années cinquante. Nous aimerions que les textes qu'on va lire témoignent tout particulièrement de ce développement et des progrès qui ont été accomplis. Notons à ce propos la variété de l'équipe des collaborateurs. Ils représentent trois disciplines : l'histoire, la sociologie et la science politique, et pas moins de quatre universités : Laval, McGill, Montréal et Ottawa.

Nous avions souhaité ajouter quelques autres études qui auraient éclairé l'organisation, la stratégie et le financement des partis, ainsi que la distribution territoriale du vote. Cela ne fut pas possible. Nous croyons toutefois que celles qui suivent donneront au lecteur une vue générale quoiqu'assez rigoureuse, des quatre élections étudiées.

Dans une première étude, qui introduit toutes les autres, Jean Hamelin et André Garon cernent les traits principaux de la vie politique et des élections provinciales au Québec, de 1956 à 1966. Le lecteur étranger trouvera dans ces premières pages des renseignements utiles à la compréhension du système politique québécois.

Les deux suivantes portent sur les partis et les candidats. On reconstitue, dans la première, les plates-formes électorales de deux grands partis en les présentant selon un cadre d'analyse assez précis. Robert Boily, pour sa part, s'attache, dans la seconde, à l'analyse minutieuse des caractéristiques des candidats élus ou battus lors des quatre élections.

Trois autres études concernent plus spécialement les circonscriptions et les électeurs. Michel Chaloult tire des monographies de caractère local ou régional qui touchent à la période 1956-1966, les principales conclusions de leurs auteurs. Quant à Maurice Pinard, il fait d'abord l'analyse du vote de classe au Québec, et en particulier, du vote des ouvriers et des agriculteurs. Dans une seconde étude, complémentaire à la première, il s'interroge, à propos de l'élection de 1962, sur l'influence qu'a eue auprès des électeurs le thème de la nationalisation de l'électricité.

Nous essayons nous-même de montrer, dans une dernière étude, comment il peut être révélateur d'étudier les quatre élections comme autant de décisions collectives de la part de l'ensemble des circonscriptions, eu égard à certains choix généraux qui s'offraient à elles.

On trouve en appendices quelques statistiques électorales, ainsi que des sources et une bibliographie utiles à qui voudrait poursuivre des recherches sur ces quatre élections.

Enfin, nous remercions bien amicalement notre collègue Léon Dion de sa préface où, avec sa largeur de vue coutumière, il situe les travaux rassemblés ici, dans le champ plus vaste des études sur les partis et les élections, et indique la contribution du présent ouvrage à une connaissance plus exacte du Québec.

mars 1969

V. L.

□ *introduction*

LA VIE POLITIQUE AU QUÉBEC DE 1956 À 1966

par Jean HAMELIN et André GARON

Dire que l'affrontement de deux mondes caractérise le Québec contemporain est devenu un lieu commun. Pourtant, on ne saurait analyser les quatre dernières élections provinciales sans d'abord décrire rapidement le cadre de la vie politique québécoise, en donner les particularismes et esquisser les principaux problèmes autour desquels se heurtent les mentalités.

Le Québec ne jouit pas du statut d'État souverain. Il fait partie, depuis 1867, de la Confédération des dix *provinces* canadiennes. À l'origine, la particularité de cette Confédération résidait dans l'adaptation des institutions politiques britanniques à l'immensité des espaces continentaux. Le mot *Confédération* induit en erreur ; en fait, le Canada est une fédération dans laquelle la population élit directement des représentants tant au niveau provincial qu'au niveau fédéral. Les Québécois délèguent 74 députés à la Chambre des Communes — à Ottawa, capitale fédérale — et, depuis la dernière élection provinciale (1966), 108 députés à l'Assemblée Nationale — à Québec, capitale de l'État québécois.

La Constitution de 1867, amendée à certaines occasions, délimite les sphères de juridiction entre les deux ordres de gouvernement. Le gouvernement central assume l'administration des affaires extérieures, de la défense, de la monnaie et des banques, des moyens de transport interprovinciaux. Les provinces régissent l'éducation, le droit civil, la voirie, le bien-être social. Il existe plusieurs zones

grises où le fédéral et les provinces ont des droits respectifs ; ils collaborent ou se disputent. Ainsi le partage des revenus, le fédéral ayant des droits exclusifs dans le champ de taxation indirecte et les provinces, des droits prioritaires mais non exclusifs dans le champ de taxation directe, constitue une zone de friction traditionnelle. L'histoire constitutionnelle canadienne calque le mouvement d'un balancier qui va de la centralisation fédérale à l'autonomie provinciale, au rythme des pulsations économiques, sociales et régionales — phénomène normal dans l'histoire d'une fédération.

Cette recherche d'un équilibre entre deux ordres de pouvoir découle du désir d'atteindre l'unité dans la diversité, car chaque état provincial défend ses intérêts, sa physionomie propre. Le Québec, pour sa part, affiche un particularisme accentué. C'est le seul état à majorité francophone et catholique ; la minorité anglophone se concentre dans les villes et dans certaines régions : Outaouais, Cantons de l'Est [1]. Les Canadiens français considèrent le Québec comme leur état national. Leur sens de la solidarité ethnique est accentué par leur état d'infériorité numérique au sein de la mer anglo-saxonne nord-américaine. Cette solidarité nationale qui se traduit souvent sur la scène fédérale par leur adhésion en bloc à un même parti politique, leur a permis de jouer un rôle beaucoup plus grand que leur état de minorité permanente ne l'aurait laissé prévoir. On comprend ainsi que les objectifs politiques des Canadiens français furent le *full-partnership* au fédéral, le respect des droits des minorités, l'extension des droits provinciaux et l'indépendance du Canada au sein de l'Empire britannique.

Cette population québécoise est urbanisée dans une proportion de 74% selon le recensement de 1961. Le Québec connaît les maux engendrés par une accélération rapide de l'industrialisation et de l'urbanisation [2]. La très forte concentration des urbains dans les régions métropolitaines de Québec et de Montréal donne au phénomène une résonance particulière. Montréal est une ville tentaculaire — beaucoup plus que Paris, Londres ou New-York — dont la croissance accélérée pose d'épineux problèmes économiques et sociaux [3]. C'est un *État* dans l'État. Les organisateurs politiques simplifient : « Il y a Montréal et le reste de la province. » Les régions périphériques — Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Abitibi, Cantons de l'Est, Saguenay-Lac-Saint-Jean — participent inégalement à la croissance économique de Québec. Les disparités dans les taux de croissance des économies régionales posent de difficiles problèmes aux hommes politiques. En dépit des paiements de transfert effectués sous forme d'allocations familiales, d'aide aux nécessiteux, d'assurance-chômage, certaines régions demeurent nettement défavorisées. Ces

---

1 Au recensement de 1961, on estimait la population du Québec à 5,259,211 habitants, soit 3.9 millions d'urbains et 1.3 millions de ruraux. 80.6% de la population est francophone, 10.8%, britannique.

2 Voici les pourcentages de la population urbaine : 1871 : 22% ; 1911 : 48% ; 1921 : 56% ; 1931 : 65% ; 1951 : 67% ; 1961 : 74%.

3 En 1961, la région métropolitaine de Montréal comptait 2,109,509 habitants, soit 40.11% de la population québécoise.

déséquilibres découlent, en partie, des disparités dans les taux de croissance des différents secteurs de l'économie.

Ainsi, l'importance du secteur primaire — agriculture, mines, pêcheries, foresterie — par rapport à l'ensemble de l'économie décline à vive allure. L'agriculture ne compte plus que pour 5% dans la production totale du Québec, alors qu'elle occupe environ 20% de la population. Ces changements structuraux aggravent les problèmes de main-d'œuvre issus de l'automation, du taux élevé des naissances durant la décennie 1940, et du faible degré de scolarisation. Il s'ensuit un chômage chronique. L'économiste Marcel Daneau estime que 62.5% des pères de famille d'âge actif sont en chômage dans la Gaspésie durant l'hiver, et 17.5% durant l'été. La faible scolarisation freine la mobilité de la main-d'œuvre, car les secteurs dynamiques de l'économie sont ceux qui exigent une main-d'œuvre qualifiée.

Ces problèmes économiques et sociaux perturbent la conscience collective des Canadiens français et engendrent des réactions émotives qui s'expliquent par leur situation dans l'univers nord-américain : les Américains commandent les investissements, les Anglophones détiennent les postes-clefs. Le Québec manque d'entrepreneurs hardis et compétents, de technocrates. Cette position d'infériorité favorise la diffusion d'idéologies nationalistes et exacerbe les passions.

Ces difficultés ne sont pas particulières à la période 1956-1966 : l'industrialisation du Québec n'avait-elle pas commencé au XIX^{e} siècle, puis ne s'était-elle pas accentuée lors de la première guerre mondiale ? Cependant, une idéologie agriculturiste et ultramontaine diffusée par le clergé et ses institutions d'enseignement, idéologie qu'assument par stratégie électorale d'habiles politiciens trop heureux de justifier leur inertie et d'escamoter leurs responsabilités, a longtemps masqué la situation économique et sociale. Certes, des mouvements nationalistes dits de gauche se sont déjà préoccupés de la situation économique des Canadiens français, mais ils n'ont le plus souvent réussi qu'à détourner l'attention vers de prétendus ennemis extérieurs — Confédération, Américains, Communistes, etc. En outre, une carte électorale qui favorise les ruraux a longtemps étouffé les aspirations des urbains et saboté les idées neuves. Il est significatif que les deux gouvernements les plus brefs au XX^{e} siècle soient deux gouvernements qui s'appuyaient sur les urbains.

Les tensions entre les structures socio-économiques, les idéologies et les mentalités ne pouvaient demeurer indéfiniment à l'état latent. Elles explosent avec force durant la décennie 1956-1966, donnant un relief extraordinaire aux quatre dernières élections provinciales qui permettent non seulement de voir à l'œuvre le processus politique et de dégager de nouvelles orientations politiques, mais surtout de retrouver dans cette apparente confusion des lignes de continuité historique.

L'ÉLECTION DE 1956

L'élection de 1956, parce qu'elle peut être envisagée comme le prototype des élections traditionnelles, constitue un excellent point de départ pour notre analyse. Elle se situe au terme d'une période de prospérité presque continue depuis 1940 : les années 1955 et 1956 sont des années de croissance économique très rapide. « Le peuple est de bonne humeur » disent les organisateurs. L'Union Nationale, parti au pouvoir, aligne d'impressionnantes réalisations : prêts agricoles, électrification rurale complétée dans une proportion de 90% (elle était de 20% en 1946), construction de 3,000 écoles, entretien de 27,000 milles de routes, don de plusieurs millions de dollars en bourses d'études, établissement de 11,000 industries nouvelles, hausse des salaires. . .

Certes, il y a des ombres à ce tableau enchanteur. La socialisation du Québec commence à se manifester par l'activité accrue de certains corps intermédiaires qui soulignent l'inadaptation de la politique ministérielle à la situation sociale. Les syndicats s'en prennent aux bills 19 et 20 qui limitent le droit d'organisation syndicale, des intellectuels flétrissent le bill 34, qui ne prévoit qu'un seul énumérateur dans la confection des listes électorales, des membres du clergé s'inquiètent de la politique antisyndicale du gouvernement.

Le problème social avait déjà fait naître, en mai 1936, la Ligue du Crédit Social, que dirigeaient Louis Éven et Gilberte Côté. Ce mouvement issu de la crise avait grandi grâce à des cercles d'études locaux qu'alimentaient les *Cahiers du Crédit Social* devenus, en novembre 1939, le journal *Vers Demain*. Les élections provinciales subséquentes avaient fourni l'occasion aux créditistes de diffuser leur doctrine qui emballait surtout les populations des régions périphériques (Labelle, Abitibi) et les couches sociales les plus défavorisées. À la fin de 1945, les créditistes avaient fondé l'Union des Électeurs, une fédération de cellules locales, dont la stratégie consistait à rallier autour d'un programme des électeurs de n'importe quelle étiquette politique. En demeurant un mouvement ambivalent, à la fois politique et religieux, l'Union des Électeurs s'était discréditée entre 1945 et 1956, et avait limité son expansion à certaines couches sociales. Cependant, en 1956, les créditistes les plus dynamiques songent à relancer le mouvement sur de nouvelles bases.

L'activité accrue des créditistes, les prises de position plus énergiques des syndicats, l'apparition de francs-tireurs comme Pierre Laporte et René Chaloult, l'idéologie de la revue *Cité Libre* sont les symptômes d'un profond malaise que la prospérité ne réussit plus à comprimer.

L'Union Nationale, au pouvoir depuis 1944, constitue le parti le mieux adapté à des structures socio-économiques archaïques. C'est un parti d'organisateurs et d'entrepreneurs locaux centré sur la personnalité d'un homme, Maurice Duplessis. Âgé de 66 ans, ce vieux routier de la politique compte déjà quatre victoires. Il incarne le Québec traditionnel. Il a fréquenté l'école d'Alexandre Taschereau, premier ministre libéral de 1921 à 1936, qui avait lui-même tout appris de sir Jean-Lomer Gouin, premier ministre de 1905 à 1920. Trois hommes, une tradition ! Duplessis a peu innové durant son règne, il s'est adapté. C'est là sa force. Sa machine politique calque les rouages de la défunte machine libérale : un chef tout-puissant fixe les politiques et les partisans n'ont qu'à les accepter, un grand argentier alimente la caisse électorale en grignotant les contrats publics, une équipe dominée par le chef organise la publicité en temps d'élection, les députés, avant d'être des législateurs, sont des agents sociaux, des amis du régime occupent les principaux postes dans les corps intermédiaires, le *patronage* assure les fidélités. Tout le monde navigue ensemble, parce que le chef, comme jadis le roi Louis XIV, est la source des privilèges. Les recettes électorales n'ont pas évolué. Elles consistent à fixer l'attention sur des ennemis extérieurs (Ottawa, américanisation, communisme), à créer un état d'euphorie en déclenchant des travaux publics durant la campagne électorale, à utiliser les allocations sociales à des fins partisanes, à oublier lors du partage du gâteau fiscal les circonscriptions qui n'ont pas appuyé le parti, à annoncer les octrois que recevra chaque circonscription quand l'homme du régime sera élu. Sur un point, Duplessis, en renouant avec le Mercierisme, a innové par rapport à Gouin et à Taschereau : le premier au XX^{e} siècle, il a fait « ses élections sur le dos d'Ottawa ». L'art de gouverner n'a guère plus évolué ; il se résume à demeurer au centre de quelques lignes de force : la finance anglo-saxonne montréalaise et l'Église catholique, le nationalisme, les valeurs du monde rural et les aspirations des urbains. Respect de l'entreprise privée et de l'école confessionnelle, équilibre budgétaire, primat de la volonté sur l'intelligence, paiement de transfert de Montréal au reste de la Province, défense de l'autonomie provinciale, ce sont là les axiomes fondamentaux qui guident le chef d'État du Québec.

Comment cela est-il encore possible en 1956 ? On a avancé plusieurs explications. La première est d'ordre historique : les Canadiens français n'auraient rien compris à l'idéologie démocratique sous-jacente aux institutions politiques qui ont été introduites par un conquérant et qui se sont développées au XIX^{e} siècle dans un climat ultramontain, puis au XX^{e}, à l'ombre du corporatisme catholique. Des facteurs sociologiques renforceraient les facteurs historiques : l'absence de conscience de classe aurait permis la survie d'une société où le peuple garde le respect d'une élite. Ainsi les Canadiens français envisageraient le gouvernement comme quelque chose d'extérieur à la collectivité. Cette attitude leur ferait envi-

sager les octrois gouvernementaux non pas comme un droit du citoyen, mais comme une faveur, une générosité du parti au pouvoir. Ces explications rendent-elles compte de la situation ? Le compromis, le marchandage, le *patronage* ne sont-ils pas plutôt des éléments nécessaires au processus politique qui dégage le consensus ? Le cas échéant, les formes de marchandage varient suivant le degré d'évolution d'une société et le niveau du pouvoir analysé. Au niveau fédéral et dans une société urbaine, les comités de toutes sortes, les politiques tarifaires et financières, les allocations sociales jouent le rôle tenu dans l'élection provinciale par les octrois de graines de semence et de bouts de chemin. L'anachronisme en 1956 consiste en ce qu'un parti se maintienne au pouvoir sans politique bien définie, grâce à des recettes électorales adaptées à un monde rural, à une carte électorale qui privilégie les ruraux, et à des mœurs administratives dégradées dans l'habitude du pouvoir, en l'absence d'une opposition parlementaire efficace.

Depuis 1950, l'opposition officielle est dirigée par un ex-député libéral des Communes d'Ottawa, Georges-Émile Lapalme, 49 ans. Duplessis l'avait stigmatisé en l'affublant du titre de « commis-voyageur d'Ottawa » venu vendre la centralisation aux Québécois. Défait aux élections de 1952, Lapalme a tenté de réorganiser le parti libéral qui ne s'était pas remis de sa défaite de 1944. En 1953 et 1954, deux comités d'études, l'un à Québec et l'autre à Montréal, ont mis au point une constitution qui devait fédérer les associations existantes : associations de comté, des femmes libérales, des jeunes libéraux, des étudiants libéraux. Un comité provisoire a recruté des équipes qui, en 1954-1955, ont eu mission de réorganiser ou de former des associations de comté, pendant que Lapalme et Jean-Louis Gagnon parcouraient la province pour expliquer ce que serait la F.L.Q. (Fédération Libérale du Québec) et recueillir des fonds pour lancer un journal, *La Réforme,* dont le premier numéro allait paraître en mars 1955. Le premier congrès de la F.L.Q. eut lieu en novembre 1955. La naissance de la F.L.Q., qui se voulait indépendante de la Fédération Libérale du Canada, constituait un événement important sur la scène politique provinciale. Pour la première fois depuis 1867, un parti provincial tentait de se donner des structures démocratiques, d'élaborer une politique à long terme. De nombreux éléments du programme libéral attirent les sympathies : hausse du crédit agricole à $10,000, gratuité de l'enseignement primaire, octrois statutaires aux commissions scolaires, allocations aux enfants fréquentant l'école secondaire, abolition des bills 19 et 20, établissement de royalties plus élevées sur les compagnies étrangères.

Cependant, la démocratisation du Parti Libéral est à peine amorcée en 1956 et les structures de la F.L.Q. ne sont pas rodées. Les libéraux ne sont pas prêts. Ils manquent d'hommes expérimentés : le principal lieutenant de Lapalme n'est-il pas J.-A. Mongrain, maire de Trois-Rivières, qui, la veille encore, était un favori de Duplessis ? Le programme n'est pas encore au point [4] ; la démocratisation effraie la vieille garde libérale : on dit que le sénateur Bouffard et Antoine Geoffrion, deux vieux routiers du parti, souhaitent la réélection de l'Union

[4] Le slogan « Être libéral, c'est être juste » éveille peut-être des résonances chez les intellectuels, mais il manque de piquant.

Nationale. Les forces centralisatrices, héritées d'une longue sujétion au Parti Libéral canadien, ralentissent l'élan du parti provincial nouvellement restructuré. La présence, durant la campagne, de ministres fédéraux, tels Hugues Lapointe, Jean Lesage, Roch Pinard, indique que les libéraux hésitent à franchir le Rubicon. L'absence de déclaration catégorique sur l'autonomie provinciale donne l'impression que les libéraux ont préparé *une salade* pour attirer les électeurs. En outre, l'alliance des libéraux avec l'Union des Électeurs, déjà organisée dans une cinquantaine de comtés, semble contre nature ; l'électorat n'y voit qu'un souci de rentabilité électorale. Certes, cette manœuvre marque la volonté, chez les libéraux, de coordonner au maximum les forces de l'opposition au régime Duplessis, mais elle ajoute à la confusion. L'aile gauche libérale fait piètre figure alliée aux créditistes. C'est vers la gauche que le parti aurait pu se chercher des alliés plus naturels. L'idéologie du Parti Social Démocrate, né des cendres du C.C.F. et dirigé par Madame Thérèse Casgrain, s'apparentait à la pensée libérale en proclamant le droit pour tous à la santé, à l'éducation, au travail, à la sécurité sociale et l'égalité de tous devant la loi. Pourtant, ni l'un ni l'autre ne cherchèrent à conclure une entente, de sorte que Pierre Laporte et René Chaloult, deux candidats nationalistes indépendants, demeurèrent les seuls appuis extérieurs sérieux.

Le jour de la mise en candidature, mercredi le 6 juin 1956, 278 candidats dont sept femmes briguent les suffrages : 93 unionistes, 91 libéraux, 2 nationalistes indépendants, 1 indépendant, 26 P.S.D., 33 ouvriers-progressistes, 15 indépendants-unionistes, 8 libéraux indépendants et 9 indépendants. La présence de 33 ouvriers-progressistes dirigés par Guy Caron — ce sont les rejetons de l'ancien parti communiste d'avant 1944 — ne doit pas impressionner outre mesure. Ils ne représentent aucune force politique importante. Leur présence explique cependant comment les arguties de l'Union Nationale sur le communisme ont pu influencer un certain nombre d'électeurs.

Maurice Duplessis entreprend sa campagne électorale comme Taschereau ou Gouin l'auraient fait. Il n'a pas de programme précis. Il fixe trois thèmes fondamentaux : l'autonomie fiscale, les réalisations du parti, et l'Ungava. En 1952, le Parti Libéral avait presque acculé l'Union Nationale au pied du mur avec le dernier thème, accusant Duplessis d'avoir concédé le minerai de fer de l'Ungava à des taux dérisoires. Cette fois-ci, il préfère porter lui-même la guerre sur cette question. Son argumentation est simple : « depuis le début des opérations, la compagnie Iron Ore a payé en salaires la somme de $51,734,000 et, l'an dernier, la province a perçu la somme de $2,575,000 en droits de toutes sortes de cette compagnie [5]. » Le chef a décidé des thèmes, la machine électorale peut commencer à fonctionner. Jos-D. Bégin organisateur provincial, et Jean Ménard, son lieutenant dans la région de Montréal, forment un *brain trust* composé de plusieurs comités — comité de la radio, comité de la télévision, comité des journaux, comité de la publicité, comité des orateurs — qui fixe le calendrier des ministres, l'horaire du premier ministre, et répartit les fonds électoraux. — Il est amusant de signaler

[5] Me Antoine RIVARD, *Le Devoir*, 12 juin 1956, p. 1.

que la télévision inquiète les organisateurs et les leaders des deux partis qui refusent d'utiliser intensivement ce nouveau moyen d'information. Duplessis se sent vieux et Lapalme manque d'assurance. Tous deux craignent de créer une mauvaise impression. La télévision n'a retransmis que le banquet de Duplessis à Montréal et celui de Lapalme à Québec, en évitant soigneusement les *gros plans*. — Au caucus des députés, l'organisateur expose la stratégie, offre les services de routiers politiques. La puissante organisation donne un plein rendement.

La victoire sourit à l'Union Nationale qui remporte 72 circonscriptions et les libéraux 20, bien que l'Union Nationale n'ait obtenu que 51.5% des voix, et les libéraux, 44.8%. Herbert F. Quinn a donné un commentaire bien incomplet de ce résultat : « The Union Nationale's strongly entrenched position could not be seriously challenged unless a united front was formed of all opposing groups [6]. » Trois facteurs ont freiné le parti libéral : 1) l'alliance avec les créditistes qui a semé la confusion parmi l'électorat et qui a donné lieu à des scènes assez loufoques où les libéraux troquaient leurs bérets phrygiens contre le béret blanc ; 2) les candidatures indépendantes de Chaloult et de Laporte qui furent interprétées, en certains milieux, comme une expression de non-confiance à l'égard du parti libéral ; 3) l'attitude équivoque des libéraux à l'égard de la politique centralisatrice d'Ottawa qui permet à Duplessis de s'afficher une fois de plus comme le seul intermédiaire valable entre Québec et Ottawa, et de reléguer dans l'ombre des discussions des problèmes économiques et sociaux. L'impuissance des libéraux à incarner les aspirations nationalistes du Québec avait, une fois de plus, fait le jeu de l'Union Nationale : appelé à choisir entre une politique sociale et une politique nationale, le Québec avait opté pour la seconde.

L'ÉLECTION DE 1960

Les résultats de l'élection de 1956 laissaient présager une longue vie à l'Union Nationale. Peu d'observateurs soulignèrent que le colosse avait des pieds d'argile et que la maladresse de ses adversaires faisait sa force. À partir de 1957, le renversement de la conjoncture économique et politique allait, en quelques années, compromettre ce frêle équilibre.

[6] Herbert F. QUINN, *The Union Nationale*, Toronto, 1963, p. 169.

En 1957, le premier ministre libéral à Ottawa, Louis Saint-Laurent, perd le pouvoir au bénéfice du nouveau chef du parti conservateur, John Diefenbaker. L'année suivante, de nouvelles élections permettent à ce dernier de consolider ses positions. Il remporte la plus éclatante victoire dont fassent mention les annales politiques canadiennes : les Québécois eux-mêmes lui accordent 50 députés. Pierre Elliott-Trudeau y a vu l'éveil de la conscience politique des Canadiens français, car, pour la première fois, ceux-ci adhèrent à un parti dont aucun des leurs n'est dirigeant [7]. Cette hypothèse est loin d'être prouvée. En 1957, les Canadiens français avaient appuyé massivement les libéraux, et c'est plutôt par instinct grégaire qu'ils se rangent du côté des conservateurs en 1958. Une chose est certaine : la victoire de 1957 inquiète les milieux nationalistes québécois, car elle prouve qu'on peut prendre le pouvoir à Ottawa sans l'appui du Québec. Un mythe vient de tomber ; les Canadiens français découvrent ce qu'ils auraient dû savoir depuis longtemps : ils sont en minorité à Ottawa. Il restait « au lion des prairies » à montrer qu'il pouvait se maintenir au pouvoir sans le Québec. Il en sera incapable, mais ce deuxième phénomène marquera moins la conscience collective que le premier. La façon cavalière avec laquelle Diefenbaker traite les Canadiens français au début de son mandat, ne nommant que d'obscurs Canadiens français à d'obscures fonctions dans le cabinet, répétant que le Québec était une province comme les autres, fait monter la fièvre nationaliste dans le Québec. Le climat d'ailleurs s'y prête. L'année 1957 marque vraiment la fin de la prospérité sans à-coup de l'après-guerre. Aux prises avec un taux de chômage structurel élevé, de plus en plus conscient du bas niveau de vie de certains groupes sociaux et des faiblesses relatives de son secteur secondaire, le Québec commence à s'agiter. La jeunesse surtout qui éprouve de la difficulté à franchir le seuil des universités, qui voit les postes de commande dans l'industrie et le haut fonctionnarisme fédéral accaparés par une caste, manifeste son impatience et son inquiétude. Elle exige des mesures.

Comme en 1848, au temps de l'Institut Canadien, Montréal est l'épicentre des grands courants idéologiques. Il y aurait un parallèle intéressant à établir entre les radicaux des années 1850 et ceux des années 1950. Les deux groupes sont influencés par les idées françaises et les événements contemporains. En 1950, les idées d'Emmanuel Mounier et de l'équipe d'*Esprit*, la décolonisation de l'Afrique enthousiasment la jeunesse radicale. Mais les *rouges* de 1848 n'avaient pas 20 ans, ceux des années 1950 sont dans la trentaine. Leurs voyages, leurs études en sciences sociales les ont mieux préparés ; la socialisation rapide des Québécois et les facilités de communication leur assurent un public plus réceptif. Des publications comme *Cité Libre* et *Vrai*, des organismes comme Radio-Canada et l'Institut Canadien des Affaires Publiques leur permettent de déborder les cadres étroits de l'*intelligentsia* pour s'accrocher à des groupes structurés.

L'honorable Duplessis, encore au pouvoir, sent la pression monter. Il connaît les problèmes qui se font jour, mais ne cède pas. Apparemment convaincu que

---

7 *Cité Libre*, XXIII, nº 49, août-septembre 1962, p. 1.

le paternalisme est encore le meilleur système d'administration, peut-être se croit-il encore de taille à mâter tout ce monde qui s'agite ? Peut-être, se sentant trop vieux pour s'adapter à des conditions politiques nouvelles, a-t-il conscience de mener un combat d'arrière-garde pour se maintenir au pouvoir ? Saura-t-on jamais sa profonde motivation ? Quoiqu'il en soit, le leader de l'Union Nationale encaisse de durs coups et commet des erreurs. Le *scandale du gaz naturel,* révélé par le *Devoir* en 1958, en est probablement le meilleur exemple. Duplessis met l'affaire *sub judice,* mais le *Devoir* ne cesse pas de darder. On ne sait si Duplessis aurait survécu à une élection ; le 1er septembre 1959, la mort le surprend lors de son voyage à Schefferville.

La mort du *Chef* provoque un débloquage verbal sans précédent. *Cité Libre* devient mensuel, le Frère Untel publie ses *Insolences.* À la radio, à la télévision, sur la place publique, on analyse, on dissèque la situation du Québec. Chacun a quelque chose à dire. Pourtant, la succession au trône se fait sans heurt, car Duplessis avait un dauphin, Paul Sauvé, ministre de la Jeunesse et du Bien-Être social. Fils d'Arthur Sauvé, ex-leader du Parti Conservateur provincial, Paul Sauvé exerce un grand ascendant sur ses collègues. Il a une vision personnelle de la politique québécoise. Il n'hésite pas à amorcer l'opération déblocage sur le plan administratif et à manifester son désir de rompre avec la politique de son prédécesseur en utilisant une formule qui a fait fureur à l'époque : « Désormais. . . » Il s'empresse d'ouvrir des négociations avec le gouvernement conservateur d'Ottawa pour le règlement de la question universitaire et d'entreprendre la revalorisation de la fonction publique. Mais, le 2 janvier 1960, le mandat de Sauvé se termine par sa mort prématurée.

Le dynamisme de Paul Sauvé semblait devoir consolider la position de l'Union Nationale ; sa mort, en suscitant une grave crise de leadership, allait en préparer la chute. La courtoisie désignait Antonio Barrette, le ministre du Travail dans le cabinet Duplessis, comme le successeur. En fait, Barrette n'avait ni l'envergure de Sauvé, ni son ascendant. Il chausse les bottes de son prédécesseur et marche sur ses traces durant la session, sans la bénédiction de l'honorable Gérald Martineau, le grand argentier du parti, et de Jos-D. Bégin, l'organisateur provincial de l'Union Nationale. Néanmoins, en quelques mois, il règle la question universitaire en récupérant 25 millions de dollars de la Fondation des Universités Canadiennes, il apporte deux amendements à la législation ouvrière et annonce la mise à l'étude d'un projet d'assurance-hospitalisation. Il ne peut faire plus, l'heure de la confrontation populaire a sonné.

Au départ, l'Union Nationale se trouve fortement handicapée. Au sein du parti, la scission n'est pas encore consommée, mais le cœur n'y est pas. Plusieurs militants n'ont pas confiance en leur chef ; les grands ducs du parti se boudent. Barrette n'aime pas Martineau ; ce dernier ne s'entend pas avec Bégin ; durant la campagne se produira le rupture Barrette-Bégin. L'Union Nationale procède pourtant comme à l'accoutumée. Bégin réunit ses organisateurs, forme des comités de propagande, distribue les tâches. On ne se soucie pas d'élaborer un programme. Lors de l'ouverture de sa campagne, à Joliette, Barrette dira : « Mon programme,

c'est celui de 1944. » On se contente du slogan « *Vers de nouveaux sommets* ». Slogan mal choisi s'il en est un, car il permet à l'adversaire d'ironiser : « Vers de nouveaux sommets dans le patronage, vers de nouveaux sommets dans les taxes, vers de nouveaux sommets dans les déficits », etc. La stratégie consiste à présenter Barrette comme le « Grand Monsieur » de la politique provinciale, le successeur de Duplessis et Sauvé. Il y a quelque chose de changé, cependant. Barrette avait participé activement à la campagne fédérale de 1958, aidant les conservateurs à s'installer confortablement à Ottawa ; celui qui a signé l'entente Fleming ne fera donc pas son élection sur le dos d'Ottawa, se privant ainsi d'un précieux atout. En outre, Barrette, en gentilhomme qu'il est, répugne à recourir aux accusations de « communisse et gauchisse ». C'est un deuxième atout qu'il délaisse. L'Union Nationale ne trouvera rien de mieux pour affirmer ses intentions autonomistes que d'opposer les « Trois de l'Union Nationale » (Duplessis, Sauvé, Barrette) aux « Trois importés d'Ottawa » (Lesage, Hamel, Lapalme, tous anciens députés aux Communes) et d'aligner les déclarations centralisatrices de Jean Lesage, au temps où il était ministre à Ottawa.

Cette fois, l'enthousiasme se trouve du côté des libéraux, qui présentent un nouveau leader, Jean Lesage, élu au congrès de 1958. Avocat, il avait fait ses débuts politiques en 1945 comme député fédéral ; plus tard, il devint ministre dans le cabinet Saint-Laurent. L'homme a de l'étoffe. Âgé de 48 ans, plein de fougue, c'est un nerveux qui excelle devant un auditoire. Par plus d'un trait, il rappelle Mercier, dont il a la prestance, l'éloquence, le port de tête altier, le regard hautain. Ce n'est pas un idéologue, mais un intuitif, un opportuniste de grande classe qui n'a pas hésité, en changeant de scène politique, à revêtir la livrée de l'autonomie que vient de quitter Barrette. Une brillante équipe entoure le jeune chef, « *l'équipe du tonnerre* ». On y remarque René Lévesque, le prestigieux commentateur de l'émission télévisée *Point de mire* ; Gérin-Lajoie, le rejeton d'une illustre famille, spécialiste en droit constitutionnel et dans les affaires scolaires ; Georges-Émile Lapalme, l'ancien leader qui a amorcé le virage à gauche ; René Hamel que ses démêlés avec Duplessis ont popularisé.

Lesage ne s'appuie pas seulement sur une équipe de vedettes, mais sur un parti qui a su, depuis 1956, se doter de structures démocratiques et qui groupe des associations dynamiques. Le programme s'inspire largement du *Rapport Tremblay* et de la tradition libérale : assurance-hospitalisation, gratuité scolaire, création d'un ministère des Affaires culturelles et d'un conseil d'orientation économique, promulgation d'un code du travail. Le slogan libéral colle à la situation : « C'est le temps que ça change. »

La stratégie des libéraux n'est pas nouvelle, mais elle a fait ses preuves. Elle consiste à mener la campagne au niveau des comtés. Choisir une vedette locale, organiser minutieusement la lutte au niveau de chaque bureau de scrutin (cabale, transport des électeurs, surveillance des listes, étude des problèmes locaux), tel est le mot d'ordre des organisateurs libéraux. Les tactiques sont nombreuses. D'abord attaquer, attaquer sans cesse. Ne jamais se défendre. Afficher un visage autonomiste.

La campagne électorale oppose deux styles. L'Union Nationale continue de centrer sa campagne sur le chef. Barrette s'efforce de présenter un visage aimable, cordial ; il se prête même volontiers à la discussion. On le sent cependant prisonnier d'une longue tradition. Il n'a pas de programme, parcourt à deux reprises la province, s'agrippant aux grandes assemblées pendant que ses organisateurs utilisent les recettes traditionnelles. Les libéraux adoptent un style nouveau. Leur publicité mousse le principe de l'équipe. Ils ont compris que la télévision est en train de détruire les ralliements dans les campagnes comme la radio avait détruit les assemblées dans les villes, dans les années 1930. Ils utilisent la télévision au moyen de reportages brefs, directs et simples. Lesage s'inspire du style de Truman et n'hésite pas à passer trois jours dans une région pour causer avec les gens, écouter leurs doléances.

Les libéraux se présentent en purs qui veulent nettoyer la politique provinciale. Au fur et à mesure que la campagne se déroule, la moralité et les scandales occupent une large place dans les discussions. Peu à peu Barrette se laisse acculer à la défensive. Il ira jusqu'à dire, à Saint-Hyacinthe, le 11 juin : « Nous ne voulons pas renier notre passé, mais si vous le voulez, jugez-nous d'après les seules réalisations et les seules lois adoptées au cours de la dernière partie de la session [8]. » Les libéraux sont bien servis par la parution du *Chrétien et les élections,* des abbés Dion et O'Neil, qui stigmatise les méthodes électorales de l'Union Nationale. En vain, l'Union Nationale essaye-t-elle de contre-attaquer avec *L'Anarchie est à nos portes,* une brochure qui reproduit les textes de Mgr Bernier, de Gaspé, et de Mgr Cabana, de Sherbrooke. L'abomination de la désolation éclate, le 6 juin, quand Jean Lesage annonce que Honoré Pelletier, un cultivateur de Saint-Pacôme, avait reçu $3,200 de Joseph Alphonse-D. Bégin, pour changer d'allégeance. L'*affaire Pelletier* était lourde de conséquences : elle allait coûter à l'Union Nationale les comtés de Bellechasse, Beauce, Portneuf et Montmagny.

La votation a lieu le 22 juin, un mercredi. L'Union Nationale avait voulu rendre hommage à son fondateur. 80% des électeurs se rendent aux urnes. Les libéraux remportent 51 sièges, et l'Union Nationale, 43. C'est peut-être l'un des scrutins les plus serrés des annales politiques du Québec : 61 candidats élus ont des majorités inférieures à 10% du vote, 34 n'ont pas 5%.

Un aspect inédit et fort significatif du scrutin : un parti urbain prend le pouvoir. Les libéraux n'ont triomphé que dans 28 des 58 circonscriptions rurales, mais remportent 23 des 37 circonscriptions urbaines. C'était la première fois qu'un parti recrutant le gros de sa clientèle dans les milieux urbains prenait le pouvoir à Québec, à l'exception peut-être de l'élection de 1939 où les libéraux s'étaient aussi appuyés sur des majorités urbaines.

[8] *La Presse,* 12 juin 1960.

L'ÉLECTION DE 1962

Dans le climat encore tout chaud de la dernière campagne électorale, les nouveaux maîtres de la Législature provinciale s'attèlent fébrilement à la construction d'un Québec moderne. Un vent de liberté souffle : ce n'est plus un homme seul qui dirige la province, mais une équipe au sein de laquelle les forces antinomiques de la société québécoise s'affrontent. L'honorable George Marler exprime l'inquiétude de la finance montréalaise et de la minorité anglophone ; l'honorable Paul-Gérin Lajoie incarne l'aspiration séculaire des rouges montréalais à une réforme du système scolaire ; l'honorable Émilien Lafrance représente le courant ultramontain et intégriste que symbolisent les Ligues du Sacré-Cœur ; l'honorable René Lévesque évoque la conscience nationale des Canadiens français sans cesse tiraillés entre leurs rêves nationalistes et leurs aspirations sociales ; Georges-Émile Lapalme pose en ange vengeur d'une population trop longtemps bafouée par son élite ; l'honorable Bona Arsenault défend l'opportunisme des ruraux et les lignes de parti ; l'honorable Jean Lesage, premier ministre, continue la tradition pondérée et conservatrice de la *Grande-Allée*.

Ces éléments, même contradictoires, tendent à un objectif commun : sortir le Québec de son immobilisme, combler le retard, créer un État national où les Québécois pourront, non plus seulement survivre, mais vivre et s'épanouir. Une nouvelle philosophie politique semble animer le cabinet ; l'État n'est plus « le dieu des veules » comme l'écrivait Alphonse Desjardins à la fin du XIX[e] siècle, mais le levier de la nation. Le dogme de l'équilibre du budget fait place aux politiques anticycliques. « Qui s'endette s'enrichit » devient le mot d'ordre de la politique budgétaire ; on n'accepte plus que l'État équilibre son budget en rognant le salaire des fonctionnaires, du corps hospitalier et des enseignants. L'autonomie provinciale devient un élément positif qui ne signifie plus repli sur soi, mais collaboration et affirmation de soi.

L'équipe a un programme ; on la sent cependant d'abord déroutée par l'ampleur des problèmes. Étant donné les déficiences des structures étatiques, peut-être eut-il mieux valu, comme certains le suggéraient à l'époque, prendre le temps d'analyser, de définir la situation, de sonder les possibilités financières, d'élaborer des plans plus précis, avant de réformer la fonction publique et d'amorcer l'opé-

ration rattrapage ? Poussés par l'opinion publique, stimulés par l'euphorie du moment, les libéraux amorcent de suite le mouvement, en s'appuyant sur un noyau de technocrates recrutés à la hâte. Il s'ensuit une série de mesures spectaculaires : création de la Commission Salvas et de la Commission Parent, mise sur pied de quatre nouveaux ministères, d'une société générale de financement, d'un conseil d'expansion économique, élaboration d'un plan d'assurance-hospitalisation, allocations aux enfants qui fréquentent les écoles secondaires, etc.

La politique du gouvernement Lesage contraste avec la politique hésitante du gouvernement Diefenbaker, à Ottawa. Le gouvernement Lesage exploite à fond la situation pour affirmer les besoins prioritaires et les droits du Québec face à un pouvoir central hésitant. La *révolution tranquille* bouscule cependant les traditions, heurte les mentalités et dérange les intérêts en place. Les ministres font un effort pour expliquer leur politique : ils parlent une langue neuve, émaillée d'un jargon emprunté à la sociologie et à l'économique qui plaît aux classes moyennes, mais que le petit peuple ne comprend pas. Les scissions étalées sur la place publique ajoutent à la confusion.

Car au sein du cabinet, il y a des divisions sur les objectifs de la révolution tranquille. L'expression même ne signifie-t-elle pas qu'on entend limiter les visées politiques en deça de la ligne qui sépare une opération rattrapage d'une authentique révolution ? On le voit bien quand il s'agit de définir le rôle de l'État par rapport à l'entreprise privée. Les factions s'affrontent sur l'épineuse question de l'étatisation des compagnies hydroélectriques. Ce thème n'était pas nouveau dans la politique québécoise : dès la fin du XIX^{e} siècle, les libéraux radicaux avaient tenté de convaincre le cabinet Marchand de permettre la municipalisation de l'électricité, mais l'aile modérée du parti avait fait échouer leur plan. Lors de la crise des années 1930, Philippe Hamel avait déclenché une grande campagne en faveur de l'étatisation. Il avait l'appui du maire Grégoire de Québec, des libéraux radicaux, tels T.-D. Bouchard, de l'Action sociale populaire, de l'Action libérale nationale et de plusieurs nationalistes. Maurice Duplessis qui, en 1936, avait groupé tous ces mouvements en une formation politique appelée Union Nationale, avait, lui aussi, mis l'étatisation dans son programme, mais ne la réalisa jamais. La tradition orale dans les milieux politiques affirme que la Shawinigan Water and Power a financé en partie la campagne de Duplessis, en 1936, pour assurer au projet d'étatisation un enterrement de première classe. L'anecdote est plausible. Elle a le mérite de montrer que l'étatisation n'avait pas place dans l'idéologie de Duplessis. De retour au pouvoir en 1940, les libéraux de Godbout avaient créé l'Hydro-Québec peu avant l'élection de 1944, en étatisant la Montreal Light Heat and Power. Il restait onze importantes compagnies privées. L'étatisation de l'électricité est-elle une chose rentable et souhaitable en 1962 ? Le cabinet est divisé.

René Lévesque, ministre des Ressources naturelles, partisan convaincu de l'étatisation, porte le débat devant l'opinion publique. En février 1962, il entreprend une tournée d'information qui ne tarde pas à porter ses fruits. Le 10 août, le comité politique de la F.L.Q. adopte une résolution en faveur de l'étatisation. Le 1er septembre, les évêques dénoncent le socialisme et l'individualisme, soulignant

que « c'est la spécialisation qui, avec toute l'activité organisatrice qu'elle implique, est la réponse toute naturelle aux dangers de ces deux extrémismes de notre société [9] ». L'Union Catholique des Cultivateurs profite de la Fête du Travail pour donner son appui à l'étatisation de l'électricité. Les 7 et 8 septembre, les ministres tiennent au Lac-à-l'Épaule une réunion secrète dont les versions sont contradictoires. Le « concile » du Lac-à-l'Épaule aurait été un affrontement Lesage-Lévesque sur la question de l'étatisation, d'où la faction Lévesque serait sortie vainqueur. Le 19 septembre, les jeux sont faits : à la sortie d'une ultime séance de cabinet, le premier ministre Lesage se prononce en faveur de l'étatisation et annonce la tenue d'élections générales, le 14 novembre.

Les libéraux ont bien orchestré leur campagne. Le thème de l'étatisation peut difficilement être remis en question ; il s'appuie sur le rapport explicite du Conseil d'Orientation économique : « À la suite d'études sérieuses, l'unification des réseaux d'électricité du Québec — clé de l'industrialisation de toutes les régions du Québec — s'impose comme condition première de notre libération économique et d'une politique dynamique de plein emploi [10]. » En outre, le thème de l'étatisation se prête à des slogans chocs. Qui ne se rappelle le *Maître chez* nous ou la *Clé du royaume* qui allaient être le fer de lance de la campagne libérale ? Ces sentences illustrent la politique de grandeur du gouvernement libéral et permet de rallier les nationalistes et les populations des régions excentriques où les taux de l'électricité sont élevés et les fréquences de courant non standardisées. On espère qu'il fera oublier les hausses de taxes, le déclin de la voirie rurale, les difficultés qu'éprouvent les fermiers. La question de l'électricité est au centre du programme libéral, les autres éléments ne sont que les restes du programme de 1960.

Ces élections brusquées permettent de prendre l'Union Nationale par surprise. Celle-ci ne s'est pas remise de la défaite de 1960. Au mois de septembre de la même année, son leader Antonio Barrette avait claqué les portes, incapable de rallier les deux courants qui s'affrontaient au sein du parti : la tendance duplessiste et la tendance démocratique. Antonio Talbot avait assuré l'intérim. À la convention de septembre 1961, deux candidats briguèrent les suffrages à la chefferie : Daniel Johnson et Jean-Jacques Bertrand. Les deux avocats avaient connu une carrière à peu près identique et Duplessis les avait appelés à siéger dans son cabinet pour en rajeunir les cadres. Le premier avait joué la carte duplessiste, sans négliger cependant de donner quelques espoirs aux aspirations réformistes ; le second, qui avait commencé tardivement sa campagne, joua la carte démocratique. En fait, aucun des deux candidats ne plaisait à Gérald Martineau, le grand argentier qui avait tenu les rênes du parti après le départ de Barrette. Johnson l'avait emporté, mais au terme d'une lutte fort contestée qui avait laissé des blessures non encore cicatrisées, en 1962. Ainsi, durant la campagne qui commence, on ne verra que deux fois Johnson et Bertrand sur la même tribune pour affirmer leur fraternité dans l'espoir de rassurer l'électorat.

---

9 *The Canadian Annual Review*, 1962, p. 52.
10 *Le Devoir*, 13 octobre 1962.

En fait, 1960-1962, ce sont les années de la grande noirceur pour l'Union Nationale. Le parti porte les stigmates de l'*enquête Salvas*, le chef n'a pas encore trouvé son chemin, les factions s'entredéchirent. Surtout, et c'est là le drame, l'Union Nationale est un cavalier sans monture depuis que les libéraux ont renoué avec la tradition autonomiste. Incapable de se définir, de se donner une idéologie politique, l'Union Nationale offre l'image d'un parti usé, brisé, même si elle présente 41 nouveaux candidats.

Dans ces conditions, Daniel Johnson sait qu'il a peu de chances de remporter la victoire. Il s'efforce cependant de maintenir les positions de son parti. Comme il peut difficilement s'opposer à l'étatisation de l'électricité, il évite de faire le jeu des libéraux et réfère la question à un référendum populaire, alors que Bertrand approuve ouvertement le projet. L'Union Nationale exploite au maximum le mécontentement suscité par les transformations survenues depuis 1960 et l'inquiétude qu'engendre chez les ruraux un parti urbain au pouvoir. Son programme est une litanie de promesses qui visent à résoudre des problèmes immédiats : hausse du salaire minimum abaissement de l'impôt pour les gagne-petit, assurance-santé, assurance-récolte, etc. Aux libéraux qui ont tendance à se placer sur le long terme, les unionistes opposent des politiques à court terme. Au « *Maître chez nous* » de Jean Lesage, Daniel Johnson répond : « *Votez pour le bon sens.* »

Johnson ne tente nullement de s'allier à l'Action provinciale, une nouvelle formation politique dirigée par Hertel Larocque, ancien secrétaire de Camillien Houde. Ce parti ne présente que onze candidats et ne s'appuie sur aucune structure sociale. Il n'en va pas ainsi des créditistes qui ont remporté, aux élections fédérales du 18 juin, 16 circonscriptions. Le Crédit Social, parti fédéral, ne présente pas de candidats sur la scène provinciale, mais n'en demeure pas moins une force avec laquelle il faut compter ; les libéraux l'ont appris à leurs dépens. C'est le grand inconnu de la campagne qui commence. Johnson, pour sa part, n'hésite pas à les courtiser ; plusieurs éléments de son programme visent à attirer le vote créditiste.

La campagne électorale se déroule à vive allure. Lesage ouvre officiellement sa campagne, le 7 octobre, à Shawinigan, la ville de l'électricité. On le sent désireux de calmer les frayeurs de la finance anglophone : « non seulement la nationalisation de l'électricité n'est pas le début d'une campagne de socialisation générale à travers le Québec, mais je dirais même que la nationalisation est une condition essentielle à l'essor de l'entreprise privée de la Province [11]. » Ce ton modéré n'apaise ni le *Star* ni la *Gazette* qui ont choisi Lévesque comme tête de Turc. Le 19 octobre, premier coup de théâtre de cette campagne : George Marler, le représentant anglophone au sein du cabinet, annonce qu'il appuie la politique d'étatisation de l'électricité. La *rue Saint-Jacques* donnait le feu vert.

Cependant Johnson, au grand étonnement de plusieurs observateurs, connaît des succès avec ses multiples promesses. Ses attaques contre « René (*Castro*) Lévesque », ses prophéties sur la « laïcisation de l'éducation » et « l'école neutre »

---

11 *Le Devoir*, 8 octobre 1962, p. 1.

réveillent des craintes séculaires et des préjugés ancestraux. Les libéraux réalisent que la seule question de l'électricité ne peut leur assurer le pouvoir. À la mi-octobre, ils retroussent leurs manches et portent la guerre sur le terrain de l'adversaire. À Hauterive, Lesage rappelle à Johnson que le « Christ, après avoir pardonné à Marie-Madeleine, a exigé qu'elle sorte de la vie publique [12]. » Le 2 novembre, la découverte de 4,000 faux certificats d'électeurs dans une gare de Montréal, suivie de l'arrestation d'organisateurs unionistes, crée une vive sensation. Les accusations pleuvent de part et d'autre. Jusqu'au 2 novembre, plusieurs observateurs assuraient que les deux grands partis étaient nez à nez dans la course [13]. L'*affaire des faux certificats* marque un tournant. Elle donne de l'élan aux libéraux qui s'engagent dans une série de promesses : le 6 novembre, Lesage promet de mettre en chantier, dès 1962, l'autoroute des Cantons de l'Est ; le même jour, 16 candidats libéraux appuient la construction de quatre ponts sur la rivière des Prairies ; le 9, à Saint-Pie de Bagot, Lesage promet l'assurance-récolte. De son côté, Daniel Johnson use de plus en plus du vocabulaire créditiste : la liberté humaine, le respect de la personne deviennent chez lui des expressions coutumières.

Le débat télévisé Lesage-Johnson, le premier du genre dans les annales politiques canadiennes, marque le point culminant de la campagne. Il est difficile de saisir son influence sur l'issue du scrutin. Il est sûr, cependant, que Johnson ne parut pas à son meilleur, et que nombreux furent les téléspectateurs qui ne prisèrent pas son intervention alors qu'il n'avait pas la parole. Aux États-Unis, lors du débat Kennedy-Nixon, les sondages révélèrent que 6% des électeurs se basèrent sur le débat télévisé pour motiver leur vote.

Le 14 novembre, la population accorde son appui au Parti Libéral. Les libéraux remportent 56.5% des voix et 63 sièges ; l'Union Nationale, 42.2% des voix et 31 sièges. Ce n'était pas le balayage électoral dont rêvaient les libéraux. Les faibles majorités indiquent que la lutte avait été serrée : 17 unionistes et 16 libéraux triomphaient par moins de 1,000 voix de majorité. Gérard Filion a décrit brièvement les assises des partis, au soir du 14 novembre : « Si on voulait résumer la situation en une formule, on pourrait dire que le Parti Libéral a reçu un vote massif des régions et des classes aisées, tandis que l'Union Nationale a récolté les suffrages des comtés et des classes moins favorisées [14]. »

---

12 *Le Devoir*, 22 octobre 1962, p. 1.
13 *Le Devoir*, 6 novembre 1962, p. 2.
14 *Le Devoir*, 16 novembre 1962, p. 4.

L'ÉLECTION DE 1966

L'élection de 1962 a consolidé la position des libéraux. Ils disposent maintenant d'une confortable majorité, ce qui devrait leur permettre de réaliser leur programme de 1960. En effet, ils sont loin d'avoir atteint leurs objectifs : ni la réforme scolaire ni celle de la fonction publique ne sont complétées ; la création d'une sidérurgie, la planification du développement régional, l'établissement d'une politique sociale cohérente, voilà autant de projets à l'état latent. Une planification s'impose. Gérin-Lajoie fait accepter la priorité de la réforme scolaire.

L'année 1963 devient l'année de l'éducation. Dès 1961, Gérin-Lajoie avait amorcé une série de réformes dont l'aspect le plus spectaculaire sera l'opération 55 (1964). En avril 1963, en pleine « guerre des normes », la Commission Parent dépose la première tranche de son rapport. Elle recommande la création d'un ministère de l'Éducation, assisté d'un conseil consultatif. Le ministère devrait avoir juridiction absolue sur tous les aspects de l'éducation : administration, finance, pédagogie, etc. Le *Rapport Parent* ne suscite pourtant pas de remous dans l'immédiat. Les commentateurs y déplorent surtout l'absence d'une philosophie. Le 23 juin 1963, le gouvernement Lesage, faisant suite au Rapport Parent, présente le bill 60 qui crée un ministère de l'Éducation. Lesage entend presser le pas, mais l'opposition résiste et des corps intermédiaires demandent de retarder la loi. Le 7 juillet, Lesage effectue un dramatique volte-face en annonçant qu'il reporte le bill 60 à la prochaine session. On dit en coulisse que l'Épiscopat s'oppose au bill. Lesage donne trois mois aux corps intermédiaires pour formuler leurs observations.

L'annonce de ce délai déclenche un débat continu sur la place publique : comment financera-t-on cette réforme qui absorbera la moitié du budget total de la province ? L'éducation sera-t-elle soumise à des influence politiques ? Laïcisera-t-on l'enseignement ? Pendant que Gérin-Lajoie effectue une tournée d'information à travers la province, Yves Prévost et François-Albert Angers dirigent l'attaque contre le bill 60 qu'ils rejettent en bloc. Les principaux corps intermédiaires soumettent des amendements. L'influence occulte de l'Église est battue en brèche, si bien qu'à la mi-septembre, l'Épiscopat fait connaître publiquement sa position. Au terme du débat, le premier ministre a devant lui un document de 110 pages qui comprend les amendements suggérés. Le nouveau bill 60 est réintroduit à la

Législature le 15 janvier 1964, voté le 19 mars, et entre en vigueur le 13 mai. Les discussions qui entourent la naissance du bill 60 marquent un tournant dans la vie politique québécoise, sinon une rupture. Elles révèlent le haut degré de politisation des citoyens, elles marquent l'entrée en scène des corps intermédiaires qui se veulent les médiateurs entre les individus et l'État, elles orientent la politique québécoise vers la démocratie de participation dans laquelle le dialogue devient une technique de gouvernement [15]. Les hommes politiques ont conscience de ce phénomène nouveau. Dans son premier rapport, le ministre de l'Éducation écrit : « Par la création du ministère de l'Éducation, l'éducation est devenue l'affaire de tous. . . Le ministère appuie toute sa politique sur la participation organique des collectivités locales et régionales, des administrations scolaires et d'enseignants, au développement cohérent de l'éducation au Québec. »

Soumis aux pressions des corps intermédiaires, le gouvernement aborde tous les problèmes : refonte du code ouvrier, de la carte électorale, de la loi électorale, réorganisation de la fonction publique, du système municipal et de l'administration régionale, étude sur la rentabilité d'une sidérurgie et sur la mise sur pied éventuelle d'un système d'assurance-santé, d'un vaste complexe d'autoroutes, création de Soquem et d'un régime de rentes. Ces réformes et ces projets drainent les énergies, exigent des compétences qu'on ne trouve pas toujours sur place, bousculent bien des gens et menacent bien des intérêts. À maintes reprises, le premier ministre essaie de renforcer son cabinet, car des ouvriers de la première heure, Georges-É. Lapalme, René Hamel, se retirent. Il invite successivement Pierre Laporte, Claude Wagner et Éric Kierans à siéger, l'un comme ministre des Affaires municipales, le second comme ministre de la Justice, et le troisième comme ministre du Revenu. Il effectue un remaniement qui place Lévesque au Ministère de la Famille et du Bien-Être social, et Kierans à la Santé : le cabinet donnait la priorité à la sécurité sociale.

Un tel déblocage aurait dû combler les Québécois. Pourtant les revendications pullulent, l'inquiétude et les tensions s'accentuent : phénomènes liés à l'accélération de l'évolution de toute société. Tous les groupes ne participent pas également à la prospérité et ne bénéficient pas au même degré des réformes. Les ruraux, ces grands privilégiés de la politique québécoise au XX^e^ siècle, se sentent subitement négligés par un gouvernement dont les assises populaires et les grandes politiques visent d'abord les villes. Ils ressentent durement les contre-coups des changements socio-économiques : les centres d'achats des villes et les écoles régionales sapent le cadre paroissial, la spécialisation des tâches abandonne au chômage la masse des travailleurs non spécialisés. Il est naturel que les ruraux tiennent le gouvernement responsable de la plus grande partie de leurs problèmes. Les masses urbaines ne bénéficient pas plus également des bienfaits de la révolution tranquille. Les travailleurs organisés, les classes instruites arrachent la part du

15 Cette évolution est loin d'être complétée ; car nombre de corps intermédiaires ne sont encore que des groupes de pression. Ce qu'on appelle la « Révolution des notables », en 1966, en est une preuve.

lion. De plus en plus, un clivage social s'effectue entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas.

En six ans, le financement des réformes a fait tripler le budget provincial, qui passe de $745 millions, en 1960-1961, à $2,124 millions en 1966-1967. Ce bond a été rendu possible par une augmentation et une uniformisation des taxes, par des raids spectaculaires sur le trésor fédéral. Les revenus du gouvernement demeurent cependant fort en deça des besoins. La dette atteint bientôt $3,600 millions et les commissions scolaires et les municipalités ont dû hausser considérablement leur impôt financier. Le cultivateur et le petit propriétaire — dont le revenu n'a guère augmenté et parfois diminué — se sentent pressurés. Les classes moyennes affirment supporter le coût de la révolution tranquille ; sans doute bénéficient-elles de substantielles hausses de revenus, mais elles ont parfois l'impression que la hausse du coût de la vie et les impôts de toutes sortes absorbent ces augmentations.

On peut être d'accord sur les objectifs d'une révolution, non sur le tempo. Le peuple peut accepter bien des sacrifices pour une grande cause, encore faut-il cependant qu'on lui explique les politiques, encore faut-il que les chefs lui inspirent confiance. C'est le style du gouvernement Lesage qui est en cause ici. Ce style rompt brusquement avec une longue tradition de la vie québécoise et va à l'encontre de la psychologie collective. Les leaders qui ont duré sur la scène québécoise — Gouin, Taschereau, Duplessis — ont tous exploité le mythe du père qui connaît les problèmes et possède la clé des solutions [16]. On se rappelle sans doute cette image reproduite par les Républicains américains. La Maison Blanche est plongée dans la nuit. Seule une lumière brille à une fenêtre. La légende dit : « You can sleep, he knows ! » Peut-être est-il impossible d'imposer au peuple le mythe du père quand la pression des événements bouscule tout ? Cela expliquerait pourquoi les gouvernements changent si vite quand l'évolution s'accélère... et pourquoi les Anglais, dans leur sagesse séculaire, ont accepté le principe de la solidarité ministérielle. La conjoncture politique n'est donc guère propice aux ministériels qui doivent ouvrir une campagne électorale. Dans ces conditions, le 18 avril, Jean Lesage déclare que « le gouvernement du Québec doit obtenir de la population un mandat précis qui le guidera dans ses négociations avec Ottawa et les autres provinces, en vue d'un nouveau partage de la fiscalité [17] ». Le scrutin est fixé au 5 juin. La date n'est pas des plus heureuses. Les nombreuses grèves en cours ou à l'horizon, manifestent une forte tension sociale : à l'Hydro-Québec, le conflit qui vient de se régler impliquait quelque 3,000 employés ; les professionnels à l'emploi du gouvernement les remplacent sur les lignes de pique-

16 Débordé, le gouvernement Lesage ne sait trouver le temps de dialoguer, d'expliquer ses politiques. S'il le fait, il emploie un langage qui n'atteint pas la masse. Les ministres ne savent pas trouver le dénominateur commun. Les déclarations hebdomadaires ronflantes, les portes que l'on claque, les affrontements dramatiques, tout ce bruit qui entoure les activités du cabinet crée un climat tendu et nerveux, donne naissance à des interrogations sur l'existence d'un leader ou d'une politique.

17 *Le Devoir,* le mardi 19 avril 1966.

tage, tandis que les policiers provinciaux et les fonctionnaires agitent le même spectre. La Législature, de plus, n'a rempli qu'une faible partie du programme annoncé par le discours du Trône du 25 janvier 1966, qui mettait l'accent sur la sécurité sociale et l'agriculture. La présence de plusieurs partis traduit cet état de « nervosité idéologique ».

Cette campagne présente plusieurs inconnus : la nouvelle carte électorale porte de 95 à 108 le nombre des circonscriptions dont plusieurs nouvelles ne sont souvent que le regroupement des « parcelles » les moins sûres pour le parti ministériel ; la refonte de la loi électorale limite les dépenses électorales et accorde le droit de vote aux 18-21, portant à presque 700,000 le nombre de ceux qui voteront pour la première fois. Les libéraux se présentent les bras pleins de réalisations et de projets. Résumé par le slogan « *Pour un Québec plus prospère* », le programme n'a pas la nouveauté de celui de 1960. Plusieurs chapitres visent à consolider leur œuvre, d'autres tendent à régler dans l'immédiat quelques problèmes par l'élaboration d'une politique de main-d'œuvre et de l'éducation des adultes. C'est peut-être le chapitre de la sécurité sociale qui contient le plus de nouveautés : assurance-santé, refonte de la loi générale sur l'assistance sociale. Dans l'ensemble, les libéraux demeurent réalistes et évitent de promettre plus que ne leur permettent les finances de la province. Les stratèges élaborent une stratégie inspirée du style Kennedy. On ignorera l'adversaire, présentera les réalisations, expliquera les politiques futures. On essaiera de vendre à la province l'image d'un parti serein et confiant dans l'avenir du Québec. La publicité, confiée à l'agence Maurice Watier, sera centrée sur un homme, le premier ministre. Un réseau de téléscripteurs installé à travers la province propagera l'information officielle. On présentera un film *Québec en marche* où René Lévesque, Gérin-Lajoie et Lesage paraissent à tour de rôle.

L'Union Nationale, plutôt silencieuse depuis sa défaite de 1962, a profité de son séjour dans l'opposition pour se réorganiser. Ce ne fut pas facile, et ce n'est qu'en novembre 1964, au caucus du Mont-Gabriel, que les deux tendances ont réussi à faire le point. Daniel Johnson confiait alors à Jean-Jacques Bertrand l'organisation des assises des 19, 20 et 21 mars 1965. L'Union Nationale se donnait à son tour des structures démocratiques au sein desquelles les jeunes et les femmes occupent une place importante. C'est donc une Union Nationale rajeunie qui reprend la stratégie qui a porté les libéraux au pouvoir en 1960. Johnson l'explique ainsi : « Chez nous, c'est simple, on veut gagner les comtés un par un. Lorsque nous en aurons 55, nous aurons alors renversé le gouvernement [18]. » Les organisations locales, plusieurs mois avant l'ouverture de la campagne, ont choisi soigneusement les candidats parmi les vedettes locales. Ainsi, on compte 14 maires et 10 échevins chez les candidats unionistes. Ses tactiques procèdent de la même stratégie : exploiter au maximum la vague de mécontentement et donner des garanties à l'entreprise privée, aux ruraux, au clergé, aux gagne-petit, aux enseignants.

---

18 *Le Soleil*, 9 mai 1966.

L'Union Nationale a aussi un programme qui, par plusieurs propositions (v.g. abolition du Conseil législatif, création d'un ministère des Loisirs, etc.), s'apparente à celui des libéraux. Johnson dira que 50% du programme libéral copie le programme de l'Union Nationale de 1962. Il a deux caractéristiques principales : il s'inspire des valeurs familiales et rurales, favorisant la petite et la moyenne entreprise, et joue à fond la carte nationaliste. Johnson, en réclamant une nouvelle constitution et une nouvelle politique fiscale, profite des maladresses de Lesage, de son acharnement à défendre la formule Fulton-Favreau, de son recours à une adresse à la reine pour tenter de réduire les pouvoirs du Conseil Législatif. Le programme unioniste réunit ainsi tous les éléments d'un nationalisme socio-économique. Le slogan n'est-il pas « *Québec d'abord* » ? L'Union Nationale confie toute sa publicité à l'agence Young and Rubicon, qui utilise à fond la radio et la télévision, et charge la compagnie Telbec de transmettre l'information quotidienne aux agences de presse.

Deux autres formations briguent les suffrages. Pour la première fois, un parti séparatiste, le R.I.N. (Ralliement pour l'Indépendance Nationale), est en lice. Mouvement d'éducation populaire fondé en 1960, le R.I.N., en mars 1963, se transformait en parti politique. Le R.I.N. présente donc 72 candidats dont la moyenne d'âge est inférieure à 35 ans. Le leader, Pierre Bourgault, n'a que 32 ans. Il affiche un programme socialisant où l'État apparaît l'instrument essentiel du développement économique. Le R.N. (Ralliement National), d'origine plus récente, naît le 13 mars 1966 de la fusion du Ralliement des Créditistes et du Regroupement National, un parti séparatiste de droite. Ce parti bicéphale, dirigé conjointement par Laurent Legault et René Jutras, présente un programme qui s'inspire des théories séparatistes et créditistes, et qui met l'accent sur les valeurs religieuses et rurales, une vision d'une société où la structure étatique joue surtout un rôle supplétif. Les quatre autres partis — Parti Socialiste du Québec, Parti Communiste, Quebec Conservative Party, Parti de la Démocratisation Économique — ne représentent aucune force politique importante ; ils n'alignent au total que 13 candidats.

Le premier mai, à Sherbrooke, les libéraux ouvrent leur campagne. Le premier ministre, en homme d'affaires, survole la province dans toutes les directions. Il met une sourdine à sa politique de grandeur et affiche le réalisme d'un homme qui a « les dossiers en mains [19] ». Les libéraux ont adopté une nouvelle technique d'approche : ils feront leur campagne *dans la rue* ; ils évitent les attaques et la surenchère des promesses, se limitant à une rétrospective de ce qui a déjà été fait et ils demandent le renouvellement de leur mandat pour terminer leur œuvre.

L'Union Nationale ouvre sa campagne avec un retard d'une semaine sur les libéraux, retard volontaire, paraît-il, justifié par les éliminatoires de la coupe Stanley [20], et coïncidant avec la parution prématurée du quatrième tome du Rapport Parent, samedi le 9 mai. Johnson a choisi de faire une campagne d'intensité

[19] *Le Devoir*, 19 mai 1966.
[20] *Le Soleil*, 12 mai 1966.

progressive, et il met l'accent sur trois questions : la situation financière du gouvernement, la politique du ministère de l'Éducation, et l'avenir du Québec dans la Confédération. L'Union Nationale, cette fois, a bien saisi l'évolution des techniques électorales. Elle attache peu d'importance aux assemblées traditionnelles où plusieurs orateurs prenaient la parole. Elle n'organise que quelques grands meetings et quelques *opérations tornades* dans le but de montrer la vitalité du parti et de frapper l'imagination populaire. Au fur et à mesure que la campagne progresse, Daniel Johnson, qui craignait beaucoup que les libéraux lancent *une bombe électorale,* prend de l'assurance. Les *Mémoires* d'Antonio Barrette qu'on attendait avec impatience sont plutôt anodins. En outre, l'*affaire des faux certificats* de 1962 semble tourner à l'avantage des unionistes, car les libéraux n'ont jamais fait la lumière sur cette question, et en certains milieux, d'accusateurs les libéraux deviennent accusés.

Autres aspects de cette campagne *nouvelle manière* : le sérieux des auditoires, la présence en force des femmes, la disparition des *claques organisées,* le rôle bienfaisant de la nouvelle loi électorale et de la limitation des dépenses qu'elle implique.

À la clôture de la mise en candidature, le 22 mai, 419 candidats dont 11 femmes briguent les suffrages dans les 108 circonscriptions. Ils représentent 8 partis, dont seulement 4 sont officiellement reconnus par la nouvelle loi électorale.

Au soir du 5 juin, l'Union Nationale remporte la victoire, mais une victoire mitigée. Elle obtient 55 sièges et 40% des suffrages ; les libéraux n'ont que 51 sièges, mais 47.2% des voix. Les autres partis n'élisent aucun candidat.

CONCLUSION

Durant la décennie qui commence en 1956, on assiste au Québec à l'émergence d'une nouvelle conception de l'État envisagé comme « le levier de la collectivité ». C'est l'aboutissement logique d'une pensée qui a longtemps cherché à concilier le national et le social, la réaction normale d'une société traditionnelle qui, ébranlée par la technologie et l'américanisation, a choisi de grandir pour ne pas mourir.

Cette valorisation de l'État a exercé une profonde influence sur les mœurs et les techniques électorales. L'image du leader d'une équipe tend à supplanter

l'image séculaire du chef du troupeau. Les promesses et les octrois du père de famille cèdent la place aux programmes et aux politiques à long terme des administrateurs. Les technocrates s'assoient dans le fauteuil des élites. Les groupes de pression qui agissaient dans l'ombre se muent en corps intermédiaires qui discutent sur la place publique. Le député-agent social s'efface devant le député-législateur. Le *patronage* lui-même, mieux habillé et plus discret, prend des allures de citadin.

L'urbanisation qui a reculé les frontières du monde rural et engendré la socialisation de la population, la télévision qui a démystifié la politique et le politique ont accéléré les transformations de la vie politique québécoise et rehaussé les exigences de l'électorat. Ne pas avoir lu un volume depuis qu'on a laissé la petite école, s'apparenter à une religieuse, ce ne sont plus des critères ministrables ou des lettres de noblesse qui confèrent l'honorabilité.

Cette évolution ne s'est pas faite sans de pénibles affrontements. Tout au long de cette décennie, les mentalités et les privilégiés ont organisé la résistance. Le legs du passé explique sans doute les années noires de l'Union Nationale entre 1960 et 1963, le coup de barre à droite de certains libéraux vers 1964, la réapparition des promesses farfelues et des chasses aux sorcières durant les *sprints* des campagnes électorales, la démarcation très nette entre les villes et les campagnes lors du scrutin, le mécontentement des notables aux élections de 1966. Comme les grosses mers d'automne, la révolution tranquille connaît des avances et des reculs, mais elle progresse toujours.

□ *première partie*

LES PARTIS ET LES CANDIDATS

1

LES PLATES-FORMES ÉLECTORALES DES PARTIS

par Vincent LEMIEUX

Nous nous proposons dans cette étude de reconstituer, selon un cadre d'analyse précis, les plates-formes électorales du Parti Libéral et de l'Union Nationale, aux élections de 1956, 1960, 1962 et 1966. Nous nous limiterons pour cela au programme électoral des partis, lorsqu'ils en ont présenté un, et à la propagande d'envergure provinciale qu'ils ont publiée dans les quotidiens de langue française du Québec, au cours des quatre campagnes électorales [1].

[1] Après avoir constaté que la plupart des pages de propagande publiées dans un des grands quotidiens francophones de Montréal ou de Québec étaient reproduites dans les autres, nous avons décidé de limiter notre enquête au *Devoir,* de Montréal, et au *Soleil,* de Québec. Comme il est indiqué plus haut, nous avons exclu de cet examen la propagande d'envergure locale ou régionale, pour ne retenir que la propagande d'envergure provinciale. Dans cette propagande, nous avons laissé de côté les photos, les caricatures et les autres symboles graphiques, pour ne retenir que le texte écrit. Jointe au programme électoral des partis, quand ils en ont présenté un, cette propagande écrite, recueillie dans les deux quotidiens, nous semble donner une vue assez représentative des plates-formes des partis et de la façon dont ceux-ci les ont présentées aux publics électoraux. Une enquête plus complète aurait nécessité l'examen de tous les journaux importants du Québec, ainsi que des principaux discours qui ont été prononcés durant les campagnes électorales. Il était de toute façon impossible de présenter toutes les données dans le cadre du présent chapitre, que plus d'un lecteur jugera sans doute déjà trop long.

Les quatre sections qui suivent portent sur chacune des élections et sont divisées en trois développements. Un premier développement présente les *principaux acteurs* du combat électoral, tels qu'ils émergent du programme et surtout de la propagande des partis. Ces acteurs peuvent être les chefs des partis, les partis eux-mêmes, ou encore des tiers par rapport aux partis ou à leurs chefs. Un deuxième développement énonce ce que disent les partis de la *mobilisation des ressources,* c'est-à-dire des contributions qu'ils ont mobilisées ou qu'ils se proposent de mobiliser. Un troisième rend compte de *l'allocation des ressources,* c'est-à-dire des rétributions allouées par les partis aux électeurs ou aux autres agents sociaux.

Parmi les ressources mobilisées, et surtout parmi celles allouées, nous distinguerons : 1) les biens et services de nature matérielle, 2) les droits et les privilèges, 3) les ressources de nature symbolique, que nous résumerons sous le nom de *prestige*, 4) l'information. Le cas échéant, nous consacrerons les développements distincts à chacune de ces catégories de ressources [2].

Ces distinctions élémentaires entre les *sujets* (les principaux acteurs) et les *objets* (les ressources) du programme et de la propagande des partis, puis entre les objets dans leur phase de mobilisation et d'allocation, ont permis un traitement que nous estimons assez complet des plates-formes électorales des partis, telles qu'elles apparaissent dans leur programme ou dans leur propagande. Elles nous ont aussi permis d'esquisser, dans la dernière section de cette étude, des analyses que nous croyons utiles à la compréhension et à l'explication des quatre élections qui font l'objet de ce volume.

---

[2] Ces notions de mobilisation et d'allocation des ressources exigent quelques mots d'explication. En les utilisant dans cette étude, nous voulons faire suite à une suggestion de Meehan qui écrivait dans un ouvrage récent : « Assuming that governments are devices for mobilizing and allocating ressources, the *flow* of ressources into and out of government provides a focal point for study that is almost painfully obvious (. . .) It is infortunate that the allocative function of government have for so long been ignored by political scientists, on the mistaken view that allocation lies in the economist's domain. It could provide a very useful focus for examining political dynamics. » Cf. Eugene J. MEEHAN, *Contemporary Political Thought,* Homewood, Ill., The Dorsey Press, 1967, pp. 348-349. Nous estimons avec Meehan qu'il peut être fructueux de traiter les systèmes de gouvernement comme redistribuant des ressources, et il nous semble, en particulier, qu'à peu près tous les traits significatifs des plates-formes électorales des partis peuvent être interprétés en termes de mobilisation et d'allocation de ressources, à condition qu'on élargisse ces notions pour y inclure les aspects autres que strictement économiques de l'activité des partis. D'où la distinction que nous faisons entre quatre catégories de ressources dont on notera que la première, seule, est de nature économique.

L'ÉLECTION DE 1956[3]

LES PRINCIPAUX ACTEURS

Il est assez étonnant de constater à quel point la propagande des deux partis, lors de cette élection de 1956, tourne autour de la personne des deux chefs, Maurice Duplessis et Georges-Émile Lapalme. De même que l'Union Nationale oppose Duplessis à Lapalme, les libéraux opposent constamment Lapalme à Duplessis. De plus, un troisième terme est introduit par l'un et l'autre parti : le gouvernement libéral d'Ottawa, et plus précisément les députés gouvernementaux du Québec.

En fait, c'est surtout l'Union Nationale qui parle des *fédéraux*. Elle leur reproche, dès le début de la campagne, de « tenter de placer dans Québec un *collaborateur* de la trempe de l'Honorable Adélard Godbout qui, en 1942, cédait les droits de la province au pouvoir central ». On ajoute : « C'est un *centralisateur* que désire Ottawa, qui lui remettra les droits que l'Honorable Maurice Duplessis a réussi, après dix ans de lutte, à reconquérir. » À ce centralisateur on oppose le réalisateur qu'est Duplessis.

Les députés fédéraux du Québec font paraître un bloc publicitaire où ils expliquent les raisons de leur appui à Lapalme : les libéraux à Ottawa et à Québec adhèrent aux mêmes principes et à la même doctrine ; ils veulent la sauvegarde intégrale des droits du Québec ; ils sont électeurs du Québec et l'Union Nationale est d'ailleurs intervenue constamment dans les élections fédérales ; ils ne veulent pas être complices d'une dictature et des turpitudes de l'administration de Duplessis.

---

[3] Ni l'un ni l'autre des partis ne présentent un programme électoral au cours de cette campagne. Leur propagande constitue donc notre seule source d'information.

Quant à Lapalme et aux libéraux provinciaux, ils ne répondent pas aux accusations de l'Union Nationale.

Jamais plus, lors des trois élections suivantes, on attachera une aussi grande importance à la personne des deux chefs de parti. Souvent, par exemple, Duplessis n'est pas défini précisément comme un mobilisateur ou un allocateur de ressources, mais tout simplement comme un chef qui a consacré sa vie à la province de Québec et auquel on doit faire confiance. De telles définitions deviendront plus rares dans la suite.

Notons enfin que, malgré l'alliance électorale entre les libéraux et les créditistes, l'Union Nationale, pas plus que le Parti Libéral, ne fait allusion au Crédit Social dans sa propagande.

LA MOBILISATION DES RESSOURCES

De façon générale, les partis insistent moins dans leur campagne électorale sur la mobilisation des ressources que sur l'allocation des ressources. Quand ils parlent de mobilisation des ressources, c'est surtout pour critiquer celle du parti ou des partis adverses.

L'élection de 1956 illustre cette constante. Quelques traits seulement de la mobilisation des ressources sont évoqués par les partis, et ils tiennent peu de place auprès de ceux qui concernent l'allocation des ressources.

Les libéraux disent que « sous Duplessis le contribuable de la province de Québec est le plus taxé de toute la Confédération ». Lapalme s'engage à supprimer certaines taxes, et faire « disparaître la double imposition qui résulte de la loi provinciale de l'impôt sur le revenu ». L'Union Nationale réplique en citant Gérard Filion qui, au sujet de cet impôt, reproche aux libéraux d'être « pour l'autonomie de la province, en théorie, mais contre les actes qui l'affirment ». D'autre part, l'Union Nationale reproche au gouvernement libéral d'Ottawa sa taxation excessive, ses « impôts de guerre en temps de paix ».

Lapalme reproche aussi à Duplessis l'exportation en vrac du minerai de fer de l'Ungava, dont le gouvernement provincial ne retire qu'un cent la tonne. Il « exigera de ceux qui exploitent nos richesses une redevance raisonnable ». À cela l'Union Nationale répond en avançant le montant impressionnant de trois millions de dollars qui a été recueillis en 1955 de la compagnie exploitatrice du minerai de fer.

Dans quelques pièces de propagande, dont une intitulée *La Fin du Joug,* les libéraux font allusion au prestige que mobilise indûment l'Union Nationale. Parlant de l'Église dans cette pièce, Lapalme s'engage à ne plus exiger, en échange des ressources qui lui seront allouées, l'obligation de reconnaissance envers le pouvoir. Autrement dit, on n'exigera plus d'être payé de prestige pour ce qu'on aura fait.

L'ALLOCATION DES RESSOURCES

Étant donné l'abondance de la matière, nous nous limiterons surtout pour cette élection comme pour les autres aux oppositions les plus marquées dans l'allocation de ressources, réalisée ou promise par les deux partis.

1) Les partis insistent surtout sur les ressources matérielles. Parmi celles qui sont allouées ou qui pourraient l'être par le gouvernement du Québec, les libéraux insistent plus que l'Union Nationale sur celles qui profitent au monde ouvrier, tandis que l'Union Nationale accorde beaucoup plus d'attention à celles qui profitent au monde agricole.

a) Plus d'une fois on dit de Lapalme qu'il facilitera l'installation de moyennes ou de petites *industries*. On dit même qu'il « donnera à la province une industrie sidérurgique qui procurera aux travailleurs de chez nous des salaires élevés ». On reproche aussi à Duplessis de chasser les industries vers l'Ontario et d'être responsable d'un écart grandissant entre les salaires d'Ontario et de Québec.

Sur ce point, l'Union Nationale est à peu près muette dans sa propagande électorale. Tout au plus rappelle-t-elle quelquefois, en réponse à des attaques des libéraux, le « gigantesque développement » du Nouveau Québec « qui n'a rien coûté à la province ». Notons toutefois que dans une section spéciale de *La Patrie du Dimanche,* l'Union Nationale dit en deux pages avoir pour premier souci la santé des travailleurs. D'autres pages sont consacrées à l'électrification rurale, à la prospérité des pêcheurs et aux belles routes du Québec.

b) Par contre les deux partis insistent beaucoup sur les ressources qu'ils ont allouées ou qu'ils se proposent d'allouer au *monde agricole*. C'est toutefois l'Union Nationale qui insiste le plus sur cette allocation de ressources, surtout si l'on tient compte des attaques qui sont dirigées contre les amis d'Ottawa de M. Lapalme.

La liste est longue des mesures par lesquelles « Monsieur Duplessis a renové et modernisé l'agriculture de la province de Québec ». On dit même que par ces mesures Duplessis a sauvé la classe agricole. Plusieurs de ces mesures ont un caractère individuel assez net, c'est-à-dire qu'on peut les allouer à certains agents ou à certaines collectivités, et en priver d'autres agents ou d'autres collectivités d'un même ensemble, surtout quand on sait le caractère non statutaire de la plupart de ces allocations. Signalons le drainage des terres, l'aide aux coopératives, l'abolition des dettes des commissions scolaires, la voirie rurale, la construction d'entrepôts frigorifiques, l'entretien des chemins d'hiver, l'aide à la petite industrie, l'aide aux orphelinats agricoles. Quant aux autres ressources énumérées dans cette liste, on peut assez facilement les rendre divisibles, malgré la Loi, à cause de la faiblesse des administrations sous le régime duplessiste. Signalons parmi ces ressources : le crédit agricole, l'aide à l'établissement des fils de cultivateurs, les pensions aux mères nécessiteuses, aux aveugles, aux vieillards et aux invalides.

Les libéraux promettent d'augmenter certaines de ces allocations et même d'en créer de nouvelles, comme nous l'avons vu plus haut, mais ils laissent entendre qu'ils rendront ces octrois statutaires. Ils décrivent de cette façon la *Peur Bleue* :

« Les octrois abandonnés au caprice du gouvernement engendrent la peur. Les présidents de Commissions scolaires craignent, s'ils expriment certaines opinions, que leurs écoles soient privées d'octrois. Les curés n'osent pas dénoncer certains abus, parce qu'ils craignent que leur œuvre de terrains de jeux, leur salle paroissiale ne bénéficient plus du petit octroi gouvernemental qui permet de boucler le budget, de grouper la jeunesse pour de saines récréation, etc. »

On assure l'Église qu'on contribuera « financièrement au moyen d'octrois statutaires dans la mesure du possible, et partout où besoin sera, au développement de ses œuvres éducationnelles et sociales en pleine et entière liberté ».

Pour revenir aux mesures agricoles, notons qu'auprès de la liste de l'Union Nationale, les mesures proposées par Lapalme : augmentation du crédit agricole, création d'un Office des Marchés, crédit à l'élevage et à la production, prime sur le beurre et le fromage, paraissent plutôt limitées.

Cependant, les libéraux d'Ottawa contestent les bienfaits de Duplessis et parlent d'une politique d'inertie, à propos du contrôle de la vente au Québec de la margarine et des *spreads* de l'Ontario. Ils se disent les vrais amis des cultivateurs du Québec.

c) Cette prétention est ensevelie sous le déluge de publicité de l'Union Nationale, à propos des *œufs communistes* vendus au Québec, et des dons excessifs faits à l'étranger, au détriment des cultivateurs du Québec.

Avec photos à l'appui on dit que M. Lapalme et ses amis ont importé 300,000 douzaines d'œufs de Pologne, pays derrière le Rideau de Fer, et ont ainsi forcé les Québécois « de manger des œufs communistes ». Cette « parade des œufs polonais » dure depuis 1951, et on laisse entendre vers la fin de la campagne que cinq autres cargaisons d'œufs polonais se dirigent vers Montréal.

« Monsieur Lapalme et ses amis d'Ottawa, dit-on, porteront longtemps l'odieux de cette transaction avec un pays situé derrière le Rideau de Fer, » transaction qui est évidemment nuisible aux cultivateurs du Québec. On rappelle par exemple, à ceux-ci, comment ils ont dû tuer leurs poules, en 1951, « parce que les œufs ne se vendaient pas. . . ou pas assez cher ».

Ce n'est pas tout. On dit aux cultivateurs du Québec que les céréales de l'Ouest, à bas prix, ne sont pas pour eux, parce que : « Plutôt que de vendre à réduction aux cultivateurs du Québec les surplus de blé de l'Ouest, Ottawa préfère les laisser pourrir dans les champs, ou encore, les vendre à bas pris et à crédit aux pays derrière le Rideau de Fer. »

De façon, plus générale, l'Union Nationale reproche aux « amis de M. Lapalme » tous « ces cadeaux exagérés qui se chiffrent présentement à plus de 4 milliards » et qui ont été faits « au détriment de notre pays ». À M. Lapalme et à ses amis d'Ottawa, on demande : « Pourquoi tant d'égards pour les pays asiatiques et si peu pour les droits du Québec ? »

d) En plus des allocations de ressources qui concernent tout spécialement le monde agricole ou le monde ouvrier, les libéraux proposent et l'Union Nationale rappelle l'allocation de ressources matérielles à d'autres classes de la société. En plus des pensions dont on attribue le mérite à Duplessis et que Lapalme promet

d'augmenter, on trouve dans la propagande libérale la mention de l'*assurance-santé* : on dit de Lapalme, qu'il « coopérera avec le fédéral pour l'établissement de l'assurance-santé. » On dit aussi de lui, au chapitre de l'*éducation,* qu'il « rétablira la gratuité de l'enseignement primaire, versera aux parents une allocation de $150 par enfant poursuivant ses études après la 7ième année, . . . créera un prêt universitaire ».

On ne trouve pas dans la propagande de l'Union Nationale la référence à ces allocations de ressources et aux agents sociaux qui en profitent.

2) Les gouvernements allouent aussi aux agents sociaux des ressources symboliques qui, tout comme les ressources matérielles, comportent des gratifications. Ainsi l'Union Nationale compare, en 1956, Duplessis qui a donné un drapeau à sa province, avec les libéraux d'Ottawa qui refusent toujours de doter le Canada d'un drapeau distinctif. « Ne devraient-ils pas aider, dit-on, l'Honorable Saint-Laurent à doter le Canada d'un drapeau et à nommer un ambassadeur au Vatican, plutôt que de venir appuyer M. Lapalme dans une élection qui ne le regarde pas ? »

Notons la dissociation qui est faite entre l'honorable Saint-Laurent, personnage politique très respecté au Québec, et les députés libéraux d'Ottawa, amis de M. Lapalme.

Pour sa part le Parti Libéral ne fait aucune allusion à l'allocation de ressources symboliques.

3) Enfin, les deux partis font référence dans leur propagande à une autre catégorie de ressources, les droits ou les privilèges, dont ils se reprochent mutuellement, non pas l'allocation d'une quantité positive de cette ressource qui aurait été faite à certains agents, mais plutôt l'allocation d'une quantité négative, ou plus exactement, une contre-allocation de ressources. Autrement dit, on reproche à l'adversaire d'avoir privé ou de vouloir priver des agents de certains droits ou privilèges.

L'Union Nationale s'en prend durant cette campagne aux assauts répétés des centralisateurs d'Ottawa, et rappelle cette déclaration de Duplessis : « Abdication des droits fondamentaux : jamais. Substitution des subsides fédéraux aux pouvoirs essentiels de taxation : jamais. Contrôle direct ou indirect d'Ottawa sur nos écoles : jamais. Sur nos universités : jamais. Sur notre enseignement secondaire : jamais. »

Notons ici que la contre-allocation de droits ou privilèges de la part du gouvernement fédéral concerne tout aussi bien les agents sociaux du Québec, que le gouvernement du Québec en tant que tributaire d'un gouvernement supérieur.

De leur côté, les libéraux reprochent à l'Union Nationale la contre-allocation de droits ou de privilèges dont elle s'est rendue coupable envers la classe ouvrière. On rappelle que Duplessis a fait matraquer les ouvriers d'Asbestos, qu'il a imposé la loi martiale à Louiseville, qu'il est l'auteur des bills 19 et 20 limitant le droit d'organisation syndicale. Lapalme promet d'abroger ces deux bills et de garantir l'indépendance politique de la Commission des Relations Ouvrières. Plus généralement, il s'engage à rendre justice aux chefs du travail organisé.

L'Union Nationale réplique à cette attaque en montrant par des témoignages que « les vrais chefs ouvriers appuient l'Union Nationale ». Notons que pour une rare fois il est question de l'Union Nationale et non de Duplessis.

Hors du secteur ouvrier, les libéraux accusent aussi Duplessis d'avoir « imposé le bill 34 qui paralyse la liberté de vote. »

L'ÉLECTION DE 1960[4]

LES PRINCIPAUX ACTEURS

Par rapport à l'élection précédente, celle de 1960 marque une étape dans une évolution qui sera achevée en 1962. Alors qu'en 1960, les chefs plutôt que les partis étaient présentés dans la propagande électorale comme les principaux acteurs, la situation est plus complexe en 1960, où de façon générale les chefs ne sont pas séparés de leur parti et vice versa.

Ainsi la propagande unioniste parle souvent des « trois grands de l'Union Nationale » : Duplessis, Sauvé et Barrette. Non seulement Barrette est défini comme le « digne successeur des Sauvé, des Duplessis », mais la mention est faite de l'Union Nationale, alors qu'en 1956 à peu près toute la propagande gravitait autour de Duplessis, sans qu'on accole à son nom celui de son parti. Il en va de même de cet autre slogan unioniste : « Vers les sommets avec Barrette et l'Union Nationale. » Autrefois on se contentait de dire : « Laissons Duplessis continuer son œuvre. »

Dans certaines pages de propagande, l'Union Nationale oppose Barrette à Lesage, comme on opposait Duplessis à Lapalme, en 1956. Ou encore on oppose Duplessis, Sauvé et Barrette, à Lapalme et à Lesage, mais toujours l'un ou l'autre des slogans unionistes rappelle l'appartenance de Barrette au parti de l'Union Nationale. On publie même une grande page sur la « valeureuse équipe de l'Union

---

4 L'Union Nationale ne présente pas de programme électoral en 1960. Le programme des libéraux est intitulé : *Le Programme politique du Parti Libéral du Québec.* Il est publié sous forme de brochure, mais n'est pas reproduit dans les journaux.

Nationale » où Barrette n'a droit qu'à une photo un peu plus grande parmi celles de ses ministres.

Le phénomène est encore plus net du côté des libéraux. La plupart de leurs pages de propagande se terminent par un appel en faveur du parti et non de son chef : « Votons pour le parti de la sécurité : le Parti Libéral du Québec. » Le programme du parti est précédé d'un avant-propos du chef, et sa photo est placée à la toute fin de la brochure, mais des cinq citations qu'on trouve à l'intérieur, deux viennent de Lesage, une de Lapalme, une autre de Gérin-Lajoie, et une dernière de Hamel.

Comme en 1956, l'Union Nationale identifie le chef des libéraux provinciaux aux libéraux d'Ottawa, dans les rangs desquels il a travaillé pendant plus de dix ans. Toutefois ceux-ci se gardent bien d'intervenir par de la propagande dirigée contre l'Union Nationale, ce qu'ils avaient fait en 1956. Non seulement l'Union Nationale reproche à Lesage d'être « un apprenti dans la politique provinciale » face à un Barrette qui compte 24 ans d'expérience, mais on le présente comme un mauvais administrateur doublé d'un centralisateur. On cite plusieurs cas de gaspillage dont Ottawa, « au temps de Lesage », serait responsable. On oppose l'accroissement de la dette du Canada sous Lesage à la diminution de la dette du Québec sous l'Union Nationale.

On reproche aux « anciens de l'école centralisatrice libérale d'Ottawa » d'avoir attiré, en dix ans au Canada plus d'un million et demi d'immigrants qui sont responsables du chômage au Québec. Et surtout on oppose par des citations, Barrette, « défenseur des droits du Québec » ou « de l'autonomie du Québec, depuis 25 ans » à Lesage « centralisateur des pouvoirs à Ottawa ».

LA MOBILISATION DES RESSOURCES

Quelques articles du programme libéral traitent de la mobilisation des ressources. L'article 41 propose la « présentation par la province d'un mémoire devant la Conférence interprovinciale pour la solution du problème fiscal, le rapport de la Commission Tremblay devant servir de base à ce mémoire. » On lit dans le commentaire de l'article 11 qu'il « faut effectuer une revision des royautés qui sont actuellement versées par les compagnies qui exploitent les richesses naturelles du Québec, et exiger d'elles des redevances qui correspondent davantage à l'importance des revenus qu'elles retirent de leurs opérations. » De plus les deux derniers articles du programme proposent, l'un (article 53) la « répartition des sources de revenus entre le gouvernement provincial et les municipalités, » et l'autre (article 54) une « enquête générale sur la taxation provinciale ».

Dans la propagande qu'il fait à propos de l'assurance-hospitalisation, le Parti Libéral insiste fortement sur les 40 millions de dollars qui sont versés, en impôt fédéral, pour soigner les autres, et que le Québec récupérera avec l'assurance-hospitalisation.

Les libéraux attaquent en d'autres points la mobilisation des ressources effectuée par l'Union Nationale. Ainsi reprochent-ils à ce parti de mobiliser par certaines mesures électoralistes l'appui des électeurs. On dénonce, par exemple, l'hospitalisation honteuse que le gouvernement offre en seule période électorale, ce qui est stigmatisé comme « exploitation électorale de la souffrance humaine. » De même peut-on considérer les articles 50, 51 et 52 du programme libéral, qui portent sur les finances publiques, comme une critique de l'exploitation pour fins de « mobilisation » électorale, des dépenses publiques, de l'octroi des contrats et du caractère discrétionnaire des octrois.

L'Union Nationale touche en deux points la mobilisation des ressources. D'abord elle se félicite de sa bonne administration en ce domaine : « sans augmenter les impôts l'Union Nationale boucle ses budgets et réduit la dette de la province. » À cette bonne administration qui a été la source de « réalisations » elle oppose les promesses électorales irréalisables des libéraux. Ensuite, comme en 1956 et dans la suite, l'Union Nationale fait valoir les victoires remportées contre Ottawa dans la mobilisation de ressources que les « centralisateurs », soutenus par les libéraux provinciaux, avaient arrachées au Québec. Dans une page entière de propagande intitulée « Le problème de l'autonomie replacé dans son cadre réel », on résume en treize points la lutte entreprise par « Maurice Duplessis... (et) son équipe de l'Union Nationale... pour la récupération de nos droits. » L'article 8 dit que « parmi ceux qui, dans le Gouvernement libéral d'Ottawa, s'objectaient avec le plus grand entêtement au retour des Droits aux provinces, il y avait monsieur Jean Lesage dont on se rappelle les campagnes de propagande en faveur de la centralisation. » Après un dixième article consacré à Sauvé, on cite dans le onzième cette déclaration de Barrette : « Tout ce que Maurice Duplessis avait décidé pour la sauvegarde des Droits de la Province de Québec, et qui a été continué par Monsieur Sauvé, je le continuerai moi-même. Nous maintiendrons exactement la politique suivie par mes deux prédécesseurs. » Les trois derniers articles sont alors consacrés à la récupération par Barrette des sommes destinées aux universités et à l'augmentation de 1% de l'impôt provincial sur les bénéfices des corporations, qui a obligé Ottawa à se retirer de ce domaine dans la proportion de l'impôt provincial. On conclut en disant qu'il y a « encore beaucoup à faire, on le sait, avant que tous nos Droits soient récupérés » et qu'il faut choisir Barrette pour aller défendre les droits du Québec à la prochaine conférence fédérale-provinciale.

L'ALLOCATION DES RESSOURCES

L'Union Nationale, qui ne publie pas de programme, fait porter à peu près toute sa propagande sur ses œuvres passées, souvent comparées à celles des libéraux, avec parfois quelques allusions au futur. En plus de critiquer en plusieurs aspects ces œuvres, les libéraux proposent dans leur programme et dans leur propagande

plusieurs réformes ainsi que plusieurs mesures nouvelles dans des domaines auxquels l'Union Nationale ne fait pas allusion.

1) L'Union Nationale rappelle ses œuvres matérielles dans de multiples pièces de propagande.

a) Encore une fois, les *cultivateurs* et plus généralement les *milieux ruraux* sont souvent évoqués. « Pendant 40 ans de régime libéral, dit-on, la classe agricole a été abandonnée. L'Union Nationale a compris les problèmes des cultivateurs et a sans cesse travaillé à les régler. » On rappelle que « trois lois bienfaisantes ont été passées par Barrette en 1960 : octrois pour engrais chimiques, prêts à court terme, organisation et amélioration des fermes. » Barrette est même défini comme le « pionnier de l'électrification rurale », puisqu'une motion de 1944, portant son nom, a été à l'origine de l'électrification dans une proportion de 97% des fermes du Québec. En 1944, à la fin de l'administration libérale, seulement 19% des fermes étaient électrifiées. De plus, depuis cette année 1944, « 55,000 fermiers ont récupéré 1,300,000 acres de terre grâce à la loi du drainage de l'Union Nationale. » On rappelle aussi la création par l'Union Nationale de l'Office des Marchés agricoles, ainsi que l'aide aux coopératives agricoles.

De plus « l'Union Nationale se préoccupe de la prévention des incendies dans les municipalités rurales ». Elle a entretenu depuis 1944 « 9,564 milles de routes rurales (qui) ont remplacé les anciens *sentiers* de l'époque des Libéraux ». Toujours en milieu rural, l'Union Nationale est fière de la modernisation des pêcheries et plus particulièrement de la construction d'entrepôts frigorifiques et de chalutiers.

Une section du programme libéral est consacrée à l'expansion économique. Elle comprend douze articles, dont un très long porte sur l'agriculture (article 13). Pas moins de 19 mesures sont proposées pour relever l'agriculture de « l'état pitoyable où elle est présentement ». Quelques-unes de ces mesures sont reprises dans une page de propagande intitulée : « Le cultivateur du Québec. . . le grand oublié ! » De 1951 à 1959 le revenu agricole est tombé de $261 millions à $185 millions. En 5 ans, près de 12,000 fermes ont disparu, et le cultivateur du Québec ne gagne plus que $30 par semaine, même si le gouvernement provincial « nie absolument que les revenus de nos fermiers ont diminué ». La solution libérale, exposée en six points, consiste 1) à considérer la situation tragique du cultivateur comme problème familial et responsabilité provinciale ; 2) à rétablir et augmenter primes et octrois ; 3) à moderniser la Loi des produits laitiers ; 4) à rendre efficace l'Office des Marchés agricoles pour assurer la vente des produits de la ferme ; 5) à fournir du crédit à court et à moyen terme pour diminuer le coût de la production ; 6) à créer un service de recherches agricoles.

b) L'Union Nationale est fière également de ses *routes et de ses ponts* : « La vie moderne débute dans la province de Québec avec l'Union Nationale qui a renové le réseau routier en sa totalité. » 24.7% de ces routes sont pavées, ce qui représente le plus haut pourcentage de routes pavées des dix provinces. « Dans le domaine des travaux publics, les anciens ponts étroits et dangereux ont fait place à d'autres beaucoup plus larges, plus modernes, sur lesquels les automobilistes

circulent en toute sécurité souvent sans même les apercevoir tant ils se confondent avec la route elle-même. » Mais, au total, « les réalisations de l'Union Nationale sont tellement nombreuses depuis quinze ans qu'elles sautent aux yeux partout dans la province ». Rien n'a été ménagé « pour assurer le confort des touristes québécois ou étrangers ».

c) Parmi toute cette propagande quelques pièces seulement portent sur le *développement économique* du Québec. L'une d'entre elles proclame que « l'essor minier de la province de Québec date de 15 ans ». La production minière se chiffrait à $90 millions, en 1944, sous les libéraux ; elle se chiffrait à $395 millions, en 1958, sous l'Union Nationale. Une autre pièce parle de « la production décuplée de l'énergie électrique ».

Les libéraux, au contraire, consacrent toute une section de leur programme à l'expansion économique. En plus des articles consacrés à l'agriculture, deux autres articles de cette section portent l'un sur les *pêcheries,* l'autre sur le *tourisme,* deux domaines touchés par la propagande de l'Union Nationale. Un autre porte sur la *voirie* pour recommander l'établissement d'un plan directeur de tout le réseau routier de la province (article 19). De même dans le domaine des *richesses naturelles,* propose-t-on la création d'un ministère qui s'occuperait de susciter l'établissement d'industries au Québec, d'inciter nos gens à contribuer par leurs capitaux au développement et à la transformation de nos richesses naturelles, d'exiger des sociétés qui exploitent ces richesses « l'emploi du personnel technique et administratif de chez nous à tous les niveaux de l'entreprise », d'établir un Institut des Mines, et enfin d'assurer à l'Hydro-Québec un plus grand contrôle du réseau d'électricité et du réseau gazier.

L'article 12 du programme libéral dit que le gouvernement provincial doit assumer ses responsabilités en matière de *chômage*. « Depuis quelques années, dit-on, c'est toujours dans la province de Québec que l'on trouve le plus de personnes sans travail. C'est une situation inacceptable dans la province la plus riche en richesses naturelles. »

Toujours dans la section consacrée à l'expansion économique, les libéraux promettent la création d'un Conseil d'Orientation économique de la Province de Québec (article 10), ainsi que des pouvoirs plus étendus au ministère du Commerce et de l'Industrie (article 18). En particulier, il devra pouvoir établir en Europe et ailleurs des agences commerciales. Trois autres articles portent sur la colonisation (articles 14, 15 et 16) et un autre sur la fixation d'un prix minimum du bois de pulpe, tel que préconisé par l'Union Catholique des Cultivateurs.

d) Avec celui de l'agriculture, le domaine de l'*éducation* occupe la première place dans la propagande unioniste. Une grande page de publicité compare sous le titre de *ombre et lumière* l'éducation sous le régime libéral et sous celui de l'Union Nationale. En sept points on montre les progrès qui ont été accomplis d'un régime à l'autre. Tous ces points, à l'exception de celui qui porte sur le salaire augmenté des institutrices, sont repris dans des pièces plus restreintes de propagande. Ainsi, rappelle-t-on que l'Union Nationale a aboli les dettes des commissions scolaires. Les anciens *hangars* du temps des libéraux ont été rem-

placés par 4,689 écoles neuves construites sous l'Union Nationale. La construction de 14 nouvelles écoles d'agriculture a fait progresser l'enseignement agricole. De même « le niveau de vie de la classe ouvrière a été haussé grâce à la fréquentation de nombreuses écoles spécialisées bâties par le Ministère de la Jeunesse ». Le Parti Libéral avait complètement abandonné à leur sort les collèges classiques qui sous son régime n'étaient fréquentés que par « les fils de bourgeois ». Depuis 1944, le gouvernement de l'Union Nationale leur a accordé des octrois « qui se chiffrent en moyenne à $2,000,000 par année ». Le problème financier des universités du Québec a été réglé définitivement par l'honorable Barrette. Enfin, l'Union Nationale a pris l'initiative de remplacer les « quelques bourses aux fils d'organisateurs politiques » qui étaient données sous les libéraux, par des bourses à plus de 100,000 étudiants, de 1946 à 1960.

Les libéraux eux aussi accordent une importance toute particulière au domaine de l'éducation dont il est question dans huit articles de leur programme. Ces articles (de 2 à 9) portent successivement sur la gratuité scolaire et la gratuité des manuels, sur la fréquentation de l'école jusqu'à l'âge de 16 ans, sur les dettes scolaires, sur la création d'une Commission provinciale des Universités, sur les Écoles techniques et les Instituts de Technologie, et sur la création d'une Commission royale d'Enquête sur l'Éducation. De plus, dans une page de propagande intitulée « Triste gouvernement qui fait toujours. . . trop peu. . . trop tard ! », on cite des chiffres qui indiquent le bas niveau de scolarisation du Québec, et l'accès limité à l'Université. Après quoi on expose la solution libérale, où en plus de quelques articles du programme, on propose des allocation de soutien, selon les besoins de l'étudiant.

e) Contrairement à l'Union Nationale qui parle peu de la *santé* et du *bien-être,* le Parti Libéral consacre à la santé, si l'on commence par elle, trois articles de son programme, ainsi qu'une de ses rares pages de propagande. L'article 26 du programme dit qu'un « vaste programme de prévention de la maladie et d'hygiène publique sera mis en œuvre sans délai ». Il traite également du « grave problème de la pollution des eaux ». Les deux articles suivants portent sur l'assurance-hospitalisation. L'article 27 annonce « l'institution immédiate, en collaboration avec la profession médicale, les professions et les services connexes, d'un système gouvernemental d'assurance-hospitalisation ». Quant à l'article 28, il indique que les modalités de ce plan se conformeront à la loi nationale d'assurance-hospitalisation, mais aussi aux droits constitutionnels et aux caractéristiques propres du Québec. La page de propagande, à laquelle nous avons fait allusion dans les développements précédents, dénonce l'hospitalisation « honteuse » qui est pratiquée par l'Union Nationale « en seule période électorale ».

Du côté de l'Union Nationale, une pièce de propagande vient rappeler sous le titre de *la décentralisation de la médecine* que « l'Union Nationale a construit et agrandi depuis 1945, 171 hôpitaux, sanatoriums et hospices. Elle a placé 29,000 lits additionnels à la disposition des malades, jusque dans les régions les plus reculées de la province ». Dans une autre pièce de propagande consacrée au

monde des travailleurs, l'Union Nationale fait allusion à quelques mesures de sécurité sociale dues à son action.

Cette allusion représente à peu près tout ce que les unionistes disent du bien-être social. Dans la section du programme libéral qui porte sur cette question, on promet la transformation du Ministère de la Jeunesse en Ministère de la Famille et de la Jeunesse (article 22), ainsi que la création d'un crédit à l'habitation familiale (article 36). Trois autres articles concernent la sécurité sociale. Leur contenu est repris dans une page de propagande intitulée : « Le gouvernement provincial abandonne à leur sort 332,071 délaissés. » La solution libérale comporte des allocations supplémentaires aux aveugles, aux invalides, et à toute personne âgée d'au moins 65 ans ; des allocations familiales de $10 par mois aux parents de jeunes de 16 à 18 ans encore aux études ; et une allocation provinciale équivalente à la pension aux personnes âgées de 65 ans, qui serait versée aux veuves et femmes-célibataires âgées de 60 ans et plus. On dit de toutes ces personnes qu'un « chèque briserait leurs chaînes ! »

f) Enfin, le tout premier article du programme libéral promet la création d'un Ministère des *Affaires Culturelles.*

2) L'Union Nationale parle peu de ces autres ressources allouées par les gouvernements que sont les droits et privilèges. Tout au plus une grande page de propagande est-elle publiée où l'on lit : « Ouvrier authentique, Barrette garantit des relations ouvrières-patronales harmonieuses (et) une législation ouvrière-patronale équitable. » On rappelle des amendements qui ont été apportés à certaines lois, ainsi que d'autres réformes qui conduiront « vers les sommets de la paix industrielle et de la sécurité sociale ».

Les libéraux traitent de législation ouvrière dans plusieurs articles de leur programme. Ces articles promettent successivement la promulgation d'un code du travail (article 29), la création de tribunaux du travail (article 30), la réforme de la loi des accidents du travail (article 31), la réforme de la Commission du salaire minimum (article 32), la publication et la motivation des décisions de la Commission des relations ouvrières (article 33), l'abrogation des bills 19 et 20, restreignant la liberté syndicale (article 34), et la création d'un fonds de retraite (article 35).

Deux articles (37 et 38) concernent le statut de la femme mariée. Deux autres proposent la réforme du fonctionnarisme (article 47) et la réforme électorale (article 48). Elles peuvent entrer dans la présente catégorie, étant donné qu'elles concernent surtout les droits et privilèges des fonctionnaires dans le premier cas, des électeurs et des partis dans l'autre.

De façon plus générale, les libéraux accusent l'Union Nationale de népotisme, de favoritisme et de *graissage* dans l'allocation de ressources souvent discrétionnaire dont elle se vante. L'article 46 du programme libéral dit qu'une « enquête royale sera instituée sans délai sur l'administration de la chose publique dans la province, sous le régime de l'Union Nationale ». Cette enquête s'impose, ajoute-t-on, à la suite de la révélation de nombreux scandales, dont celui du gaz naturel.

À la fin de la campagne, les libéraux publient une page de propagande où il est écrit en grosses lettres : « Demain, moi électeur du Québec, je me souviendrai que le régime actuel de l'Union Nationale est devenu un gouvernement usé et cynique, qui remplit mieux ses poches que ses promesses, qui parle de plus en plus et agit de moins en moins. L'Union Nationale ? L'Union des Scandales ! »

3) Les deux partis font peu allusion dans leur propagande au prestige qu'ils ont alloué ou encore que l'adversaire n'a pas alloué à la population du Québec. À moins d'interpréter que certaines œuvres de l'Union Nationale comportent du prestige pour les populations qui en ont profité, on ne relève pas de cas évidents où les partis s'attribuent de telles allocations de ressources.

4) Fait assez inusité, le Parti Libéral promet de distribuer cette autre ressource qu'est l'information. L'article 49 de son programme promet que les débats de l'Assemblée législative seront publiés. Cette promesse est accompagnée du commentaire suivant : « Pour assurer le bon fonctionnement de la démocratie, il est essentiel que la population soit tenue au courant des actes et des prises de position de ses mandataires. »

L'ÉLECTION DE 1962[5]

LES PRINCIPAUX ACTEURS

Dans la propagande électorale des partis en 1962, les chefs s'effacent presque totalement devant leur parti.

Ce n'est qu'au dernier jour de la campagne que le Parti Libéral publie une photo de Lesage, avec comme légende : « La liberté et la prospérité de tout un peuple exigent que, tous, nous votions pour le Parti Libéral du Québec. » Dans aucune autre page de propagande, il n'est fait allusion au chef du parti : il n'est question que du Parti Libéral du Québec.

[5] L'Union Nationale présente un programme *(Programme de l'Union Nationale)* qui est reproduit dans les journaux. Quant aux libéraux, ils ne font rien de plus que de rééditer leur programme de 1960, suivi d'un manifeste consacré presque uniquement à la nationalisation de l'électricité. Nous n'avons pas tenu compte de ce manifeste dans cette section, d'autant plus que son contenu se retrouve dans la propagande du parti. Nous faisons donc comme si le Parti Libéral n'avait pas publié de programme électoral en 1962.

Dans les pages de propagande de l'Union Nationale, quelques photos de Johnson paraissent. Mais toujours on demande de voter pour l'Union Nationale, et non pour son chef.

Les libéraux ignorent presque totalement le parti adverse dans leur propagande. Par contre, l'Union Nationale parle beaucoup des libéraux. Souvent le régime libéral est désigné comme le régime Lévesque-Lesage (Lévesque étant nommé avant Lesage), « régime qui se laisse manœuvrer par un petit groupe de socialistes et qui est en train de chambarder toutes nos institutions ». C'est là le seul élément un peu constant de personnalisation du pouvoir, dans une propagande étrangement anonyme, où les partis occupent à peu près toute la place. On note également la disparition à peu près totale du gouvernement et des partis fédéraux dans la propagande des libéraux et de l'Union Nationale. Les libéraux font une seule allusion au gouvernement fédéral, pour noter que les onze compagnies d'électricité qu'ils veulent nationaliser sont « payeuses d'impôt à Ottawa ». Quant à l'Union Nationale, elle traite dans la toute dernière section de son programme de l'indépendance financière et de la souveraineté politique du Québec. Ottawa n'est mis en cause que dans trois articles seulement parmi les onze qu'on trouve dans cette section. Et parmi les quinze « points saillants du programme de l'Union Nationale », le premier seulement se rapporte, bien qu'indirectement, aux relations avec Ottawa (« Rétablir les finances et la souveraineté du Québec »).

On peut difficilement imaginer une configuration des principaux acteurs plus différente de celle de 1956, en particulier.

LA MOBILISATION DES RESSOURCES

Le projet de nationalisation de l'électricité fournit aux libéraux le thème dominant de leur propagande, durant cette campagne. La nationalisation consiste d'abord et avant tout à mobiliser des ressources qui jusqu'alors n'ont pu être pleinement mobilisées par le gouvernement du Québec.

C'est le sens d'une bonne partie de la propagande libérale, même si on ne sépare pas cette mobilisation de ressources des nouvelles allocations de ressources qui seront ainsi rendues possibles. Dès le début de la campagne les libéraux proclament : « Pour que le Canada français soit pleinement maître chez lui, il faut qu'il le devienne d'abord dans sa vie économique. L'indispensable et puissant levier de cette libération économique pour chacun d'entre nous comme pour le Québec tout entier — c'est la nationalisation de l'électricité. » On ajoute : « Le Canada français réclame donc impérieusement ce grand chantier de sa libération économique. Il veut posséder en propre, et gérer à ses fins propres, toute sa production et sa distribution d'électricité destinée à la consommation. »

Les libéraux confrontent cette mobilisation totale à la mobilisation partielle voulue par l'Union Nationale, qui ne s'engage à nationaliser que deux des onze compagnies d'électricité. Ils opposent plus radicalement encore la politique des

deux partis dans ce domaine. Plusieurs fois, ils insistent sur le contraste suivant : « Sous les libéraux, on *nationalise* l'électricité et le gaz, en 1944, au profit du peuple. Sous l'Union Nationale on *dénationalise* le gaz, en 1957, au profit des amis. »

La propagande de l'Union Nationale à propos de la mobilisation des ressources porte presqu'exclusivement sur les hausses de taxes décrétées par les libéraux. Comme nous venons de le dire, l'Union Nationale s'engage dans son programme électoral à nationaliser deux compagnies d'électricité. Le sort des neuf autres sera déterminé par voie de referendum.

À Lesage on reproche de n'avoir pas tenu la promesse solennelle qu'il faisait le 1er juin 1960 de réaliser le programme du Parti Libéral sans aucune augmentation de taxes. Contrairement à cette promesse « il a imposé au moins 19 nouvelles taxes qui ont frappé les familles à revenus modestes, dont la plus odieuse a été de faire payer l'impôt à 250,000 salariés qui n'en payaient pas avant ».

L'Union Nationale insiste tout particulièrement sur la hausse de l'exemption de base dont sont coupables les libéraux et s'engage à revenir sur cette mesure « de façon à dégrever 500,000 contribuables à revenus modestes ». Elle insiste également sur la hausse des taxes scolaires : on dit du régime Lévesque-Lesage qu'il a « forcé les commissions scolaires à doubler et tripler (les) taxes ». On s'adresse tout particulièrement aux cultivateurs pour leur dire que Lévesque et Lesage « ont pris 35 millions dans (leurs) poches en doublant (leur) taxe de vente ».

Plus généralement le régime Lévesque-Lesage est défini comme celui qui « a imposé 19 nouvelles taxes en 27 mois d'administration » et qui « demande un mandat de quatre ans pour. . . taxer davantage ».

En plus du dégrèvement d'impôt, l'Union Nationale promet d'alléger le fardeau des taxes. Dans son programme elle s'engage à refaire l'assiette et la structure des impôts, en vue de mieux répartir les charges fiscales. Au chapitre de l'indépendance financière et de la souveraineté politique du Québec, elle veut aussi récupérer les droits prioritaires de la province en matière d'imposition directe et exiger une pleine compensation fiscale d'Ottawa chaque fois que le Québec juge à propos de ne pas participer à un plan conjoint dans une matière de juridiction provinciale.

L'ALLOCATION DES RESSOURCES

La propagande des libéraux porte uniquement sur les ressources nouvelles qu'ils ont allouées de 1960 à 1962, et sur celles dont l'allocation sera rendue possible par la nationalisation de l'électricité. La propagande de l'Union Nationale est plus diverse : elle consiste à contester l'allocation de ressources qui a été faite ou qui n'a pas été faite par les libéraux et à proposer de nombreuses mesures nouvelles.

1) La nationalisation de l'électricité est présentée par les libéraux non seulement comme une mobilisation nécessaire de ressources matérielles qui jusqu'à maintenant avaient échappé au contrôle du gouvernement du Québec, mais aussi comme la source de nouvelles allocations de ressources, dont va profiter la population du Québec.

a) Plus exactement la nationalisation de l'électricité est d'abord présentée comme une mesure de *développement économique* avantageuse pour l'ensemble du Québec. Ainsi dit-on que « pour gérer notre électricité, au meilleur intérêt du Québec », il faut nationaliser les onze compagnies d'électricité. La population en retirera des ressources matérielles, mais aussi ces ressources immatérielles que sont le prestige, le sentiment d'être maître chez soi : « La nationalisation, dit-on, sera une affaire payante pour chacun d'entre nous, car l'électricité est vraiment la clé du royaume qui nous rendra tous maîtres chez nous. » Ou encore : « Le Québec comprend maintenant que sa richesse la plus accessible et la plus puissante c'est l'électricité, la prestigieuse étincelle sans laquelle forêts et mines resteraient mornes et stériles, sans laquelle foyers et fermes resteraient dépourvus de chaleur, de lumière et de confort. »

Les libéraux indiquent aussi plus précisément les secteurs qui vont profiter de la nationalisation : les 428,541 foyers qui jouiront d'une baisse de tarif, les nouvelles entreprises qui apporteront « de nouveaux emplois, de meilleurs salaires et plus de prospérité pour d'innombrables métiers et commerces ».

De plus, les libéraux font parfois référence au développement industriel qu'ils ont déjà suscité dans la province, aux arbres qu'ils ont fait planter, au réaménagement rural qu'ils se préparent à mettre en œuvre.

L'Union Nationale se préoccupe aussi dans son programme et dans sa propagande de ces mesures de développement économique. Une section de son programme porte sur le progrès et l'émancipation économique. En plus de la proposition qu'on y trouve de nationaliser deux compagnies d'électricité seulement, et d'organiser ensuite un référendum sur l'ensemble de la question, on propose l'établissement d'une banque industrielle, la création d'un Ministère de l'Aménagement régional, d'un Ministère du Tourisme, et d'un Département du Nouveau-Québec. On veut aussi « entourer d'un climat de confiance et de sécurité l'entreprise privée compétente et dynamique », moderniser l'industrie de la pêche et promouvoir la mise en marché rationnelle des produits de la mer, développer nos agences commerciales à l'étranger.

Toutefois, la propagande de l'Union Nationale semble indiquer qu'on attache relativement moins d'importance à ces mesures qu'à des mesures plus particularistes. Déjà, parmi les quinze points saillants du programme de l'Union Nationale, la moitié d'un, seulement (2. Création d'un Ministère de l'Aménagement régional et d'un Ministère de l'Établissement rural), se rapportait au progrès et à l'émancipation économique. Dans la propagande, l'allusion qui est faite, une fois, à l'aménagement régional, à la décentralisation de l'industrie et à la multiplication des carrières nouvelles, tient bien peu de place auprès de mesures plus sélectives, qui semblent commander par ce principe sur lequel on revient souvent

dans la propagande : « Nous aiderons d'abord ceux qui ont le plus besoin d'être aidés. »

b) L'Union Nationale se définit comme « le parti du peuple », et se préoccupe surtout d'*allocations bien visibles de ressources*. Une pièce de propagande qui est publiée dès le début de la campagne indique assez bien la différence entre les deux partis sur ce point. L'Union Nationale dit du gouvernement libéral : « Le gouvernement avec un budget de $1,200,000,000 dépense $4,000,000 par jour ouvrable, soit deux fois plus que le plus gros budget de l'Union Nationale. Où sont ses œuvres ? A-t-il construit deux fois plus d'hôpitaux, de routes, de ponts, d'écoles spécialisées ? A-t-il fait deux fois plus de travaux dans les comtés ? A-t-il doublé les octrois à l'agriculture ? A-t-il créé deux fois plus d'emplois ? »

Les libéraux eux-mêmes ne manquent pas d'insister sur les mesures autres que de développement économique général par lesquelles ils ont augmenté les ressources allouées à certaines classes de la population. Au total, disent-ils, « 330,000 personnes bénéficient largement de toutes nos nouvelles lois sociales : leurs pensions et allocations s'accroissent de $36 millions ». Les pensions aux mères nécessiteuses, aux invalides, aux aveugles et aux vieux ont été augmentées. On a accordé aux veuves et aux femmes célibataires qui sont âgées de 60 à 65 ans une pension de $65.00 par mois. L'application de l'assurance-chômage a été généralisée. On a fourni aux travailleurs sans emploi une formation professionnelle et aux personnes incapables de travailler une pension minimum. Le crédit agricole a été augmenté ainsi que l'aide à l'établissement des colons. On garantit les emprunts faits auprès des coopératives. On n'a pas négligé l'entretien des chemins d'hiver dans les comtés ruraux.

c) La propagande libérale insiste fortement sur l'allocation des ressources dans le secteur de l'*éducation*. On rappelle qu'il y a maintenant gratuité scolaire de la première à la onzième année, dans toutes les écoles publiques. Plus la gratuité du transport et des manuels. Les montants versés aux commissions scolaires ainsi que pour la construction d'écoles sont rappelés. Il en est de même des montants accordés aux collèges classiques, aux universités, aux écoles normales et autres institutions d'enseignement supérieur. Les subventions versées aux enfants de 16 et 17 ans qui sont gardées aux études, les bourses, etc. sont également rappelées aux parents.

L'Union Nationale consacre aussi une section de son programme à l'éducation et à la culture. Elle s'y distingue surtout des libéraux par la promesse de rétablir « les finances et la liberté des commissions scolaires » ; par la volonté de « développer vigoureusement dans toute la province l'éducation des adultes » ; et, en plus d'un point, par la volonté, encore là, de prêter attention à certains cas particuliers et d'aider ceux qui ont le plus besoin d'être aidés.

d) Le Parti Libéral ne manque pas de parler de « son » *assurance-hospitalisation* qui a profité à 1,500,000 personnes. « Québec, dit-on, vous a ainsi versé $319 millions — dont $151 millions récupérés d'Ottawa. »

De cette assurance-hospitalisation l'Union Nationale dit que « mal conçue et mal appliquée par les libéraux (elle) ne suffit pas ». Il faut un plan amélioré

qui sera transformé graduellement en un plan complet d'assurance-santé qui, grâce à une Régie des hôpitaux, indépendante de la politique, assurera une meilleure protection à ceux qui en ont le plus besoin et une plus grande liberté à tous : patients, médecins, etc.

e) La propagande unioniste s'attache à promettre aux *cultivateurs* et aux *petits salariés* des ressources qu'on reproche aux libéraux de ne pas leur avoir allouées. Les cultivateurs et les colons en particulier font l'objet de nombreux passages de cette propagande. Le régime Lévesque-Lesage est accusé d'avoir aboli le Ministère de la Colonisation ; d'avoir diminué le budget de l'agriculture, avec un budget total doublé ; d'avoir aboli ou réduit de nombreux octrois à l'agriculture ; d'avoir bloqué les demandes de prêts agricoles ; d'avoir négligé la voirie rurale. On reproche au régime libéral de traiter « les cultivateurs et les colons comme des citoyens de seconde classe » et on cite Gérin-Lajoie qui aurait dit aux jeunes ruraux : « Préparez-vous à quitter la ferme. »

Pour remédier à cette situation, l'Union Nationale propose plusieurs mesures dont la création d'un Ministère de l'Établissement rural.

De plus, elle promet de rétablir les octrois supprimés par le régime Lévesque-Lesage, d'instituer l'assurance-récolte, d'organiser efficacement la vente des produits agricoles, et d'établir un organisme pour acheter et payer sans délai, à un prix raisonnable, le bois de pulpe coupé par les cultivateurs et les colons. « L'Union Nationale appliquera un vaste programme de voirie rurale. »

f) Dans son programme comme dans sa propagande, l'Union Nationale parle d'une commission provinciale des *sports* et des *loisirs* ainsi que d'*habitation familiale*. Il est aussi question, dans son programme seulement, d'organiser un réseau d'auberges de la jeunesse.

g) Une autre section du programme unioniste concerne les *municipalités* et, plus particulièrement, la convocation d'une conférence provinciale-municipale.

2) De ces autres ressources que sont les droits et privilèges, les libéraux promettent surtout la liberté et la maîtrise de soi-même qui seront assurées à l'ensemble du peuple québécois par la nationalisation de l'électricité.

L'Union Nationale parle pour sa part de la « souveraineté d'une province qui n'est pas comme les autres ». Mais elle s'attache surtout à la contre-allocation de droits et de privilèges de la part des libéraux : il faut récupérer d'Ottawa nos droits de taxation et les droits successoraux. Une grande insistance est mise, sur la nécessité de maintenir la représentation rurale à la législature, contre le régime Lévesque-Lesage « qui s'apprête à effacer de la carte électorale un grand nombre de comtés ruraux ».

Dans le domaine de l'éducation, l'Union Nationale affirme « le caractère fondamental de la confessionnalité dans toutes les écoles publiques de la province », tout en donnant la possibilité aux parents qui ne partagent pas la conception chrétienne de l'éducation d'établir des écoles libres ou privées. Les unionistes affirment également « les droits prioritaires des parents en matière d'éducation » et promettent de rétablir la liberté des commissions scolaires.

L'Union Nationale attache aussi une grande importance dans sa propagande à deux autres mesures qui s'appliquent aux salariés. Elle s'engage à porter le salaire minimum à un dollar l'heure et à faire en sorte que son fonds de pension suive le salarié dans son nouvel emploi, tout comme son livret d'assurance-chômage le suit : « Suivez l'Union Nationale, votre fonds de pension vous suivra. »

3) Nous avons signalé plus haut que par la nationalisation de l'électricité, les libéraux voulaient allouer au peuple du Québec ces ressources immatérielles que sont le prestige, la dignité, etc.

L'Union Nationale, elle aussi, fait parfois allusion à des ressources de ce genre. Mais c'est pour s'en prendre à un régime qui « ne cherche qu'à injurier et à salir ». Elle demande de voter pour « vos vrais amis », ou encore « pour le bon sens », c'est-à-dire pour un parti qui maintiendra avec la population des relations d'amitié et de compréhension mutuelle, qui sont sources d'estime réciproque.

L'ÉLECTION DE 1966[6]

LES PRINCIPAUX ACTEURS

La tendance à la dépersonnalisation des partis, que nous avons observée de 1956 à 1960, et de 1960 à 1962, semble se stabiliser de 1962 à 1966. La photo des chefs apparaît dans le programme des partis, mais dans l'énoncé écrit du programme il est toujours fait mention du Parti Libéral ou de l'Union Nationale, plutôt que de Jean Lesage ou de Daniel Johnson. De même, dans les pages de propagande libérale, la seule référence à Lesage consiste dans une photo de celui-ci, seul ou avec d'autres, qui est placée en tête de la page. Toutes ces pages

---

[6] Les deux partis présentent un programme électoral. Celui des libéraux est intitulé : *Québec en marche — Programme politique* et une version abrégée en est publiée dans les journaux. Le programme de l'Union Nationale est intitulé : *Objectifs 1966 de l'Union Nationale. Un programme d'action pour une jeune Nation.* Il n'est pas reproduit dans les journaux.

se terminent par le slogan : *Votons Québec, Votons Libéral* et il n'y est jamais question de Johnson et de l'Union Nationale [7].

Dans deux des trois pages de propagande que publie l'Union Nationale, il n'est fait nulle allusion à Johnson. Dans l'une de ces deux pages, on parle par contre de Lesage. La troisième page intitulée : « Jean Lesage a trahi le Québec » contient de nombreuses références à Lesage et à Johnson. Cette page porte sur la formule Fulton-Favreau et relate « l'histoire de (la) trahison de Jean Lesage ». Notons que Lesage n'est jamais accolé au Parti Libéral. On le montre plutôt entouré de ses ministres Gérin-Lajoie et Kierans, ou encore épaulé dans sa trahison par ses ministres René Lévesque, Pierre Laporte et Éric Kierans. Au contraire, quand on mentionne Johnson, c'est toujours pour lui associer l'Union Nationale ou les députés de l'Union Nationale.

Cette page de propagande donne l'occasion à l'Union Nationale d'associer encore une fois les libéraux de Québec à ceux d'Ottawa ou plus généralement à Ottawa tout court. On dit, par exemple, que « tel que convenu avec Ottawa, Jean Lesage s'engage plus avant dans la trahison ». Ou encore : « Alerté par Daniel Johnson et l'Union Nationale, le peuple du Québec avait très bien compris que Jean Lesage nous trahissait, qu'il marchandait nos droits, qu'il voulait lier les droits du Québec à la volonté d'Ottawa et des autres provinces. »

Notons enfin que les deux autres partis qui sont dans la course, le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale et le Ralliement National, sont ignorés dans le programme et la propagande des libéraux et des unionistes.

LA MOBILISATION DES RESSOURCES

L'Union Nationale, comme parti d'opposition, adopte sur la mobilisation des ressources une attitude coutumière, qu'on peut résumer ainsi : le gouvernement actuel taxe trop, nous taxerons moins et nous récupérerons plus d'argent d'Ottawa.

---

[7] On pourra s'étonner à bon droit que l'insistance sur la personne de Lesage n'apparaisse pas plus marquée dans la propagande libérale publiée dans les journaux. Plus d'un observateur, en effet, a noté durant ou après la campagne de 1966 que les libéraux avaient organisé leur publicité autour de la personnalité de Jean Lesage, et que celui-ci avait pris la vedette, plus qu'en 1960 et en 1962, alors qu'il s'affichait davantage comme chef d'une équipe. Ces observations, qu'il faudrait cependant établir avec plus de rigueur, nous fournissent l'occasion de rappeler les limites de la présente étude. Dans la mesure où nous avons ignoré, pour établir les plates-formes des partis, les discours des chefs et en particulier leur utilisation de la télévision, nous sommes sans doute entraînés à sous-estimer l'importance de la personnalisation des plates-formes au cours des campagnes des années soixante. Notons à ce propos que la personnalisation de la propagande écrite est rendue moins nécessaire aujourd'hui que les chefs et leur parti peuvent procéder à cette personnalisation par la voie de la télévision. Il reste cependant que si l'on s'en tient aux sources que nous avons utilisées, la dépersonnalisation des principaux acteurs est à peine moins grande en 1966 qu'en 1960 et 1962.

Dans une page de propagande qui se termine par : « Dehors les *taxeux* et les *gaspilleux* », l'Union Nationale reproche à nouveau à Lesage de n'avoir pas tenu sa promesse, faite avant les élections de 1960, de réaliser le programme du Parti Libéral sans aucune augmentation de taxe. On dit que c'est pour payer l'intérêt des emprunts, commandés par la politique de grandeur, que Lesage impose de nouvelles taxes, et on demande aux électeurs de voter pour protéger leur propriété et leur revenu, et aussi pour que cessent le gaspillage et les extravagances.

Dans une autre page de propagande on s'élève contre les situations suivantes qui existent sous les libéraux : les travailleurs à leur compte et à revenus modestes contribuent deux fois plus que les salariés au Régime de rentes ; les Québécois dont le revenu n'est pas suffisant pour vivre paient quand même l'impôt ; les propriétaires, qu'il en aient ou non les moyens, paient des taxes municipales et scolaires croissantes. Les solutions de l'Union Nationale sont les suivantes : rembourser aux travailleurs non salariés la moitié de leur contribution au Régime de rentes ; exempter totalement d'impôts les célibataires qui gagnent moins de $2,000, et les gens mariés qui gagnent moins de $4,000 ; accorder la déduction totale des taxes foncières de l'impôt des propriétaires de maisons unifamiliales, de terres et des bâtiments de ferme.

On trouve également ces promesses dans le programme de l'Union Nationale, avec en plus la promesse d'exempter de droits de succession les capitaux investis dans le développement économique du Québec. Elles seront rendues possibles parce que « l'Union Nationale — le seul parti québécois vraiment libre et capable de le faire — exercera immédiatement 100% de nos droits et disposera de 100% de l'impôt sur le revenu, de 100% de l'impôt sur les corporations, de 100% de la sécurité sociale ». À ce sujet, il est bien dit dans l'une des pages de propagande unioniste que « l'Union Nationale entend, non pas récupérer par marchandage, mais exercer immédiatement 100% de nos droits, sans passer par Ottawa ou par Sa Majesté Britannique ».

Les libéraux insistent peu dans leur programme ou dans leur propagande sur la mobilisation des ressources. Une section du programme porte sur la fiscalité. On y propose ce qui suit : récupération maximum du pouvoir fiscal, particulièrement l'impôt sur les successions, l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt sur le bénéfice des sociétés, en commençant par les sociétés qui exploitent nos richesses naturelles ; amélioration du rendement de la péréquation ; équivalence fiscale inconditionnelle dans le cas de tous les programmes conjoints ou à venir, lorsqu'ils portent atteinte à l'exercice de compétences québécoises ; transfert du gouvernement fédéral au gouvernement du Québec des allocations familiales et des pensions de sécurité de la vieillesse ; consultation du Québec par le fédéral dans l'élaboration des politiques fiscales, monétaires et tarifaires ; régime de dégrèvement d'impôt à la place des exemptions de base actuelles, en vue d'alléger le fardeau fiscal du contribuable à revenu modeste qui a charge de famille.

Les libéraux ne parlent pas du passé, sauf pour définir dans une page de propagande le nouveau Régime des rentes comme « une sécurité sans précédent

à l'âge de la retraite — la plus économique de toutes les polices d'assurance en cas de décès ou d'invalidité ». Mais, comme on le voit, on insiste surtout sur l'allocation de ressources que cette mobilisation permet.

L'ALLOCATION DES RESSOURCES

Les deux partis ont souvent des positions assez voisines les unes des autres, lors de cette élection de 1966, ce qui contraste fortement avec les trois élections précédentes.

1) En suivant le plus fidèlement possible les différentes sections des deux programmes, nous distinguerons quelques grands secteurs auxquels s'attachent les partis pour traiter de l'allocation des ressources matérielles. Plus encore que pour les élections précédentes, nous montrerons surtout les différences entre les deux partis à ce propos.

a) Dans le domaine de l'*agriculture,* les libéraux rappellent leurs bienfaits : réduction de l'impôt foncier scolaire des agriculteurs, subventions aux cultivateurs éprouvés par la sécheresse, augmentation du crédit agricole, mise sur pied d'une Commission d'enquête sur l'agriculture. L'Union Nationale, au contraire, affirme dans son programme que « le régime Lesage n'a pris aucune mesure efficace pour remédier à la situation tragique de l'agriculture » et qu'il y a « une crise d'incompatibilité entre les cultivateurs et un régime qui n'a jamais compris les problèmes agricoles ».

Les deux partis proposent l'assurance-récolte, à laquelle l'Union Nationale ajoute l'assurance-bétail. Les autres points communs de leurs programmes sont : l'aide aux cultivateurs qui laissent leur ferme (Union Nationale) ou un programme de réorientation des cultivateurs déplacés et un système de pension accéléré (Parti Libéral) ; l'établissement d'un Office des grains de provende ; l'augmentation du crédit agricole et de certains subsides ; la reconnaissance du syndicalisme agricole.

Certaines mesures sont propres aux libéraux : l'intensification de la fusion régionale des coopératives, le zonage du territoire agricole, une politique complète de consolidation des terres et la création de sociétés régionales d'exploitation agricole.

D'autres sont propres à l'Union Nationale : l'établissement d'une Chambre agricole, des groupes de gestion de ferme, un plan quinquennal de travaux agricoles divers, la diversification de la production agricole, un dépôt de garantie de paiement, une campagne de publicité et l'identification des produits du Québec.

b) À propos des *pêcheries,* les libéraux se limitent à en proposer la modernisation, tandis que l'Union Nationale n'en parle pas.

c) Par contre, une assez longue section du programme de ce parti porte sur la *forêt*, tandis que les libéraux en traitent à l'intérieur d'une section consacrée aux richesses naturelles.

Les deux partis promettent de reviser le régime des concessions forestières et d'établir un plan général ainsi que des plans régionaux d'aménagement forestier (Union Nationale), ou encore un programme d'exploitation rationnelle de la forêt (Parti Libéral).

De plus, on trouve dans le programme des libéraux les mesures suivantes : incorporation aux forêts domaniales de toutes les terres vacantes, programme de protection de la forêt et de classification des essences.

De son côté, l'Union Nationale se distingue des libéraux par les projets suivants : compléter l'inventaire de toutes les forêts du Québec ; garantir aux ouvriers forestiers la permanence et la sécurité de leur emploi ; créer une régie pour l'achat du bois de pulpe des cultivateurs et des colons ; réserver des forêts domaniales à proximité des paroisses rurales et les concéder à des industries locales ; lancer un vaste programme de reboisement des terres impropres à l'agriculture ; créer à titre expérimental des villages forestiers où des familles pourront s'organiser en coopératives ; permettre à toute la population de bénéficier des avantages qu'offre la forêt.

d) À l'intérieur de la section de leur programme qui porte sur les *richesses naturelles*, les libéraux font allusion à deux autres domaines dont il n'est pas question dans le programme de l'Union Nationale : l'exercice de la juridiction québécoise exclusive sur les richesses naturelles ; un programme d'utilisation et de mise en valeur des eaux ; et l'intensification de la politique d'exploration minière. D'ailleurs, parmi la liste des mesures dont les libéraux disent qu'ils les ont réalisées avec les Québécois, depuis 1960, on trouve la Société Québécoise d'Exploration Minière (SOQUEM), et bien sûr, la nationalisation de l'électricité.

e) Les deux partis traitent du *développement économique*. En plus des mesures que nous venons de signaler à propos des richesses naturelles, ils promettent la création d'un Ministère du Développement économique (Parti Libéral) ou de la Planification (Union Nationale).

À cela les libéraux ajoutent la création d'un Office des Parcs industriels, la création d'un Office de l'Orientation économique, l'augmentation des pouvoirs du Conseil d'Orientation économique, et l'intensification des relations commerciales avec l'étranger. Au chapitre du travail et de la main-d'œuvre, ils promettent la création d'un Ministère de la Main-d'Oeuvre et du Travail, une politique québécoise de la main-d'œuvre, dont des primes et allocations de mobilité de la main-d'œuvre. Dans leur propagande, ils se félicitent de la création de 3,562 industries nouvelles depuis 1960, et de nombreux investissements qui ont créé de l'emploi.

L'Union Nationale affirme que si le Québec est riche, les Québécois sont pauvres. En particulier, le déséquilibre est grand entre la métropole et le reste du territoire, entre les secteurs fortement industrialisés où tout s'entasse, et les

régions sous-développées qui sont abandonnées à leur détresse. Pour apporter des solutions à ces problèmes, l'Union Nationale s'engage fermement et sans équivoque en faveur de l'entreprise privée. Elle s'engage aussi à adopter une vigoureuse politique d'aménagement régional ; à fonder une banque d'expansion industrielle et le fonds industriel du Québec ; et à créer le Ministère du Nouveau-Québec pour développer les ressources à peine explorées de tout notre empire du nord.

Dans le domaine de la main-d'œuvre et du travail, elle prône la création d'un Conseil de l'Emploi, ainsi que l'assurance-travail favorisant le plein emploi.

f) L'Union Nationale inclut dans les affaires économiques les problèmes des *voies de communication*. Pour mieux résoudre ces problèmes elle s'engage à créer un Ministère de la Voirie et des Travaux publics.

Les libéraux, qui rappellent les autoroutes et autres voies de communication dont ils ont déjà achevé ou commencé la construction, promettent d'intensifier le plan directeur de voirie et de travaux publics et de restructurer la Régie des Transports, et celle des Services publics. Ils précisent dans leur propagande qu'ils amélioreront les réseaux routiers régionaux, et en particulier la voirie rurale.

g) D'autres promesses des deux partis concernent les *affaires municipales*. Si l'on s'en tient aux allocations de ressources matérielles qu'ils promettent, on peut noter que tous deux parlent de rénovation urbaine et plus particulièrement de la conservation du vieux Québec.

Les libéraux ajoutent à cela la construction de la cité parlementaire et l'aménagement du Québec métropolitain, tandis que l'Union Nationale promet une aide financière (et technique) à l'élaboration et à l'application des plans directeurs, ainsi que le versement de compensations aux municipalités pour les taxes non-perçues sur les édifices à caractère public.

h) Les deux partis traitent aussi de l'*immigration*. L'Union Nationale s'engage à créer un Ministère de l'Immigration, à rendre possible la participation du Québec à toutes les commissions internationales qui étudient les problèmes de population et de migration ; et à créer un Centre national de Démographie. Les libéraux se limitent à proposer une politique québécoise de l'immigration en vue de favoriser l'intégration des néo-canadiens au milieu francophone.

Notons en passant qu'il n'avait pas été question d'immigration dans les plates-formes des partis aux trois élections précédentes.

i) Les deux partis se préoccupent de *sécurité sociale* et de *santé*. Les libéraux ne manquent pas de rappeler ce qu'ils ont réalisé depuis six ans : l'assurance-hospitalisation, l'assistance-médicale et chirurgicale, la création de nouvelles pensions et l'augmentation de pensions existantes, le nouveau Régime de rentes.

L'Union Nationale constate que « dans certaines régions, de 40% à 80% de la population doit vivre de l'assistance sociale » et que « les allocations ne sont pas toujours établies en fonction du coût de la vie, des charges familiales et

du milieu de vie ». Elle ajoute que « l'établissement des dossiers est long, les formalités désespérantes ».

Les deux partis proposent d'augmenter les allocations familiales et les pensions. Les libéraux qui parlent à ce sujet d'une loi générale d'assistance sociale, promettent aussi un revenu minimum garanti aux personnes âgées. On peut aussi faire entrer dans ce secteur la promesse faite par les deux partis de construire des logements à loyer modique. Pour l'Union Nationale, cette mesure s'intègre parmi d'autres que devra réaliser la nouvelle Société centrale de Financement de l'Habitation : soit l'aide au financement du coût des loyers des économiquement faibles, la construction d'habitations selon les normes du mieux-être social et familial, et le financement, à taux raisonnable, de l'achat de maisons existantes pour l'établissement de jeunes foyers. L'Union Nationale propose aussi la création d'un système d'assistance judiciaire.

Par contre, les libéraux sont les seuls à proposer les mesures suivantes : l'institution d'un régime d'assurance-santé public et universel dès 1967, la création de foyers nourriciers de type familial dans chaque région du Québec, la création de coopératives d'économie familiale.

L'Union Nationale promet elle aussi un régime d'assurance-santé, mais il n'est pas dit qu'il sera universel. Elle s'engage également à établir un Conseil général de la Santé, des Centres médicaux universitaires, de nouvelles écoles de Médecine et une nouvelle loi de l'assurance-hospitalisation.

j) Au chapitre de l'*éducation,* les libéraux rappellent dans leur propagande la création des allocations scolaires qui profitent à 140,000 étudiants de 16 et 17 ans, de même que la gratuité de l'enseignement public, et l'enseignement secondaire accessible à tous. L'Union Nationale résume ses griefs en affirmant que les problèmes se multiplient dans ce secteur. « Ils résultent de la hâte fiévreuse du régime libéral dans l'application de plans mal mûris ; du refus du Ministère d'engager le dialogue avec les parents, les maîtres et les étudiants ; de l'attitude sectaire et intransigeante de certains théoriciens en place. »

Les deux partis promettent d'augmenter les allocations scolaires et de pousser plus loin la gratuité de l'enseignement. Les libéraux promettent d'augmenter les subventions aux institutions privées et l'Union Nationale de maintenir les institutions privées et de les aider.

De plus, les libéraux incluent dans leur programme les mesures suivantes : la priorité à l'éducation des adultes, la création d'une nouvelle université française au centre de Montréal, la création de centres universitaires dans les principales régions, le développement de l'enseignement technique et professionnel, une attention particulière apportée à l'enfance exceptionnelle, la création d'un régime général d'aide aux études, et la création d'un service permanent d'aide aux étudiants.

De son côté, l'Union Nationale se distingue des libéraux par les mesures suivantes : la fondation de Conseils régionaux de l'Éducation, la décentralisation de l'enseignement secondaire surtout dans les régions rurales, la fondation d'un

Institut national de Recherches en Pédagogie. Elle s'engage également à relier les subventions à l'enfant afin de lui permettre de fréquenter l'école de son choix.

k) La *vie culturelle* fait aussi l'objet d'une section du programme des deux partis. L'Union Nationale qui accuse le régime libéral de n'avoir pris « aucune mesure pour diffuser notre culture à l'ensemble du territoire » propose comme les libéraux, la décentralisation de la culture. Elle s'engage pour cela à établir un Centre national de la Culture. Elle promet aussi un Centre national du Cinéma, équivalent de la Régie québécoise du Cinéma promise par les libéraux.

De plus, l'Union Nationale s'engage à établir un réseau québécois de radio-télévision et une troupe nationale de théâtre qui serait subventionnée.

Les libéraux parlent de la création d'un service de la culture populaire, de billets à prix populaires, de construction de centres de rencontres et de colloques à l'intention des artistes.

l) Le domaine des *sports* et des *loisirs* est lui aussi couvert par les deux partis et tout particulièrement par l'Union Nationale qui accuse le régime libéral d'inaction.

Les deux partis parlent d'un Ministère de la Jeunesse et des Loisirs (Union Nationale) ou des Loisirs, des Sports et du Tourisme (Parti Libéral). Les libéraux y ajoutent la récupération du domaine public, la publication d'un guide touristique, la mise sur pied d'un conseil spécial du tourisme en vue de l'Expo 67, un programme permanent de restauration des sites sistoriques, et la création d'une École d'Hôtellerie. L'Union Nationale créera une école de moniteurs, des auberges de la jeunesse, des terrains de camping, des territoires de chasse et pêche, des colonies de vacances, des centres de sport d'hiver, des centres récréatifs et culturels, et une loterie nationale.

2) On note dans les plates-formes électorales des deux partis de nombreuses mesures qui concernent non pas l'allocation de ressources matérielles, mais plutôt l'allocation de droits ou de privilèges à différentes classes ou secteurs de la population. La proportion relative de ces allocations promises par les partis est nettement plus grande qu'aux trois élections précédentes.

a) Les partis proposent de maintenir, de créer ou de récupérer certains droits ou privilèges qui ont trait à l'*ensemble de la société politique québécoise* ou encore à l'*appareil gouvernemental* de cette société. Libéraux et unionistes proposent l'abolition du Conseil législatif, à quoi les libéraux ajoutent la poursuite de la réforme de la procédure parlementaire.

Mais c'est surtout à propos des *affaires fédérales-provinciales* qu'on promet des mesures propres à assurer les droits du Québec. Les libéraux proposent de rétablir le comité parlementaire de la constitution et d'engager avec Ottawa les dialogues fondamentaux des mois et des années qui viennent. Plus précisément, ils veulent le transfert, du gouvernement fédéral au gouvernement du Québec, des

allocations familiales, des pensions de sécurité de vieillesse, ainsi que des services fédéraux de placement.

Cette mesure fait également partie du programme de l'Union Nationale qui, de plus, s'engage à faire du Québec un véritable État national, à faire respecter intégrité du territoire national, à convoquer une Assemblée constituante comme prélude à un nouveau pacte entre deux nations égales et fraternelles, et à établir un mécanisme sauvegardant les droits du peuple québécois en matière constitutionnelle.

Enfin les deux partis se préoccupent du statut de la langue française : les libéraux pour proposer qu'elle devienne au Québec la principale langue de travail et de communication, et qu'une place prioritaire lui soit accordée dans l'affichage public ; l'Union Nationale pour donner au français le statut d'une langue nationale.

b) Dans le domaine des *affaires municipales,* les deux partis se distinguent assez nettement. Parmi les droits et privilèges dont traitent les libéraux, on note : l'établissement du droit de vote universel à 18 ans aux élections municipales, la disparition de la qualification foncière pour briguer les suffrages, l'intensification du regroupement municipal, l'adoption d'une loi provinciale d'urbanisme, l'uniformisation partout au Québec de l'évaluation municipale, la réforme des conseils de comté qui auront des responsabilités accrues.

L'Union Nationale veut elle aussi réformer les conseils de comté, elle veut soumettre au référendum toute nouvelle fusion ou regroupement municipal, et elle se propose de créer une régie des relations intermunicipales. Elle dit que depuis quelques années, les municipalités ont vu leur autonomie brimée par l'intervention du gouvernement, le champ de la taxe foncière envahi par le secteur scolaire, et des regroupements arbitraires ordonnés à l'encontre de la volonté populaire.

c) Les libéraux ne traitent de la *justice* et des *libertés civiles* que pour proposer une Déclaration québécoise des Droits de l'Homme et une Commission des Droits de l'Homme, ainsi que la création de tribunaux familiaux.

L'Union Nationale propose elle aussi une Charte québécoise des Droits de l'Homme, et en plus, l'institution d'un ombudsman ou protecteur du peuple, la dépolitisation de l'administration de la justice, l'établissement de cours familiales, une justice plus expéditive, une nouvelle loi du coroner et du commissariat des incendies, la refonte de la loi de l'adoption, et l'amendement des lois d'expropriation.

d) Dans le domaine du *travail,* les libéraux rappellent le nouveau Code du Travail, dû à leur gouvernement, et proposent en plus d'un Ministère de la Main-d'Oeuvre et du Travail, l'application du principe « à travail égal salaire égal ». Ils promettent aussi une hausse du salaire minimum, une réduction de la semaine régulière de travail, l'allongement des vacances annuelles payées et l'établissement d'un congé-maternité.

L'Union Nationale veut établir un nouveau Code du Travail et une commission tripartite d'enquête et de conciliation pour favoriser de meilleures relations patronales-ouvrières.

e) Notons enfin que dans quelques autres domaines les partis proposent également des allocations de droits ou de privilèges. Celui de *l'éducation,* par exemple, où l'Union Nationale s'engage à établir une charte des droits de l'enfant et à maintenir le principe de la confessionnalité de l'enseignement, ainsi que l'existence des institutions privées. Celui de la sécurité *sociale* où les libéraux proposent une refonte de la loi de l'adoption, un code de la protection des enfants, la création d'un Office de la Protection des Consommateurs, ainsi que diverses lois protégeant ceux-ci, de même que la décentralisation des services sociaux.

De plus, les deux partis veulent créer une École d'Administration publique, l'Union Nationale y ajoutant un Ministère de la Fonction publique et les libéraux des centres administratifs régionaux. Ces mesures, par la meilleure administration qu'elles permettront, concernent un peu toutes les allocations de ressources.

3) À quelques endroits dans sa propagande ou dans son programme, l'Union Nationale reproche implicitement au libéraux leur mépris de la population ou encore de leurs adversaires, c'est-à-dire ce que nous avons nommé plus haut des contre-allocations de prestige envers certaines classes de la population.

On rappelle, par exemple, le mot de Lesage, disant qu'il ne pouvait aller expliquer la formule Fulton-Favreau « à des non-instruits ». Ou encore on s'en prend à « l'habitude qu'a prise l'actuel ministre de la Justice de critiquer les décisions des tribunaux, de lancer des insinuations et des menaces, d'ériger ses opinions en raisons d'État, de condamner sans appel ses adversaires et de présenter la justice comme un instrument de vengeance ».

L'ANALYSE DES PLATES-FORMES ÉLECTORALES

La brève analyse que nous conduirons ici des plates-formes électorales des deux partis se déroulera en trois temps.

Dans une première sous-section nous signalerons les principales continuités ou discontinuités qu'on observe dans les plates-formes électorales des deux partis, de 1956 à 1966. Nous nous attacherons plus spécialement dans une deuxième sous-section à montrer les différences plus ou moins constantes qui se manifestent entre les plates-formes des deux partis, durant cette période. Enfin, nous nous

demanderons, dans une dernière sous-section, dans quelle mesure ces différences peuvent expliquer les résultats électoraux obtenus par les deux partis aux quatre élections qui font l'objet de ce volume.

CONTINUITÉS ET DISCONTINUITÉS DANS LES PLATES-FORMES ÉLECTORALES

Signalons quelques phénomènes dont certains ont été constatés en cours de route.

1) De 1956 à 1962, la dépersonnalisation des principaux acteurs devient de plus en plus évidente. La campagne de 1956 oppose Duplessis à Lapalme. Comme nous l'avons noté il est rarement fait mention de l'Union Nationale et du Parti Libéral, que dirigent ces deux chefs. Déjà, en 1960, même si Barrette surtout, mais aussi Lesage sont souvent nommés, ils sont généralement associés à leur parti. En 1962, Lesage et Johnson s'effacent presque totalement dans le Parti Libéral et l'Union Nationale, et l'on constate un peu le même phénomène en 1966.

On peut expliquer cette évolution par différents facteurs. Du côté de l'Union Nationale, l'emprise qu'avait Duplessis sur le parti dont il était le fondateur et le premier chef, sa popularité auprès d'une grande partie du corps électoral, expliquent sans doute qu'en 1956 il tienne à peu près toute la place dans la propagande unioniste. Par contre, on peut dire de Barrette, en 1960, et de Johnson, en 1962 et 1966, qu'ils se trouvaient en quelque sorte moins populaires que l'Union Nationale [8], d'où leur effacement dans le parti. Il semble plus étonnant que Lapalme, qui n'était pas un chef très populaire, ait tenu tant de place dans la propagande libérale de 1956. On peut l'expliquer par la personnalisation très intense du côté de l'Union Nationale, qui aurait entraîné les libéraux à faire de même, et peut-être aussi par le fait que la Fédération Libérale du Québec était à peine fondée, à ce moment, d'où un certain isolement du chef à la tête de son parti. Le renforcement de la Fédération après 1956 peut expliquer que Lesage, même s'il était aussi populaire sinon plus que son parti [9], se soit plus ou moins effacé en lui dans les plates-formes de 1960, 1962 et 1966, du moins si on les établit à partir des journaux et du programme des partis.

Ajoutons, enfin, que de 1956 à 1966, Ottawa est mêlé au jeu des acteurs provinciaux, mais que cette immixtion est soulignée beaucoup plus fortement en 1956 et en 1960 qu'en 1962. Elle est de nouveau soulignée assez fortement en 1966.

---

[8] Dans le cas de 1962 et de 1966 tout au moins, c'est ce que semblent indiquer les sondages préélectoraux faits pour le compte des libéraux par le Groupe de Recherches Sociales : *Les Préférences politique des électeurs québécois en 1962* et par la Société de Mathématique appliquée : *Évolution du Québec*, mars 1966.

[9] Les sondages préélectoraux que nous avons cités dans la note précédente peuvent, en effet, être interprétés en ce sens.

2) En 1956, ni l'un ni l'autre des partis présentent un programme électoral. Les libéraux sont seuls à le faire en 1960, alors que l'inverse se produit en 1962, où l'Union Nationale seule présente un programme électoral. En 1966, les deux partis ont un programme.

Notons immédiatement qu'on peut trouver là un autre facteur de la dépersonnalisation des acteurs politiques de 1956 à 1966. Non seulement la propagande se prête mieux qu'un programme à la personnalisation, mais l'existence même d'un programme manifeste que le parti ne s'en remet pas à la volonté d'un seul homme, tout grand soit-il, pour la réalisation de ses projets.

L'existence ou non d'un programme électoral semble affecter la quantité et le contenu de la propagande d'envergure provinciale que les partis font paraître dans les quotidiens. On remarque, en effet, qu'un parti qui présente un programme reprend dans sa propagande les articles de ce programme, ce qui tend à tourner cette propagande davantage vers l'avenir que vers le passé. On remarque également qu'au total la propagande des partis se trouve quantitativement plus réduite quand ils présentent un programme que lorsqu'ils n'en présentent pas : la propagande des libéraux est plus abondante en 1956 et en 1962, qu'en 1960 et en 1966, tandis que celle des unionistes est plus abondante en 1956 et en 1960 qu'en 1962 et en 1966. Cependant d'autres facteurs que l'existence ou non d'un programme peuvent expliquer ce fait.

3) Les partis font toujours la place plus grande, dans leur programme et dans leur propagande, à l'allocation des ressources qu'à la mobilisation des ressources. On ne s'en étonnera pas, puisqu'on sait bien que la mobilisation des ressources est non seulement moins diversifiée mais surtout beaucoup moins populaire que l'allocation des ressources. C'est d'ailleurs pourquoi les partis insistent surtout, à ce propos, sur la mobilisation faite par l'adversaire ou encore sur celle qu'ils ont réalisée ou se proposent de réaliser aux dépens d'Ottawa.

4) Quand un parti présente un programme, il fait évidemment une place plus grande dans sa propagande aux ressources qu'il se propose d'allouer que lorsqu'il ne présente pas de programme. Dans ce cas, il insiste davantage sur les ressources qu'il a allouées ou encore sur celles que l'adversaire a bien mal allouées ou n'a pas allouées du tout.

5) Notons aussi l'absence presque totale dans les plates-formes des partis, de l'information comme ressource allouée ou à allouer. Cette ressource n'est offerte qu'en 1960, dans un article du programme des libéraux. On ne traite pas tellement, non plus, des allocations de prestige. De loin ce sont les ressources matérielles dont on parle le plus, bien que les droits et privilèges occupent une place assez importante dans les plates-formes de 1966.

LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES ENTRE LES PLATES-FORMES DES DEUX PARTIS

Ici encore, nous reprenons pour les mettre ensemble diverses observations qui ont été faites en cours de route.

1) Les deux partis se distinguent assez nettement, à certaines élections tout au moins, par leur degré différent d'insistance sur certains secteurs ou certaines classes, qu'il s'agisse de mobilisation des ressources ou d'allocation des ressources.

Notons d'abord qu'à toutes les élections, sauf peut-être en 1962, l'Union Nationale plus que le Parti Libéral traite de la mobilisation par Québec de ressources qui sont mobilisées par Ottawa, et qu'en 1956 tout au moins elle traite aussi, et fort longuement, de ressources (les œufs polonais) qui sont allouées, grâce à la complicité d'Ottawa, au détriment des cultivateurs du Québec. Il s'ensuit que la propagande unioniste beaucoup plus que celle des libéraux fait des hommes politiques d'Ottawa des acteurs importants, et toujours contestés, de la politique provinciale.

À toutes les élections, sauf peut-être en 1966, l'Union Nationale accorde plus d'attention aux cultivateurs que le font les libéraux. Par contre, ceux-ci semblent se préoccuper davantage du monde ouvrier, en 1956 et en 1960 surtout, mais aussi en 1966. La situation est moins claire en 1962, où l'Union Nationale se préoccupe davantage des petits salariés que les libéraux. Mais ceux-ci, à cette élection plus encore qu'aux autres, dépassent d'assez loin l'Union Nationale au chapitre des affaires économiques, ou mieux du développement économique général du Québec, les unionistes se préoccupant surtout de l'aménagement régional et de l'aide à ceux qui en ont le plus besoin.

On retrouve un peu la même opposition dans le domaine de l'éducation et dans celui de la santé et du bien-être. Ou bien les libéraux traitent plus que les unionistes de l'allocation des ressources dans ces domaines, ou bien ils se distinguent des unionistes par des mesures plus générales. En 1962 et en 1966 toutefois l'Union Nationale se préoccupe plus que les libéraux des droits et privilèges dans le domaine de l'éducation.

D'autres domaines, dont les partis se préoccupent moins, sont manifestement privilégiés par l'un d'entre eux. L'Union Nationale s'intéresse davantage que les libéraux aux sports et aux loisirs (en 1962 et en 1966), ainsi qu'à l'immigration (en 1966). Par contre, les libéraux sont les premiers à parler des affaires culturelles (en 1960), même si en 1966 l'Union Nationale en dit aussi long qu'eux dans ce domaine. Encore là toutefois, ses préoccupations l'inclinent à privilégier la décentralisation culturelle et la culture populaire. Enfin, les partis ne traitent un peu précisément des affaires municipales qu'en 1966, les libéraux le faisant un peu plus que les unionistes.

En termes de ressources allouées, ou dont l'allocation par l'adversaire est contestée, on note qu'à l'exception de 1962, l'Union Nationale plus que les

libéraux traite de ressources symboliques. Inversement, les libéraux, avant 1966, traitent davantage de droits et de privilèges que leurs adversaires, dans l'allocation des ressources tout au moins. Cela est tout particulièrement net dans le domaine du travail. En 1966, toutefois, l'Union Nationale se préoccupera plus que les libéraux de la justice et des libertés civiles. C'est également elle qui insiste le plus, en 1962 et en 1966, sur les droits et privilèges dans le domaine de l'éducation.

2) Plusieurs des oppositions que nous venons de signaler peuvent être résumées en disant que, de façon générale, les libéraux valorisent plus que les unionistes les allocations de ressources *indivisibles,* tandis qu'inversement l'Union Nationale accorde sa faveur à des allocations de ressources plus *divisibles.*

À la suite d'Olson [10], nous entendons par *ressource indivisible,* une ressource telle que si on l'alloue à un individu dans un groupe donné, il n'est pas praticable d'en priver les autres individus du groupe. Cette définition exige quelques précisions. Premièrement, une ressource ne sera dite indivisible ou divisible *que par rapport à un groupe donné.* Olson donne l'exemple d'une parade qui par le plaisir qu'elle fournit aux spectateurs apporte une ressource indivisible aux gens qui habitent les rues où elle se déroule. Mais, par rapport à l'ensemble des habitants de la ville, cette ressource est divisible, puisqu'on peut en priver ceux qui n'habitent pas sur son parcours. Deuxièmement, une ressource n'est indivisible, en fait, pour un groupe donné *que s'il est impraticable d'en priver un individu ou des individus du groupe.*

Si l'on compare les plates-formes des deux partis à chacune des quatre élections, on retrouve de façon assez constante cette opposition entre les libéraux qui privilégient des allocations de ressources indivisibles et l'Union Nationale qui souvent préfère des allocations plus divisibles. Rappelons toutes ces mesures dont l'Union Nationale dit, en 1956, que par elles Duplessis a sauvé la classe agricole et qui ont pour la plupart un caractère assez net de divisibilité. D'ailleurs, les libéraux ne manquent pas de se plaindre, durant cette campagne, de la *peur bleue* engendrée par le fait que des subventions de toutes sortes sont abandonnées au caprice du gouvernement unioniste.

Cette même opposition apparaît encore plus évidente en 1960, alors que l'Union Nationale consacre à peu près toute sa propagande à énumérer ses œuvres passées, dont la plupart comportent manifestement des allocations de ressources divisibles. Les libéraux dénoncent cette façon de procéder et présentent un programme dont le caractère collectif ou indivisible des mesures proposées contraste avec le caractère plus particulariste des œuvres unionistes.

L'Union Nationale, comme nous l'avons vu, s'élèvera en 1962 contre le caractère trop indivisible des œuvres du gouvernement Lesage. De leur côté, les libéraux bâtissent leur campagne autour d'une mesure, la nationalisation de

---

[10] Mancur C. OLSON, *The Logic of collective action,* Cambridge, Harvard University Press, 1965.

l'électricité, qui aura pour conséquence des allocations de ressources dont le caractère indivisible est très évident.

De ce point de vue, l'opposition entre les deux partis apparaît un peu moins nette en 1966, l'Union Nationale s'efforçant de présenter à son tour des mesures où l'on sent moins — ou plus du tout — sa préoccupation de pouvoir procéder à des allocations de ressources divisibles. Toutefois, on retrouve encore cette préoccupation dans l'intention plus d'une fois affirmée de décentraliser, de tenir compte des problèmes propres à une classe donnée, et tout particulièrement aux classes plus défavorisées.

Cette opposition plus ou moins constante entre les deux partis, si on l'ajoute aux remarques que nous avons faites dans le premier point de ce développement, nous indique une voie d'explication des variations dans les résultats électoraux obtenus par les partis de 1956 à 1966.

LES PLATES-FORMES ET LES RÉSULTATS ÉLECTORAUX, DE 1956 À 1966

Il nous semble, en effet, y avoir une relation entre les variations qu'on observe dans les plates-formes des partis, et celles qu'on observe également dans leurs résultats électoraux. On pourrait montrer que par rapport à celles de 1952, et même de 1948, les plates-formes de 1956 contiennent peu d'éléments nouveaux. On peut donc les considérer comme des positions assez stables derrière lesquelles se retrouvent, depuis une dizaine d'années, les électeurs unionistes et libéraux.

Dans cette optique, et en nous inspirant de certains travaux américains [11], nous proposerions comme hypothèse qu'un parti, s'il veut faire des progrès sur son adversaire, d'une élection à l'autre, doit : 1) d'abord continuer d'être identifié aux positions fortes de sa plate-forme, 2) ensuite saper les positions fortes de son adversaire, ou encore 3) adopter des positions nouvelles sur un terrain qui n'est pas couvert, ou qui est peu couvert par l'adversaire.

Si l'on se réfère à ce que nous avons tenté de dégager dans les développements précédents de cette section, on peut établir ainsi les positions fortes de chacun des partis à l'élection de 1956.

L'Union Nationale a, au moins, quatre zones fortes dans sa plate-forme : son chef Duplessis qui, dans la lutte très personnalisés qui l'oppose à Lapalme, se trouve nettement plus populaire que celui-ci ; son opposition à Ottawa qu'on rend responsable à la fois de la non-mobilisation par Québec de ressources auxquelles la province a droit et d'allocations de ressources qui causent du tort à la population agricole, en particulier ; ses propres allocations de ressources, au monde rural surtout, qui sont bien visibles, et souvent divisibles ; sa domination du côté

11 Nous pensons en particulier à l'étude de Lewis A. FROMAN, Jr., « A Realistic approach to campaign strategy and tactics », parue dans M. Kent JENNINGS and L. Harmon ZEIGLER (eds), *The Electoral process*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1966.

des allocations de ressources symboliques. Les zones fortes de la plate-forme libérale se limitent au développement économique et au monde ouvrier, ainsi qu'à la santé et au bien-être. Dans les deux cas, l'on promet surtout des allocations de ressources indivisibles. Les droits et privilèges dans le domaine des affaires politiques internes au Québec (travail, appareil gouvernemental) représentent aussi une zone forte de la plate-forme libérale.

En 1960, L'Union Nationale ne parvient pas à maintenir aussi fortes qu'en 1956 les zones prévalentes de sa plate-forme. Duplessis puis Sauvé sont morts, et leur successeur Barrette ne représente pas un atout très considérable comme acteur principal présenté dans la plate-forme du parti. La charge contre les libéraux d'Ottawa demeure forte, d'autant plus qu'on peut facilement leur identifier le nouveau chef libéral, Lesage, qui fut longtemps l'un d'eux. Mais cette charge ne peut plus avoir les mêmes effets maintenant que ce sont les conservateurs qui gouvernent à Ottawa, et d'ailleurs, les libéraux se défendent mieux qu'en 1956, maintenant qu'ils peuvent prendre plus de distance envers Ottawa. Enfin, l'Union Nationale insiste peut-être plus fortement qu'en 1956 sur ses nombreuses allocations de ressources, dans des secteurs très divers. L'on pourrait croire que sur ce plan sa position est plus forte qu'à l'élection précédente. Notons, en particulier, qu'avec Barrette comme chef, elle peut se montrer plus loquace envers le monde ouvrier. Mais cette propagande accrue semble avoir été mise en échec par les accusations de corruption et de scandale des libéraux. De même les libéraux neutralisent en quelque sorte la propagande autour de Barrette, en lui opposant non pas tellement Lesage que le Parti Libéral. En plus de contribuer ainsi à l'affaiblissement des zones fortes de la plate-forme unioniste, les libéraux protègent bien leurs zones fortes en présentant un programme qui contient de nombreux articles sur le développement économique, le monde ouvrier, la santé et le bien-être, ainsi que sur les droits et privilèges dans le domaine des affaires politiques internes. De plus, ils occupent par ce programme des positions nouvelles, faiblement tenues par l'Union Nationale, du côté des mesures collectives dans le domaine de l'éducation. Tout compte fait, il n'est pas étonnant que ces variations aient été concomitantes à des gains électoraux des libéraux sur les unionistes.

À l'élection de 1962, les libéraux peuvent aligner, pour protéger ces positions, toute une série de mesures qu'ils ont réalisées en deux ans. De plus, ils enlèvent à l'Union Nationale la commande dans l'allocation des ressources symboliques, par leur campagne en faveur de la nationalisation de l'électricité dont on dit toute la fierté qu'elle va procurer aux Québécois. Les libéraux réussissent même avec ce projet à se donner une zone forte sur le versant de la mobilisation des ressources. L'Union Nationale ne réussit à saper la plate-forme libérale qu'en un point précis : la classe des petits salariés dans le monde ouvrier, et plus généralement les classes qui ont le plus besoin d'être aidées. Elle occupe également le terrain des sports et des loisirs, plus ou moins négligé par les libéraux. Mais deux des positions fortes de sa plate-forme de 1956 et d'avant 1956 sont minées : Johnson qu'on efface d'ailleurs dans l'Union Nationale n'est pas un chef populaire à cette élection, et la charge contre les fédéraux est réduite à quelques propositions

sans éclat sur la mobilisation par Québec de ressources dont s'accapare Ottawa. Le fait que les conservateurs gouvernent toujours le pays ne facilite d'ailleurs pas la tâche de l'Union Nationale. Ce parti tente bien, dans son programme et sa propagande, d'occuper des terrains nouveaux ou négligés par les libéraux, mais il le fait en proposant des allocations de ressources qui, parce qu'elles apparaissent trop divisibles, rappellent des mesures condamnées en 1960, et qui placent ainsi les unionistes sur un terrain assez glissant. Il n'est pas étonnant qu'au total les libéraux augmentent encore leur majorité acquise en 1960.

Abstraction faite des résultats des tiers partis, la majorité relative des libéraux sur l'Union Nationale s'amincit en 1966. Il ne semble pas qu'on doive en chercher l'explication du côté des principaux acteurs, où la situation respective des deux partis reste à peu près la même. Par contre, grâce à la bataille autour de la formule Fulton-Favreau, l'Union Nationale occupe avec beaucoup plus de force qu'en 1962 la zone privilégiée par elle en 1956 et 1960, des relations fédérales-provinciales. Le retour des libéraux au gouvernement fédéral donne d'ailleurs plus de poids à cette position. L'Union Nationale continue également de dominer dans le domaine nouveau des sports et des loisirs et surpasse les libéraux dans le domaine encore plus nouveau de l'immigration. Ceux-ci occupent avec plus de force que l'Union Nationale le domaine nouveau des affaires municipales, et tentent de renouveler par des mesures nouvelles leurs zones fortes du côté du développement économique, du monde ouvrier, de la santé et du bien-être, de l'éducation, ainsi que des droits et privilèges dans le domaine des affaires politiques internes au Québec. Mais, d'une part, ils ne réussissent pas, comme en 1962, à imposer un de ces domaines, comme dominant, non plus qu'à montrer que des allocations de ressources symboliques accompagneront les allocations de ressources matérielles. Et, d'autre part, le programme unioniste s'attaque de front, cette fois, aux zones fortes des libéraux, non pas pour les nier ou vouloir les remplacer par des allocations de ressources divisibles, mais plutôt pour proposer des solutions de rechange où le caractère divisible des ressources est voilé sous le prétexte de la décentralisation et du respect des droits. De plus, l'Union Nationale enlève l'initiative aux libéraux du côté des droits et privilèges dans le domaine de la justice, et elle domine, comme en 1962, du côté des droits et privilèges dans le domaine de l'éducation.

REMARQUES FINALES

Cette voie d'explication que nous venons de proposer, qui consiste à considérer les résultats électoraux des partis et leurs plates-formes comme variations concomitantes, suppose que deux conditions soient remplies. Premièrement, nous faisons comme si les plates-formes des partis constituaient un facteur déterminant des résultats électoraux. Deuxièmement, nous faisons aussi comme si le programme et la propagande publiée dans les journaux constituaient des composantes représentatives de la plate-forme d'un parti.

Nous nous sommes déjà expliqué, sur la deuxième condition que nous estimons remplie [12]. Pour la première condition, nous pensons que les plates-formes sont généralement conformes à l'image que le parti donne de lui-même auprès des électeurs et que cette image, qui renvoie à ce que le parti a fait et à ce qu'il se propose de faire, constitue un facteur important des résultats électoraux, et plus précisément des déplacements qui se produisent d'une élection à l'autre [13]. S'il en est vraiment ainsi, la première condition est elle aussi remplie.

Quoiqu'il en soit, nous espérons surtout avoir montré dans cette étude, plus exploratoire que définitive, comment les plates-formes des partis offrent une riche matière au chercheur. Cette matière peut être exploitée à des fins diverses, mais nous croyons que celle qui a été suivie ici, à condition de la rendre plus rigoureuse que nous l'avons fait dans cette première ébauche, pourra éclairer, en particulier, les liens qui demeurent encore obscurs entre les attentes collectives des partis envers les publics, et celles des publics envers les partis.

---

12 Voir à ce sujet la toute première note de cette étude.

13 C'est ce que V. O. KEY, Jr. a tenté de montrer dans son ouvrage posthume, *The Responsible electorate,* Cambridge, Harvard University Press, 1966.

2

LES CANDIDATS ÉLUS ET LES CANDIDATS BATTUS

par Robert BOILY

Le Québec a connu depuis 1939 une accélération dans les transformations économiques et sociales. Cette société québécoise autrefois massivement rurale est devenue peu à peu depuis la fin du XIX[e] siècle une société industrielle et urbaine. Cependant que les comportements économiques et sociaux s'adaptaient à ces nouvelles structures, les attitudes et les mentalités, encore sous l'emprise de ce que l'on a appelé l'idéologie unitaire [1], se modifiaient moins rapidement.

Dans les années cinquante, certains hommes et groupements représentèrent les premières contestations du système des valeurs officielles. Il s'agissait encore cependant d'un combat de partisans à l'intérieur d'un régime entretenant savamment l'illusion que peu de choses avaient changé dans la société québécoise. Mais voilà qu'à partir des années soixante des brèches de plus en plus nombreuses apparaissent dans le mur des valeurs officielles ; la contestation se fait plus forte, plus large et surtout prend de nombreux visages. Il semble que la société québécoise dans son ensemble prenne conscience des changements survenus, des retards accumulés. Des aspirations nouvelles émergent, plus ou moins précises. Des

[1] Guy ROCHER, Fernand DUMONT, « Introduction à une sociologie du Canada français », *Recherches et Débats du Centre catholique des intellectuels français,* cahier nº 34, mars 1961, pp. 13-38.

groupements nombreux, les syndicats en particulier, monopolisent une partie de ces aspirations et les projettent, dans certains cas avec vigueur, sur la scène publique, bien à la vue de la collectivité mais surtout des gouvernants.

Inspirateurs ou non de cette explosion et de ces aspirations, ces gouvernants furent cependant responsables des décisions à prendre. C'est à eux qu'il revint d'interpréter, épouser ou réprimer ces mouvements nouveaux de la société québécoise. Comme par le passé, c'est à eux qu'il revient aujourd'hui de satisfaire les besoins nouveaux suscités par les transformations économiques, sociales et idéologiques. Mais, justement, qui sont-ils ces hommes ? Dans quelle mesure collent-ils à cette réalité nouvelle ? De nombreuses études portant sur des systèmes politiques divers ont montré que la classe politique résiste généralement très longtemps aux transformations structurales d'une société et constitue par là ce que les uns appellent une force d'inertie, un obstacle à l'évolution, et les autres un frein de sécurité [2]. Qu'en est-il au Québec ?

Les questions qui nous préoccuperont ici touchent justement à ce problème de la connaissance du personnel politique québécois et de son adaptation aux transformations apparues et souvent signalées tant au niveau des structures, des idées, que des comportements, depuis les années soixante. Ce style si particulier inspiré à la gouverne de l'État, à la vie au sein d'un parti politique, par un René Lévesque et dans une certaine mesure par un Gérin-Lajoie et par un Kierans est-il un phénomène isolé ou traduit-il vraiment une réponse du personnel politique à des aspirations nouvelles de la collectivité ? Bref, qui sont ces hommes de la révolution tranquille ? En quoi diffèrent-ils de leurs prédécesseurs ? Et de leurs électeurs ? Voilà ce que nous essaierons de saisir par l'analyse des caractères sociaux et politiques les membres de l'Assemblée législative de 1956 à 1966, et nous tenterons, sinon de faire mentir, du moins d'atténuer la sévérité des jugements souvent portés sur la méthode utilisée ici [3].

---

2 Heinz EULAU, Samuel J. ELDERSVELD et Morris JANOWITZ. *Legislative Behavior — A Reader in Theory and Research*, Glencœ, The Free Press, 1959, p. 240.

3 À titre d'exemple, ce texte de Donald R. MATTHEWS, tiré de son ouvrage : *The Social background of political decision-makers*, New-York, Doubleday, 1954, p. 59 : « It seems to have often been assumed by the researches in this field that any and all facts take on great significance when displayed in imposing tables of figures worked out two decimal places. One always is impressed by the industry, patience and arithmetical skill which have gone into constructing these tables, but not always by their political significance. »

CARACTÈRES PARTICULIERS DE L'ÉCHANTILLON ÉTUDIÉ

De 1956 à 1966, quatre élections générales ont eu lieu au cours desquelles les électeurs québécois avaient théoriquement la possibilité d'élire 391 individus, soit 93 en 1956, 95 en 1960 et en 1962, et 108 en 1966. Par suite de trois facteurs, le nombre de candidats battus fut cependant plus élevé : la présence dans chaque circonscription de candidats des deux grands partis, la participation aux diverses élections, et en particulier à la dernière, de tiers partis [4], et l'intervention dans le jeu électoral de candidats indépendants ou dits indépendants [5]. Pour ne retenir que les partis qui eurent un grand nombre de candidats battus, c'est-à-dire le Parti Libéral, l'Union Nationale, le Ralliement National et le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, notre échantillon pouvait contenir au minimum 534 candidats battus. Au total donc, nous aurions pu analyser un personnel politique pouvant atteindre le millier.

La dimension du personnel politique retenu pour cette étude est en fait beaucoup plus restreinte, par suite de toute une série de facteurs. Il faut mentionner tout d'abord que le désir de certains électeurs ou le grand art de certains partis a fait que plusieurs députés ont retrouvé régulièrement leur siège de 1956 à 1966, ou du moins ont fait un séjour à l'Assemblée Législative dépassant le temps d'une législature. Ce fut le cas de près de 50% des élus. De la même manière, certains candidats battus en 1956 ou à l'une ou l'autre des élections ne se sont pas avoués vaincus définitivement après un seul essai. Un certain nombre

---

[4] De ces tiers partis quelques-uns ne présentèrent à l'une ou l'autre de ces élections que quelques candidats. Ce fut le cas de l'Action Provinciale, du Parti de la Démocratisation Économique, du Québec Conservative Party, du Parti Communiste. Par contre, aux élections de 1966, deux tiers partis présentèrent sans succès cependant, un grand nombre candidats : Le Ralliement National, 70 candidats, et le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, 73 candidats.

[5] Profitant de l'absence d'identification partisane sur le bulletin de vote, l'Union Nationale multiplia dans certaines circonscriptions de 1948 à 1960 des candidats « indépendants » de même nom que ceux du Parti Libéral. C'est en 1956 que cette escroquerie légale fut la plus utilisée et principalement dans des circonscriptions de Montréal.

d'entre eux, par dévouement, ténacité, ambition ou aveuglement étaient de nouveau en lice à une deuxième et même à une troisième élection. S'ils étaient parfois récompensés par une victoire longtemps espérée, ils étaient plus souvent amenés à songer à une autre carrière.

Ce premier type de causes, intimement lié à la lutte politique, à ses hasards, à ses caprices, échappait totalement à notre volonté. Les autres facteurs qui expliquent que le personnel étudié soit de 447 individus ne tiennent pas aux aléas de la lutte électorale mais bien à des difficultés rencontrées au moment de la cueillette des données. Tous les renseignements colligés ici l'ont été délibérément à partir d'une seule et même source ou plutôt d'un même type de source : les cahiers biographiques que préparent pour la presse et leurs organisateurs, les partis politiques à chacune des élections [6]. Si dans leur style, leur composition et dans certains détails, les cahiers varient quelque peu d'un parti à l'autre, dans l'ensemble ils fournissent le même type d'informations. Ils présentent pour ce genre d'étude les mêmes avantages et les mêmes défauts que les *Who's Who* les mieux cotés. Ils ont même un avantage supplémentaire : il suffit d'être candidat à une élection pour s'y retrouver décrit ! Il n'a pas été possible cependant, malgré la très grande collaboration reçue de la part du P.L.Q., de l'U.N. et du R.I.N., d'obtenir des renseignements sur tous les candidats battus ou élus de ces partis, pour la période 1965-66. Ainsi il fut impossible d'obtenir pour le Parti Libéral le cahier de 1960 et pour l'Union Nationale ceux de 1956 et de 1960. À l'aide des cahiers antérieurs et postérieurs à cette élection nous avons tenté de réduire le nombre des inconnus. Comme cela n'était possible que pour les individus candidats à plusieurs élections, les inconnus sont demeurés assez nombreux pour 1956 et 1960, surtout pour les candidats battus. Pour le R.I.N., il fut impossible dans plusieurs cas d'obtenir quelque renseignement que ce soit, et, pour un grand nombre des autres candidats, il fut difficile d'obtenir très souvent plus que le nom, le domicile, la profession et le comté où ils se présentaient. Dans un cas, celui du R.N., le parti refusa de communiquer les renseignements biographiques concernant ses candidats, ce qui nous empêcha d'étudier ce parti. Ajoutons enfin, que nous avons négligé volontairement, par suite de la difficulté qu'il y aurait eu à réunir les données, l'étude des candidats des autres tiers partis. Le très petit nombre de candidats présentés, de même que la durée éphémère de plusieurs de ces partis expliquent aussi cette décision.

Ceci veut dont dire que, sans parler des nombreux individus qui ont lutté lors de la mise en candidature et furent écartés au profit des candidats officiels, et sur lesquels nous ne connaissons rien (il serait pourtant intéressant de se pencher

---

6 Dans une autre étude récemment publiée dans le vol. XXI, nº 32 de la *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, et intitulée « Les Hommes politiques du Québec, 1867-1967 », pp. 599-634, nous avons surtout utilisé les guides biographiques spécialisés, tel le *Parliamentary Guide*. Il est intéressant de remarquer qu'entre ces deux sources de renseignements les données ne concordent pas toujours. Ajoutons que ces guides ne sont utiles que pour l'étude des élus.

sur eux, car à ce niveau la sélection relève presqu'essentiellement des partis), il nous a fallu accepter un certain pourcentage d'inconnus, sans que pour autant il y ait lieu, pensons-nous, de mettre en doute les résultats. C'est surtout pour les candidats battus et pour les législatures de 1956 et 1960 qu'ils sont les plus élevés.

Quoiqu'il en soit, les 447 individus qui échappèrent aux divers obstacles auxquels nous venons de faire allusion constituent les candidats élus et les candidats battus de notre échantillon pour la période retenue. Les élus sont au nombre de 199 et les candidats battus au nombre de 311. La différence entre le total de ces deux catégories et l'importance de l'échantillon s'explique par la présence parmi les candidats battus et les élus d'individus qui furent, au cours de ces élections, non pas seulement élus ou battus, mais tantôt l'un tantôt l'autre, soit 53 individus. Notons au passage que ce nombre est relativement faible et qu'il indique que, généralement, un parti ne conserve pas un candidat battu, ou encore que les candidats qui ont été battus une fois, se retirent de la course [7].

Il n'y a pas entre le Parti Libéral et celui de l'Union Nationale de grandes différences dans les effectifs au sein de notre échantillon, ce qui correspond d'ailleurs au nombre réel de députés de chacun des deux partis. Parmi les 199 élus, on compte 90 libéraux et 109 membres de l'Union Nationale. Quant aux candidats battus ils se divisent de la manière suivante : 116 membres du Parti Libéral, 127 de l'Union Nationale, et 68 du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale. Ces effectifs se répartissent toutefois très inégalement entre les quatre législatures retenues, par suite, essentiellement, de la difficulté que nous avons rencontrée à rassembler les renseignements pour les deux premières législatures. C'est ce que révèlent les Tableaux 1 et 2, qui indiquent la répartition des élus et des candidats battus des partis étudiés pour chacune des législatures, ainsi que les effectifs réels des deux catégories pour ces mêmes législatures.

TABLEAU 1 — CANDIDATS ÉLUS PAR PARTIS ET PAR LÉGISLATURES

	P.L.Q.		U.N.	
	Échantillon	*Nombre réel*	*Échantillon*	*Nombre réel*
LÉGISLATURES				
1956	17	20	66	72
1960	50	51	41	43
1962	63	63	30	31
1966	50	50	54	56

[7] Il arrive toutefois que par dévouement à son parti un candidat malheureux se présente à plusieurs reprises dans certaines circonscriptions particulièrement difficiles.

TABLEAU 2 — CANDIDATS BATTUS PAR PARTIS ET PAR LÉGISLATURES

	P.L.Q.		U.N.		R.I.N.	
	Échantillon	*Nombre réel*	*Échantillon*	*Nombre réel*	*Échantillon*	*Nombre réel*
LÉGISLATURES						
1956	26	47	4	21	—	—
1960	41	44	17	52	—	—
1962	30	32	64	64	—	—
1966	53	56	51	52	68	73

Par suite de la validité moins grande de notre échantillon en ce qui concerne les candidats battus, mais aussi par suite de l'absence de renseignements sur les candidats battus des législatures précédentes, les renseignements que nous possédons sur la période de 1936-1956 ne concernent que les élus [8]. Dans une première partie, nous étudierons globalement les élus de la période 1956-1966 dans leurs principaux caractères sociaux et politiques : nous connaîtrons ainsi les grands traits du député moyen actuel, nous pourrons voir dans quelle mesure il diffère de ses prédécesseurs. Dans une deuxième partie, nous nous arrêterons surtout aux candidats élus et battus des partis politiques, afin de voir si ces derniers diffèrent du point de vue de l'origine sociale et du point de vue politique, mais encore si des changements sont intervenus dans leur physionomie au cours de ces dix ans. Nous espérons ainsi compléter la connaissance des deux principaux partis, et soulever au passage divers problèmes reliés aux grands traits du personnel politique québécois et aux changements observés [9].

[8] Ils proviennent d'une étude actuellement en cours sur le personnel politique québécois de 1919 à 1966.

[9] Nous tenons à exprimer ici nos remerciements à un de nos étudiants de maîtrise, M. René Picard, pour l'aide très précieuse qu'il nous apporta dans la collecte des données et dans leur dépouillement. Nous voulons aussi exprimer notre reconnaissance à l'Université de Montréal et son Centre de Calcul pour la collaboration apportée dans le traitement des données.

LES ÉLUS DE 1956 À 1966: PRINCIPAUX CARACTÈRES SOCIAUX ET POLITIQUES

Quels sont les principaux traits du personnel politique québécois de ces dix années, de ce personnel aux prises avec ce que l'on a appelé curieusement mais peut-être justement, la révolution tranquille ? Quels sont ses principaux *caractères sociaux,* son niveau d'instruction, son type d'occupation, sa classe sociale d'appartenance, mais aussi son milieu d'origine géographique et économique ? Quels sont aussi ses principaux *caractères politiques,* c'est-à-dire ses liens plus ou moins étroits avec la population qu'il représente, son renouvellement, son âge plus ou moins élevé, ses activités sociales, bref, quel est l'ensemble des caractères qui touchent de plus près leur carrière d'hommes politiques ?

CARACTÈRES SOCIAUX

S'il est important de pouvoir identifier socialement ceux qui participent à la compétition électorale, et d'une manière plus large à la vie politique, il est toujours délicat et difficile de rattacher directement ces individus à des classes sociales précises ou à une couche de stratification sociale. Bien sûr, le niveau d'instruction et l'occupation exercée au moment de la première élection sont des indices très valables et très révélateurs du caractère social d'un personnel politique ou du moins de son niveau socio-économique d'appartenance, surtout si ces mêmes caractères sont connus pour les parents des hommes politiques étudiés. Cependant il serait encore plus intéressant de pouvoir rattacher directement chacun des hommes politiques étudiés à une classe sociale déterminée, de le situer dans une stratification [10].

[10] Voir à ce sujet l'étude de Jean MEYNAUD, « Introduction : présentation générale des parlementaires », dans le numéro spécial sur la profession parlementaire, *Revue Internationale des Sciences sociales,* nº 4, 1961, p. 588.

Tenant compte de l'extrême faiblesse de l'état des recherches actuelles sur la stratification sociale au Québec [11], et aussi de l'absence de renseignements touchant les parents du personnel politique étudié, nous avons multiplié les critères d'appréciation. Nous avons, premièrement, cherché à connaître le niveau d'instruction et l'occupation pratiquée par chacun, puis, afin d'obtenir une échelle plus proche de ce que l'on entend généralement par classe sociale, nous avons construit une échelle que nous qualifierons de subjective, à partir des strates occupationnelles, mais en tenant compte aussi de ce qui pouvait être connu de l'origine familiale, du lieu de formation, du revenu, de la place plus ou moins importante que l'individu pouvait avoir dans sa profession, etc. [12]

Cela dit, si nous voulions en quelques mots caractériser du point de vue social ce personnel politique, nous dirions qu'il reflète très peu la structure sociale du Québec et que cela se voit à son niveau d'instruction élevé, mais aussi au fait qu'il est constitué avant tout de membres de professions libérales, principalement d'avocats, et que d'une manière générale il se recrute presqu'essentiellement dans ce qu'il est convenu d'appeler les classes moyennes, et en particulier, la classe moyenne supérieure. Il est aussi majoritairement issu du milieu rural, milieu avec lequel il reste fortement en contact, notamment par sa résidence, mais aussi par son activité professionnelle et sociale.

UN NIVEAU D'INSTRUCTION ÉLEVÉ

Près de 60% des élus sont de formation universitaire et 64% d'entre eux ont reçu leur formation dans des institutions privées, alors que seulement 4% sont de formation primaire (Tableau 3). Cette distribution reflète évidemment très peu la situation de la population du Québec au point de vue de l'instruction. De fait sur les 199 élus, 13 seulement avaient un niveau d'instruction comparable à celui des électeurs de leur comté [13]. Aucun n'y était inférieur et 177 y étaient supérieurs. Nous n'avions pas de renseignements sur 8 des élus.

---

11 Guy Rocher : « Les recherches sur les occupations et la stratification sociales », *État de la recherche sur le Canada français,* Québec, Presses de l'Université Laval, 1964, p. 180.

12 Pour des renseignements plus détaillés sur la nature de ces catégories nous renvoyons le lecteur à l'Annexe I.

13 Les relations que, tout au cours de ce texte, nous établirons entre les caractères socio-économiques des candidats et ceux des circonscriptions du Québec ont été rendues possibles grâce à une documentation rassemblée par le Département de Science politique de Laval et qui nous fut communiquée par M. Vincent Lemieux. Cette description socio-économique des comtés provinciaux se fonde sur les résultats du recensement fédéral de 1961.

TABLEAU 3 — NIVEAUX D'INSTRUCTION DES CANDIDATS ÉLUS, 1956 - 1966

	Primaire	*Secondaire public*	*Secondaire privé*	*Universitaire*	*Inconnus*	*TOTAL*
N	8	50	13	115	13	199
%	4.1	25.1	6.5	57.8	6.5	100.0

Dans une population si longtemps démunie du point de vue de l'instruction et dont les membres jouissant d'une formation universitaire et même secondaire représentent une minorité [14], de tels résultats peuvent surprendre. En dehors du grand prestige social de l'instruction au Québec, il faut noter qu'il s'agit là d'un phénomène très fréquent, dans la plupart des systèmes politiques *occidentaux* et que le taux un peu plus élevé de *primaires* dans certains de ces pays s'explique souvent par la présence de partis de masse, socialistes ou communistes, qui recrutent beaucoup dans le milieu ouvrier, ou de partis qui comme le *Labour* ont de forts liens avec les syndicats ouvriers. Certains observateurs ont noté toutefois que dans ces mêmes pays la représentation ouvrière avait tendance à baisser et que cela ne tenait évidemment pas à un bouleversement subi dans le niveau d'instruction de ces sociétés, mais plutôt à un retour aux anciennes politiques, une fois passée la fièvre révolutionnaire ou ouvriériste des années d'après-guerre, retour facilité en certains cas par une modification du système électoral.

AVOCATS PETITS INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS

La répartition des élus par types d'occupations (occupation que le député continue de déclarer à chaque élection même lorsqu'il l'a quittée depuis fort longtemps dans certain cas et qu'il est en fait devenu un professionnel de la politique [15]) confirme notre première impression, à savoir que les élus proviennent

[14] Au point de vue instruction, les circonscriptions du Québec sont encore constituées, en majorité, d'électeurs dont plus de 50% sont de niveau primaire.

[15] Comme l'avait souligné Jean MEYNAUD dans son introduction à la série d'études sur la profession parlementaire, la notion de professionnel de la politique est loin d'être claire, les critères utilisés pour la définition de cette situation n'étant pas uniformes. Dans la présente recherche, nous avons adopté le critère utilisé par Philip M. BUCK dans son étude *Amateurs and Professionals in British Politics*, 1918-1959, Londres et Chicago, The University of Chicago Press, 1963 : est considéré comme un professionnel le parlementaire qui a passé le cap d'une deuxième réélection. Sans être complètement satisfaisant, ce critère a l'avantage de correspondre à une certaine réalité. En effet, après cette épreuve, le taux des départs est beaucoup moins élevé ; d'autre part, avec l'allongement du temps des sessions il est difficile à un député qui siège depuis déjà huit ans de ne pas consacrer à peu près tout son temps à sa fonction de parlementaire. Notons enfin que l'indemnité qui lui est maintenant accordée lui permet plus facilement qu'auparavant de se consacrer essentiellement à sa carrière politique.

TABLEAU 4 — TYPES D'OCCUPATIONS DES CANDIDATS ÉLUS, 1956 - 1966 [16]

	Professions libérales	*Industriels*	*Semi-professionnels*	*Commerçants*	*Employés*	*Ouvriers*	*Cultivateurs*	*Inconnus*	*TOTAL*
N	105	26	14	34	2	3	12	3	199
%	52.7	13.1	7.1	17.1	1.0	1.5	6.0	1.5	100.0

d'un milieu très étroit de la société québécoise. En effet de 1956 à 1966, les élus appartiennent très majoritairement aux secteurs les moins importants, en nombre, de la population active, i.e. ceux qui regroupent les strates supérieures de l'échelle occupationnelle du Québec (Tableau 4).

Au moment de leur première élection, près de 90% des élus sont des indépendants, quant à leur source de revenus. Ce sont avant tout des membres de professions libérales (50%), et secondairement des propriétaires (30%) : petits industriels ou commerçants ou encore petits administrateurs, et aussi, mais en très petit nombre, des agriculteurs. Tout un secteur important de la population active, celui des salariés, cadres supérieurs et moyens, employés et ouvriers, n'est représenté que par 19 individus dont 14 sont des semi-professionnels : instituteurs, professeurs, journalistes, techniciens, etc. [17]

Ces professionnels qui constituent le groupe le plus important, sont avant tout des représentants de professions libérales traditionnelles, celles du droit et de la médecine. Les membres de ces deux professions représentent 70% des professionnels, et 35% de tous les élus. Mais ce sont surtout des députés ayant reçu une formation juridique et presqu'uniquement des avocats, ceux-ci représentant à eux seuls 25% de tous les élus. Ici encore nous retrouvons un phénomène souvent observé dans d'autres études [18]. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette importance. Leurs aptitudes personnelles, facilité de parole, habitude du public, connaissance de la loi, en font tout naturellement des intermédiaires utiles. Cette importance s'explique aussi par la facilité avec laquelle un avocat peut faire carrière politique à temps plein, certain de trouver dans un associé l'auxiliaire capable de veiller aux intérêts de son étude, ou encore de retourner facilement dans une étude au sortir de la politique. L'avocat est celui qui peut, non seulement avec le moins de risques se lancer en politique, mais encore y trouver de grands

16 Pour une définition des catégories, voir l'Annexe I.

17 Sur les 26 industriels et cadres supérieurs, 4 avaient une formation universitaire et sur les 14 semi-professionnels, 4 étaient de formation universitaire, alors que sur les 34 commerçants, un seul avait une telle formation.

18 À titre d'exemples, celles contenues dans le numéro spécial de la *Revue Internationale des Sciences Sociales,* nº 4, 1961.

avantages : élargir sa clientèle par la publicité que reçoit même un candidat battu au moment d'une campagne électorale, obtenir un poste de juge ou encore un siège sur un conseil d'administration au sortir de la politique, grâce au prestige acquis et aux nombreuses relations nouées pendant le cours d'une carrière politique [19]. Cet élément de risque explique d'ailleurs que la presque totalité des élus soient des indépendants au point de vue économique et non pas des salariés, pour lesquels le risque commence dès la mise en candidature. En effet, un salarié qui décide de se présenter à une élection comme candidat ne se voit protégé d'aucune manière par la loi électorale quant à son emploi et par suite à ses revenus. Ou bien il doit prendre le risque de ne consacrer que peu de temps à sa campagne électorale afin de ne pas quitter son travail et limiter ainsi ses dépenses (mais il amoindrit alors ses chances de succès), ou bien il doit prendre le risque de quitter son emploi sans garantie légale de le retrouver en cas d'échec immédiat ou après un premier terme. L'absence de législation en cette matière continue de placer les citoyens moins favorisés économiquement en position d'inégalité réelle.

Parmi les autres membres de professions libérales, seuls les médecins représentent une catégorie quelque peu importante : 22 médecins furent élus de 1956 à 1966, soit 20% de l'ensemble. Les médecins ont toujours joui dans le passé et encore aujourd'hui dans les milieux ruraux d'un grand prestige moral. Ils constituent de l'avis des vieux routiers de la politique des candidats redoutables. On peut noter au passage que sur les 22 médecins élus, 12 le furent dans des comtés agricoles ou ruraux non-agricoles, alors que seulement 8 avocats sur 51 furent élus dans de tels comtés. En plus des avocats et des médecins, on retrouve 9 comptables agréés, 2 ingénieurs, 4 agronomes et 16 autres représentants de professions libérales très diverses.

UNE ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE CLASSES MOYENNES

Comme nous l'avaient amené à penser le nombre élevé de députés jouissant d'une instruction supérieure et secondaire, de même que leur appartenance massive aux échelons supérieurs de la stratification occupationnelle, il s'agit avant tout d'un personnel de classes moyennes et de classe moyenne-supérieure. En effet, 60% des élus appartiennent à la classe moyenne-supérieure et 30% à la classe moyenne-inférieure, les autres classes étant représentées par à peine 8%. Quelques élus n'ont pu être rattachés à une classe quelconque. Ce qu'il faut souligner, c'est l'absence au sein de ce personnel, mis à part quelques rares exceptions, de représentants de ce que l'on pourrait appeler la grande bourgeoisie du Québec, celle de la magistrature et des affaires, en particulier chez les Canadiens français. La

---

[19] Concernant le rôle des avocats dans la vie publique et sur les facteurs pouvant expliquer ce rôle, on a par exemple : LASWELL H.D. and M.S. MCDOUGALL, « Legal Education and Public Policy » dans *The Analysis of Political Behavior,* Londres, Routledge, Kegan Paul, 1948.

TABLEAU 5 — CLASSES SOCIALES AUXQUELLES APPARTIENNENT LES CANDIDATS ÉLUS ET BATTUS, 1956 - 1966

	Classe moyenne supérieure	*Classe moyenne inférieure*	*Classe ouvrière*	*Classe paysanne*	*Inconnus*	*TOTAL*
N	120	59	5	12	3	199
%	60.3	29.6	2.5	6.1	1.5	100.0

carrière politique attire et retient avant tout, semble-t-il, des individus plus modestes, mais appartenant malgré tout à des catégories sociales qui constituent une minorité. Cette surreprésentation des classes moyennes à l'Assemblée législative et dans nos partis politiques est l'aboutissement d'un long processus. Après avoir peu à peu pris place à l'Assemblée législative de 1867 à 1920 environ, elles en sont venues notamment à partir de 1936, mais encore plus depuis 1960, à monopoliser les postes directeurs des partis et à prendre pied au Conseil de ministres d'une manière décisive [20].

Ces représentants du secteur des affaires et des professions libérales qui constituent la presque totalité de la classe politique sont avant tout d'origine rurale et demeurent encore fortement implantés dans ce milieu rural. En effet, 32.7% des élus sont nés dans des centres de moins de 2,000 habitants et 34.7% dans de petites villes de province allant de 2,000 à 25,000 habitants, mais la plupart ne dépassant pas 5,000 habitants. C'est donc de villages et de petites villes du Québec que proviennent 67% des députés ; les autres sortent de quelques villes moyennes, de Québec et surtout de Montréal (Tableau 6).

TABLEAU 6 — LIEUX DE NAISSANCE DES CANDIDATS ÉLUS ET BATTUS, 1956 - 1966

	Moins de 2,000 h.	*2,000 — 25,000 h.*	*Plus de 25,000 h.*	*Québec*	*Montréal*	*Inconnus*	*TOTAL*
N	65	69	17	7	33	8	199
%	32.7	34.7	8.5	3.5	16.6	4.0	100.0

[20] Pour plus de détails sur la représentation des classes sociales au sein du personnel politique québécois, tant fédéral que provincial, et en particulier au sein de la minorité gouvernante, voir notre étude : « Les Hommes politiques du Québec ».

TABLEAU 7 — LIEUX DE NAISSANCE DES CANDIDATS ÉLUS ET BATTUS PAR PRINCIPAUX TYPES D'OCCUPATIONS, 1956 - 1966

	Moins de 2,000 h.		*2,000 — 25,000 h.*		*Autres*		*Inconnus*		*TOTAL*	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Professions libérales	31	29.5	35	33.3	33	31.5	6	5.7	105	100.0
Industriels	12	46.2	6	23.1	8	30.7	—	—	26	100.0
Commerçants	8	23.6	17	50.0	8	23.5	1	2.9	34	100.0

Les deux catégories de députés les plus importantes, celle des membres de professions libérales et celle des propriétaires, industriels et commerçants, présentent cependant certaines différences. Si 63% des professionnels ont nés dans les villages et petites villes de province, le pourcentage est de 69% chez les idustriels et 74% chez les commerçants ; mais des trois catégories, seuls les industriels sont dans une proportion de 50% environ nés dans les petits centres ruraux de 2,000 à 25,000 habitants. Les professionnels se partagent quant à eux, assez également entre les centres ruraux, les petites villes et les villes les plus importantes du Québec (Tableau 7).

Si, du lieu de naissance, nous passons au lieu de résidence, nous constatons que le personnel politique demeure fortement implanté dans les petits centres de province (57.8% des élus). Toutefois il l'est surtout dans les petites villes (42.2%), de préférence aux petits centres ruraux (15.6%) (Tableau 8).

TABLEAU 8 — LIEUX DE RÉSIDENCE DES CANDIDATS ÉLUS ET BATTUS, 1956 - 1966

	Moins de 2,000	*2,000 — 25,000 h.*	*Plus de 25,000 h.*	*Québec*	*Montréal*	*Inconnus*	*TOTAL*
N	31	84	29	11	31	13	199
%	15.6	42.2	14.6	5.5	15.6	6.5	100.0

Cette distribution du personnel politique québécois actuel quant à son lieu d'origine et à sa résidence traduit l'influence de facteurs géographiques et politiques. Le Québec est devenu depuis maintenant, près de quarante ans, une société urbaine implantée surtout dans les petites villes et dans Montréal et Québec, l'importance de villes moyennes étant toute récente [21]. C'est dire qu'au début du siècle la province était encore largement rurale et que l'importance démographique des lieux de naissance des députés est assez représentative de la distribution géographique de la province à cette époque. Si la distribution des élus par lieux de résidence traduit un peu mieux le nouveau visage du Québec, ce qui est normal puisqu'il s'agit d'une époque plus récente, elle traduit aussi les anomalies de la carte électorale, i.e., la surreprésentation des comtés ruraux dans le Québec urbain d'aujourd'hui. Cette importance exagérée du milieu rural a toujours été maintenue par les effets d'une tradition très forte au Québec : la nécessité d'appartenir au milieu que l'on veut représenter. Nous avons donc ici une tendance du personnel politique à se conformer dans une certaine mesure aux changements structuraux de la société représentée, mais une tendance affaiblie par les effets de facteurs politiques relevant de la géographie électorale et de la culture politique, ou, si l'on préfère, du folklore électoral.

Ainsi, du point de vue de l'origine géographique, tant à la naissance, qu'au moment de la résidence, de même d'ailleurs que du point de vue ethnique [22], les traits du personnel politique reproduisent assez bien ceux de la population, quoique l'action de certains facteurs politiques soit perpecptible. Du point de vue social toutefois nous avons pu noter à quel point les hommes politiques, minorité dont l'assise sociale est très étroite, différaient de la société québécoise.

CARACTÈRES POLITIQUES

Provenant de secteurs limités de leur collectivité, ces hommes font-ils carrière tôt dans la vie ou à un âge assez avancé ? Ont-ils déjà réussi à ce moment dans leur occupation ou profession première ? S'agit-il d'un personnel politique expérimenté, ou un renouvellement important est-il venu faire entrer à l'Assemblée Législative une fournée d'hommes neufs ? Quel est, surtout, le caractère des rapports ou des liens que le représentant peut avoir avec ses électeurs ? Vient-il du dehors ou est-il fortement intégré à la vie locale de sa circonscription ? Autant de questions qui concernent divers aspects de la carrière politique, au Québec, et traduisent dans certains cas un comportement politique qui peut avoir commencé de se modifier.

---

21 Raoul BLANCHARD, *Le Canada français*, Paris, P.U.F., 1964.

22 92% des candidats élus et battus sont canadiens-français, soit 182 sur 199 et 296 sur 311. Parmi les élus canadiens-anglais, il y a 11 libéraux et 5 unionistes.

Pour répondre brièvement à l'ensemble de ces questions, nous dirons que le personnel politique de la période de 1956 à 1966 est dans une grande proportion, d'âge moyen, et qu'il porte à la fois les marques d'un vieillissement ancien et d'un rajeunissement en cours. C'est un personnel peu expérimenté, c'est-à-dire que peu de députés ont de longs états de service. Il s'agit enfin d'un personnel souvent fortement ancré dans le milieu qu'il représente, et dont les membres participent pour une part assez grande aux charges publiques locales et aux nombreuses associations locales.

NI TRÈS VIEUX, NI TRÈS JEUNE

De ce personnel parlementaire une forte majorité d'élus (61.8%) sont nés avant 1920, certains même au cours de la dernière décade du 19ième siècle. Il s'agit d'individus ayant reçu leur formation scolaire et leur formation politique sous le régime d'Alexandre Taschereau. Ils sont nés et ont été formés dans un Québec encore fortement rural et sous l'emprise d'une idéologie unitaire peu conforme à la révolution industrielle en cours [23]. Pourtant, ce sont ces hommes qui ont eu à solutionner les problèmes d'une société fortement industrialisée et en transformation rapide. Les 38.2% de députés restants représentent des députés jeunes en 1956 et d'âge moyen en 1966, quand ils sont nés entre 1920 et 1930 notamment. Ainsi, sans être un personnel très vieux (après tout, le député né en 1915 n'avait que 45 ans en 1960), c'est tout de même un personnel constitué majoritairement d'hommes nés avant 1920. Il reste cependant que les 16 députés nés après 1931 marquent une tendance au rajeunissement (Tableau 9).

Ces résultats sont au fond assez conformes aux caractères de la période étudiée. En effet cette période est marquée dès la première législature concernée, celle de 1956, par la toute puissance d'un parti, l'Union Nationale, au pouvoir depuis longtemps. Ce parti connut très tôt un vieillissement prononcé par suite d'un renouvellement très faible et qui s'est produit surtout dans des strates d'âges élevés [24]. Par contre cette période connut aussi la victoire, en 1960, du Parti Libéral. Ce parti subit une transformation complète à partir de 1952, et surtout à partir de 1956, où sous la direction de Georges-Émile Lapalme, en particulier, il se donna de nouvelles structures et fit largement appel à la jeunesse. Il est possible que l'exercice du pouvoir en 1960 et en 1962 ait ralenti ce rajeunissement des cadres. Ce ralentissement a pu cependant être compensé au sein de l'Assemblée Législative par les effets d'une volonté affirmée de l'Union Nationale de se transformer et de se rajeunir. La présence d'élus assez âgés et d'élus plus jeunes, très jeunes même dans certains cas, traduirait donc ce double caractère d'un vieillissement ancien et d'un rajeunissement plus ou moins récent des deux partis.

[23] Pour plus de précisions sur les catégories utilisées ici voir l'Annexe I, p. 115.
[24] Voir Tableau 20, p. 98.

TABLEAU 9 — ANNÉES DE NAISSANCE DES CANDIDATS ÉLUS ET BATTUS, 1956 - 1966

	Avant 1920	*1920-1930*	*1931 et plus*	*Inconnus*	*TOTAL*
N	123	53	16	7	199
%	61.8	26.6	8.1	3.5	100.0

Si l'on compare entre elles les périodes de naissance des principaux groupes de députés, par occupations, on constate des différences sensibles : c'est surtout chez les industriels et les commerçants, de même d'ailleurs que chez les agriculteurs, que l'on remarque le plus de députés nés avant 1920. Inversement, sur les 16 députés nés après 1931, 12 étaient des professionnels ou des semi-professionnels (Tableau 10). Il semblerait d'une manière générale que l'on ne fait pas carrière au même âge, selon que l'on appartient à la classe moyenne supérieure ou à la classe moyenne inférieure. Tout se passe comme si, pour les gens de la classe moyenne inférieure, les étapes à parcourir étaient plus nombreuses avant de parvenir à la candidature et à l'élection, exception faite peut-être des semi-professionnels, qui dans de nombreux cas appartiennent à la classe moyenne supérieure, mais demeurent encore peu nombreux au sein du personnel politique.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce n'est pas dans les comtés agricoles ou dans les comtés ruraux que l'on trouve les élus les plus âgés. De ce

TABLEAU 10 — ANNÉES DE NAISSANCE DES CANDIDATS ÉLUS ET BATTUS PAR TYPES D'OCCUPATIONS, 1956 - 1966

	Avant 1920		*1920-1930*		*1931 et plus*		*Inconnus*		*TOTAL*	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Professions libérales	58	55.2	34	32.4	9	8.6	4	3.8	105	100.0
Industriels	16	61.6	7	26.9	1	3.8	2	2.7	26	100.0
Commerçants	25	73.5	6	17.7	2	5.9	1	2.9	34	100.0
Semi-professionnels	7	50.0	4	28.6	3	21.4	—	—	14	100.0

point de vue les comtés véritablement agricoles sont particulièrement intéressants. Sur 22 députés élus dans ces comtés, 12 sont nés avant 1920, soit 54%, 7 entre 1921 et 1930, soit 32%, et 3 après 1931, soit 14%. Pour les comtés ruraux les résultats sont les suivants : 60%, 36% et 4% et pour les circonscriptions urbaines ou mixtes : 66%, 26% et 8%. Par suite de l'implantation beaucoup plus forte de l'Union Nationale en milieu rural, c'est surtout au rajeunissement plus prononcé de ce parti ainsi qu'à son renouvellement considérable, notamment en 1966, que nous devons attribuer cette plus grande jeunesse des députés ruraux [25].

UN PERSONNEL MAJORITAIREMENT PEU EXPÉRIMENTÉ

Sur les 199 élus, 17 le furent à chacune des élections de 1956 à 1966, et 35 le furent pendant la majeure partie du temps c'est-à-dire au cours de trois élections soit, au total, 26% des élus que l'on pourrait qualifier de professionnels de la politique. Parmi ceux-ci quelques-uns siègeaient depuis longtemps, soit depuis les années trente dans certains cas, d'autres plus nombreux, depuis les années cinquante. Un pourcentage assez élevé de ces élus eurent ou bien une carrière brève d'une ou deux élections, ou bien, après avoir siégé pendant longtemps avant 1956, ne connurent de cette période qu'une ou deux législatures. De fait 50% d'entre eux ne siégèrent qu'une fois au cours de cette période, et 25% deux fois.

Compte tenu des transformations opérées par les partis depuis 1956 et des bouleversements survenus — passage du pouvoir de l'Union Nationale aux libéraux en 1960, et des libéraux à l'Union Nationale en 1966 — ces résultats n'étonnent pas. À deux occasions le renouvellement fut assez élevé ; en 1960, 38% de l'Assemblée était constitué de nouveaux élus et en 1966, 46%. En 1956 et 1962, le renouvellement fut de 31%, et dans chaque cas la moitié environ de ces députés ne siégèrent qu'une fois.

CARACTÈRE LOCAL DE LA REPRÉSENTATION

Depuis fort longtemps déjà au Québec une coutume veut que les élus proviennent des comtés qu'ils représentent. Cette coutume est en accord par beaucoup de côtés avec la nature des partis politiques québécois, avant tout constitués de notables locaux [26]. Par suite, il a toujours été délicat d'opérer des parachutages

---

[25] Il est possible qu'un roulement un peu plus prononcé des effectifs ait eu lieu dans ces comtés ; cependant à lui seul ce phénomène ne pourrait pas expliquer ce rajeunissement des députés ruraux, car tout dépend dans quelle strate d'âge s'opère surtout la sélection des candidats. Elle ne se fait pas nécessairement dans des strates d'âges jeunes.

[26] Il s'agit là d'un trait de comportement politique fort ancien. Voir à ce sujet : Jean et Marcel HAMELIN : *Les Mœurs électorales dans le Québec de 1789 à nos jours*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1962, pp. 61-62.

bien qu'il y en ait toujours eu de plus ou moins déguisés [27]. Mais il reste toujours dangereux pour un parti de les utiliser comme certains cas l'ont montré, une fois de plus aux élections de 1966 [28].

L'examen de la concordance existant entre le lieu de naissance, le lieu de résidence et le comté représenté, pour l'ensemble des élus, montre l'importance du caractère local de la représentation. Chez les élus, 95% posséderaient un lien plus ou moins fort avec leur comté. Dans 50% des cas ce lien est très fort, c'est-à-dire que le député est né et réside dans le comté qu'il représente, et dans 40% des cas ce lien demeure fort, car le député fut élu dans un comté où il résidait souvent depuis longtemps. Quelques députés seulement représentent un comté où ils ne résident pas mais où ils sont nés (lien faible), et dans trois cas seulement on peut parler de parachutage (aucun lien) [29].

Bien que le caractère local de la représentation soit également fort pour l'ensemble des élus, c'est chez les industriels, les commerçants et les cultivateurs qu'il se manifeste par la correspondance du lieu de naissance et du lieu de résidence avec la circonscription représentée. Chez les professionnels et les semi-professionnels il se manifeste plutôt par la correspondance du lieu de résidence et du comté représenté (Tableau 11).

TABLEAU 11 — CARACTÈRE LOCAL DE LA REPRÉSENTATION DES CANDIDATS ÉLUS ET BATTUS PAR TYPES D'OCCUPATIONS, 1956-1966

	Très fort		*Fort*		*Faible*		*Aucun*		*Inconnus*		*TOTAL*	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Professions libérales	45	42.9	51	48.6	3	2.8	2	1.9	4	3.8	105	100.0
Semi-professionnels	5	35.7	7	50.0	—	—	—	—	2	14.3	14	100.0
Industriels	14	53.9	10	38.5	—	—	1	3.8	1	3.8	26	100.0
Commerçants	21	61.8	12	35.3	1	2.9	—	—	—	—	34	100.0
Cultivateurs	11	91.7	1	8.3	—	—	—	—	—	—	12	100.0
Ouvriers et employés	5	100.0	—	—	—	—	—	—	—	—	5	100.0

27 Les parachutages ont eu tendance à décroître très considérablement depuis 1867, et ils furent en général le fait de fortes personnalités des partis, et en particulier des ministres.

28 Par exemple, les débats autour de la candidature de Me François Aquin.

29 Il faut apporter quelques précisions sur ces résultats. Pour les députés de Montréal nous avons été obligés, au moment de la codification, de les identifier au comté représenté, chaque fois que nous savions qu'ils étaient nés à Montréal, mais qu'il était impossible de savoir dans quel comté. Si cela n'a pas eu pour effet d'affecter le caractère moral de la représentation, cela a eu pour effet de diminuer le nombre de parachutages, qui de toute manière demeurait faible.

De nouveau des différences se retrouvent, au point de vue d'un caractère politique pourtant fortement marqué pour l'ensemble du personnel, entre les élus pouvant être identifiés à la classe moyenne supérieure et ceux pouvant être identifiés à la classe moyenne inférieure : le député de classe moyenne inférieure et encore plus le député des classes paysanne et ouvrière est toujours fortement ancré dans son milieu. Beaucoup plus que les membres des professions libérales (et en particulier ceux qu'un auteur a déjà appelés les *grands-prêtres* de la politique, les avocats) ils ont besoin d'être connus, appréciés du milieu qu'ils veulent représenter. Nous dirions qu'il n'y a pas de préjugés favorables en leur faveur, qu'on ne les considère pas aussi facilement que les avocats comme prédestinés à la vie publique.

L'ÉLU : UN HOMME ACTIF DANS LA VIE PUBLIQUE ET SOCIALE LOCALE

Sur les 199 élus, 81 (40%) ont détenu avant leur entrée à l'Assemblée législative et ont continué de détenir, pour la presque totalité d'entre eux, une charge publique locale, soit dans l'administration municipale comme maire, conseiller ou encore secrétaire municipal (la charge de maire étant la plus fréquente), soit dans l'administration scolaire à titre de président de commission scolaire ou encore de commissaire (Tableau 12).

TABLEAU 12 — CHARGES PUBLIQUES LOCALES DES CANDIDATS ÉLUS ET BATTUS, 1956 - 1966

	Maires	*Conseillers*	*Secrétaire municipal*	*Président Commission Scolaire*	*Commissaire*	*TOTAL*
N	46	27	5	9	9	96*
%	47.9	28.1	5.2	9.4	9.4	100.0

* Ce total s'explique par le fait qu'un certain nombre d'élus ont détenu plus d'une charge sur le plan local, soit 15 individus.

Mais il est d'autres formes d'activités que celles des affaires publiques locales. Il y a notamment les nombreuses associations locales telles la Chambre de Commerce que l'on présente souvent comme un des meilleurs canaux pour accéder aux cercles politique, les Chevaliers de Colomb et les nombreux clubs sociaux plus ou moins prestigieux tels les Kiwanis, Lions, Richelieu, etc. Au total, 145 élus soit 73%, sont membres de telles associations. La plupart ne militent que dans une seule (83), mais certains participent à la vie de deux de ces clubs (37) et

TABLEAU 13 — PARTICIPATION DES CANDIDATS ÉLUS ET BATTUS AUX ASSOCIATIONS LOCALES, 1956 - 1966

Chambres de Commerce		*Chevaliers de Colomb*		*Club sociaux*		*Associations patriotiques*		*Associations paroissiales*	
N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
85/199	42.7	69/199	34.7	55/199	27.6	22/199	11.0	10/199	5.0

même trois de ces clubs (25). Quelques députés enfin appartiennent à des associations patriotiques, surtout la Société Saint-Jean Baptiste et à des associations paroissiales (Tableau 13). Il est amusant de noter que seulement 16 députés déclarent être membres du club de Réforme, et 9 du club Renaissance, alors que ces clubs sont fortement identifiés à chacun des deux partis traditionnels.

Avec des partis politiques qui sont aussi peu structurés que ceux du Québec et qui ne possédent pas un appareil administratif très considérable, un individu qui veut faire une carrière politique doit d'une manière ou d'une autre être remarqué par les partis, acquérir une réputation, une popularité locale qui en fassent un candidat intéressant, s'il n'appartient pas de naissance ou par relation professionnelle au cercle politique. Il peut participer très tôt aux campagnes électorales comme collaborateur, orateur, organisateur, etc., et finir ainsi par se rendre précieux ou du moins apprécié. Dans ses *Mémoires,* Antonio Barrette [30] raconte comment il commença très jeune à participer aux campagnes électorales fédérales et provinciales avant d'être choisi comme candidat de l'Union Nationale. Il reste qu'une participation la plus large possible à la vie publique locale, mais aussi à la vie sociale, économique, paroissiale, notamment en y cumulant les charges de maire ou conseiller et les présidences des diverses associations, permet à un aspirant-candidat d'acquérir ainsi une réputation d'homme actif, dévoué à la collectivité. Cela lui permet aussi d'acquérir une expérience du public, toujours appréciée en politique. Cela lui donne enfin l'occasion d'agrandir le cercle de ses relations, sans parler de la possibilité de voir revenir avec toujours plus de fréquence dans les journaux locaux ou régionaux, son nom et sa photo.

Pourtant il ne semble pas que ces remarques valent également pour tous les élus, surtout lorsqu'il s'agit des charges publiques locales ; chez les députés, membres de professions libérales, la participation à de semblables activités est moins fréquente. C'est surtout pour les industriels et les commerçants et aussi dans une certaine mesure pour les semi-professionnels que ces diverses activités semblent revêtir une certaine importance (Tableau 14).

---

30 Antonio BARRETTE, *Mémoires,* Tome I, Montréal, Éditions Beauchemin, 1966, pp. 16-18.

TABLEAU 14 — PARTICIPATION DES CANDIDATS ÉLUS ET BATTUS AUX CHARGES PUBLIQUES ET AUX ASSOCIATIONS LOCALES, PAR TYPES D'OCCUPATIONS, 1956-1966

	Maires		*Conseillers*		*Administration scolaire*		*Associations patriotiques*		*Clubs sociaux*		*Chevaliers de Colomb*		*Chambres de Commerce*		*TOTAL*
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Professions libérales	23	21.9	9	8.5	6	5.7	13	12.3	31	29.5	33	31.4	39	37.1	105
professionnels	1	7.1	3	21.4	—	—	2	14.2	2	14.3	4	28.6	7	50.0	14
Industriels	9	34.6	5	19.2	5	19.2	1	3.8	8	30.7	10	38.5	17	65.4	26
Commerçants	9	26.4	8	23.5	6	17.6	5	14.7	11	22.4	16	32.3	14	41.2	39

APPARITION DES CADRES RÉGIONAUX OU LOCAUX DES PARTIS

Nous notions un peu plus haut que l'importance de la participation aux activités locales pouvaient s'expliquer, pour une part, par l'absence de structures très élaborées dans chacun des deux partis. Il reste que la fondation et le développement de la Fédération Libérale du Québec, ainsi que l'effort de structuration tenté par l'Union Nationale, ces dernières années, ont fait naître dans les diverses régions, mais aussi localement, de nouveaux centres d'activités extrêmement intéressants pour quelqu'un qui veut faire carrière [31]. Devenir président d'une association de comté, c'est être en bonne position pour participer à la lutte pour la candidature. Dans la mesure où ces nouvelles structures existent et vivent réellement, les partis devraient avoir tendance à puiser leurs candidats dans cette pépinière, à recruter leurs candidats parmi les cadres locaux, régionaux et, bien entendu, centraux du parti. Il semble bien que cette tendance existe ; en effet, 22% des élus déclarent être président d'une association ou d'une fédération de leur parti. L'étude des partis politiques nous démontrera qu'il s'agit là presque essentiellement d'une tendance du Parti Libéral, et d'une tendance plus forte que ne le laisse percer ce taux moyen pour l'ensemble des membres de l'Assemblée législative.

[31] Il est vrai que l'on s'est contenté dans beaucoup de cas de donner une structure formelle aux associations traditionnelles de partisans. Il reste que par la création de ces structures, la mise en compétition des postes directeurs locaux ou régionaux, l'élargissement des cadres, on a créé dans une certaine mesure une nouvelle ressource pour celui qui aspire à la candidature.

L'étude des caractères sociaux et des caractères politiques nous conduit donc à penser que deux types d'hommes politiques au moins se partagent l'Assemblée législative. Il y a, d'une part, les membres de professions libérales, surtout des avocats, qui entrent, semble-t-il, un peu plus jeunes dans la carrière et généralement pour plus longtemps que les autres. S'ils sont nés parfois dans le comté qu'ils représentent, plus souvent ils s'y sont établis pour y exercer leur profession. Ils pénètrent ainsi dans le cercle des notables locaux sans avoir, comme les petits industriels et les commerçants, à multiplier leur participation à toute une série d'organismes publics ou sociaux de caractère local. Le statut social attaché à leur profession, lequel s'explique à la fois par le revenu qu'il procure et le niveau d'instruction qu'il implique, semble suffisant pour leur fournir le prestige utile à tout candidat. D'autre part, il y a les représentants du commerce et de la petite industrie, dont le niveau d'instruction est moins élevé, qui sont plus fortement d'origine rurale et ne viennent à la politique qu'après s'être fait connaître dans leur région, par suite de leur activité très grande dans les divers organismes locaux, y compris ceux du parti. Quelques-uns toutefois parmi ceux-ci, grâce à un niveau d'instruction égal à celui des membres de professions libérales et à un revenu probablement comparable, ont une carrière assez identique à celle des membres de professions libérales. Toutefois, ils viennent généralement à la politique à un âge plus avancé. Il y aurait ainsi deux types d'itinéraires, précédant l'élection ; les professionnels parvenant plus vite et plus facilement, semble-t-il, à la candidature puis à l'élection. La poursuite de la carrière à l'intérieur du Parlement est, elle aussi, différente : les professionnels poursuivent plus facilement des carrières longues, mais surtout parviennent plus facilement aux postes dirigeants, i.e. à la détention portefeuilles ministériels. Ainsi, si le personnel polèitique provient dans son ensemble des classes moyennes, certaines différences importantes marqueraient les deux principales catégories de ces classes moyennes, la classe moyenne supérieure et la classe moyenne inférieure. En particulier, la minorité politique dirigeante [32] se recruterait presque essentiellement au sein de cette classe moyenne supérieure.

LES ÉLUS DE 1936 À 1966

Comparé au personnel politique de la majeure partie du régime Duplessis, celui des années 1956–1966, et surtout celui de l'élection du 5 juin 1966, accuse certaines transformations, certains changements. Ces changements pourraient être formulés ainsi :

---

[32] Ceux qui détiennent au sein des partis une autorité politique au sens que lui donne Vincent Lemieux dans « Les Partis et le pouvoir politique », *Recherches sociographiques*, janvier-août 1966, pp. 42-43.

[33] Le lecteur trouvera à l'Annexe II, pp. 118-119 un certain nombre de tableaux concernant l'évolution des divers caractères sociaux et politiques pour la période 1936-1966.

a) Il s'agit d'un personnel d'un niveau d'instruction plus élevé : il y a disparition presque complète des députés ayant une formation primaire et une augmentation non seulement des élus possédant une formation secondaire, mais surtout des universitaires, ces derniers représentant les deux tiers de l'Assemblée en 1966.

b) Au point de vue des occupations des élus, il faut noter l'affaiblissement du groupe des industriels et des commerçants de même que la non-représentation à peu près totale, maintenant, du secteur ouvrier et agricole. Les industriels et commerçants qui, dans le passé, avaient presque toujours constitué plus du tiers des élus, et souvent les deux cinquièmes, ne représentant pas plus de 21% des élus en 1966. Plus de la moitié de l'Assemblée était, de 1936 à 1966, constituée de membres de professions libérales. Ils représentent maintenant un peu plus de 60% de l'Assemblée élue en 1966. Enfin, il faut noter l'apparition des semi-professionnels, souvent du milieu de l'enseignement, pendant cette période. Ils sont, en 1966, plus importants que les dirigeants des petites et moyennes entreprises. C'est là un phénomène tout à fait nouveau.

c) Ces modifications survenues dans le niveau d'instruction et dans la représentation des divers secteurs occupationnels indiquent que le personnel politique provient maintenant presque essentiellement des classes moyennes. C'était déjà fortement le cas durant toute la période Duplessis, mais il semble qu'il y ait tendance à la prépondérance de la classe moyenne supérieure ; en 1966, cette classe regroupe près de 66% des membres de l'Assemblée.

d) Les élus de cette période ne sont plus aussi massivement d'origine rurale qu'ils l'étaient, de 1936 à 1956, sauf en 1939 sous le gouvernement libéral de Godbout et dans une moindre mesure, en 1944. Au cours des législatures précédant celles que nous étudions ici, les élus nés dans les tout petits centres ruraux de moins de 2,000 habitants représentaient toujours près de la moitié de l'Assemblée, ceux nés dans les petites villes de province [34] représentant entre 25% et 30%. Ainsi c'est entre 70% et 78% du personnel politique qui était d'origine rurale. De 1956 à 1966, les députés nés dans les centres de 2,000 habitants ne représentent plus que 33% (21% en 1966), et il n'y a plus que 66% d'entre eux qui sont de milieu rural (58% en 1966) : d'ailleurs ceux-ci proviennent de plus en plus de petites villes. Le résultat en est que les députés nés dans les villes moyennes et les deux grandes villes du Québec en viennent pour la première fois en 1966 à être plus nombreux que les élus nés dans les centres ruraux de moins 2,000 habitants. Pour la première fois en 1966, la société québécoise a un personnel politique né et formé très majoritairement dans des centres urbains. On pourrait faire les mêmes remarques au sujet du lieu de résidence en précisant toutefois que les villes petites et moyennes, surtout ces dernières, sont encore mieux représentées : en effet, si, en 1966, 45% du personnel y est né, 56% y réside.

---

[34] Ne dépassant généralement pas 5,000 habitants.

e) Alors que l'Union Nationale avait donné l'impression, en 1936, d'apporter un rajeunissement du personnel politique, ce parti connut par la suite un vieillissement rapide et prononcé, dont on retrouve les effets dans les strates d'âge des diverses législatures (par suite de la toute puissance de ce parti). Dès 1944, et jusqu'à l'élection de 1962, le vieillissement se poursuit au point qu'en 1956, les moins de 35 ans ne représentent que 3.4%, et les plus de 55 ans, 35%. Si en 1960, au moment du changement de pouvoir, un rajeunissement se produit, il reste faible ; il apparaît surtout dans le 10.7% des moins de 35 ans. S'il se poursuit en 1962, ce n'est véritablement qu'en 1966 qu'un rajeunissement considérable s'opère, le plus marqué qui se soit produit depuis 1919 et, probablement, depuis 1867. À la suite des élections de 1966, 15% du personnel politique a moins de 35 ans, 40% a entre 35 et 45 ans, et 41%, 45 ans et plus.

Entre 1935 et 1939, le personnel politique avait connu un renouvellement considérable, qui fut successivement de 48.8%, 44.8% et 53.5%, aux élections de 1935, 1936 et 1939. Une nouvelle génération était parvenue au pouvoir. Après les bouleversements de la période 1935-1939 le renouvellement à chacune des Assemblées fut peu élevé, 34% en 1944, 41.7% en 1948, 28% en 1952, 31% en 1956, 38% en 1960 et 31% en 1962. C'est l'élection de 1966 qui a apporté un renouvellement comparable et même supérieur à celui de l'époque 1935-1939, puisque parmi les élus du 5 juin, 48% entraient à l'Assemblée législative pour la première fois. Comme en 1935–1936, et en 1948 dans une certaine mesure, c'est une nouvelle génération qui accède au Parlement, mais une génération plus instruite dans son ensemble, plus urbaine et plus jeune qu'elle ne le fût jamais dans le passé.

f) Enfin les élus de cette période sont tout aussi liés à leur comté que ne l'étaient leurs prédécesseurs du point de vue de la correspondance entre le lieu de naissance, le lieu de résidence et le comté représenté. Ils le sont même davantage si on considère leur participation aux activités publiques locales ou encore aux nombreuses associations de toute sorte, tout particulièrement la Chambre de Commerce, dont sont membres plus de 40% des élus.

LES PARTIS POLITIQUES: CANDIDATS ÉLUS ET CANDIDATS BATTUS, DE 1956 À 1966

LES ÉLUS DU PARTI LIBÉRAL ET DE L'UNION NATIONALE

L'analyse des caractères sociaux et politiques des élus, non plus cette fois en fonction de l'ensemble du personnel politique, mais plutôt en fonction des partis politiques, montre que les traits du député libéral et du député unioniste ne sont pas nécessairement ceux du député moyen, dont nous avons esquissé la physionomie dans la première partie. C'est que, d'une part, des différences importantes, de nature sociale surtout, mais aussi politique, sont perceptibles entre les deux partis par suite du caractère plus prononcé de certains traits chez l'un ou l'autre, et d'autre part, des changements sont survenus au cours de cette période de dix ans. Ces changements furent particulièrement importants dans l'Union Nationale, sans que pour autant la distance sociale qui la séparait du Parti Libéral en soit fortement atténuée. L'élection de 1966, comme celle de 1936, semble être le point de départ de modifications importantes au sein des deux partis. En effet, si depuis 1960 on avait l'impression d'entrer dans une période de transition analogue à celle de 1935 à 1944, 1966 apparaît comme un point de passage plus particulièrement marqué. C'est cette élection et non celle de 1960 qui apporta des changements importants. Par suite, l'image des deux partis, esquissée depuis longtemps, apparaît beaucoup plus nettement maintenant : à l'image d'un Parti Libéral fortement de classe moyenne supérieure, instruit et urbain, répond celle d'une Union Nationale plus modeste socialement, moins *intellectuelle* et plus rurale et au total plus près du peuple canadien-français.

DEUX PARTIS SOCIALEMENT DIFFÉRENTS

Bien que certains changements survenus au cours de la période 1956-1966, et qui ont déjà été perçus au niveau de l'ensemble du personnel élu, aient affecté les deux partis : élévation du niveau d'instruction se traduisant par la diminution du nombre de députés de formation primaire au profit de députés de formation secondaire mais encore davantage de formation supérieure, meilleure représen-

tation des semi-professionnels à peu près totalement absents dans le passé, affaiblissement considérable de la représentation paysanne, surreprésentation de plus en plus marquée des classes moyennes — ce qu'il faut avant tout souligner, c'est la distance sociale importante qui demeure entre eux. Cette distance sociale ressort dès que l'on analyse le niveau d'instruction ou le type d'occupation pratiquée par l'ensemble de leurs députés, et plus directement encore quand on tente d'étudier les diverses strates sociales d'appartenance de leurs représentants. Le député libéral est généralement d'un niveau d'instruction élevé : sur les 90 élus de ce parti, 56, soit 62%, ont reçu une formation universitaire ou l'équivalent, et 27 autres une formation de niveau secondaire. L'ensemble du personnel politique se caractérisant par un niveau d'instruction élevé, il faut s'attendre à ce que ce soit aussi le fait des élus de l'Union Nationale. Il reste cependant que des différences apparaissent : les députés de formation primaire sont plus nombreux et l'importance est moindre de ceux qui ont reçu une formation universitaire (54% des élus : Tableau 15). Il y a aussi une importance plus faible des élus ayant fréquenté des institutions d'enseignement privées (76% chez le P.L.Q. contre 59% chez l'U.N.).

La comparaison des niveaux d'instruction des deux partis pour chacune des législatures donne une meilleure idée du décalage existant entre le P.L.Q. et l'U.N. En effet, malgré l'importance des inconnus, il est possible de constater que sauf pour 1962 [35], à chacune des législatures un écart de près de 20% existe entre les députés libéraux ayant une formation primaire ou secondaire et ceux de l'Union Nationale. Ainsi par suite des élections de 1966, 38.7% des élus de l'U.N. se situent à ce niveau d'instruction, contre 20% des libéraux [36].

La répartition des élus par occupations montre que les deux groupes d'élus les plus importants, celui des professions libérales et celui des affaires, ne sont pas également représentés dans les deux partis. Cette différence est significative non seulement parce que l'occupation est un des principaux critères utilisés ici pour situer socialement les élus, mais aussi parce qu'il s'agit d'un caractère sur lequel nos renseignements sont pratiquement complets.

TABLEAU 15 — NIVEAUX D'INSTRUCTION PAR PARTIS DES CANDIDATS ÉLUS, 1956 - 1966

	Primaire		*Secondaire*		*Universitaire*		*Inconnus*		*TOTAL*	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
P.L.Q.	1	1.1	27	30.0	56	62.2	6	6.7	90	100.0
U.N.	7	6.4	36	33.0	59	54.2	7	6.4	109	100.0

[35] L'écart n'est alors que de 10%.

[36] Voir l'Annexe III, p. 120.

Les libéraux sont avant tout des membres de professions libérales (58.9%), notamment des avocats [37] et des médecins. Les industriels et commerçants ne représentent que 25.7% des élus libéraux. Des changements sont cependant survenus de 1956 à 1966, qui donnent encore plus d'importance aux membres de professions libérales, et parmi eux aux avocats. En 1960, 62% de la députation libérale était constituée de professionnels et 24%, d'industriels et commerçants ; en 1966, les professionnels représentent 72% des élus et les industriels et commerçants seulement 10% [38].

Si dans l'Union Nationale les professionnels ont toujours été aussi le groupe occupationnel le plus important, il reste que les industriels et commerçants ont toujours eu une importance plus grande que chez les libéraux ; ils représentent en effet 34% environ des élus de l'U.N. (Tableau 16), et cette importance s'est maintenue pendant toute cette période, malgré une augmentation du nombre de professionnels depuis 1962 [39]. Il faut noter aussi que dans l'Union Nationale les avocats sont moins nombreux (46% de l'ensemble des membres de professions libérales) et que par suite le personnel est légèrement plus diversifié, cette différence étant un peu plus marquée en 1966 [40].

TABLEAU 16 — OCCUPATIONS DES CANDIDATS ÉLUS PAR PARTIS, 1956-1966

	Professionnels		*Semi-professionnels*		*Industriels*		*Commerçants*		*Employés et ouvriers*		*Cultivateurs*		*Inconnus*		*TOTAL*	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
P.L.Q.																
1956-1966	53	58.9	7	7.7	12	13.4	11	12.3	2	2.2	4	4.4	1	1.1	90	100.0
1966	36	72.0	5	10.0	2	4.0	3	6.0	—	—	3	6.0	—	—	50	100.0
U.N.																
1956-1966	52	47.7	7	6.5	14	12.8	23	21.2	3	2.7	8	7.3	2	1.8	109	100.0
1966	28	51.8	5	9.3	6	11.1	12	22.2	1	1.8	2	3.7	—	—	54	99.9

[37] 17 des 46 membres de professions libérales, soit 58.6%.

[38] Voir l'Annexe III, p. 121.

[39] Nous avons remarqué que de 1919 à 1966 les membres de professions libérales résistent généralement mieux aux renversements de majorité, et qu'ainsi ils prennent souvent une grande importance lorsqu'un parti passe à l'opposition. Il semblerait que cette tendance se soit maintenue chez l'U.N. même après son retour au pouvoir en 1966.

[40] En 1966 les avocats représentent 52.9% des membres des professions libérales chez le P.L.Q. et 39.2% chez l'Union nationale.

TABLEAU 17 — CLASSES SOCIALES DES CANDIDATS ÉLUS PAR PARTIS, 1956 - 1966

	Classe moyenne supérieure		*Classe moyenne inférieure*		*Autres*		*Inconnus*		*TOTAL*	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
P.L.Q.	64	71.1	20	22.3	5	5.5	1	1.1	90	100.0
U.N.	56	51.4	39	35.8	12	11.0	2	1.8	109	100.0

Ce que l'analyse séparée des niveaux d'instruction et des types d'occupations des membres des deux partis révèle, leur rattachement à une échelle de stratification sociale l'illustre d'une manière plus succinte mais plus évidente : si l'Union Nationale comme le Parti Libéral est de plus en plus un parti de classes moyennes, elle est cependant plus fortement que ce dernier un parti de classe moyenne inférieure. Dans l'Union Nationale les membres de la classe moyenne supérieure représentent 51% des élus et ceux de la classe moyenne inférieure 36%, alors que chez les libéraux ils représentent respectivement 71% et 22% (Tableau 17).

Les changements les plus importants sont survenus surtout au sein de l'U.N., les variations enregistrées chez le Parti Libéral ne modifiant que très peu sa personnalité sociale. Dans le cas de l'U.N. on est face à une évolution importante, en voie de modifier le caractère social de ce parti même s'il demeure très différent du Parti Libéral. Ainsi les élus qui, en 1956, pouvaient être identifiés aux classes moyennes représentaient environ 78% du parti. En 1966, ils représentent 95% des élus du 5 juin, mais contrairement aux libéraux, l'écart entre les effectifs de la classe moyenne supérieure et ceux de la classe moyenne inférieure est faible. Face aux libéraux qui proviennent presque essentiellement de la classe moyenne supérieure, les élus de l'U.N. se recrutent presque également aux niveaux supérieur et inférieur des classes moyennes de la société québécoise, et une analyse plus fouillée permettrait de voir que les élus de chaque parti appartenant à la classe moyenne supérieure ont dans beaucoup de cas des antécédents, une formation, un style de vie très différents. De ce point de vue une comparaison du conseil des ministres de l'U.N. et du cabinet fantôme des libéraux, après 1966, est très significative.

Ainsi on observe dans les deux partis une même importance des notables avec cependant comme différence fondamentale, que le Parti Libéral se recruterait davantage au sein d'un groupe social formé presque essentiellement de membres de professions libérales ou d'individus possédant un niveau supérieur d'instruction. Il est toutefois un autre point sur lequel les deux partis se distinguent : ces notables n'ont pas la même origine géographique et par suite n'appartiennent pas au même milieu socio-économique. En effet, on peut dire que les notables de

TABLEAU 18 — LIEUX DE NAISSANCE DES CANDIDATS ÉLUS PAR PARTIS ET PAR TYPES D'OCCUPATIONS, 1956 - 1966

	Professionnels		*Industriels*		*Commerçants*	
	Urbains	*Ruraux*	*Urbains*	*Ruraux*	*Urbains*	*Ruraux*
P.L.Q.	26	26	5	7	3	8
U.N.	7	40	3	11	5	17

l'Union Nationale sont surtout d'origine rurale et vivent en milieu rural. Cela se voit dans le plus grand nombre de députés de l'Union Nationale nés dans les petits centres ruraux de moins de 2,000 habitants, ou encore les petites villes de province, et le nombre plus restreint d'élus nés dans les centres urbains c'est-à-dire les villes moyennes, la capitale et la métropole. Ainsi, en 1966, près de 20% des élus de l'U.N. proviennent des centres urbains d'une quelconque importance, alors que 50% des élus libéraux sont nés dans ces mêmes centres. Ce caractère plus rural de l'U.N. n'est pas le fait uniquement des industriels et des commerçants, mais tout aussi bien celui des professionnels (Tableau 18).

Le caractère local très fort de la représentation de l'U.N., comme son implantation plus importante dans les comtés ruraux et agricoles (sur un total de 22 députés représentant des comtés agricoles et de 26 représentant des comtés ruraux, dans chaque cas 18 députés appartenaient à l'U.N.), expliquent pour une part ce caractère plus rural de l'U.N. [41]. Mais il ne l'explique pas complètement, puisque, comme nous le verrons en étudiant les candidats battus, ceux de l'U.N. sont souvent d'origine rurale alors qu'ils ont été battus dans la majorité des cas dans des comtés où la population urbaine est importante.

À quoi attribuer cette physionomie sociale différente des deux partis ? Une première interprétation serait d'attribuer à l'implantation plus urbaine du Parti Libéral son appartenance plus grande à la classe moyenne supérieure, et à l'implantation rurale plus prononcée de l'Union Nationale, son caractère social plus modeste. Le fait qu'en 1962 (soit le moment où il contrôla le plus grand nombre de circonscriptions électorales pendant la période étudiée par suite d'une trouée dans les comtés ruraux), le Parti Libéral ait connu une augmentation des représentants appartenant à une classe autre que la classe moyenne supérieure, tendrait

41 C'est ce même caractère que traduisent les lieux de résidence. Il n'y a que 28.2% des députés de l'U.N. qui résident dans des villes moyennes ou dans les deux grands centres de l'État du Québec, contre 44% des députés du P.L.Q. Malgré le caractère urbain plus accentué de la députation issue des élections du 5 juin 1966, le même écart demeure entre les partis (U.N. 33%, P.L.Q. 52%).

à confirmer cette interprétation. Il faut remarquer cependant que par rapport à 1960 les changements ne sont pas considérables. Même alors le Parti Libéral demeurait socialement supérieur à l'Union Nationale de 1956 (alors au pouvoir et passablement bien représenté dans les comtés urbains). Enfin cette tendance pour un parti plus fortement ancré au milieu rural à être plus modeste socialement ne se vérifie pas dans le passé. Au temps de sa plus grande puissance, quand sa force électorale ne s'étendait pas seulement aux comtés ruraux mais aussi aux comtés urbains, l'Union Nationale ne fut formée que dans une proportion de 40% de députés jouissant d'une instruction universitaire, ce qui était inférieur de 10% aux parlementaires libéraux d'Alexandre Taschereau vingt ans plus tôt. De plus, il y eut à ce moment autant de députés de formation primaire qu'entre 1919 et 1927, soit un taux moyen d'environ 16%.

Une implantation en milieu rural n'implique pas que la sélection des candidats se fasse davantage auprès des groupes majoritaires de ces circonscriptions, soit auprès des groupes socialement moins favorisés. L'Union Nationale, qui détient, depuis 1956, la majorité des comtés ruraux, y est représentée massivement par des membres de professions libérales [42]. Il faut, croyons-nous, faire appel à une autre interprétation, la première étant insuffisante à elle seule pour expliquer tout le phénomène. Selon nous cette différence n'est pas accidentelle, c'est-à-dire qu'elle doit très peu aux aléas de la lutte électorale ; il s'agit plutôt d'une différence réelle tenant à la nature profonde des deux partis et en particulier aux milieux sociaux auxquels ils sont traditionnellement liés. À la fin du XIX^e^ siècle et surtout au début du XX^e^ siècle, le Parti Libéral a succédé au Parti Conservateur comme parti *aristocratique*. Ce dernier, à partir de 1923, commence à se transformer : il devient moins urbain et compte davantage de gens modestes en ses rangs. L'Union Nationale naîtra de l'alliance de ce Parti Conservateur en transformation avec les membres de l'Action Libérale Nationale, parti nouvellement fondé en 1935 et lui aussi plus modeste socialement que le Parti Libéral ou l'ancien Parti Conservateur [43]. Chacun des partis aurait eu tendance par la suite à recruter en son milieu, que ce soit par un mouvement naturel dans le cas du Parti Libéral, ou, partiellement, par calcul électoral et par démagogie, dans le cas de l'Union Nationale. Comme tout groupe social les deux partis auraient eu tendance à maintenir un statu quo social. Tout cela expliquerait que le Parti Libéral est celui dans lequel une certaine bourgeoisie canadienne-française se reconnaît le plus facilement depuis les années vingt mais surtout depuis 1936, alors que l'Union Nationale semble coller davantage aux couches sociales plus défavorisées de la province ce que semble indiquer les résultats des dernières

---

42 Sur les 18 membres de l'U.N. élus dans des comtés ruraux non-agricoles, 16 étaient membres de professions libérales. Alors que dans les comtés ruraux-agricoles il n'y eut que 3 cultivateurs élus sur 18 députés, contre 7 membres de professions libérales, 3 industriels et 4 commerçants.

43 Près de 52% des membres de l'A.L.N. provient de la classe moyenne inférieure et de la classe paysanne, contre 35% des conservateurs, environ.

élections [44]. Notons au passage que cette image plus *aristocratique* que projette de lui-même le Parti Libéral est perçue comme telle non seulement par une partie de l'électorat, mais aussi par les élus libéraux eux-mêmes quand ils sont d'origine modeste, ce que nous avons été à même de constater dans des interviews.

DES CARACTÈRES POLITIQUES SEMBLABLES

Qu'il s'agisse du rajeunissement des cadres, de leur renouvellement ou encore de la participation à la vie locale, les changements survenus ont généralement touché également les deux partis. Malgré certaines différences, notamment quant au point de départ de ces changements, les deux partis sont beaucoup plus semblables à cet égard. C'est qu'il s'agit, notamment pour le deuxième groupe de variables, de caractères propres à l'ensemble du personnel politique québécois et qui tiennent à un style politique fixé depuis longtemps.

ÂGE, RENOUVELLEMENT ET EXPÉRIENCE

Le rajeunissement noté au moment de l'analyse de l'ensemble du personnel politique touche les deux partis bien que d'une manière particulière dans chaque cas. Si on considère en bloc tous les élus de l'Union Nationale et tous les élus libéraux, les deux partis offrent des singularités qui traduisent, en même temps, les effets d'un vieillissement ancien et d'un rajeunissement récent. Ainsi si les élus de l'U.N. sont nés avant 1920 dans 67.8% des cas, et après 1930 dans 11.9% des cas, chez les libéraux les élus nés avant 1920 représentent 54.4% des effectifs et ceux nés après 1930, 3.3% (Tableau 19).

L'analyse de la structure d'âge par législatures montre que des changements importants se sont produits depuis 1956. En 1956, 58% des libéraux ont 45 ans et plus, en 1960, 57%, en 1962, 60%, et en 1966, 43%. Pour l'U.N., les pourcentages sont : en 1956, plus de 70%, en 1960, 83%, en 1962, 56% et en 1966, 41.5%. Si on compare 1966 à 1956 un rajeunissement s'est donc opéré dans les deux partis qui ne prend place véritablement qu'en 1966 [45]. Avant cette date les libéraux sont, bien sûr, plus jeunes que les membres de l'U.N. [46], mais dès 1956 on voit que la majorité des députés libéraux a tendance à se retrouver entre 35 et 55 ans. L'U.N. porte la marque de son vieillissement ancien jusqu'en 1962, mais en 1966 elle présente une structure tout à fait particulière due à l'importance des moins de 35 ans parmi les élus. À la suite de cette élection, la majorité des élus dans les deux partis a moins de 45 ans. On en trouve plusieurs dans l'U.N. qui ont moins de 35 ans, contre quelques-uns seulement dans le Parti Libéral.

---

[44] Voir à ce sujet notre analyse du vote à Montréal : « Montréal, une forteresse libérale ? », *Socialisme 66*, octobre-décembre 1966, pp. 138-160.

[45] Pour la première fois, plus de la moitié des députés ont moins de 45 ans.

[46] On y retrouve notamment quelques députés de moins de 35 ans.

TABLEAU 19 — ANNÉES DE NAISSANCE DES CANDIDATS ÉLUS PAR PARTIS, 1956 - 1966

	Avant 1920		*1920-1930*		*1931 et plus*		*Inconnus*		*TOTAL*	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
P.L.Q.	49	54.4	32	35.5	3	3.3	6	6.7	90	99.9
U.N.	74	67.8	21	19.3	13	11.9	1	1.0	109	100.0

C'est l'histoire des années précédant la période étudiée qui explique les traits particuliers de cette structure d'âge de chacun des partis, et principalement ce qui a trait à leur renouvellement. En 1956, le Parti Libéral est un parti n'ayant plus rien de commun avec les libéraux du régime Taschereau. Tous les anciens leaders sont disparus, politiquement tout au moins. À chacune des élections de 1936 à 1956 le Parti Libéral connaît un renouvellement important, supérieur à celui de l'U.N. Sauf pour 1936 et 1948, celle-ci est très stable, à tel point qu'aux élections de 1960 elle passera à l'opposition avec presqu'aucun nouvel élu, tout comme le Parti Libéral en 1936 (Tableau 20). Il faut attendre, en fait, 1966 pour retrouver dans l'U.N. un renouvellement supérieur à celui de 1948 et même à celui de 1936, date de création du parti autour de quelques conservateurs possédant déjà une expérience parlementaire. L'importance du renouvellement dans le Parti Libéral et la structure d'âge du parti montrent que les libéraux se recrutèrent surtout dans un groupe d'âge intermédiaire (de 35 à 55 ans). Le caractère particulier du renouvellement de 1966, c'est premièrement son ampleur, et deuxièmement l'arrivée au Parlement d'un nombre important de nouveaux députés âgés de 35 ans ou moins.

C'est ce caractère de renouvellement profond et subit du personnel politique que traduit le petit nombre de députés d'expérience dans ce personnel. Sur les 199 élus de notre période, la moitié (49.2%) ne siégèrent qu'une fois, et le quart, deux fois (24.6%). Ainsi 74% des députés traversèrent rapidement la scène

TABLEAU 20 — TAUX DE RENOUVELLEMENT DES CANDIDATS ÉLUS PAR PARTIS ET PAR LÉGISLATURES

	1936	*1939*	*1944*	*1948*	*1952*	*1956*	*1960*	*1962*	*1966*
P.L.Q.	7.1	65.0	28.5	37.5	69.5	57.8	54.0	30.3	32.0
U.N.	51.4	15.8	33.3	42.0	10.1	24.6	6.6	36.0	61.0

TABLEAU 21 — EXPÉRIENCE PARLEMENTAIRE DES CANDIDATS ÉLUS PAR PARTIS ET PAR LÉGISLATURES, 1956-1966

	1956		*1960*		*1962*		*1966*	
	P.L.Q.	U.N.	P.L.Q.	U.N.	P.L.Q.	U.N.	P.L.Q.	U.N.
Une et deux législatures	78.0	88.0	88.7	29.3	73.0	35.5	58.0	72.0
Trois législatures et plus	22.0	12.0	11.3	70.7	27.0	64.5	42.0	28.0

politique ou encore furent de nouveau élus de 1966. Si on compare l'importance relative dans chaque parti des élus de peu d'expérience et des professionnels, il apparaît alors que si, au début de la période, soit en 1956 et en 1960, l'Union Nationale est le parti qui possède le plus de professionnels de la politique, à la fin de la période, par suite du caractère particulier de l'élection de 1966, elle est devenue le parti le plus *inexpérimenté,* le Parti Libéral partageant cependant lui aussi ce caractère dans une forte mesure. En effet, en 1966, sur 54 élus de l'U.N., il y avait 33 nouveaux élus, et 6 qui avaient été élus en 1962, alors que chez les libéraux des nouveaux élus de 1966 étaient au nombre de 17, et ceux de 1962, 12 (Tableau 21). Quant à ceux possédant une expérience de quatre législatures et plus, ils sont au nombre de 10 dans l'Union Nationale et de 7 dans le Parti Libéral, soit 8% de la législature. Ils sont pour une très grande part membres du cabinet unioniste ou de la direction du groupe parlementaire libéral. Notons au passage qu'une telle situation est propre à engendrer des tiraillements au sein des deux grands partis, dans la mesure où le poids du passé, une sensibilité différente aux aspirations actuelles, une certaine impatience aussi, caractérisent également certains des nouveaux députés dans les deux partis. On retrouverait ainsi à l'Assemblée législative, atténuée il est vraie, une situation analogue à celle qui caractérise actuellement le Québec [47] : un conflit de générations doublé d'un conflit d'idéologies, ou du moins de tendances idéologiques difficilement conciliables.

UNE PARTICIPATION À LA VIE LOCALE COMPARABLE

Les liens des représentants de chacun des deux partis avec leurs circonscriptions sont également forts, sauf peut-être que dans l'Union Nationale ce caractère

[47] C'est entre autres choses ce qui semblait ressortir de l'enquête de Robert SÉVIGNY et Marcel RIOUX sur les jeunes du Québec : *Les Nouveaux Citoyens,* Montréal, Service des Publications de Radio-Canada, 1965.

local de la représentation prend davantage la forme d'une coïncidence entre le lieu de naissance, le lieu de résidence et la circonscription représentée, alors que dans le Parti Libéral il s'agit surtout d'une identité géographique entre le lieu de résidence et le comté représenté. Cette différence tient pour beaucoup au fait que le Parti Libéral est surtout constitué de professionnels et en général d'individus qui, comme le reste de la population, sont nés dans les centres ruraux mais exercent leur activité professionnelle dans les centres urbains.

Fortement identifié à son comté, en général, membre du cercle des notables locaux, le député libéral ou unioniste est aussi très actif dans une large mesure, au sein de cette collectivité locale. Il n'y a à peu près pas de différences entre eux sur ce point [48], sauf que l'on trouve davantage chez l'Union Nationale des élus ayant exercé plus d'une charge locale. Dans l'Union Nationale on trouve aussi plus d'élus-maires, et dans le Parti Libéral plus d'élus-conseillers municipaux [49]. Les membres de l'Union Nationale étant nés et vivant plus souvent dans les petits centres ruraux et les petites villes ont plus de chances d'être maires que les libéraux, surtout urbains.

Deux remarques peuvent être faites sur cette participation à l'administration municipale. Elle est plus importante chez les libéraux en 1960, et particulièrement en 1962 (au moment où le parti était au pouvoir), qu'en 1956 et 1966. De plus, à l'élection de 1966 l'importance de ces charges est plus grande que jamais, par suite, surtout, du plus grand nombre de députés de l'Union Nationale qui détiennent une charge de conseillers municipaux, ce qui donne à l'Union nationale une participation plus élevée à l'administration des affaires publiques locales. Le travail considérable de l'U.N. au niveau des circonscriptions et notamment la recherche de bons candidats locaux expliquent en partie ces résultats.

Il y a toutefois un point sur lequel les deux partis diffèrent du point de vue des caractères politiques : le nombre plus ou moins élevé de candidats élus provenant des cadres locaux ou régionaux du parti. Le dépouillement des cahiers biographiques a montré la différence de structure des deux partis ; en effet, si les libéraux ont recruté pendant cette période 36% de leurs élus parmi les présidents d'associations locales ou régionales, ou encore parmi les dirigeants nationaux de la Fédération Libérale du Québec, l'Union Nationale semble n'y avoir recruté que 10% de ses élus. Dans le cas de l'Union Nationale ce pourcentage est assez représentatif de chacune des législatures, de 1956 à 1966, alors que pour les libéraux la comparaison des quatre législatures montre que le parti a recruté de plus en plus ses candidats parmi les dirigeants de ses diverses associations et

---

48 En effet 40% des députés libéraux détenaient ou avaient détenu au moment de leur première élection une charge de maire ou de conseiller et 41% des députés de l'Union Nationale. De la même manière, c'est un pourcentage analogue de députés libéraux et unionistes qui au moment de leur première élection étaient membres de l'un ou l'autre des nombreux clubs sociaux : 73% et 72.5%. Ainsi 42% des élus des deux partis étaient membres d'une Chambre de Commerce.

49 U.N. : 26% des députés sont maires ou l'ont été et 8%, conseillers ; P.L.Q. : 12% et 17.3%.

fédérations : 12% en 1956, 30% en 1960, 36% en 1962 et 44% en 1966. L'effort de structuration du Parti Libéral datant des années 1952-1956, et celui de l'U.N. plus particulièrement des années 1963-1964, cette différence entre les deux partis n'étonne pas outre mesure. Il y a lieu toutefois de s'arrêter à ces résultats afin de procéder à certaines constatations. Tout d'abord, le très faible pourcentage de candidats élus de l'Union Nationale provenant (si on s'en tient aux cahiers biographiques des partis) des cadres du parti, associations locales, régionales ou mêmes nationales, nous permet de penser que le processus de structuration et de démocratisation est fort peu avancé et que les promesses des grandes assises populaires de 1965 ont duré ce que...[50] Ce qu'il faut ensuite remarquer, c'est que dans le Parti Libéral il demeure encore relativement facile d'être candidat sans appartenir aux cadres dirigeants, locaux ou régionaux, de la Fédération Libérale du Québec. Il demeure encore probablement plus important pour être choisi candidat, d'appartenir par exemple dans un comté rural, aux notables locaux, d'être avantageusement connu, que d'être un président de l'association du parti au niveau de la circonscription. Il faut enfin constater que ces candidats, membres des associations ou fédérations de leur parti, ne diffèrent pas des autres candidats[51]. Les modifications réelles ou formelles survenues au sein des partis n'ont pas fait d'eux des partis de masses et n'ont pas encore fait surgir un nouveau type d'homme politique, véritable militant, professionnel de la politique, et surtout issus d'autres milieux que celui des traditionnels notables locaux, et d'autres secteurs de la population active que celui des professions libérales, du petit commerce et de la petite industrie. Bref, ce que soulignent le plus ces résultats, c'est le caractère encore trop récent et très limité de la structuration et de la démocratisation de l'Union Nationale, le demi-sommeil de plusieurs associations libérales et le peu d'effets qu'ont pu avoir sur le personnel politique les changements survenus. C'est peut-être qu'ils n'ont pas encore été suffisants pour permettre un véritable accrochage des partis à la société actuelle et réelle du Québec.

LES CANDIDATS BATTUS

Il demeure intéressant à plus d'un point de vue d'élargir l'étude des caractères sociaux et politiques d'un personnel politique à l'examen des candidats battus.

---

[50] On pourrait penser que l'élection de 1966 fut trop hâtive pour permettre au parti de se structurer, de se démocratiser. Nous nous rappelons cependant que déjà en 1963-64 on parlait de démocratisation et qu'au cours d'interviews on nous décrivit les organismes de base du parti que l'on avait commencé de mettre en place. On nous dessina même des organigrammes ! À ce sujet, on peut consulter l'article que consacrait Paul Cliche à cette question dans *le Devoir* du 30 août 1967, 1.

[51] En effet, 87.8% d'entre eux sont des membres de professions libérales ou se rattachent au secteur des affaires.

Toutefois la difficulté plus grande de rassembler les données sur ceux-ci rend l'interprétation des résultats plus limitée. Il demeure cependant possible à partir des renseignements recueillis, touchant les candidats malheureux de cette période, de procéder à quelques observations. Une première série de remarques concerne les différences à souligner entre candidats élus et candidats battus des deux partis. Cette comparaison permettra de confirmer certains traits et certaines tendances observés au niveau des élus des deux partis, ou encore des élus de l'un des partis. Par contre cette même comparaison des candidats élus et des candidats battus laisse apparaître aussi des différences entre ces deux catégories à l'intérieur de chacun des partis et plus spécialement au sein du Parti Libéral. Une deuxième série de remarques touche essentiellement le caractère particulier du seul tiers parti analysé, le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale.

CARACTÈRES IDENTIQUES DES CANDIDATS ÉLUS ET BATTUS DU P.L.Q. ET DE L'U.N.

C'est plus particulièrement dans l'analyse des caractères politiques des candidats battus que nous trouvons confirmation de certains traits communs aux candidats élus et battus, à savoir : l'importance du rajeunissement et du renouvellement, leur implantation géographique différente et leur égale participation à la vie locale. On y retrouve aussi l'importance du recrutement des candidats libéraux au sein des cadres dirigeants d'associations politiques locales et régionales.

L'étude de la structure d'âge des élus avait montré que nous retrouvions trace dans les deux partis d'un vieillissement ancien et d'un rajeunissement récent, à partir de 1962 surtout, et que ce phénomène était plus accentué pour l'U.N. que pour le P.L.Q. La remarque vaut pour les candidats battus, encore qu'il faille préciser que chez les candidats battus le rajeunissement est plus accentué, que

TABLEAU 22 — ANNÉES DE NAISSANCE DES CANDIDATS ÉLUS ET BATTUS PAR PARTIS, 1956 - 1966

	1900-1920		*1920-1930*		*1931 et plus*		*Inconnus*		*TOTAL*	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
P.L.Q.										
élus	49	54.5	32	35.5	3	3.3	6	6.6	90	99.9
battus	64	55.2	32	27.6	11	9.5	9	7.7	116	100.0
U.N.										
élus	74	67.9	21	19.3	13	11.9	1	0.9	109	100.0
battus	75	59.1	31	24.4	16	12.6	5	3.9	127	100.0

l'U.N. subit une transformation plus importante que le Parti Libéral, et que les transformations de chacun des partis au cours de la période ne sont pas toujours identiques (Tableau 22).

Il apparaît à l'examen des quatre législatures que les candidats libéraux battus, nés avant 1920, diminuent moins vite que chez les élus : ils représentent encore 53% de tous les candidats battus en 1966. Chez les mêmes libéraux ce sont surtout les candidats nés entre 1920 et 1930 qui augmentent, marquant là le rajeunissement du parti. Ils deviennent plus importants à partir de 1960 : ils sont 29% en 1960, 42.3% en 1962, et si, en 1966, ils représentent 25.5%, c'est qu'il y a apparition de 11 candidats battus, nés après 1931. Tout aussi important dans l'Union Nationale, le rajeunissement s'est fait cependant différemment. En 1956, les candidats battus de l'U.N. étaient tous nés avant 1920 ; en 1960, 94% appartenaient encore à cette période. Ce n'est qu'à partir de 1962, qu'un rajeunissement se fait sentir : à cette élection 66% des candidats battus sont nés avant 1920, et 6% après 1931, mais c'est vraiment en 1966, qu'il s'accomplit.

Ce rajeunissement des cadres des deux partis traditionnels traduit un renouvellement important de leur personnel. Plus lent à venir pour l'U.N. il sera cependant très important en 1966. À côté des candidats élus pour la première fois et qui, dans nombre de cas se présentaient aussi pour la première fois, les libéraux eurent en 1960, 29 nouveaux candidats battus. Ils en eurent 14 en 1962, et 35 en 1966. Pour l'U.N., les chiffres sont : 1 en 1960, 40 en 1962 et 48 en 1966. Ainsi tant au niveau des candidats battus que des élus, cette période a connu un renouvellement important du personnel, et l'élection de 1966 fut l'occasion pour les deux partis d'un apport considérable de sang nouveau, surtout chez l'Union Nationale.

La répartition des candidats battus de l'U.N. et du P.L.Q. par lieux de naissance comme par lieux de résidence confirme aussi une autre constatation

TABLEAU 23 — LIEUX DE NAISSANCE DES CANDIDATS ÉLUS ET BATTUS PAR PARTIS, 1956 - 1966

	Moins de 2000 h.		*2000 — 25000 h.*		*2500 h. et plus*		*Québec et Montréal*		*Inconnus*		*TOTAL*	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
P.L.Q.												
élus	25	27.8	26	28.9	11	12.2	26	28.9	2	2.2	90	100.0
battus	47	40.5	27	23.3	14	12.1	27	23.3	1	0.8	116	100.0
U.N.												
élus	40	36.7	43	39.5	6	5.5	14	12.8	6	5.5	109	100.0
battus	35	27.6	34	26.8	11	8.6	35	27.6	12	9.4	127	100.0

faite lors de l'étude des élus : l'U.N. est un parti beaucoup plus fortement ancré dans les milieux ruraux, cependant que le Parti Libéral l'est davantage dans les milieux urbains, ce caractère apparaissant ici par l'implantation surtout rurale des candidats battus du P.L.Q. et surtout urbaine de ceux de l'U.N. (Tableau 23).

Tant chez les candidats battus que chez les élus, on retrouve cette même importance de la participation à la vie locale, qu'il s'agisse des charges politiques locales ou encore des diverses associations (Tableaux 24 et 25). Les remarques faites pour les élus sont aussi valables pour les candidats battus étant donné qu'une telle participation est pour une certaine catégorie de candidats la première étape ou condition à remplir et qu'il s'agit là d'un caractère politique appartenant à la culture politique québécoise. Cependant, en ce qui a trait à l'appartenance à la structure locale ou régionale des partis, la même différence se retrouve entre libéraux et membres de l'Union Nationale : 35% des candidats battus libéraux étaient des membres dirigeants d'associations de comtés ou de régions de la Fédération Libérale ; 11% des candidats battus de l'Union Nationale déclaraient détenir de pareilles charges au sein de leur parti (Tableau 26). Sur ces candidats provenant des cadres locaux ou régionaux des partis on peut ajouter encore deux remarques : premièrement, l'écart encore faible, il est vrai, entre le taux des élus et des battus en 1966 permet de penser que la détention d'une pareille charge commence de constituer une ressource intéressante pour un aspirant candidat ; deuxièmement, il n'en reste pas moins que dans le parti où l'on a le plus puisé parmi les dirigeants locaux, le P.L.Q., ils sont moins de 50% de l'ensemble des candidats battus ou élus.

TABLEAU 24 — PARTICIPATION AUX CHARGES PUBLIQUES LOCALES DES CANDIDATS ÉLUS ET BATTUS, PAR PARTIS, 1956-1966

	Maire		*Conseiller*		*Secrétaire municipal*		*administration scolaire*		*Inconnus*		*TOTAL*	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
P.L.Q.												
élus	13	14.4	17	18.9	2	2.2	6	6.7	52	57.8	90	100.0
battus	17	14.6	14	12.1	5	4.3	13	11.2	67	57.8	116	100.0
U.N.												
élus	33	30.3	10	9.2	3	2.7	12	11.0	51	46.8	109	100.0
battus	20	15.7	16	12.6	1	0.7	13	10.2	77	60.6	127	99.8

TABLEAU 25 — PARTICIPATION AUX ASSOCIATIONS DES CANDIDATS ÉLUS ET BATTUS PAR PARTIS, 1956 - 1966 *

	Chambres de Commerce		*Chevaliers de Colomb*		*Clubs sociaux*		*Associations patriotiques*		*Associations paroissiales*		*TOTAL*
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
P.L.Q.											
élus	41	45.6	33	36.6	29	32.2	12	13.4	2	2.2	90
battus	57	49.1	54	46.5	42	362.	20	17.2	4	3.4	116
U.N.											
élus	44	40.3	36	33.0	26	23.8	11	10.0	5	4.6	109
battus	60	47.2	47	37.0	47	37.0	14	11.0	5	3.9	127

* Plusieurs individus se retrouvant dans plus d'une catégorie, nous avons donné ici l'importance de chacune par rapport au total, sans que les différents pourcentages puissent être additionnés.

TABLEAU 26 — DIRIGEANTS LOCAUX, RÉGIONAUX OU NATIONAUX DES PARTIS CHEZ LES CANDIDATS ÉLUS ET BATTUS, 1956 - 1966

	1956		*1960*		*1962*		*1966*	
	U.N.	P.L.Q.	U.N.	P.L.Q.	U.N.	P.L.Q.	U.N.	P.L.Q.
élus	7	2	4	15	3	23	6	22
battus	—	5	1	7	12	12	4	21

DIFFÉRENCES ENTRE CANDIDATS BATTUS ET CANDIDATS ÉLUS DU P.L.Q. ET DE L'U.N.

Le fait que certains traits se retrouvent à la fois chez les candidats élus et chez les candidats battus atteste donc de l'importance de certaines tendances, de l'ampleur des aspects particuliers de la culture politique. Cependant à côté de ces points de ressemblance il faut noter qu'à propos de certains caractères, candidats élus et candidats battus présentent des différences, différences relevant plus spécialement des attitudes, du comportement des électeurs et de la culture politique, mais aussi de conditions locales particulières au moment de l'élection. Ces diffé-

rences touchent essentiellement les caractères sociaux du personnel politique et c'est en cela qu'elles sont significatives. Qu'il s'agisse du niveau d'instruction atteint ou de l'occupation pratiquée, les candidats battus ne se répartissent pas de la même manière entre les diverses catégories. Les candidats battus de niveau primaire et secondaire sont plus nombreux que les élus (Tableau 27), de même que certains types d'occupations sont mieux représentés chez les candidats battus, principalement les semi-professionnels et propriétaires des petites et moyennes industries ou entreprises commerciales (Tableau 28). Le sens général de ces différences est qu'il y a, au sein des candidats battus, davantage d'individus appartenant non pas aux couches sociales modestes, — elles sont tout aussi absentes chez les candidats battus des deux grands partis qu'elles le sont chez les élus — mais bien aux strates inférieures des classes moyennes. Nous retrouvons ici un phénomène souvent souligné dans d'autres études du même genre : le décalage social existant entre un personnel politique et la société qu'il représente [52]. C'est surtout à l'intérieur du Parti Libéral qu'une différence marquée existe entre candidats battus et candidats élus, du point de vue de l'instruction (un écart de 12.2% au niveau supérieur). Par contre on retrouve à l'intérieur des deux partis une différence entre candidats battus et candidats élus quant à l'origine occupationnelle : il y a moins de membres de professions libérales chez les candidats battus mais davantage d'industriels, de commerçants et de semi-professionnels. Bien que faibles en nombre, on y retrouve aussi un peu plus d'employés et d'ouvriers (Tableau 28).

Il semble donc que les membres des professions libérales, les industriels et les cultivateurs, quand ils sont choisis comme candidats, sont élus plus facilement que les commerçants, employés et ouvriers. Proportionnellement cependant, ce sont les semi-professionnels, nouveaux arrivés au sein du personnel politique, qui semblent avoir le plus de difficultés à être élus. On peut enfin noter que parmi les membres des professions libérales certains se retrouvent plus nombreux parmi les candidats élus que parmi les candidats battus : ce sont les avocats, les médecins et les comptables agréés, bien que l'importance relative de chacun soit très diverse. Les autres professionnels sont moins nombreux dans la lutte politique et surtout parmi les élus.

[52] C'est un phénomène maintes fois souligné dans la plupart des études portant sur le personnel politique, notamment dans celles du numéro spécial de la *Revue Internationale des Sciences Sociales* (voir en particulier les remarques de Jean MEYNAUD, p. 583). Dans ce même numéro, Donald R. MATTHEWS, étudiant les sénateurs américains, attribuait ce décalage social au désir que l'électeur aurait d'être représenté par quelqu'un qui lui soit supérieur socialement, ce désir s'expliquant par une aspiration à la mobilité sociale, qu'il croit pouvoir satisfaire. Plutôt qu'une manifestation de la volonté, ne faut-il pas voir dans ce désir les effets du système de valeurs en vigueur, qui généralement privilégie le respect de la structure sociale existante, quitte à la présenter sous un jour un peu plus acceptable, notamment par la croyance à une mobilité ascendante ? Bien sûr d'autres facteurs peuvent expliquer le décalage social que nous retrouvons entre candidats battus et candidats élus, comme par exemple la difficulté que pourrait rencontrer un parti à recruter des candidats dans des circonscriptions peu sûres, ainsi que nous le suggérions précédemment, mais nous doutons qu'il faille attribuer à ce facteur une grande influence.

TABLEAU 27 — NIVEAUX D'INSTRUCTION DES CANDIDATS ÉLUS ET BATTUS PAR PARTIS, 1956 - 1966

	Primaire		*Secondaire*		*Supérieur*		*Inconnus*		*TOTAL*	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
P.L.Q.										
élus	1	1.1	27	30.0	56	62.2	6	6.8	90	100.1
battus	1	0.9	48	41.4	58	50.0	9	7.7	116	100.0
écart *		−0.2		+11.4		−12.2		+0.9		
U.N.										
élus	7	6.4	36	33.1	59	54.1	7	6.4	109	100.0
battus	6	4.7	48	37.8	64	50.4	9	7.1	127	100.0
écart *		−1.7		+ 4.7		− 3.7		+0.7		

* L'écart est ici la différence en plus ou en moins entre l'importante d'une catégorie chez les candidats élus et chez les candidats battus.

TABLEAU 28 — TYPES D'OCCUPATIONS DES CANDIDATS ÉLUS ET BATTUS PAR PARTIS, 1956 - 1966

	Professions libérales		*Semi professionnels*		*Industriels et commerçants*		*Employés et ouvriers*		*Cultivateurs*		*Inconnus*		*TOTAL*	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
P.L.Q.														
élus	53	58.9	7	7.8	23	25.6	2	2.2	4	4.4	1	1.1	90	100.0
battus	47	40.5	14	12.1	45	38.8	3	2.6	7	6.0	—	—	116	100.0
écart		−18.4		+ 4.3		+13.2		+0.4		+1.6		−1.1		
U.N.														
élus	52	47.7	7	6.5	37	33.9	3	2.7	8	7.4	2	1.8	109	100.0
battus	48	37.8	13	10.2	55	43.3	3	2.4	5	3.9	3	2.4	127	100.0
écart		− 9.9		+ 3.7		+ 9.4		−0.3		−3.5		+0.6		

Dans les deux partis, les candidats élus et les candidats battus appartiennent dans la même proportion aux classes moyennes (entre 90 et 93%), mais chez les candidats battus, les membres de la classe moyenne inférieure sont plus importants que chez les candidats élus (Tableau 29).

Il est intéressant de noter que cette distance sociale entre candidats élus et candidats battus, bien qu'elle se retrouve dans les deux partis, est beaucoup plus marquée dans le Parti Libéral. Qu'il s'agisse du niveau d'instruction, des occupations, du niveau social, l'écart n'est jamais aussi prononcé dans l'U.N. Par suite, quand on considère candidats élus et candidats battus, l'U.N. semble plus homogène que le P.L.Q.

De la comparaison des principaux caractères sociaux des candidats battus et des candidats élus des deux principaux partis il se dégage qu'au sein du Parti Libéral cohabitent deux types d'hommes, mais d'une manière très particulière. En effet, si l'élu libéral appartient avant tout à la classe moyenne supérieure et a reçu une instruction supérieure, le candidat battu appartient davantage à la classe moyenne inférieure ainsi qu'aux classes ouvrière et paysanne [53]. Une telle opposition entre candidats élus et battus ne se retrouve pas dans l'Union Nationale. Ce parti apparaît comme beaucoup plus homogène, moins susceptible peut-être d'affronter des oppositions internes tenant à des manières de voir et de vivre différentes. Ceci est d'autant plus plausible que ce que nous pourrions appeler l'opposition sociale entre les deux types de candidats se double au sein du Parti Libéral d'une opposition rurale-urbaine. Nous retrouvons là, une fois de plus, la nature extrêmement complexe de ce parti [54].

---

[53] Les candidats battus du P.L.Q. sont dans une proportion de 50% environ d'un niveau d'instruction primaire et secondaire et 60% d'entre eux appartiennent à d'autres types d'occupations que celui des professions libérales. Ajoutons enfin que 38% sont membres de la classe moyenne inférieure (22% chez les élus).

[54] L'étude des caractères sociaux des deux types de candidats au sein des deux partis nous a conduit à l'observation suivante : par suite de l'écart important entre les deux types de candidats au sein du Parti Libéral quant à ces caractères, et de l'écart beaucoup plus faible au sein de l'Union Nationale, ce dernier parti étant par ses élus plus modeste socialement que le Parti Libéral, les candidats battus libéraux sont beaucoup plus près socialement des élus du parti de l'Union Nationale que ceux de leur propre parti, cependant que l'inverse n'est pas vrai. Il semblerait donc, tout au moins au niveau de l'ensemble des comtés où ces candidats libéraux ont été battus, qu'ils ne différaient pas tellement socialement des candidats de l'Union nationale. Sans apporter de réponses, plusieurs hypothèses peuvent être mises en avant : il se peut que ce phénomène souligne que ces caractères sociaux des divers candidats entrent très peu dans les motivations de l'électeur ; il se peut aussi cependant que ce soit davantage les caractères sociaux des dirigeants, tels qu'ils sont perçus par l'électeur, qui influencent celui-ci et qu'ainsi un candidat libéral appartenant à la classe ouvrière ou paysanne corresponde très peu à l'image du parti, telle qu'elle se dégage de la personnalité de ses têtes d'affiche. Il se peut enfin que des facteurs particuliers d'ordre local, expliquent pourquoi l'électeur a préféré le candidat unioniste là où le phénomène souligné se produisait.

TABLEAU 29 — CLASSES SOCIALES DES CANDIDATS ÉLUS ET BATTUS PAR PARTIS, 1956-1966

	Classe moyenne supérieure		*Classe moyenne inférieure*		*Classe ouvrière*		*Classe paysanne*		*Inconnus*		*TOTAL*	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
P.L.Q.												
battus	64	71.2	20	22.2	1	11.1	4	4.4	1	1.1	90	100.0
écart	64	55.2	44	37.9	1	0.9	7	6.0	—	—	116	100.0
élus		−16.0		+15.7		−0.2		+1.6		−1.1		
U.N.												
élus	56	51.4	39	35.8	4	3.7	8	7.3	2	1.8	109	100.0
battus	55	43.3	60	47.2	3	2.4	6	4.7	3	2.2	127	100.0
écart		− 8.1		+11.4		−1.3		−2.6		+0.6		

CARACTÈRES PARTICULIERS DU R.I.N. [55]

Avant toute remarque sur les candidats du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale aux élections de 1966, il nous faut rappeler ici le taux très élevé des inconnus concernant l'ensemble des catégories retenues. Le lieu de naissance des candidats R.I.N. ne nous est connu que pour 28 d'entre eux ; de ceux-ci, 19 sont nés à Montréal, 1 à Québec et 2 dans les villes de 25,000 habitants et plus, soit 22 sur 28 nés dans des centres urbains importants. Sur les 68 membres du R.I.N. que nous avons étudiés, nous ne connaissions le lieu de résidence que de 40 d'entre eux ; sur ces 40, 25 demeuraient à Montréal, 3 à Québec et 3 dans des villes de 25,000 habitants et plus, soit 31 sur 40 qui résidaient dans des centres urbains importants. Ce caractère presque essentiellement urbain du R.I.N., compte tenu des individus sur lesquels nous avons des renseignements, est conforme d'une part aux zones de travail et d'implantation du parti, et aussi d'autre part à son électorat, c'est-à-dire au lieu de résidence de ses électeurs.

Après ce caractère fortement urbain du R.I.N., c'est par l'origine sociale de ses candidats que ce parti diffère le plus du Parti Libéral et de l'Union Nationale. En effet, malgré le taux élevé des inconnus (11 individus sur 68), il semble bien que le R.I.N. soit peu comparable aux autres partis du point de vue de l'instruc-

[55] Le lecteur trouvera à l'Annexe IV, p. 122, quelques statistiques concernant divers caractères des candidats du R.I.N.

tion, car 57.7% de ses candidats étaient de formation universitaire, ce qui est supérieur aux candidats battus des deux partis, mais aussi aux élus de l'Union Nationale. Par suite de ce degré élevé d'instruction on pourrait croire à une ressemblance avec le P.L.Q. du point de vue de l'occupation. Il n'en est rien. Certains types d'occupations habituellement peu fréquents dans les autres partis [56] prennent dans le R.I.N. une certaine importance : c'est le cas précisément des employés et des ouvriers qui représentent 19.1% des candidats. C'est tout particulièrement le cas des semi-professionnels qui forment dans le R.I.N. le groupe le plus important, soit 33.8% de l'ensemble. Par contre, d'autres catégories importantes dans l'U.N. et dans le Parti Libéral sont beaucoup moins importantes dans le R.I.N. : ainsi les professionnels [57] (23.5%) et les commerçants (16.2%). Ces deux catégories forment ensemble 40% du personnel R.I.N., soit à peine plus que les semi-professionnels, alors qu'ils représentent 65% des candidats battus libéraux, et 66% des candidats battus de l'U.N. On peut noter aussi l'absence d'agriculteurs.

Il semble donc que le R.I.N. soit socialement structuré d'une manière différente des deux autres partis au niveau de ses candidats. Tout en étant un parti de classes moyennes dans une proportion de 80%, il l'est tout de même moins que les deux autres, surtout au niveau inférieur (55.8% de ses candidats appartiennent à la classe moyenne inférieure). Ce qui le particularise encore davantage, c'est son 16.2% de candidats originant de la classe ouvrière.

Différent socialement des autres partis, le R.I.N. l'est peut-être plus encore du point de vue des caractères politiques. Des 57 membres du R.I.N. dont nous connaissons l'âge, 32, soit 56.1% sont nés depuis 1931, 31.5% entre 1920 et 1930, et 12% avant 1920. C'est un parti jeune, comme on en rencontre peu souvent dans nos systèmes politiques occidentaux. Aucun des candidats R.I.N. n'avait d'expérience parlementaire, ni même d'expérience de la lutte électorale, si ce n'est deux ou trois individus ayant milité au sein du Parti Socialiste du Québec. Un autre, Marcel Chaput, avait déjà été candidat à une élection précédente. Vu le nombre élevé d'inconnus, il est difficile de juger des liens que les candidats R.I.N. avaient avec leur comté. Il semble que ces liens aient été moins forts, au total, que dans les autres partis. De la même manière, il ne semble pas que le candidat R.I.N. ait été très actif au sein des associations locales. Nous ne connaissons qu'un seul candidat-maire et un seul commissaire d'école. Seize candidats militaient dans des associations patriotiques, surtout au sein de la Société Saint-Jean-Baptiste, ce qui représente un taux supérieur à celui des autres partis.

---

[56] L'occupation étant une donnée sur laquelle nous avions une connaissance à peu près complète, elle prend ici une importance toute particulière pour établir l'origine sociale des candidats.

[57] Dans le R.I.N., les membres des professions libérales ne sont pas seulement moins nombreux que dans les autres partis, ils ont aussi différents : sur les 18 membres de professions libérales, 12 se rattachaient à des professions autres qu'avocats, médecins et comptables.

Au total, il s'agit d'hommes neufs, liés surtout aux secteurs qui subissent des modifications profondes, ou à des professions autrefois peu fréquentes dans la société québécoise. Ils sont dans certains cas tout à fait représentatifs de l'apparition au Québec de nouvelles classes moyennes et du développement du rôle des cadres moyens et supérieurs. Plus jeune, plus instruit, plus urbain que le candidat traditionnel, le candidat R.I.N. semble peu lié aux diverses activités sociales ou publiques qui ont tellement d'importance pour les notables locaux. Plus qu'un individu poursuivant au sein d'un parti une carrière personnelle il s'agit d'un militant au service d'une cause, et c'est là son caractère dominant.

CONCLUSION

Une fois terminée cette description des principaux traits du personnel politique de la période 1956–1966, des changements survenus, des tendances perceptibles, force nous est maintenant de revenir à la question que nous posions au début et qui est fondamentale : dans quelle mesure les candidats élus et battus qui forment notre personnel politique traduisent-ils les caractères sociaux de notre société, dans quelle mesure nos partis politiques ont-ils su s'adapter aux changements structuraux du Québec ? Donnent-ils de cette collectivité une image fidèle ou sont-ils demeurés en retrait de l'évolution récente ? La question est fondamentale car, croyons-nous, un trop grand décalage social entre une société et ses représentants ne peut qu'avoir de graves conséquences au niveau des décisions à prendre, au niveau surtout de l'adéquation de ces décisions aux besoins de l'ensemble d'une collectivité, de leur capacité à favoriser une adaptation continue, un rééquilibre constant du système politique. Dans le cas du Québec, nous pourrions même dire qu'une correction lente du décalage entraînerait de lourdes conséquences tant est subite et rapide la mutation en cours des structures sociales [58].

---

[58] Tout en étant d'accord avec ceux qui font souvent remarquer que les représentants politiques ne se comportent pas nécessairement en défenseurs des intérêts de leur classe sociale d'appartenance, et qu'il n'y a aucune nécessité qu'un personnel politique reproduise fidèlement la structure sociale d'une collectivité, il reste que rien ne nous autorise à penser que ces mêmes représentants veilleront plus particulièrement aux intérêts des

Si on s'arrête aux bouleversements considérables que connaît présentement le Québec, non seulement au niveau des structures mais aussi des attitudes et des comportements, si on considère l'urgence et le caractère difficile des choix à faire afin de rattraper dans tous les domaines les retards accumulés, nous croyons que les changements survenus au sein du personnel politique au cours des dernières années, et même après l'élection de 1966, demeurent dans leur signification profonde trop faible ? La *révolution tranquille* fut conduite davantage par les représentants d'une élite politique traditionnelle, cherchant pour une raison ou pour une autre à s'adapter aux idées nouvelles, surgies et exprimées ailleurs qu'au sein des partis politiques, que par des hommes nouveaux, plus représentatifs des élites nouvelles et mieux en contact avec le Québec d'aujourd'hui. Cela explique pour une part le caractère tranquille de cette *révolution.*

Depuis les années vingt et plus particulièrement depuis la seconde guerre mondiale, le Québec s'est transformé socialement et économiquement, mais la distance sociale entre gouvernés et gouvernants est demeurée sensiblement la même malgré l'importance croissante des représentants des classes moyennes. Cette société devenue de plus en plus urbaine et industrielle, de plus en plus formée d'ouvriers et de salariés, fut avant tout représentée par un personnel massivement rural, recruté au sein d'une mince couche sociale, celle des classes moyennes. Au sein de celles-ci, le recrutement s'est fait parmi les éléments traditionnels : les membres de professions libérales et les hommes d'affaires du petit commerce et de la petite entreprise industrielle. Avocats, médecins, marchands, agents de vente, petits industriels et entrepreneurs de province, paysans, telle fut la composition de la classe politique québécoise de 1936 à 1956.

En est-il autrement depuis 1956, et depuis 1966 notamment ? Peut-on dire que le Québec a vu les notables ruraux, profondément enracinés en leur milieu et soucieux de demeurer conformes à l'image traditionnelle du député, chargés aussi de défendre les intérêts locaux et d'attirer sur la circonscription les bienfaits du pouvoir, être remplacés par des représentants des nouvelles élites surgies [59] des secteurs dynamiques de notre société, moins politiciens et plus politiques, moins désespérément régionalistes et plus nationaux ? Il est indéniable que depuis 1966 surtout, des changements se sont produits qui vont dans le sens d'une adaptation des hommes politiques à certains traits de notre société. Nous avons maintenant un personnel politique majoritairement urbain, pour la première fois,

---

autres groupes sociaux, dont souvent ils ignorent les besoins réels, les aspirations fondamentales, ou avec qui ils sont souvent en lutte au niveau des intérêts. Quand des partis politiques se résument à peu près aux élus qu'ils obtiennent et se recrutent d'une manière constante dans les mêmes groupes sociaux, il est permis de croire que l'ordre de grandeur des problèmes ne sera pas nécessairement respecté, que le caractère réel des aspirations ne sera pas nécessairement retransmis avec fidélité, que l'intérêt collectif passera après l'intérêt de groupes restreints.

59 Voir Jean-Charles FALARDEAU, « Des Élites traditionnelles aux élites nouvelles », à *Le Pouvoir dans la société canadienne-française,* Québec, Presses de l'Université Laval, 1966, pp. 131-145.

beaucoup plus instruit et surtout beaucoup plus jeune. Durant cette période on remarque aussi l'apparition d'une faible tendance à une plus grande diversification occupationnelle, notamment par l'apparition des semi-professionnels. Il faut également noter que parmi les figures de premier plan des deux partis traditionnels certains individus comme Lévesque, Lefebvre, Bousquet, etc. échappent au type traditionnel de l'homme politique québécois. Il y a eu surtout pendant cette période un renouvellement considérable des cadres des deux partis. Ce renouvellement qui s'est accompagné d'un rajeunissement très considérable peut faire croire qu'une approche nouvelle des problèmes sera facilitée.

Tout cela est à retenir et peut entraîner des effets très heureux, comme nous l'avons souligné au passage. Mais quelle est fondamentalement l'importance de ces changements, quelle est leur signification profonde si on s'arrête aussi à d'autres modifications et à certaines conditions qui accompagnent ces changements ? Si on trouve très peu de représentants des diverses minorités influentes en ce personnel, il faut bien voir que la représentation des classes ouvrières et paysannes est tout à fait négligeable. Plus que jamais la presque totalité des élus se rattachent aux classes moyennes et connaissent un type de carrière peu différent des parlementaires d'autrefois. Sur ce point, d'ailleurs, l'écart entre candidats élus et candidats battus ne nous permet pas d'envisager un changement prochain, du moins au sein de l'Union Nationale et du Parti Libéral. Le renouvellement et le rajeunissement du personnel trouvent leur première limite dans le fait que ces nouveaux candidats élus ou battus proviennent généralement des mêmes milieux sociaux et occupationnels que les anciens, ont été sélectionnés pour une grande part de la même manière qu'eux. Ils trouvent une deuxième limite dans le fait que ces nouveaux élus sont dans un état d'isolement dû à l'absence de structures partisanes prenant racine dans la société réelle. Il leur faudra, dans l'état d'isolement et d'impuissance où ils se trouveront pour la plupart placés, une grande force morale pour résister aux diverses tentations du pouvoir et du compromis facile.

Évidemment la prise de conscience des bouleversements sociologiques survenus est récente et l'émergence de nouvelles élites est un phénomène tout neuf. Aussi le décalage actuel entre les détenteurs officiels du pouvoir politique et les membres de la collectivité peut apparaître comme un phénomène normal et l'on peut croire que le personnel politique deviendra plus en accord par ses caractères sociaux et son origine avec la société actuelle. Ne sera-t-il pas alors trop tard ? N'est-ce pas négliger le fait que pour procéder aux choix judicieux qu'impose le bouleversement actuel des structures, et pour amener l'acceptation et le succès des décisions, la société québécoise doit modifier nombre de ses attitudes et de ses comportements à l'égard de la politique et de l'État. Pour cela on doit parvenir à une culture politique commune à travers tout le territoire et les hommes politiques ont un rôle extrêmement important à jouer dans ce processus d'adaptation, soit un rôle de révélateur, d'accélérateur. Le réaménagement des forces politiques en fonction de lignes idéologiques plus nettes, une structuration plus appropriée aux modes de vie actuelle, et un enracinement plus profond dans la

population peuvent favoriser l'accès au Parlement des nouvelles élites et une adéquation plus grande des gouvernés aux gouvernants. Une assainissement de la vie politique, l'éveil d'une conscience plus grande de nos moyens et l'acceptation courageuse des défis à surmonter peuvent faire renaître une confiance envers la politique, propre à y attirer des hommes utiles qui pour le moment préfèrent s'abstenir et susciter un enthousiasme propre à un engagement plus large. L'élargissement de l'accès des tiers partis au Parlement par une modification du système électoral faciliterait aussi l'entrée d'hommes nouveaux comme l'indiquent les caractères particuliers des candidats du R.I.N. Une modification plus poussée de la carte électorale permettrait aussi une représentation plus juste des centres urbains et accroîtrait les chances des groupes sociaux qui y résident. Toutes ces mesures exigent toutefois un certain temps pour produire des effets. Seule une réforme de la constitution québécoise dans le sens d'un système présidentiel permettrait aux gouvernants d'aller chercher des hommes dont nous avons besoin, là où ils se trouvent, certains d'entre eux acceptant plus facilement de collaborer à la gouverne de l'État s'ils ne sont pas obligés de passer par les étapes et les obligations d'une carrière parlementaire. Bref, tout ce qui peut permettre au sein du Parlement une représentation plus juste de la société d'aujourd'hui, de ses besoins, de ses aspirations, doit être encouragé afin d'assurer une meilleure évolution de notre société, un développement plus juste de ses divers groupes sociaux et ces décisions plus en accord avec les défis qui sont nôtres.

□ *annexe 1*

REMARQUES CONCERNANT LES CATÉGORIES UTILISÉES

NIVEAUX D'INSTRUCTION

Nous avons distingué trois niveaux d'instruction, le niveau primaire, le niveau secondaire, et le niveau supérieur ou universitaire. Pour le niveau secondaire nous avons distingué entre deux types de formation, celle acquise dans des écoles publiques dites *supérieures,* et celle acquise dans des institutions privées, les collèges et séminaires distribuant une formation classique. Dans la mesure où cette dernière formation fournissait pratiquement le seul accès à l'Université et constitua dans notre société, un des grands facteurs de déracinement et de mobilité sociale, ce qui lui valut toujours dans le passé un grand prestige [60], il était intéressant et normal de les distinguer.

TYPES D'OCCUPATIONS

À partir des occupations déclarées par les candidats au moment de leur candidature officielle, nous avons regroupé celles-ci en sept catégories ou types d'occupations qui sont par ordre décroissant : les membres des professions libérales et les financiers ; les industriels et cadres supérieurs ; les semi-professionnels ; les commerçants et petits administrateurs ; les « collets blancs » et employés de bureau ; les ouvriers spécialisés, semi-spécialisé et non-spécialisées ; et enfin les cultivateurs. Pour le rattachement aux divers types d'occupations et pour leur définition, nous nous sommes étroitement inspiré de la classification des occupations utilisées dans une recherche dirigée par le professeur Jacques Brazeau sur

60 Maurice TREMBLAY, « Orientations de la pensée sociale », dans Jean-Charles Falardeau, éd., *Essais sur le Québec contemporain,* Québec, Presses de l'Université Laval, 1953, pp. 193-208.

l'origine sociale des étudiants des universités de langue française du Québec [61].

Si des types d'occupations, comme membres de professions libérales, collets blancs et employés, ouvriers spécialisés ou non-spécialisés, ou encore cultivateurs, parlent suffisamment d'eux-mêmes, des catégories, comme industriels et cadres supérieurs, semi-professionnels, ou encore commerçants et petits administrateurs semblent à première vue moins claires. Voici en guise de description sommaire de chacune de celles-ci quelques occupations parmi les plus fréquentes chez les candidats élus ou battus, qui se rattachent à ces diverses catégories : les industriels et cadres supérieurs ce sont, bien sûr, les industriels, mais aussi les hauts-fonctionnaires municipaux, les dirigeants et cadres administratifs des syndicats, les gérants de banques, les entrepreneurs, etc. ; les semi-professionnels, ce sont les journalistes, les professeurs du niveau primaire, les techniciens de toutes sortes, etc ; les commerçants et petits administrateurs, ce sont les marchands, propriétaires de commerce en tous genres, agents d'assurance et d'immeubles, petits gérants, etc.

LES CLASSES SOCIALES

Dans l'étude du professeur Brazeau on était arrivé, à partir de l'indice occupationnel, à l'échelle sociale suivante : classe bourgeoise, classe moyenne, classe ouvrière, classe paysanne [62]. Ces classes sociales, on les avait obtenues en regroupant les divers types d'occupations en autant de catégories : les professions libérales, la haute administration, les industriels et les cadres supérieurs formant la première classe ; les semi-professionnels, les commerçants et petits administrateurs, la seconde ; les ouvriers de différents statuts la troisième ; et les cultivateurs la quatrième. Conservant ce même regroupement, nous avons cependant préféré parler plutôt de classe moyenne-supérieure, de classe moyenne-inférieure, de classe ouvrière et de classe paysanne, et sous-entendre des classes moyennes une bourgeoisie ou haute-bourgeoisie. Le reproche que l'on adresse le plus souvent à l'utilisation de l'occupation ou de la profession comme indice de classe et de stratification sociale est d'aboutir à des catégories sociales dont les divers éléments constituants offrent souvent plus de différences entre eux que les catégories elles-mêmes [63]. C'est précisément par volonté d'éviter le plus possible cet élément de distorsion que nous avons modifié non seulement les appellations, mais, dans une certaine mesure, la signification, en utilisant en plus de l'indice occupation, d'autres indices, afin d'obtenir une échelle plus adaptée à notre étude.

---

61 Jacques BRAZEAU, en collaboration avec Jacques DOFNY, Gérald FORTIN, Robert SÉVIGNY, « Les résultats d'une enquête auprès des étudiants dans les universités de langue française du Québec », Département de Sociologie, Université de Montréal 1962, soumis à l'A.G.E.L., l'A.G.E.U.M. et l'A.G.E.U.S.

62 Jacques BRAZEAU, « Les résultats d'une enquête », p. 30.

63 Léonard-R. REISSMAN, *Les classes sociales aux États-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, 1963, pp. 141-142.

Le problème n'est pas tellement de départager les classes moyennes de la classe ouvrière et de la classe paysanne, encore qu'il soit très arbitraire de réunir en une même catégorie l'ouvrier spécialisé à salaire élevé et le manœuvre, ou encore le cultivateur aisé, avec le prolétaire de la terre qu'est le petit paysan obligé de chercher un revenu complémentaire dans des activités extérieures à sa ferme, et en général peu stables. Malgré ce fait, disons que pour nous le problème se posait assez peu, très peu de candidats appartenant à l'une ou l'autre de ces occupations. C'est surtout pour tous les autres candidats que le problème se posait, car ils forment la presque totalité de notre personnel politique. À partir de l'occupation pratiquée il fallait tout d'abord arriver à départager l'ensemble des candidats restants qui, par leurs revenus constituent de toute manière une minorité, en des classes sociales plus homogènes possible, en termes d'affinité sociale, c'est-à-dire non seulement au point de vue des revenus, mais du niveau d'instruction, de la manière de vivre, des loisirs, et aussi — nous serions tenté de dire : et surtout — en termes de pouvoir, en termes d'accès aux différentes catégories dirigeantes. C'est pourquoi nous avons préféré plutôt que de parler de bourgeoisie et de classe moyenne, parler de classes moyennes comprenant une classe moyenne-supérieure et une classe moyenne-inférieure. Nous définissons ainsi la classe moyenne-supérieure non seulement par rapport à celle qui lui est immédiatement inférieure, mais aussi par rapport à une autre qui lui est supérieure et qui est constituée de membres de diverses catégories dirigeantes, qu'il faudrait bien appeler bourgeoisie ou grande bourgeoisie. Peu représentée dans le personnel politique étudié ici, elle joua cependant un rôle important autrefois au sein de celui-ci et continue très certainement d'en jouer un, de l'extérieur. Aussi, chaque fois que la fiche biographique nous le permettait, nous avons, dans un certain nombre de cas, effectué un rattachement quelque peu différent de celui auquel nous aurions été amené par simple application du seul indice occupation. Nous avons tenu compte pour ce faire de l'origine familiale, de ce que l'on pourrait appeler le prestige de la naissance, du statut au sein de l'activité professionnelle, du revenu, de la participation à certaines catégories dirigeantes (prenant comme indices le rôle joué par certaines familles dans la politique, l'économie, la magistrature), de la carrière professionnelle, de la direction de certaines entreprises importantes, de l'appartenance à certains clubs sociaux très prestigieux, bref, la base de notre classification sociale est l'occupation, mais certains autres indices furent utilisés pour arriver à plus d'homogénéité au sein de chacune des classes. Nous sommes conscient des insuffisances de cette démarche, mais compte tenu de l'état des recherches sur la structure sociale au Québec, nous croyons que cette échelle donne une image très vraisemblable, à la fois objective et subjective, de la société québécoise, qu'elle permet des comparaisons non seulement avec notre société mais avec d'autres sociétés, et qu'elle tient compte des exigences posées par la nécessité de lier l'étude du caractère social d'un homme politique à l'étude du pouvoir.

ANNEXE II — PRINCIPAUX CARACTÈRES SOCIAUX ET POLITIQUES DES CANDIDATS ÉLUS, 1936 - 1966

	1936		*1939*		*1944*		*1948*		*1952*		*1956-1966*		*1966*	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
1 *Lieux de naissance*														
Moins de 2,000 h.	41	47.2	30	34.9	46	50.5	48	52.1	44	49.5	65	32.7	22	21.2
2,000-25,000 h.	27	30.9	21	24.5	17	18.7	19	20.6	23	25.9	69	34.7	39	37.5
25,000 h. et plus	1	1.1	1	1.1	1	1.1	1	1.1	1	1.1	17	8.5	9	8.6
Québec et Montréal	10	11.6	20	23.2	17	18.7	16	17.3	16	17.9	40	20.1	27	25.9
Inconnus	8	9.2	14	16.3	10	11.0	8	8.7	5	5.6	8	4.0	7	6.8
2 *Lieux de résidence*														
Moins de 2,000 h.	22	25.3	24	28.0	26	28.5	30	32.6	30	33.7	31	15.6	11	10.5
2,000-25,000 h.	33	37.9	27	31.4	30	33.0	27	29.4	28	31.5	84	42.2	43	41.5
25,000 h. et plus	4	4.6	7	7.0	5	5.5	5	5.5	6	6.7	29	14.6	16	15.4
Québec et Montréal	26	29.8	29	33.6	30	33.0	29	31.4	24	27.0	42	21.1	28	26.8
Inconnus	2	2.4	—	—	—	—	1	1.1	1	1.1	13	6.5	6	5.8
3 *Niveaux d'instruction*														
primaire	19	21.8	13	15.1	19	20.8	21	22.8	15	16.8	8	4.1	2	1.9
secondaire	19	21.8	23	26.7	21	23.1	22	23.8	20	22.5	63	31.6	29	27.8
supérieur	40	46.1	40	46.6	44	48.2	38	41.4	44	49.5	115	57.8	69	66.5
inconnus	9	10.3	10	11.6	7	7.7	11	12.0	10	11.2	13	6.5	4	3.8

4 *Types d'occupations*													
Professions libérales	40	46.1	41	47.6	45	49.5	38	41.4	44	49.5	105	52.7	64	61.6
Semi-professionnels	1	1.1	2	2.3	1	1.1	—	—	—	—	14	7.1	10	7.7
Industriels	10	11.6	9	10.5	10	11.0	10	10.8	7	7.8	26	13.1	8	9.7
Commerçants	21	24.1	24	28.0	19	20.8	26	28.1	23	25.9	34	17.1	15	14.4
Employés et ouvriers	3	3.4	3	3.5	6	6.6	6	6.6	5	5.6	5	2.5	1	0.9
Cultivateurs	12	13.7	6	7.0	10	11.0	11	12.0	9	10.1	12	6.0	5	0.9
Inconnus	—	—	1	1.1	—	—	1	1.1	1	1.1	3	1.5	1	4.8
5 *Classes sociales*														
Classe moyenne supérieure	51	58.7	51	59.3	52	57.1	48	52.1	52	58.4	120	60.3	68	65.5
Classe moyenne inférieure	21	24.1	27	31.4	23	25.3	29	31.4	24	27.0	59	29.6	29	27.8
Classe ouvrière	3	3.4	2	2.3	5	5.5	4	4.5	3	3.4	5	2.5	6	5.8
Classe paysanne	11	12.7			10	11.0	11	12.0	9	10.1	12	6.1	—	—
Inconnus	1	1.1	—	—	1	1.1	—	—	1	1.1	3	1.5	1	0.9
6 *Participation à la vie locale*														
maires	16	18.4	18	20.9	15	16.5	19	20.6	18	20.2	46	47.9	22	21.1
conseillers	10	11.5	11	12.8	12	13.2	10	10.9	6	6.7	27	28.1	17	16.3
administrateurs scolaires	5	5.7	8	9.3	6	6.6	7	7.7	6	6.7	18	18.8	8	7.6
clubs sociaux	2	2.4	2	2.3	4	4.4	13	14.1	14	15.7	55	27.6	27	25.9
Chambres de Commerce	8	9.2	7	8.2	12	13.2	14	15.2	14	15.7	85	42.7	43	41.3
Chevaliers de Colomb	22	25.3	19	22.1	25	27.5	30	32.6	27	30.3	69	34.7	31	29.9
TOTAL DES ÉLUS (échantillon)	87	100	86	100	91	100	92	100	89	100	199	100	104	100

ANNEXE III — PRINCIPAUX CARACTÈRES SOCIAUX ET POLITIQUES DES CANDIDATS ÉLUS, PAR PARTIS, 1956 - 1966

	PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC (P.L.Q.)								UNION NATIONALE (U.N.)							
	1956		*1960*		*1962*		*1966*		*1956*		*1960*		*1962*		*1966*	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
1 *Lieux de naissance*																
Moins de 2,000 h.	7	41.2	16	32.0	20	31.2	10	20.0	30	45.5	15	36.6	12	40.0	12	22.2
2,000-25,000 h.	5	29.4	15	30.0	19	29.7	14	28.0	22	33.3	14	34.1	13	43.3	25	46.3
25,000 h. et plus	2	11.8	7	14.0	7	10.9	7	14.0	5	7.6	4	9.8	2	6.7	2	3.7
	3	17.6	11	22.0	17	26.6	8	36.0	8	12.1	8	19.5	3	10.0	9	16.7
	—	—	1	2.0	1	1.6	1	2.0	1	1.5	—	—	—	—	6	11.1
2 *Lieux de résidence*																
Moins de 2,000 h.	2	11.8	6	12.0	6	9.4	2	4.0	16	24.2	8	19.5	7	23.3	9	16.7
2,000-25,000 h.	9	52.9	26	52.0	31	48.4	21	42.0	26	39.4	14	34.1	11	36.7	22	40.1
25,000 h. et plus	2	11.8	7	14.0	9	14.1	8	16.0	8	12.1	5	12.2	3	10.0	8	14.8
Québec et Montréal	4	23.5	11	22.0	17	26.5	18	36.0	9	13.1	7	17.1	2	6.7	10	18.5
Inconnus	—	—	—	—	1	1.6	1	2.0	7	10.6	7	17.1	7	23.3	5	9.7
3 *Niveaux d'instruction*																
primaire	1	5.9	—	—	1	1.6	—	—	5	7.6	1	2.4	—	—	2	3.7
secondaire	3	17.6	13	26.0	19	29.7	10	20.0	23	34.8	18	43.9	12	40.0	19	35.2
supérieur	12	70.6	32	64.0	38	59.3	38	76.0	32	48.5	21	51.3	18	60.0	31	57.4
inconnus	1	5.9	5	10.0	6	9.4	2	4.0	6	9.1	1	2.4	—	—	2	3.7

4 *Types d'occupations*															
Professions libérales	10	58.9	31	62.0	38	59.4	36	72.0	27	40.9	17	41.5	16	53.3	28	51.9
Semi-professionnels	2	11.8	3	6.0	2	3.1	5	10.0	4	6.1	3	7.3	2	6.7	5	9.3
Industriels	4	23.5	6	12.0	8	12.5	2	4.0	9	13.6	6	14.6	3	10.0	6	11.1
Commerçants	—	—	6	12.0	9	14.1	3	6.0	13	19.7	8	19.5	6	20.0	12	22.2
Employés et ouvriers	—	—	1	2.0	2	3.1	—	—	3	4.6	2	4.9	1	3.3	1	1.8
Cultivateurs	—	—	2	4.0	4	6.2	3	6.0	7	10.6	5	12.2	2	6.7	2	3.7
Inconnus	1	5.9	1	2.0	1	1.6	1	2.0	3	4.5	—	—	—	—		
5 *Classes sociales*																
Classe moyenne supérieure	13	76.5	39	78.0	46	71.9	39	78.0	30	45.4	20	48.8	18	60.0	29	53.7
Classe moyenne inférieure	3	17.6	7	14.0	12	18.7	7	14.0	22	33.3	14	34.1	9	30.0	22	40.7
Classe ouvrière	—	—	1	2.0	1	1.6	—	—	4	6.1	2	4.9	1	3.3	1	1.9
Classe paysanne	—	—	2	4.0	4	6.2	3	6.0	7	10.6	5	12.2	2	6.7	2	3.7
Inconnus	1	5.9	1	2.0	1	1.6	1	2.0	3	4.6	—	—	—	—	—	—
6 *Participation à la vie locale*																
maires	1	5.9	7	14.0	9	14.1	5	10.0	17	25.7	9	22.0	9	—	17	31.5
conseillers	2	11.8	9	18.0	13	20.3	9	18.0	3	4.6	2	4.9	1	3.3	8	14.8
administrateurs scolaires	1	5.9	3	6.0	5	7.8	3	6.0	7	10.6	4	8.8	4	13.4	5	9.7
clubs sociaux	6	35.3	19	38.0	23	36.0	14	28.0	16	24.2	11	26.8	8	26.7	13	24.1
Chambre de Commerce	8	47.0	28	56.0	37	57.8	18	36.0	25	37.9	18	43.9	10	33.3	25	46.3
Chevaliers de Colomb	7	41.2	22	44.0	30	46.8	12	24.0	22	33.3	15	36.6	13	43.3	19	35.2
TOTAL DES ÉLUS (échantillon)	17	100	50	100	69	100	50	100	66	100	41	100	30	100	54	100

ANNEXE IV — PRINCIPAUX CARACTÈRES SOCIO-POLITIQUES DES CANDIDATS DU R.I.N., 1966

1 *Lieux de naissance*	*2,000 h.*	*2,000-25,0000 h.*	*25,000 h. et plus*	*Québec et Montréal*	*Inconnus*	*TOTAL*
N	2	4	2	20	40	68
%	2.9	5.9	2.9	29.5	58.8	100
2 *Lieux de résidence*						
N	1	8	3	28	28	68
%	1.5	11.8	4.3	41.2	41.2	100

3 *Niveaux d'instruction*	*Primaire*		*Secondaire*		*Universitaire*		*Inconnus*	
N	—		18		39		11	68
%	—		26.5		57.3		16.2	100
4 *Types d'occupations*	*Professions libérales*	*Industriels*	*Semi-professionnels*	*Commerçants*	*Employés et ouviers*	*Cultivateurs*	*Inconnus*	
N	16	2	23	11	13	—	3	68
%	23.5	2.9	33.8	16.2	19.2	—	4.4	100

5 *Classes sociales*	*Classe moyenne supérieure*	*Classe moyenne inférieure*	*Classe ouvrière*	*Classe paysanne*	*Inconnus*	
N	17	38	11	—	2	68
%	25.0	55.9	16.2	—	2.9	100

6 *Années de naissance*	*Avant 1920*	*1920-1930*	*1931 et plus*	*Inconnus*	
N	7	18	32	11	68
%	10.3	26.5	47.0	16.2	100

□ *deuxième partie*

LES CIRCONSCRIPTIONS ET LES ÉLECTEURS

1

LES ÉTUDES LOCALES ET RÉGIONALES

par Michel CHALOULT

L'analyse au niveau local permet d'étudier la vie politique dans des conditions qui n'apparaissent pas, ou qui apparaissent différemment à un niveau plus global : liens de personne à personne à l'intérieur des localités ; possibilités d'échange ou d'alliance entre les organisateurs et les électeurs ; oppositions entre localités ou à l'intérieur de la localité ; influences des groupes primaires, de la famille restreinte ou étendue, du milieu de travail, etc. Mais l'intérêt de ces études provient surtout du fait qu'elles ont été négligées par les chercheurs, et le sont encore. Seuls quelques historiens et sociologues ont insisté sur la pauvreté des organisations politiques locales, sur la nécessité de les étudier afin d'en mieux connaître les mécanismes de fonctionnement, le processus de dégagement des élites, la façon dont se forme l'opinion et le mode d'expression de ces opinions.

Il faut avouer que les études déjà faites apportent à peine un début de réponse à ces problèmes. Leur lecture donne l'impression qu'il manque un cadre théorique ; plusieurs conclusions et observations auraient plus de sens si elles étaient reliées à ce cadre. Ces quelques études privilégient un aspect de la recherche : l'analyse du vote à travers les statistiques et les résultats électoraux. Mais le vote n'en demeure pas moins un indice limité comme expression de la vie politique.

Notre objectif est de prendre connaissance des travaux existant sur la période de 1956 à 1966 qui inclut les élections de 1956, 1960, 1962 et 1966 ; la plus longue partie de ce chapitre portera donc sur l'analyse des statistiques c'est-à-dire des collectivités d'électeurs. Dans deux autres parties plus brèves, nous aborderons la vie politique et les problèmes électoraux du point de vue de de l'acteur, c'est-à-dire des individus en tant que candidats, organisateurs ou électeurs, et nous traiterons de l'organisation des partis.

L'ANALYSE DES STATISTIQUES ÉLECTORALES

Les études électorales sont conditionnées par le régime politique et par le système de partis qui organise la vie politique d'un pays. Il ne peut être question au Canada de prendre modèle sur la sociologie électorale française, car la problématique n'est pas la même. Au Canada, les données sur la religion, sur le système de propriété foncière, par exemple, ne varient pas comme en France ; elles forment ici une sorte de dénominateur commun. Les recherches ont tenté de répondre aux questions qui se posent ici, notamment au sujet du patronage, des relations entre les unités de vote et le pouvoir, des oppositions à l'intérieur des comtés ou des localités. Comme dans toutes les études de ce genre, on a aussi traité du problème de la participation et établi des corrélations entre le vote et la situation socio-économique.

LA PARTICIPATION

L'analyse de la participation électorale prend son sens par comparaison des statistiques provinciales avec celles d'autres pays, par comparaison des régions entre elles, des zones rurales avec les zones urbaines, etc. La plupart des études locales en discutent assez longuement, comparant le pourcentage de participation du comté étudié avec celui de la province. Une étude sur les élections provinciales dans le Québec [1] reproduit les courbes de participation de tous les comtés de la province depuis la Confédération.

---

[1] Jean HAMELIN, Marcel HAMELIN et Jacques LETARTE, « Les Élections provinciales dans le Québec ». *Cahiers de géographie de Québec,* octobre 1959 – mars 1960, pp. 5-207.

L'ensemble des conclusions auxquelles aboutissent ces études vérifient celles formulées au niveau de la province : participation plus élevée en milieu rural, croissance de la participation depuis 1867, etc. Soulignons seulement la relation qui peut exister entre la participation et le patronage. Cette relation vient apparemment en contradiction avec une des conclusions de l'étude qui vient d'être citée, à savoir que plus une élection s'avère contestée, plus la participation augmente, car la population s'intéresse d'autant plus à l'élection. À l'Île d'Orléans [2], et dans les comtés du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie [3], on a observé le contraire : la participation augmente en proportion des chances d'un parti de prendre le pouvoir, c'est-à-dire lorsque la contestation est minimum.

Le patronage offre un facteur d'explication valable de ce phénomène. Plus la lutte est serrée, plus on craint de « perdre son vote » en appuyant l'opposition. Évidemment ce facteur joue surtout dans les régions rurales. C'est pourquoi les Hamelin et Letarte ont observé la tendance contraire au niveau de l'ensemble de la province.

LES OPPOSITIONS À L'INTÉRIEUR DES COMTÉS

Les électeurs, par leur vote, n'expriment pas, ou expriment peu de divergences idéologiques. Par contre le vote est pour eux une excellente occasion de marquer leur sens de la communauté, leurs distinctions géographiques. Cette approche écologique revient dans presque toutes les études : oppositions entre urbains et ruraux, entre deux ou plusieurs comtés, entre deux sections du même comté, entre deux paroisses, entre différentes parties d'une même paroisse. Dans la plupart des cas étudiés, on s'est contenté d'exposer les faits sans trop chercher à les expliquer ou à les mettre en relations avec d'autres facteurs.

L'étude de la comparaison entre le vote urbain et le vote rural, d'abord faite au niveau de la province, a été reprise au niveau des comtés, confirmant les mêmes tendances, c'est-à-dire une opposition entre ces deux grands secteurs du vote.

Si l'on peut donner à cette opposition entre ruraux et urbains une explication socio-économique dans les analyses en question, il est plus difficile d'expliquer systématiquement d'autres oppositions constatées : par exemple, entre deux sections d'un comté, entre deux paroisses dont l'une vote traditionnellement *rouge* et l'autre *bleu,* ou encore entre la paroisse et le village. Une analyse du vote dans

---

[2] Michel CHALOULT, *Sociologie électorale de l'Île d'Orléans.* Thèse de maîtrise présentée à l'Université Laval, 1963.

[3] L'Île d'Orléans est située au milieu du fleuve Saint-Laurent près de la ville de Québec ; ses six paroisses sont habitées en majorité par des cultivateurs. La partie *ouest*, à proximité de la capitale provinciale, en a subi l'influence ; sa partie *est* est demeurée traditionnelle. Quant à la région du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, elle forme une péninsule qui s'avance dans le golfe du St-Laurent. Son économie est sous-développée relativement aux autres régions de la province, en partie à cause de son éloignement des grands centres de production et de consommation.

le comté de Portneuf [4] montre que dans plusieurs cas les électeurs des villages s'opposent à ceux du reste de la paroisse en votant du côté du pouvoir, alors que ceux-ci votent pour l'opposition. D'autre part, il y a polarisation du comté par rapport à Québec et Trois-Rivières ; Portneuf se situe entre les deux villes et chaque moitié du comté reflète le choix politique de la ville la plus rapprochée. L'étude précitée des six paroisses de l'Île d'Orléans montre que celles-ci s'opposent dans leurs choix partisans, non seulement entre elles, mais surtout à l'intérieur même de chacune d'entre elles. Elles se divisent entre haut, bas et centre, ou entre nord et sud. Entre chacune de ces parties, une opposition partisane s'est développée selon leur plus ou moins grande prospérité, selon les traditions familiales et électorales, selon les liens de parenté. Aux élections de novembre 1962, les paroisses de l'Île s'opposèrent entre haut, village et bas, en plus de s'opposer entre elles. Les *bouts de paroisses,* comme on les appelle, ont d'ailleurs diverses réputations. À Sainte Famille, le *haut* qu'on dit plus riche que le *bas* s'avère aussi plus conservateur. À Saint-Jean, ceux du *haut* ont la réputation d'être *épais.* Généralement, on décerne aux *villageois* un certificat de débrouillardise : l'école, le couvent, l'église s'y trouvent. Un habitant du *haut* ne se comporte pas comme un habitant du *bas* ; les enfants du *village* ont l'allure plus dégagée que les autres.

CORRÉLATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Une étude du comté de Québec-Est aux élections provinciales de 1956, 1960 et 1962 établit des corrélations entre le vote libéral et les caractéristiques socio-économiques des électeurs [5]. En 1956, plus les électeurs sont éduqués et ont un statut social élevé, plus ils votent libéral. La variable richesse s'avère moins déterminante. En 1960, les corrélations des élections précédentes ne se vérifient plus ; la personnalité des candidats serait le facteur d'explication le plus valable. En 1962, on constate les mêmes conclusions qu'à l'élection de 1956 : c'est le statut social et l'éducation (plus que la richesse) qui déterminent le vote des électeurs en faveur du candidat libéral.

Une autre étude analyse les résultats du même point de vue, mais cette fois dans les comtés de l'Île de Montréal après les élections du 5 juin 1966 [6]. Elle confirme au moyen de statistiques les impressions des observateurs au sujet de la

---

4 Germain JULIEN, *Les Élections fédérales et provinciales dans le comté de Portneuf, de 1944 à 1963.* Thèse de maîtrise présentée à l'Université Laval, 1964. La majorité des comtés qui bordent le Saint-Laurent dont celui de Portneuf, se sont développés de la même façon ; la partie adjacente au fleuve, comprenant les basses terres fertiles, a constitué le pôle de développement économique, aux dépens de l'arrière-comté, pays souvent montagneux et peu prospère. Les conditions du vote varient donc considérablement.

5 Louis DUCLOS, *Le Comportement électoral du comté de Québec-Est de 1956 à 1963.* Thèse de maîtrise présentée à l'Université Laval, 1964.

6 Robert BOILY, « Montréal, une forteresse libérale », *Socialisme 66,* octobre — décembre pp. 138-160.

polarisation du vote des deux partis dans l'Île, en relation avec les facteurs socio-économiques. Il y a une corrélation entre l'abstention d'une part, l'instruction et la richesse d'autre part : les moins instruits, les plus dépourvus et aussi, à l'autre extrême, les mieux nantis tendent à s'abstenir plus que les autres. Les plus instruits et les plus riches préfèrent le Parti Libéral. Le R.I.N. [7] recueille ses suffrages parmi le même électorat que le Parti Libéral, dans la bourgeoisie et la classe moyenne.

Enfin une troisième étude [8] compare entre elles les dix régions de la province, d'un triple point de vue : l'opposition entre les zones urbaines et les zones rurales ; le statut social caractérisé par les occupations supérieures (professionnels, collets blancs, etc.) et les occupations inférieures (ouvriers, paysans, etc.) ; la moyenne de gain des salariés ou la richesse. L'auteur calcule des corrélations de rang d'après la formule de Spearman, ce qui lui permet d'affirmer qu'un facteur n'a pas joué en faveur d'un parti ou de l'autre. Ainsi, le taux d'urbanisation d'une région n'a pas influencé ses tendances en faveur du Parti Libéral ou de l'Union Nationale. Il en est de même si l'on considère les occupations dites inférieures ou supérieures : la corrélation avec le Parti Libéral aussi bien qu'avec l'Union Nationale est très faible. D'autre part, par rapport à la moyenne de gain, les conclusions s'avèrent différentes : les régions plus riches auraient donné leur préférence au Parti Libéral, tandis que les plus pauvres appuyaient l'Union Nationale.

LES RELATIONS AVEC LE POUVOIR

Les auteurs de plusieurs recherches ont calculé combien de fois les électeurs d'un comté ou d'une localité ont voté pour le parti au pouvoir et combien de fois ils ont voté pour le parti de l'opposition. Cette perspective, bien adaptée à nos mœurs politiques, nous en apprend autant sur les votants d'un comté ou d'une localité que sur leur attachement au Parti Libéral ou à celui de l'Union Nationale. Elle nous introduit aussi au problème du patronage, qui a l'importance que l'on sait dans la vie politique provinciale. Quelle conception du pouvoir a l'électorat ? Comment se représente-t-il l'État ? Y a-t-il eu un changement de conception depuis quelques années ? À ces questions essentielles les études locales ont donné un début de réponse.

La traditionnelle faiblesse de l'opposition au niveau de la province se traduit au niveau des comtés, surtout ruraux, par une recherche du pouvoir qui semble, la plupart du temps, faire peu de cas des traditions partisanes, que d'autre part l'on dit si accusées. Des tableaux montrent que la courbe du résultat par élection dans les comtés ou les localités ressemble le plus souvent à celle de la province. Dans la majorité des cas, lorsque la courbe locale ne suit pas celle de la province, c'est

---

[7] Rassemblement pour l'Indépendance Nationale.

[8] Jean-Louis DESROCHERS, *Analyse par régions des élections provinciales de 1935 à 1962*. Thèse de maîtrise présentée à l'Université Laval, 1965.

TABLEAU 1 — RELATION DES COMTÉS DU BAS SAINT-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE AVEC LE POUVOIR : ÉLECTIONS PROVINCIALES DE 1935 À 1962 [1]

COMTÉS	*1935*	*1936*	*1939*	*1944*	*1948*	*1952*	*1956*	*1960*	*1962*	TOTAL *P*	TOTAL *O*
Bonaventure	P	P	P	P	P	P	O	P	P	8	1
Matane	P	P	O	P	P	P	P	P	P	8	1
Matapédia	P	P	P	P	P	P	P	P	P	9	0
Gaspé-Nord	P	P	P	P	O	P	P	P	O	7	2
Gaspé-Sud	P	P	O	P	P	P	P	O	P	7	2
Rimouski	P	P	P	P	P	P	O	P	P	8	1
Rivière-du-Loup	P	O	P	O	P	P	O	P	P	6	3
Témiscouata	P	P	P	P	P	P	P	O	O	7	2
Îles-de-la-Madeleine	P	P	O	P	P	P	P	O	P	7	2
TOTAL des P	9	8	6	8	8	9	6	6	7	67	
TOTAL des O	0	1	3	1	1	0	3	3	2		14

[1] P : Majorité en faveur du parti au pouvoir.

O : Majorité en faveur du parti d'opposition.

qu'il y a eu changement imprévu au niveau provincial. On peut alors parler d'*erreur* commise par l'électorat, qui avait l'intention de voter du côté du pouvoir, mais qui n'avait pas prévu le changement. Évidemment une étude historique de chaque élection devient nécessaire pour rendre valable cette hypothèse. En Gaspésie et au Bas Saint-Laurent entre 1935 et 1962, le taux d'erreur a été de 20% aux élections fédérales et de 17.3% aux élections provinciales.

Ceci nous introduit au problème du patronage, lequel peut s'observer aisément au niveau local. À partir d'entrevues auprès d'organisateurs et d'électeurs, quelques considérations théoriques ont été formulées à ce sujet [9]. Le patronage se distingue du népotisme, du favoritisme et du *graissage* [10], qui en sont trois formes corrompues. Le patronage se fonde sur un lien personnel d'homme à

[9] Vincent LEMIEUX, « Patronage ou bureaucratie », communication présentée au 31e congrès de l'ACFAS, Québec, novembre 1963.

[10] Le résultat de recherches a montré que la grande majorité des cas de patronage en sont de favoritisme (faveurs accordées pour des raisons partisanes) beaucoup plus que des cas de népotisme ou de *graissage*.

homme et sur un échange de biens : de l'argent, un service, un emploi, de l'estime, un vote. Il s'oppose à la bureaucratie par une extension aussi petite que sa compréhension est grande ; c'est-à-dire que plus le nombre d'individus en relation est petit, plus pourront être nombreux et intenses les liens qui les unissent et vice-versa [11].

Une étude sémantique des thèmes électoraux pendant une campagne dans le comté de Lévis [12] en 1956, montre l'importance de la conception du rôle du représentant politique en tant que « médiateur » entre les électeurs et le pouvoir, et quels sont les attributs de ce « médiateur » par rapport au « législateur ». L'auteur a assisté à quelques assemblées et dépouillé les comptes rendus des journaux. À partir de ces sources, il a classifié les attributs qui définissaient un candidat comme étant un « médiateur » ou un « législateur ».

Pour développer la sociologie du patronage, il faudrait sans doute aussi se référer à l'histoire du Canada français. Le patronage ne se définit pas seulement par un rapport personnel entre deux ou plusieurs individus, mais aussi par une conception particulière du rapport entre l'État et le citoyen. Le parti et les individus deviennent contingents ; ils ne sont qu'un prétexte. Le patronage existerait quand même s'il n'y avait pas de partis [13]. C'est la conception paternaliste de l'État provincial qui est en cause. Le citoyen conçoit l'État comme un être en dehors de lui qui intervient dans sa vie par bienveillance, mais sans qu'il saisisse très bien les mécanismes de son intervention. Il s'agit donc d'une certaine aliénation du citoyen face à l'État. Nos historiens ont analysé les causes de cette conception de l'État : création d'un État provincial, en 1867, qui consacrait l'existence du Canada français ; rôle sauveur de cet État, etc. Le bipartisme au début manifestait l'existence de deux classes sociales, mais à mesure que se faisait l'unanimité autour de l'idéologie proposée après l'échec de la rébellion en 1837-38, le bipartisme perdit son sens premier et devint un instrument qui servait admirablement la conception que les citoyens avaient de l'État.

Cependant un changement s'observe depuis quelques années dans la conception qu'a le citoyen de l'État. Il en connait mieux les mécanismes et l'État lui devient ainsi moins extérieur. De plus, le citoyen conçoit mieux le rôle proprement politique et stratégique des partis. D'où une certaine dévalorisation du patronage qui consacrait un autre rôle, d'où aussi la transformation lente du sens du vote. Les électeurs de certains comtés ruraux qui votaient du côté du pouvoir ont passé systématiquement dans l'opposition depuis 1960.

---

[11] Une série d'entrevues auprès des organisateurs et députés dans les comtés de Rimouski et de Gaspé-Sud le laisse croire. Ceux-ci parlent autant des valeurs humaines, des relations personnelles d'estime ou d'amitié entre individus, impliquées par la pratique du patronage, que de rapports partisans proprement dit. Voir à ce sujet Michel CHALOULT, *Les Partis politiques dans le territoire-pilote*, B.A.E.Q., février 1966.

[12] Vincent LEMIEUX, « Le Législateur et le médiateur : analyse d'une campagne électorale », *Recherches sociographiques*, septembre — décembre 1962, pp. 331-345.

[13] Plusieurs organisateurs et députés n'hésitent pas aujourd'hui à aider et à *patroner* leurs adversaires politiques.

Ainsi le vote en faveur de l'Union Nationale à l'élection du 14 novembre 1962 s'est partiellement identifié à celui qu'avait obtenu le parti du Crédit Social aux élections fédérales de la même année. Une recherche faite pour le compte du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec sur les partis politiques de la région montre que dans le Bas Saint-Laurent cette corrélation entre le vote créditiste et le choix volontaire de l'opposition, fait par les électeurs de l'Union Nationale en novembre 1962, est très significative. Il s'agit pourtant de comtés qui avaient l'habitude de rechercher la protection du pouvoir. Dans la Gaspésie, des localités encore plus pauvres, nommées « les colonies » [14], ont appuyé le Parti Libéral, que l'opinion publique portait au pouvoir ; les mêmes électeurs avaient refusé d'appuyer Caouette. Les « colonies » du comté de Bonaventure donnèrent 43% de leurs votes aux libéraux en 1956 et 1960, contre 52% en 1962. Un processus de désintégration socio-économique beaucoup plus avancé que dans la région du Bas Saint-Laurent, et par conséquent un manque de conscience de la situation, semblent avoir permis de tels résultats. Ces considérations ont du sens seulement si l'on tient compte de l'hypothèse de base : la majorité des électeurs (sauf ceux qui ont de fortes tendances partisanes) cherchent avant tout à se situer du bon côté, c'est-à-dire celui du pouvoir. Mais depuis quelques années, cette situation se transforme.

LES ACTIVITÉS DES PARTIS POLITIQUES

Si l'étude de la statistique électorale a de l'intérêt au niveau local, elle n'en demeure pas moins fragmentaire. Souvent la signification n'apparaît pleinement qu'après référence au niveau plus global. Par contre, l'analyse des activités des partis politiques prend tout son sens au niveau local : analyse des programmes, des modes de communication avec les électeurs, des assemblées, des organisateurs, des candidats et des électeurs eux-mêmes. Mais la recherche des sources de documentation occasionne plus de difficultés (il faut se rendre sur le terrain) ; aussi peu de travaux se sont-ils orientés dans cette voie.

---

[14] Il s'agit de villages situés dans les zones pauvres des comtés, ordinairement les plus éloignées de la bordure littorale.

LES CANDIDATS ET LES PROGRAMMES

Nous avons déjà cité l'analyse sémantique des thèmes de la campagne électotale dans le comté de Lévis, à l'occasion de l'élection de 1956 [15]. Elle révélait deux orientations différentes de la propagande de chaque parti, les orateurs libéraux voulant donner de leur candidat l'image d'un « législateur », alors que leurs adversaires identifiaient plutôt leur candidat à un « médiateur » entre la population et le pouvoir. Les candidats sont qualifiés par trois catégories principales d'attributs : ceux se rapportant à l'homme (A), ceux se rapportant au partisan (B), et ceux se rapportant au représentant, c'est-à-dire au candidat dans ses rapports avec les citoyens et les pouvoirs publics (C). Voici la distribution des attributs pour chacun des candidats :

CANDIDAT DE L'UNION NATIONALE		*CANDIDAT DU PARTI LIBÉRAL*	
A	25 attributs sur 83 ou 30%	A	8 attributs sur 166 ou 5%
B	11 " " " " 13%	B	3 " " " " 2%
C	47 " " " " 57%	C	155 " " " " 93%

D'autre part, il a été observé pendant la campagne de novembre 1962 à l'Île d'Orléans, que les deux partis en lutte identifiaient leur candidat à un « médiateur » à Saint-François, paroisse la plus rurale de l'Île, et à un « législateur » à Sainte-Pétronille, paroisse située près de Québec et habitée en grande partie par des citadins. La prédominance des leaders locaux sur leurs concitoyens en milieu rural tend à leur faire préférer le paternalisme, le patronage sous toutes ses formes, ce qu'ils nomment « l'humain », puisqu'eux-mêmes en seront les arbitres. Ceux qui agissent ainsi appuient leur autorité sur la tradition ; ils ne peuvent réaliser leur but que dans un groupe aux relations de type communautaire et rural. Dans un milieu urbain, au contraire, les organisateurs usent de leur supériorité pour définir juridiquement leur fonction, puisqu'ils ne peuvent le faire de personne à personne.

Il faudrait pouvoir observer l'action des partis dans plusieurs comtés : comment sont interprétés et transmis les programmes électoraux ; quelles sont les réactions des électeurs aux discours des personnalités politiques pendant les assemblées électorales [16] ; comment se fait la propagande ; quelle définition de

15 Vincent LEMIEUX, « Le Législateur et le médiateur ».

16 Pendant la campagne de novembre 1962, les réactions de l'auditoire à l'Île d'Orléans ont été observées à chaque assemblée électorale (applaudissements, rires). En général, les électeurs réagissent plus aux louanges personnelles qu'impersonnelles, de même qu'ils approuvent plus les attaques contre le programme et les personnalités au niveau provincial qu'au niveau local.

leur rôle se donnent les candidats et les organisateurs, comment chaque parti s'adapte-t-il aux diverses situations locales ?

LES ORGANISATEURS

On l'a déjà souligné, il importe de mieux connaître l'organisation locale et régionale de nos partis, car ils ont été pendant longtemps à peu près l'unique voie de dégagement des élites politiques.

Quelques travaux abordent indirectement le problème en traitant du leadership partisan. Voici en quels termes se posent les questions : quelles sont les caractéristiques socio-économiques des leaders, leur âge, leur occupation ; quel est le déroulement de leur carrière, leur passé politique, leur durée d'appartenance et leur attachement à un parti ; quelles sont leurs activités marginales, à quelles associations volontaires, à quel autre groupement politique ou social appartiennent-ils ; comment sont-ils informés, quels journaux lisent-ils, quels journaux illustrés parcourent-ils, regardent-ils la TV, écoutent-ils la radio ; quelle perception ont-ils de la politique, que pensent-ils des principaux problèmes politiques de l'heure ? En somme appartiennent-ils à une nouvelle ou à une ancienne culture politique ? Évidemment, les réponses à ces questions varient d'un comté à l'autre. Il faudrait multiplier les monographies pour apporter au niveau de la province des réponses autres qu'intuitives.

L'étude faite pour le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec [17] a permis d'identifier quelques caractéristiques de ces organisateurs : la résistance de la *vieille gang* des partis à l'action des jeunes leaders, particulièrement dans les petites communautés ; une prédominance très marquée du nombre des organisateurs dont l'occupation est le commerce ou une profession libérale ; un passé politique dominé par l'esprit de famille, mais un fanatisme atténué par rapport à celui des générations précédentes ; une participation très élevée à la Chambre de Commerce et l'importance déterminante de celle-ci sur la prise de décisions politiques ; une information, par les journaux et revues, assez impressionnante en qualité mais qui ne suscite pas pour autant une ouverture au niveau régional ou provincial.

LES ÉLECTEURS

On a souvent noté les inconvénients des statistiques électorales. L'unité de base n'est pas toujours appropriée aux informations recherchées ; divers facteurs peuvent s'annuler de telle sorte qu'ils n'apparaissent pas dans le résultat d'ensemble. Entrevues, sondages, panels complètent heureusement les insuffisances et les limitations du vote en tant que révélateur des opinions et attitudes politiques, surtout dans un système électoral comme le nôtre, à l'intérieur duquel les deux

---

17 Michel CHALOULT, *Les Partis politiques.*

partis ne représentent pas des tendances idéologiques bien marquées, du moins jusqu'à ces dernières années. Les situations concrètes dans lesquelles sont placés les individus les poussent à formuler des opinions contredites par leurs attitudes, plus influencées par la culture. L'enquête directe auprès de l'électeur peut permettre d'évaluer le divorce entre les deux.

Au cours de deux enquêtes [18] auprès des électeurs faites à l'Île d'Orléans à l'occasion des élections de novembre 1962, l'auteur s'interroge : 1) sur les problèmes de l'information et les phénomènes de communication qui s'y rattachent [19] ; 2) sur la participation et l'intérêt porté à la politique en général [20] ; 3) sur les motivations du vote reliées aux attitudes, à l'opinion, à l'information.

L'ORGANISATION DES PARTIS POLITIQUES

Deux monographies traitent de l'organisation des partis politiques au niveau local. La première [21] part de l'étude de l'organisation du Parti Libéral dans une circonscription provinciale (Shefford) et finit par proposer une série d'hypothèses qui schématisent l'évolution possible de l'organisation dans n'importe quel comté de la province. Ces hypothèses s'accompagnent de vues théoriques sur l'évolution du Parti Libéral au niveau de la province. La seconde étude [22] se limite à décrire l'organisation des partis politiques dans les comtés de Gaspé-Sud et de Rimouski. Nous résumerons brièvement le contenu de ces deux monographies.

Depuis quelques années, selon Comeau, les partis politiques québécois autrefois composés de notables cherchent à se transformer en partis de masse ;

---

18 Michel CHALOULT, *Sociologie électorale de l'Île d'Orléans.*

19 Voici quelques conclusions : l'information est beaucoup plus *filtrée* en milieu traditionnel (Saint-François-de-l'Île) ; les média d'information seuls ne peuvent influencer une population que si cette population est prédisposée, c'est-à-dire s'ils donnent des réponses à des questions posées ; l'information se transmet surtout par les relations de personne à personne.

20 La participation et l'intérêt à la politique sont plus importants dans la partie la plus traditionnelle de l'Île, mais cet intérêt est relié surtout à la politique locale (voire même au patronage) plutôt qu'à la politique au niveau de la province.

21 Paul-André COMEAU, « La Transformation du Parti Libéral québécois », *Revue Canadienne d'Économique et de Science politique,* août 1965, pp. 358-367.

22 Michel CHALOULT, *Les Partis politiques.*

c'est-à-dire que s'implante peu à peu une structure permanente, démocratique et hiérarchique. Mais la situation particulière de chaque comté peut évoluer de diverses façons. Il y a trois hypothèses : 1) L'association libérale s'établit solidement grâce à la disparition des anciens cadres traditionnels pendant la période d'opposition (jusqu'en 1960). 2) L'association libérale du comté réussit à intégrer tous les membres de l'ancienne organisation, soit que l'ancienne équipe consente à jouer le jeu démocratique, soit qu'une nouvelle équipe réussisse à s'emparer des postes-clés de l'association démocratique. 3) Enfin les cadres traditionnels ont pu composer avec les exigences de la nouvelle idéologie prônée par les dirigeants provinciaux du parti et ont réussi à orienter l'activité du parti selon leurs propres fins, soit par la permanence d'un député ou d'un ministre, soit par un séjour prolongé dans l'opposition qui aurait permis à un groupe restreint de fidèles de conserver une situation monopolistique. C'est le cas du comté de Shefford où la vieille équipe a noyauté la nouvelle association. Le comté a connu une vague de scandales qui a découragé la plupart des militants. Trois individus seulement ont permis au parti de subsister ; cette équipe contrôle le choix des dirigeants du parti.

Trois autres hypothèses pourraient expliquer cette évolution : 1) la Fédération Libérale n'a pas le contrôle des associations de comté au moins en deux domaines essentiels : la caisse du parti et le choix des candidats ; 2) depuis que le Parti est au pouvoir, il n'est pas évident que la Fédération serve toujours le premier but d'un parti politique qui est de prendre le pouvoir ; 3) du point de vue socio-culturel, les Canadiens français ne sont pas prêts à accepter cette révolution politique.

L'étude des partis politiques dans le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie décrit leur organisation selon quatre aspects : l'armature, le choix des dirigeants, les membres et les commissions. Les partis s'organisent en fonction des tâches à remplir. Quelles structures d'organisation les partis politiques devront-ils se donner s'ils veulent remplir leurs fonctions, à savoir 1) gagner les élections, 2) répandre des attitudes politiques, des idées, des programmes et enfin, 3) influencer les politiques gouvernementales ? Telle est la question de base.

Les partis provinciaux se sont donné des constitutions qui décrivent théoriquement l'organisation des partis au niveau du comté. Ces constitutions doivent être comparées avec l'application qui en est faite.

L'ARMATURE DES PARTIS

La constitution de la Fédération Libérale du Québec décrit : 1) un parti à structure directe, c'est-à-dire basé sur le militant plutôt que sur des groupes déjà formés ; 2) un parti largement ouvert à tous (il est facile d'y adhérer) et dont les tâches des divers dirigeants ont été précisées ; 3) surtout un parti aux articulations fortes, c'est-à-dire dont les liens sont bien établis entre les différents niveaux (localités, comtés, régions), ainsi qu'à l'intérieur d'un même niveau

(associations affiliées : femmes, jeunes, étudiants), et où chaque élément de base est assuré d'une certaine participation.

Cependant l'application de cette constitution demeure partielle et varie d'un comté à l'autre. Dans le comté de Gaspé-Sud, la tradition est plus forte que le changement. L'association libérale avait même complètement disparu pendant l'été 1965, quitte à renaître au moment de la prochaine période électorale. La constitution stipule des réunions périodiques du Conseil exécutif du comté : elles n'ont jamais lieu. Il en est de même au niveau des localités. De multiples conflits se développent entre les localités ; chacune essaie de *faire passer* son candidat à la convention. Le leadership est demeuré traditionnel et les détenteurs du pouvoir n'ont pas accepté l'institutionalisation de leur pouvoir. Dans le comté de Rimouski, plus progressiste, la situation est différente : l'association existe et applique la constitution, mais en fait la réalité du pouvoir demeure entre les mains des mêmes leaders, soit qu'ils occupent les postes institutionalisés par la constitution, soit qu'ils jouent les éminences grises.

De son côté, l'ébauche de constitution du parti de l'Union Nationale décrit un parti à structure directe, largement ouvert à tous. Mais les liens entre les différents niveaux de l'armature du parti ne sont pas bien établis. Dans le comté de Gaspé-Sud, l'association a été fondée en 1962 : les représentants des polls avaient élu un comité exécutif du comté. Ce fut tout. En fait, l'organisation électorale a plus d'importance que l'association officielle. On retrouve à peu près la même situation dans le comté de Rimouski.

Alors que le Parti Libéral a regroupé les comtés au niveau régional, l'Union Nationale n'a pas encore créé d'organisme à ce niveau.

LES MEMBRES

Le Parti Libéral demeure un parti de cadres, même si sa constitution imite en partie la procédure d'admission des partis de masses. On n'y retrouve aucune des deux caractéristiques des partis de masses : le rôle essentiel tenu par le simple militant et l'éducation politique des membres du parti. Dans les deux comtés étudiés, soit Rimouski et Gaspé-Sud, il est étonnant de constater jusqu'à quel point les militants de la base n'ont pas l'importance que leur accorde la Constitution. Peu de membres sont en règle : ils ne paient leur cotisation que la première année, ordinairement celle des élections. Le parti de l'Union Nationale, de même que l'ont fait les libéraux, s'est efforcé de se rallier une quantité massive de membres ; mais encore moins que les libéraux, il a su donner un sens à cette tentative de transformation des vieux partis de cadres classiques. Il comptait 800 membres en 1962 dans le comté de Rimouski, et environ 2,000 à la même époque dans Gaspé-Sud. Cependant ce gonflement des effectifs n'a pas duré, car la condition première de l'existence des partis de masses, l'éducation politique, n'a pas été remplie.

LE CHOIX DES DIRIGEANTS ET DES CANDIDATS

Selon Maurice Duverger, le choix des dirigeants d'un parti est toujours plus ou moins autocratique, de façon avouée ou déguisée. L'histoire du Parti Libéral dans les comtés étudiés illustre bien cette règle. Un nombre important de membres des divers comités et organismes sont comptés ou nommés d'office, ce qui tend à la formation de *cercles intérieurs*. De plus, la plupart du temps, il n'y a pas d'élections pour désigner les dirigeants devant être élus. Ils le sont par acclamation.

L'élection des dirigeants du parti de l'Union Nationale se fait également de façon semi-démocratique et semi-autocratique. Néanmoins, tous les membres du Comité exécutif de l'association de comté sont élus par un scrutin au deuxième degré, c'est-à-dire par les membres du Conseil général, composé de membres des comités locaux. Cette technique empêche la formation de *cercles intérieurs,* quoique la psychologie des électeurs du deuxième degré n'est pas forcément la même que celle des électeurs au premier degré. Dans le comté de Rimouski, par exemple, le *cercle intérieur* de l'association libérale est beaucoup plus fermé que celui de l'association de l'Union Nationale.

LES COMMISSIONS

Les commissions n'existent que théoriquement au niveau du comté. Elles sont au nombre de huit dans la constitution du Parti Libéral. La constitution provisoire de l'Union Nationale les nomme « comités consultatifs » ; elle ne précise pas leur nombre.

La connaissance de ces quatre aspects de l'organisation des partis permet de découvrir des différences importantes entre comtés. D'autres monographies de ce genre permettraient sans doute d'observer la grande multiplicité des situations et des réponses données.

CONCLUSION

Il importe de souligner de nouveau le nombre restreint des études électorales locales ou régionales. Les premiers efforts systématiques en ce sens ont été faits

au Département de Science politique de l'Université Laval, où plusieurs étudiants ont terminé des thèses de maîtrise sur le sujet. Il faut aussi signaler quelques travaux du même genre à l'Université de Montréal. Il semble que ce soit tout ce qui existe dans la province.

Dans ces conditions nous serions mal venu d'insister sur les insuffisances des études déjà faites. Notons toutefois que pour dégager leur signification il faudrait tenir compte davantage qu'on l'a fait des changements de conjoncture et de structure, ainsi que des facteurs qui relèvent de l'histoire locale et qui peuvent perturber les résultats. De plus, le peu de différences entre les deux partis et l'écart ordinairement peu élevé entre les voix obtenues dans chaque localité enlèvent de la force aux conclusions.

Mais la principale faiblesse de ces études, à notre avis, vient du fait qu'elles se ressemblent toutes et qu'elles reposent trop sur les statistiques électorales [23] aux dépens de la psycho-sociologie de l'électeur. Les limites des statistiques électorales sont évidentes. Les interviews, les enquêtes ne seraient-elles pas des instruments plus appropriés pour répondre aux questions que se posent les chercheurs au sujet de la vie politique locale ?

Les opinions politiques des Canadiens français, exprimées à travers le vote, ont pu paraître insolites et instables de 1956 à 1966. En 1956, le régime duplessiste obtenait une forte victoire qui surprit tout le monde par son ampleur ; en 1966, le retour de l'Union Nationale au pouvoir a paru extravagant. Il n'en reste pas moins que ces apparentes perturbations de l'opinion correspondent à une évolution certaine des attitudes. En politique, il n'est rien de plus courant que de voir le balancier atteindre la limite de son mouvement pour aussitôt revenir en arrière. Mais il ne faut pas croire que chaque mouvement se ressemble. Des forces conservatrices que plusieurs croyaient disparues ne l'étaient pas, mais il reste que les attitudes sont changées. Les études électorales locales en donnent les indices certains. La perception et les comportements des Canadiens français face au pouvoir, au patronage, à l'État ne sont plus les mêmes. La conscience critique s'est développée davantage en quelques années qu'au cours des décennies précédentes. Ceci n'entre nullement en contradiction avec les fluctuations de l'opinion. Les études électorales locales et régionales laissent optimistes en ce sens.

---

[23] Ceci a quelquefois amené les auteurs à prouver ce qui était évident ou à constater des faits qui demeurent peu significatifs en soi si on ne tire pas les conclusions appropriées.

2

CLASSES SOCIALES ET COMPORTEMENT ÉLECTORAL*

par Maurice PINARD

Les dix dernières années, au Québec, ont constitué une période sociale marquée de malaises profonds et où le débat politique a repris une allure fortement idéologique ; de plus, le contenu idéologique dominant a fait appel particulièrement aux préoccupations et aux aspirations des classes moyennes [1]. Dans de telles conditions, il y a fort à redouter que l'image que l'intelligentsia se donne des processus politiques ne soit marquée de particularismes de classes. En de pareilles périodes, le recours à des données empiriques plus rigoureuses constitue donc un outil utile, qui permet à l'analyste social de coller de près à la réalité. Ceci est d'une importance non seulement pour le sociologue, le politicologue ou l'historien, mais aussi pour tous les éléments des élites politiques qui veulent que leur action s'axe le plus possible sur le bien-être et les préoccupations de la population tout entière et se détache au maximum de leurs intérêts personnels.

---

* Je suis reconnaissant à Vincent Lemieux, Arthur Stinchcombe et à Joseph Treiger pour leurs commentaires sur une version de ce texte.

1 Voir par exemple, Raymond BRETON et Albert BRETON, « Le séparatisme ou le respect du statu quo », *Cité Libre*, avril 1962, pp. 17-28, en particulier, pp. 25sqq. ; Hubert GUINDON, « Social Unrest, Social Class and Quebec's Bureaucratic Revolution », *Queen's Quarterly*, LXXXI, Summer 1964, pp. 150-162 ; Albert BRETON, « The Economics of Nationalism », *The Journal of Political Economy*, LXXII, April 1964, pp. 376-386.

Les analyses qui suivent sur les récentes élections provinciales se veulent une contribution aux matériaux de base nécessaires à cette fin. Il est à souhaiter, en tout cas, que nos propos et les questions de sociologie électorale qu'ils soulèvent, sauront aider à combler des lacunes qui demeurent sérieuses en ce domaine, tant au Québec qu'au Canada tout entier, et susciteront des études historiques et socio-politiques plus nombreuses et plus détaillées que celles que nous possédons actuellement.

Dans cette étude, nous analyserons les effets qu'ont sur les choix électoraux certaines positions que les Québécois occupent dans la structure sociale, et en particulier leur échelon dans la stratification sociale, ce qui constitue d'habitude un facteur d'importance primordiale. Du même coup, nous serons amené à examiner les effets qu'exercent sur le vote des attitudes telles que le conservatisme, l'autoritarisme ou le nationalisme, des comportements tels que la pratique religieuse ou la participation à des organisations de classes ; et aussi, la résidence et l'âge. Dans une première partie, le comportement électoral de toutes les classes sociales retiendra notre attention, quoique nous nous attarderons surtout aux comportements comparés des classes ouvrière et moyenne. Une deuxième partie sera consacrée à quelques aspects du comportement de la classe agricole au Québec.

LES DONNÉES

Les données que nous utiliserons proviennent d'études faites à la veille des élections provinciales de 1960 et de 1962, par le Groupe de Recherches Sociales, et dont des rapports ont déjà été rendus publics [2]. Les échantillons, chaque fois d'environ mille sujets, y sont décrits en détail [3].

---

[2] Le Groupe de Recherches Sociales, *Les électeurs québécois : Attitudes et opinions à la veille de l'élection de 1960,* Montréal, miméo, 1960 ; Le Groupe de Recherches Sociales, *Les préférences politiques des électeurs québécois en 1962,* Montréal, miméo, 1964. Les données de l'étude de 1960 ont aussi été utilisées par Francine Dépatie, *Comportement électoral au Canada français,* thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1965.

[3] Des corrections ont été apportées à l'échantillon de 1962 ; elles sont décrites en appendice à mon étude, *The Rise of a Third Party : The Social Credit Party in Quebec in the 1962 Federal Election,* Englewood Cliffs, Prentice-Hall, à paraître.

Nous aurons particulièrement recours aux données de 1962, bien que dans presque chaque cas, nous pourrions présenter des résultats analogues pour 1960.

Il est à noter que plusieurs sujets furent exclus de la plupart des tabulations. Ceci provient du fait que nous ne considérons que ceux qui ont effectivement révélé leur intention de vote à l'une ou l'autre des trois questions suivantes (1962) : « Si dans quelques mois, il y avait une élection *provinciale* pour élire un gouvernement *dans la province,* voteriez-vous pour le candidat de l'Union Nationale, le candidat libéral, le candidat du Crédit Social ou de l'Union des Électeurs, ou le candidat du Nouveau Parti Démocratique (C.C.F.) ? »

Pour ceux qui n'étaient pas décidés, ou qui refusaient de révéler leur préférence, nous ajoutions : « Peut-être n'êtes-vous pas décidé, mais si vous deviez prendre une décision, quel parti seriez-vous tenté d'appuyer actuellement au provincial ? »

Pour ceux qui mentionnaient le Crédit Social [4], nous ajoutions : « Si le Crédit Social ou l'Union des Électeurs ne présentaient pas de candidats dans la prochaine élection *provinciale,* seriez-vous tenté de voter pour le Parti Libéral, pour l'Union Nationale ou pour le Nouveau Parti Démocratique (C.C.F.) »

Dans la première colonne, on trouve les pourcentages de l'échantillonnage complet, une fois l'intention de vote pour le Crédit Social reportée sur une autre option, alors que la deuxième colonne ne présente que le pourcentage de ceux qui font partie des trois premières catégories.

	%	%
P.L.	38	60
U.N.	22	36
N.P.D.	2	4
N'irait pas voter	3	
Ne sait pas	15	
Ne veut pas répondre	16	
Pas de réponse	4	
N	(998)	(624)

C'est dire que ceux qui déclarèrent ne pas vouloir voter, qui révélèrent leur indécision ou leur refus d'indiquer leur préférence après la deuxième question, ou qui ne répondirent pas pour d'autres raisons, — soit un total de 374 sur 998, ou 37% — sont donc généralement exclus de notre analyse.

[4] Au début des interviews (septembre 1962), on ne savait pas encore si le Crédit Social présenterait des candidats au niveau provincial. Comme ils n'en présentèrent pas, nous utilisons les réponses à cette troisième question pour classifier ceux qui mentionnèrent le Crédit Social à la première ou à la deuxième question.

Ce pourcentage est élevé et contribue à fausser l'estimation de la proportion de sujets favorables à chacun des partis [5]. En fait, dans chacune des deux études, la proportion de gens qui se déclarèrent favorables au parti au pouvoir (U.N. en 1960 et Parti Libéral en 1962) tend à être surestimée, comparativement à la proportion réelle des gens qui appuyèrent ces partis à chacune de ces élections [6]. Mais l'analyse interne de nos données ne nous a pas permis de déceler quoi que ce soit qui puisse rendre suspects les résultats que nous présentons dans cette étude [7].

LE COMPORTEMENT ÉLECTORAL DES DIFFÉRENTES CLASSES SOCIALES

S'il est vrai que l'un des principaux rôles des gouvernements est de contrôler la distribution des ressources d'une société et que les différentes classes sociales ont, du moins, en partie, des intérêts opposés, il faudrait s'attendre à ce que ceci se reflète dans l'orientation des partis et l'appui électoral qu'ils recueillent.

De fait, c'est généralement ce qui se passe. Lipset a écrit à ce sujet : « L'opposition des partis demeure avant tout l'expression d'un conflit de classes, et il faut remarquer à ce propos que, *dans presque tous les pays économiquement développés,* les milieux les moins fortunés votent en majorité en faveur des partis de gauche, tandis que la plus grande partie des favorisés de la fortune s'orientent vers les partis de droite [8]. »

Qu'en est-il au Québec, au niveau provincial ? Cette constante empirique y tient-elle ? Il est d'abord très étonnant — et en même temps très révélateur — de

---

5 Il semble qu'il y ait proportionnellement plus de gens favorables aux partis d'opposition parmi ceux qui ne révèlent pas de choix que parmi ceux qui en révèlent un.

6 En 1962, par exemple, 60% affirmèrent leur intention de voter libéral et 36%, Union Nationale ; ces partis obtinrent de fait 56.4 et 41.1% des suffrages, respectivement. (Il n'y eut pas de candidats N.P.D.)

7 En particulier, nous trouvons que le taux de non-réponses est égal dans la classe moyenne et dans la classe ouvrière.

8 S.M. Lipset, *L'Homme et la politique,* Paris, Seuil, 1963, p. 247. C'est nous qui soulignons.

constater que ce problème n'a, à notre connaissance, que très rarement retenu l'attention de nos historiens, politicologues ou sociologues.

Nous n'avons pu relever que de très rares mentions de ce problème dans les textes, et ces mentions sont généralement brèves [9]. Il n'existe aucune étude sérieuse de cette question à la grandeur de toute la province.

Et pourtant, le cas du Québec paraît être des plus intéressants, puisqu'il constituerait, avec quelques autres cas, une exception à la constante empirique observée dans la plupart des autres pays occidentaux.

Lipset écrivait déjà, il y a quelques années : « Certaines régions pauvres et sous-développées votent régulièrement en faveur des candidats conservateurs. On découvre là une des exceptions les plus remarquables à la tendance générale du vote de gauche des milieux les plus défavorisés. Nous pouvons citer les provinces sudistes des États-Unis, l'Italie méridionale, la (province) de Québec, au Canada, les hautes terres d'Écosse et des régions de l'Ouest de la Norvège. Dans tous ces secteurs se manifeste une tendance régionaliste marquée qui les distingue des grands courants politiques du pays, et qui parfois se concrétise dans la formation de partis régionaux ou séparatistes [10]. »

Lipset, cependant, ne mentionne aucune donnée empirique, qui s'applique au Québec. Quelle est la situation qui a prévalu au Québec durant la période antérieure à celle qui nous intéresse ? Mentionnons d'abord que si les études du problème sont rares, les données ne le sont pas moins.

CLASSES SOCIALES ET COMPORTEMENT ÉLECTORAL DANS LE PASSÉ

Toutefois, Quinn a présenté quelques données brutes pour les élections des années quarante et cinquante. Elles révèlent de forts pourcentages en faveur de l'Union Nationale dans les circonscriptions de Montréal et de Québec à forte concentration ouvrière et dans quelques villes industrielles, mais ne fournissent

9 Voir Robert BOILY, « Montréal, une forteresse libérale », *Socialisme 66,* octobre – décembre 1966, pp. 138-60 ; Vincent LEMIEUX, « Les élections provinciales dans le comté de Lévis, de 1912 à 1960 », *Recherches sociographiques,* II, 3-4, 1961, pp. 367-397, particulièrement p. 390 et p. 395 ; Kenneth H. MCROBERTS, « Contrasts in French-Canadian Nationalism : The Impact of Industrialization upon the Electoral Role of French-Canadian Nationalism — 1934-1944 », M.A. Thesis, Dept. of Political Science, University of Chicago, 1966 ; Dennis WRONG, « The Pattern of Party Voting in Canada », *Public Opinion Quarterly,* XXI, Summer 1957, pp. 252-264, spécialement p. 257 ; Herbert F. QUINN, *The Union Nationale : A Study in Quebec Nationalism,* Toronto, University of Toronto Press, 1963, spécialement pp. 97-102 et pp. 192-194 ; S.M. LIPSET, *op. cit.,* p. 284. Voir aussi quelques références à des thèses de maîtrise dans l'article de CHALOULT ici même. Le problème de l'impact de la classe sociale sur le comportement électoral, au niveau fédéral au Canada, a de même été longtemps négligé, quoique récemment on lui ait accordé une attention particulière ; voir, en particulier, Robert R. ALFORD, *Party and Society,* Chicago, Rand McNally, 1963.

10 S.M. LIPSET, *op. cit.,* p. 284. Voir aussi D. WRONG, *op. cit.,* p. 257.

pas de données comparatives pour les autres localités [11]. En fait, les données les plus complètes sur ce problème sont apportées par McRoberts, pour les élections de 1935, 1936, 1939 et 1944 ; elles ont cependant été compilées pour d'autres fins [12]. Partant des résultats de Quinn, McRoberts établit qu'aux élections de 1935 et de 1936, les « villes industrielles » de l'échantillon de Quinn donnèrent un appui plus considérable à la coalition Duplessis-Gouin (1935) et à l'Union Nationale (1936) que la moyenne de tous les comtés non-métropolitains [13], ce qui laisse supposer un appui plus marqué de la classe ouvrière à ces partis. De même, son analyse des données des premiers sondages Gallup au Québec permet d'établir qu'à l'élection de 1944, les ouvriers plus que les gens de classe moyenne eurent tendance à appuyer l'Union Nationale ; ceci fut particulièrement vrai pour ceux qui vivaient en dehors des régions métropolitaines [14].

Il est particulièrement intéressant de constater — et ceci sera important au cours de notre étude — que la situation qui semble avoir prévalu aux élections de 1935, 1936 et 1944 a différé, apparemment, à l'élection de 1939 : alors que dans les premiers cas, comme nous l'avons vu, les villes industrielles donnaient un appui massif aux forces de M. Duplessis, ces mêmes villes, en 1939, apportaient un vote plus faible à l'Union Nationale que la moyenne des comtés non-métropolitains [15]. De façon similaire, la relation positive qui existait entre le degré d'urbanisation (et, probablement, d'industrialisation) des comtés non-métropolitains et l'appui à l'Union Nationale en 1936 [16], disparaît en ce qui concerne l'élection de 1939 [17]. On peut donc se demander si la classe ouvrière n'a pas déserté l'Union Nationale en 1939. Si l'on se rappelle qu'en 1939, la dépression sévissait encore et que l'Union Nationale était parti sortant, on peut se demander si durant

---

11 *Op. cit,* pp. 100 sqq.

12 À l'aide de ces données, McRoberts tente de démontrer les assises nationalistes de l'Union Nationale, de l'Action Libérale Nationale et du Bloc Populaire.

13 Les données indiquent aussi que les comtés les plus industrialisés supportèrent davantage ces partis ; voir McRoberts, *op. cit.*, en particulier les Tableaux 3, 5 et 6.

14 Dans toute la province, 29% des ouvriers votèrent U.N., contre 22% dans la classe moyenne (N = 289 et 367, respectivement). Les chiffres correspondants sont, pour les régions non-métropolitaines, 43 et 31% (N = 126 et 159), et pour les régions métropolitaines, 19 et 16% (N = 163 et 208). (Une partie du vote d'opposition des ouvriers dans les régions métropolitaines s'exprima pour le Bloc Populaire). (Ces données sont tirées des calculs que nous avons faits sur la base des tableaux 12 et 17 présentés dans McRoberts, *op. cit.*)

15 *Ibid.*, Tableau 5, p. 113.

16 Et même en 1944, quoiqu'ici l'auteur considère le vote U.N. et le vote Bloc Populaire ensemble ; *ibid.*, Tableau 9, p. 150.

17 Comparer *(ibid.)* les Tableaux 6, p. 123 et 7, p. 135. Il est intéressant de noter aussi qu'« après avoir dominé dans la métropole en 1936 (58.6% des voix), l'U.N. ne conserve plus que 26.8% des voix lors de l'élection de 1939 ». (Les libéraux passaient de 33% à 60% des voix) ; Paul Cliche, « Les élections provinciales dans le Québec, de 1927 à 1956 », *Recherches Sociographiques,* vol. 2, 1961, p. 348.

toute cette période, la classe ouvrière n'a pas eu surtout tendance à appuyer le parti d'opposition [18]. Nous y reviendrons plus loin.

Enfin, mentionnons les résultats de Vincent Lemieux en ce qui concerne le seul comté de Lévis. Dans son analyse des élections provinciales de 1912 à 1960 dans ce comté, Lemieux présente un résultat contraire à la tendance générale mentionnée jusqu'ici. Son analyse révèle une prépondérance unioniste dans les localités à concentration de *tertiaires,* quoique la relation ne soit pas parfaite [19]. La situation dans Lévis [20] correspondrait donc davantage à ce qu'on trouve généralement dans d'autres pays [21].

CLASSES SOCIALES ET COMPORTEMENT ÉLECTORAL DURANT LA PÉRIODE RÉCENTE

Pour ce qui est de la période qui nous intéresse, les données sont meilleures. D'une part, Boily a établi pour Montréal, à l'aide des statistiques électorales, qu'à l'élection de 1966, le Parti Libéral était particulièrement fort dans les classes les plus aisées et que l'Union Nationale avait de plus fortes assises dans les milieux ouvriers [22]. D'autre part, nous possédons des données individuelles, obtenues par sondages, qui permettent des estimations beaucoup plus précises et plus rigoureuses. Il s'agit des études faites par le Groupe de Recherches Sociales à l'occasion des élections de 1960 et de 1962 [23]. Ici encore, le vote par classes sociales révèle la même tendance que celle que nous avons décrite pour la période antérieure.

---

18 Seules des études plus poussées permettraient d'établir ce point. Au niveau des analyses actuelles, il y a danger d'être victime d'erreurs écologiques ; à ce sujet, voir W.S. Robinson, « Ecological Correlations and The Behavior of Individuals », *American Sociological Review,* vol. 15, pp. 351-357.

19 V. Lemieux, *op. cit.,* p. 390 et p. 395.

20 Il ne serait pas surprenant de trouver d'autres comtés présentant une situation analogue. D'après nos observations superficielles, le comté de Drummond, que nous connaissons mieux, pourrait être un tel cas.

21 Pour être complet, mentionnons aussi que Cervin a établi, pour l'élection de 1952, une corrélation négative entre le revenu salarié médian et l'appui à l'Union Nationale en 1952. Mais le niveau d'analyse — l'auteur ne distingue pas les régions métropolitaines des autres — rend ses résultats peu précis. V. Cervin, « Some Correlates of Voting Behaviour in the 1952 Quebec Elections : A Pilot Study », *Canadian Journal of Economics and Political Sciences,* vol. 23, août 1955, pp. 370-373.

22 Robert Boily, *loc. cit.*

23 Elles ont été partiellement analysées dans les deux rapports mentionnés plus haut, et dans la thèse de F. Dépatie, *op. cit.*

TABLEAU 1 — INTENTION DE VOTE (1960 et 1962) SELON LA CLASSE SOCIALE

	CLASSE MOYENNE		CLASSE OUVRIÈRE		CLASSE AGRICOLE
	Professionnels et administrateurs *	*Commis et vendeurs*	*Ouvriers spécialisés et semi-spécialisés*	*Ouvriers non-spécialisés et service*	
1960	%	%	%	%	%
Union Nationale	54	63	63	72	59
Parti Libéral	41	29	34	26	38
Autres	5	8	3	2	3
N	(123)	(63)	(246)	(84)	(125)
1962					
Union Nationale	30	23	37	49	51
Parti Libéral	66	72	58	48	48
N.P.D.	4	5	5	3	1
N	(110)	(83)	(257)	(71)	(71)

* L'occupation du sujet (ou du chef de famille) a été classifiée selon les catégories utilisées par le rencensement américain, ces catégories étant à l'époque davantage fondées sur des critères sociologiques. Pour plus de détails sur l'échelle des occupations utilisée dans ce tableau et les suivants, voir l'Appendice de notre étude, *The Rise of a Third Party*.

On peut constater au Tableau 1 qu'en 1960 et en 1962, l'Union Nationale a eu d'autant plus de succès dans un groupe donné d'occupation que ce groupe avait un rang social moins élevé [24]. Les différences entre groupes extrêmes — si on ne tient pas compte des agriculteurs pour le moment — sont respectivement, de 18 et 19% pour les deux élections.

Comme le phénomène n'a reçu jusqu'ici que peu d'attention des analystes, il nous apparaît opportun d'examiner de plus près l'appui des divers groupes d'occupation pour nos partis provinciaux (Tableau 2).

Sur la base des données de 1962, nous avons scindé les groupes d'occupation en un plus grand nombre de catégories et nous avons distingué les travailleurs à leur compte et les travailleurs salariés. La tendance observée au Tableau 1 demeure la même, évidemment, mais on constate que le faible appui à l'Union Nationale

[24] Les agriculteurs sont plus difficiles à situer dans la hiérarchie occupationnelle et la proposition que nous venons d'énoncer s'applique aux autres groupes ; nous analyserons le cas des agriculteurs séparément dans une deuxième section.

TABLEAU 2 — INTENTION DE VOTE (1962) SELON L'OCCUPATION

	U.N. %	P.L.Q. %	N.P.D. %	N
OCCUPATIONS				
Professionnels et propriétaires à leur compte	26	70	4	(27)
Professionnels et administrateurs salariés	25	72	3	(61)
Petits commerçants (à leur compte)	55	40	5	(20)
Commis salariés	20	73	7	(45)
Vendeurs salariés	29	69	3	(35)
Ouvriers à leur compte *	35	61	4	(23)
Ouvriers spécialisés salariés	28	64	8	(126)
Ouvriers semi-spécialisés salariés	47	50	3	(108)
Ouvriers non-spécialisés ou de service salariés	49	48	3	(71)
Agriculteurs **	51	48	1	(71)

* Tels que plombiers ou cordonniers propriétaires de leur commerce.
** Trois agriculteurs seulement étaient salariés.

dans la classe moyenne demeure à peu près égal dans toutes les catégories de cette classe, à l'exception seulement des petits commerçants. Chez les ouvriers, on constate clairement que le plus fort appui à l'Union Nationale vient des salariés généralement les plus défavorisés, tant en ce qui concerne le manque d'intérêt de leur travail qu'en ce qui concerne les salaires et le prestige social. Si l'on ajoute que les agriculteurs constituaient en 1962 — mais non en 1960 — l'un des groupes les plus favorables à l'Union Nationale, on constate alors que les groupes d'occupations qui appuient ce parti au niveau provincial ressemblent étrangement à ceux qui avaient contribué à la montée du Crédit Social au niveau fédéral, quelques mois auparavant [25].

[25] Dans le cas du Crédit Social, l'appui à ce parti dans les différents groupes d'occupations est étudié dans *The Rise of a Third Party*, chapitre 6. Nous y étudions aussi en détail la relation entre l'appui à l'Union Nationale et l'appui au Crédit Social.

Finalement, un dernier commentaire sur le Tableau 2. Guindon a écrit que le duplessisme heurtait particulièrement les valeurs et les intérêts de la *nouvelle* classe moyenne des grandes bureaucraties urbaines ; la corruption politique de ce régime, aussi bien que son conservatisme économique et social, ne donnaient pas facilement cours aux aspirations bureaucratiques de cette classe, et c'est pourquoi elle se serait tournée vers le Parti Libéral, dont elle aurait formé le noyau et orienté la politique [26]. Les données que nous venons de présenter indiquent que l'*ancienne* classe moyenne des professionnels et des propriétaires à leur compte, du moins celle de rang supérieur, était tout aussi opposée à l'Union Nationale et favorable au Parti Libéral, en 1962, que la nouvelle classe moyenne des professionnels et administrateurs salariés. En fait, *à part les petits commerçants,* qui ne forment maintenant qu'une couche inférieure de l'ancienne classe moyenne, *tout le reste de la classe moyenne, nouvelle ou ancienne, était libérale en 1962.*

Pour compléter cette description, ajoutons que d'autres indicateurs du rang social donnent des résultats identiques : si par exemple, nous utilisons le *revenu* plutôt que l'occupation, comme indicateur de rang social, nous trouvons qu'en 1962, 45% des personnes à bas revenus — i.e. qui vivent à un certain niveau de pauvreté — appuyaient l'Union Nationale, alors que seulement 34% et 26% des gens à revenus moyens ou élevés, respectivement, faisaient de même [27]. Il est intéressant de noter ici, cependant, que les électeurs de l'Union Nationale se distinguaient à cet égard de ceux du Crédit Social : nous avons montré ailleurs que les pauvres, qui sont actuellement le plus solide point d'appui de l'Union Nationale, *n*'avaient *pas* voté pour le parti de M. Caouette en 1962 [28].

Un recoupement de l'intention du vote en 1962 par le degré de *scolarité* révèle que 46% de ceux qui avaient moins de 5 années de scolarité préféraient l'Union Nationale, que pour ceux qui avaient de 5 et 8 années de scolarité, la proportion correspondante descendait à 44% ; enfin, parmi ceux qui avaient de 9 à 12 années de scolarité, ou 13 années et plus, les proportions tombaient encore à 26% et à 15%, respectivement [29]. La différence entre les extrêmes atteint ici le fort pourcentage de 31% (46% – 15% = 31%).

En somme, pour la période récente, quel que soit l'indicateur de classe sociale que nous utilisions, les résultats que nous obtenons sont les mêmes : que

---

26 Hubert GUINDON, *op. cit.*, pp. 153-55.

27 100% égale 225, 214, et 174, respectivement. (Pour les libéraux, les pourcentages correspondants étaient 49%, 63% et 70%, respectivement ; le reste, dans chaque cas, allait au N.P.D.). Pour les limites des catégories de revenus utilisées, voir l'article cité dans la note suivante.

28 Voir notre article « Poverty and Political Movements » dans la troisième édition de *Canadian Society,* publié par Bernard R. BLISHEN *et al,* Toronto, Macmillan of Canada, 1968, pp. 462-77. Notons cependant que la région pauvre de la Gaspésie et du Bas du-Fleuve résista à la première poussée des nouvelles forces d'opposition en 1935 ; voir Paul CLICHE, *loco cit.*, p. 347.

29 100% égale 65, 300, 190, et 62, respectivement. (Pour les libéraux, les pourcentages correspondants sont 52%, 54%, 68%, et 79%, respectivement ; le reste, dans chaque cas, allait au N.P.D.).

le parti sortant soit l'Union Nationale (1960) ou le Parti Libéral (1962), on trouve chaque fois que la classe ouvrière à davantage tendance à appuyer l'Union Nationale ; la classe bourgeoise, au contraire, favorise davantage le Parti Libéral. De plus, comme nous l'avons vu, les quelques données existantes semblent indiquer que cette situation a prévalu la plupart du temps depuis 1935, à l'exception, possiblement, de l'élection de 1939. Si l'on présume que l'Union Nationale représente le parti le plus à droite politiquement, — ce que nous allons examiner dans un moment, — le Québec constitue donc effectivement une exception à ce qui se passe dans la plupart des autres pays économiquement développés. Le vote de classe n'y est pas positif, mais bien négatif [30].

EXPLICATION DU PHÉNOMÈNE

Ce qui conduit immédiatement à poser la question : pourquoi le Québec dévie-t-il de la tendance générale ? Nous allons considérer plusieurs facteurs, mais soulignons immédiatement que seule l'accumulation de monographies historiques détaillées permettra finalement d'éclairer le problème. Sur la base des données existantes, nous pourrons cependant mettre en doute certaines hypothèses et en retenir d'autres. Auparavant, deux remarques s'imposent.

D'une part, il se peut que le vote de classe négatif que nous avons observé en 1960 et en 1962 ait été plus élevé qu'aux élections de la décade précédente. En effet, plusieurs tendances de nos données semblent indiquer qu'en 1960, c'est surtout la classe moyenne qui abandonna l'Union Nationale [31], alors qu'en 1962, certains éléments de la classe ouvrière résistèrent davantage à la popularité du Parti Libéral [32]. Dans les deux cas, le résultat fut d'intensifier le vote de classe négatif.

D'autre part, nous devons considérer explicitement une situation que jusqu'ici, nous n'avons fait qu'admettre provisoirement : il s'agit de l'orientation idéologique des partis. Est-il exact de décrire l'Union Nationale comme le parti le plus con-

[30] Une mesure simple de l'effet de la classe sociale sur les préférences politiques consiste à soustraire la proportion de la classe ouvrière qui vote pour le parti de droite de la proportion de la classe moyenne qui vote aussi pour ce parti ; dans la plupart des pays, la différence est positive, d'où l'expression de *vote de classe positif*. Au Québec, le résultat est négatif (une différence de −12%) ; d'où notre utilisation de l'expression *vote de classe négatif*. (Évidemment, le résultat pourrait être nul, et nous parlerions alors d'*absence de vote de classe*).

[31] C'est dans ce sens que l'hypothèse de Guindon discutée plus haut s'avèrerait correcte ; voir H. GUINDON, *loco cit.*

[32] Ainsi nous trouvons qu'en 1960, le vote de classe négatif était particulièrement fort dans les comtés qui avaient été précédemment les plus libéraux, dû au fait que la classe moyenne de ces comtés était particulièrement favorable à ce parti. Mais en 1962, ce furent les comtés précédemment unionistes qui manifestèrent le degré le plus élevé de vote de classe négatif, dû au fort appui des ouvriers pour l'Union Nationale dans ces comtés. De plus, nous trouvons que l'Union Nationale demeura particulièrement forte en 1962 parmi les ouvriers les plus affectés par les conditions économiques. (Sur ce dernier point, voir notre autre texte ici même).

servateur ou le parti de droite, et le Parti Libéral comme le parti de gauche ? La question est importante, car s'il n'existe aucune distinction de ce genre, le problème que nous discutons est mal posé, encore que l'appui imposant de la classe ouvrière à l'Union Nationale constitue quand même un problème important à expliquer. En fait, certains mettent souvent en doute l'utilisation de telles catégories, et plus particulièrement, au Canada.

En général, pourtant, les politicologues et les sociologues s'entendent sur la possibilité d'une telle classification [33]. Quant à la situation récente au Québec — les vingt-cinq dernières années — les analystes sont aussi généralement d'accord pour situer à droite [34], l'Union Nationale, particulièrement sous Duplessis et à gauche [35], le Parti Libéral. Le leader actuel du Parti Libéral, M. Lesage, a lui-même défini la position de son parti comme de centre-gauche : cet énoncé explicite constitue probablement un précédent de la part d'un chef de parti au Québec. Il ne faudrait évidemment pas exagérer les différences qui existent à ce sujet, quoiqu'il ne faille pas non plus les nier. Il nous semble qu'il serait facile de démontrer que le Parti Libéral, depuis plus de vingt ans, s'est montré moins traditionnel, plus ouvert aux changements, dans les domaines des libertés civiles, de la modernisation des structures, ou de la justice sociale, et ceci est manifeste tout aussi bien durant le séjour de ce parti dans l'opposition que durant son passage au pouvoir.

Sans doute, certaines des politiques de modernisation du Parti Libéral répondaient-elles aux aspirations et aux intérêts des classes moyennes. Sans doute, aussi, l'Union Nationale a-t-elle montré un intérêt, inhabituel chez un parti de droite, pour le développement de certaines mesures favorables aux classes les plus déshéritées (pensions et allocations de différentes sortes, par exemple). Ces attitudes, pour une bonne part, ne constituaient qu'un ajustement des partis à leur base sociale. De plus, dans le cas de l'Union Nationale, cet intérêt reflétait, les traits de mouvement politique de protestation, de mouvement *populiste* qui la caractérisèrent à ses débuts, à cause du personnel et de l'idéologie réformiste de l'Action Libérale Nationale. Dès 1936, le conservatisme de Duplessis commença à prendre le dessus et ne cessa par la suite de s'affirmer [36].

---

33 Voir, par exemple, S.M. LIPSET, *op. cit.*, pp. 246-47 ; M. DUVERGER, *Les partis politiques,* Paris, Colin, 1958, pp. 245-46 ; R.R. ALFORD, *op. cit.*, pp. 11 sqq.

34 H.F. QUINN, *op. cit.*, ch. 5 and 10 ; Quinn a écrit : « a description of the Union Nationale as a right-wing or ultraconservative party is correct as far as it goes... » (p. 193). Voir aussi Dennis WRONG, *op. cit.*, pp. 256-57.

35 H.F. QUINN, *op. cit.*, p. 68, pp. 170 sqq. ; Quinn note que sous Lapalme « The Liberal party... took a turn to the left in economic and social policies. » (p. 171). Ceci avait déjà débuté sous Godbout (p. 68). Voir aussi Jacques DOFNY et Marcel RIOUX, « Les classes sociales au Canada français », *Revue française de sociologie,* vol. 3, janvier — mars 1962, p. 294 ; Michael OLIVER, « Quebec and Canadian Democracy », *Canadian Journal of Economics and Political Sciences,* vol. 23, 1957, p. 513 ; John PORTER, *The Vertical Mosaic,* Toronto, University of Toronto Press, 1965, p. 379.

36 H.F. QUINN, *op. cit.*, ch. 4. Nous discuterons plus loin la perception que les électeurs ont de ces différences.

En somme, et malgré ces réserves, il reste qu'en tenant compte des orientations générales, nous croyons pouvoir considérer, avec plusieurs autres analystes, l'Union Nationale comme plus à droite que le Parti Libéral. Si donc le problème est correctement posé, comment faut-il expliquer que le vote de classe soit négatif au Québec [37] ? Comment peut-on expliquer que la différence entre le vote unioniste de la classe moyenne et celui de la classe ouvrière soit de –.12 (Tableau 3, section 1) ?

TRADITIONALISME ET CONSERVATISME

On ne peut, à mon sens, l'expliquer, comme le suggère Lipset, par la prédominance de valeurs traditionnelles dans les régions pauvres et arriérées [38]. D'une part, il est évident que le Québec ne peut être classé comme une région économiquement arriérée, contrairement à certaines des autres régions que Lipset classe comme cas d'exception.

D'autre part, comme nous allons le voir plus loin, le vote de classe négatif est à son plus fort, au Québec, dans les grandes villes et dans les régions métropolitaines, c'est-à-dire dans les milieux habituellement les moins traditionalistes.

Enfin, il est vrai que les valeurs traditionnelles ont eu une emprise particulièrement forte dans la culture québécoise ; les Canadiens français ont généralement été traditionalistes et conservateurs en grande partie à cause de l'emprise et du pouvoir des élites et des cadres cléricaux — particulièrement dans le domaine de l'éducation, — de l'idéologie monolithiquement conservatrice qu'ils préconisaient, mais aussi à cause de l'obsession [39] nationaliste des élites en général, qui a toujours prévenu l'émergence d'un pluralisme idéologique viable.

Pour expliquer le phénomène du vote de classe négatif au Québec par l'importance qu'y tiennent les valeurs traditionnelles ou conservatrices, il faudrait d'abord démontrer que ces valeurs ont une emprise *plus grande* dans la classe ouvrière ou, tout au moins, qu'elles affectent davantage les membres de cette classe que les membres de la classe moyenne, puisque les premiers ont davantage tendance à voter conservateur. Or, les données que nous possédons démontrent, au contraire, qu'il n'en est rien. Nous trouvons d'abord, en ce qui concerne les *attitudes politiques* (que nous distinguons des préférences pour un parti) que, si

---

[37] Et si le lecteur croit qu'il ne faut pas poser le problème en termes de droite et de gauche, la question devient simplement : comment faut-il expliquer l'appui plus marqué de la classe ouvrière à l'Union Nationale ? Le lecteur verra que nos explications rendent tout aussi bien compte de cette deuxième question.

[38] S.M. LIPSET, *op. cit.*, pp. 284-85.

[39] Le terme est emprunté à Porter, qui a présenté une analyse analogue de l'absence de polarisation idéologique du système politique canadien ; John PORTER, *The Vertical Mosaic : An Analysis of Social Class and Power in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1965, pp. 368 sqq.

TABLEAU 3 — INTENTION DE VOTE POUR L'U.N. * (1962) SELON LA CLASSE SOCIALE ET SELON D'AUTRES CARACTÉRISTIQUES

	Classe moyenne		*Classe ouvrière*		*Classe agricole*	
	N	% (U.N.)	N	% (U.N.)	N	% (U.N.)
1. Ensemble de l'échantillon	(193)	27	(328)	39	(71)	51
2. Traditionalisme **						
Prononcé	(60)	42	(133)	50	(29)	62
Moyen	(50)	26	(102)	35	(27)	41
Faible	(42)	21	(61)	34	(11)	36
3. Conservatisme économique ***						
Prononcé	(72)	38	(131)	42	(34)	56
Faible	(83)	27	(167)	42	(33)	42
4. Conservatisme non-économique ****						
Prononcé	(83)	35	(145)	39	(44)	55
Faible	(72)	28	(154)	44	(23)	39

* Dans ce tableau, seuls les sujets Canadiens français sont inclus, étant donné la nature des hypothèses. Ici, comme dans les tableaux suivants, nous ne rapportons que le pourcentage de personnes favorables à l'Union Nationale, pour être plus concis. Les nombres entre parenthèses représentent le nombre total de sujets (100%) sur lequel chaque pourcentage est basé.

** Il s'agit d'une mesure de résistance au changement. L'indice est basé sur trois propositions, empruntés à McCLOSKY, *op. cit.* Les propositions sont présentées dans *The Rise of a Third Party*, Tableau 12.2.

*** Mesure basée sur la proposition : « Les unions ouvrières sont beaucoup plus nuisibles qu'utiles. » Les sujets étaient invités à se déclarer d'accord ou non avec la proposition. (Ceux qui répondirent par une réponse nuancée, ou ne savaient pas, sont partout inclus dans la plus petite des deux autres catégories).

**** La proposition ici était : « La censure des films devrait être moins sévère dans la province de Québec. »

la classe ouvrière est au Québec, *comme dans les autres pays,* plus traditionaliste [40], et peut-être plus conservatrice dans les questions non-économiques [41], elle est aussi, *comme dans les autres pays,* moins conservatrice dans les questions économiques [42].

Par ailleurs, lorsque nous introduisons différentes mesures de traditionalisme et de conservatisme (économique et social) comme variables additionnelles dans les recoupements du vote par classes sociales, les résultats que nous obtenons, ou bien indiquent que le traditionalisme n'explique pas le vote de classe négatif que nous observons au Québec (Tableau 3, section 2) [43], ou bien indiquent que les ouvriers ne réagissent pas plus que la classe moyenne au conservatisme (Tableau 3, sections 3 et 4). Mais ces deux dernières sections du Tableau 3 présentent cependant une explication partielle du phénomène de vote de classe propre au Québec ; en effet, si les ouvriers ne réagissent pas davantage au conservatisme, les gens de classe moyenne, eux, réagissent davantage au *libéralisme* (ou à l'absence de conservatisme), ce qui les éloigne de l'Union Nationale. En d'autres mots, le vote de classe au Québec n'est pas négatif parce que les ouvriers sont plus conservateurs, ou encore parce qu'ils sont plus affectés par le conservatisme, mais, en partie, parce que les gens de classe moyenne (et les agriculteurs) sont seuls à être attirés par le Parti Libéral, lorsqu'ils sont plus libéraux dans leurs attitudes ; les ouvriers, eux, ne sont pas affectés par des attitudes libérales.

---

40 Voir par exemple les nombres marginaux entre parenthèses au Tableau 3, section 2 : on y voit que les sujets de la classe ouvrière ont une plus forte tendance à manifester un traditionalisme prononcé. Pour des données comparatives touchant les États-Unis, voir Herbert McCLOSKY, « Conservatism and Personality », dans Nelson W. POLSBY, *et al, Politics and Social Life,* Boston, Houghton Mifflin, 1963, pp. 218-231, particulièrement p. 224.

41 Les ouvriers se montrent plus conservateurs (conservatisme non-économique) à la proposition : « Les journaux, la radio et la télévision jouissent d'une trop grande liberté au Québec. » Mais ils se montrent moins conservateurs à la proposition utilisée au Tableau 3, section 4 (voir les nombres marginaux entre parenthèses).

42 Ceci est vrai pour les 3 propositions utilisés dans l'étude ; en ce qui concerne l'une des propositions, voir les nombres marginaux au Tableau 3, section 3. Voir aussi F. DÉPATIE, *op. cit.,* pp. 165 sqq. Pour des données comparatives, et en ce qui concerne la distinction entre les deux types de conservatisme, voir S.M. LIPSET, *op. cit.,* pp. 115 sqq. Incidemment, l'un des aspects les plus intéressants de nos données, ce n'est pas la direction des différences d'attitudes selon les clases sociales, quoiqu'elles tendent à se conformer à ce qu'on trouve ailleurs, mais le fait que ces différences soient très minimes. Nous croyons que cette homogénéité culturelle selon les classes sociales reflète aussi le long monolithisme idéologique de la culture québécoise, que tant d'analystes ont noté.

43 Lorsque nous disons qu'une troisième variable de contrôle n'explique pas le vote de classe négatif, nous référons au fait que, dans chacun des sous-groupes de cette troisième variable (ici, les plus ou moins traditionalistes), les différences entre les ouvriers et les gens de classe moyenne en faveur de l'U.N. (section 2 du Tableau 3) demeurent tout aussi fortes qu'avant d'introduire cette variable. Si ces différences disparaissaient ou diminuaient, nous dirions que nous avons expliqué en tout ou en partie le vote de classe négatif.

Mais ici, comme par la suite, nous voudrions analyser les effets de ces attitudes sur le vote québécois [44], indépendamment de leurs effets sur le vote de classe. Dans ce cas-ci, nous trouvons, d'une part, qu'un traditionalisme prononcé, i.e. une attitude très forte de résistance au changement, mène, dans toutes les classes, à appuyer davantage l'Union Nationale [45] (Tableau 3, section 2). On peut donc se demander, à partir de ces résultats, si la résistance au changement — à la révolution tranquille — n'a pas contribué aux déboires du Parti Libéral lors des élections de 1966 [46].

D'autre part, quant à l'influence du conservatisme sur le vote en général, que nous avons mentionnée plus haut, ce n'est que dans la classe moyenne et chez les agriculteurs que les plus conservateurs se montrent plus favorables à l'Union Nationale [47].

AUTORITARISME

Dans la même ligne d'idée, certains pourraient interpréter le vote de classe négatif au Québec par ce que d'aucuns considèrent comme une forte tendance à l'autoritarisme parmi les Canadiens français : les valeurs religieuses qui ont dominé la culture québécoise, l'influence d'institutions fortement hiérarchisées et hautement autocratiques, dans maints secteurs d'activité, de même que le comportement de la majorité canadienne-anglaise, auraient développé des tendances anti-démocratiques et même fascistes, et, notamment celle du culte du chef [48]. Mais comme de telles attitudes sont généralement plus fortes dans la classe ouvrière, que ce soit au Québec [49] ou ailleurs [50], il est difficile à première vue de soutenir que cette interprétation puisse rendre compte de la situation spéciale du

---

44 Il s'agit de comparer l'effet de ces attitudes, en tenant la classe sociale constante, plutôt que de comparer l'effet de la classe sociale en tenant les attitudes constantes.

45 Ceci est intéressant, si on constate que, par ailleurs, le vote pour le Crédit Social n'était pas relié au traditionalisme, ni d'ailleurs au conservatisme, en 1962 ; voir *The Rise of a Third Party*, chap. 12.

46 Pour l'affirmer sans équivoque, il faudrait démontrer que la résistance au changement n'est pas seulement associée au vote de façon permanente, mais qu'elle a contribué à faire passer des libéraux au camp de l'Union Nationale (ou empêché des unionistes de joindre les libéraux).

47 McCLOSKY a trouvé que le traditionalisme affectait peu la masse, quoiqu'il affectât les gens plus « sophistiqués » ; *op. cit.*, p. 231. Voir aussi A. CAMPBELL *et al*, *The American Voter*, pp. 209-215.

48 Voir, par exemple, sur l'existence de telles tendances dans la culture canadienne-française, Mason WADE, *The French Canadians*, Toronto, Macmillan, 1955, ch. 14 ; Pierre-Elliot TRUDEAU, « La Province de Québec au moment de la grève » dans *La grève de l'amiante*, publié sous sa direction, Montréal, Les Éditions Cité Libre, 1956, pp. 22 sqq ; aussi son article « Some Obstacles to Democracy in Quebec », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. 24, 1958, pp. 297-311.

49 La différence est très faible cependant ; voir les nombres marginaux au Tableau 4, section 1.

50 Voir S.M. LIPSET, *op. cit.*, ch. 4.

Québec quant au vote de classe. Cependant, les tendances à l'autoritarisme apparaissent fortement chez toutes les classes au Québec. Il se pourrait donc que cette dimension influence les choix politiques d'une certaine classe sociale particulière.

En fait, lorsque nous divisons l'échantillon en trois groupes selon le degré d'autoritarisme, nous constatons que le vote de classe demeure presque aussi négatif qu'avant dans chaque groupe (Tableau 4, section 1). Cette attitude ne rend donc pas compte du vote de classe propre au Québec.

Cependant il est important de noter que, si l'autoritarisme ne rend pas compte du *vote de classe,* il affecte le *vote* proprement dit [51]. En effet, les données indiquent que ceux qui n'étaient que faiblement autoritaires, tant parmi les ouvriers que dans la classe moyenne, avaient beaucoup moins tendance à appuyer l'Union Nationale, que ceux qui étaient modérément ou fortement autoritaires.

Il serait intéressant d'établir si cette relation était propre à l'élection de 1962 ou si elle tenait aussi dans les élections précédentes ; dans la seconde hypothèse, cela pourrait peut-être signifier que les moins autoritaires — une faible minorité, comme l'indique le nombre de sujets au Tableau 4 — se seraient éloignés de l'Union Nationale à cause des tendances autocratiques de Duplessis.

TABLEAU 4 — INTENTION DE VOTE POUR L'U.N. (1962) SELON LA CLASSE SOCIALE ET SELON D'AUTRES CARACTÉRISTIQUES

	Classe moyenne		*Classe ouvrière*		*Classe agricole*	
	N	% (U.N.)	N	% (U.N.)	N	% (U.N.)
1. Autoritarisme : *						
Prononcé	(66)	35	(138)	45	(26)	54
Moyen	(69)	35	(122)	44	(35)	46
Faible	(19)	11	(38)	21	(6)	50
2. Pratique religieuse : **						
Dévôts	(44)	20	(71)	44	(14)	50
Ritualistes	(88)	34	(159)	42	(46)	46
Tièdes	(36)	28	(70)	33	(7)	71

* Indice basé sur 2 propositions ; voir *The Rise of a Third Party,* ch. 12. Seuls les Canadiens français sont inclus dans cette section du tableau.

** Indice basé sur la fréquence de l'assistance à la messe et des prières ; voir *ibid.,* Appendice. Seuls les catholiques sont inclus dans cette section du tableau.

[51] Nous avons cependant trouvé qu'il n'en était rien dans le cas du créditisme ; voir *The Rise of a Third Party,* ch. 12.

PRATIQUE RELIGIEUSE

L'Église catholique a été longtemps au Québec une institution qui a exercé une influence prépondérante sur la culture et a largement contribué au développement et au maintien d'une pensée conservatrice. Selon certains, cette autorité serait à la source de l'échec des mouvements de gauche au Québec et, notamment, aurait été l'un des facteurs du vote conservateur des ouvriers.

Notons d'abord que nos données révèlent que la pratique religieuse est à peu près égale dans la classe moyenne et dans la classe ouvrière [52]. Ensuite, lorsque nous recoupons l'intention de vote selon la classe sociale et le degré de pratique religieuse, les résultats obtenus sont en partie révélateurs : à degré égal de pratique religieuse, les ouvriers demeurent toujours plus favorables à l'Union Nationale que les personnes de classe moyenne, mais l'observation est particulièrement vraie dans le cas des « dévôts » ; la différence est de 24%.

Ceci provient du fait que les ouvriers sont d'autant plus favorables à l'Union Nationale qu'ils sont plus religieux, alors que les dévôts, dans la classe moyenne, sont *les moins* favorables à ce parti. Ce dernier résultat est à première vue surprenant ; on pourrait alléguer, comme interprétation possible, que la ferveur religieuse rendit les gens de classe moyenne sensibles à cette corruption politique, que beaucoup de gens, et en particulier des membres influents du clergé, avaient reproché à l'Union Nationale [53]. Ceci aurait contribué — mais tout récemment, — à rendre le vote de classe au Québec plus négatif.

CONSCIENCE NATIONALE

Il ne nous apparaît pas non plus possible d'expliquer le vote de classe négatif au Québec par la conscience nationale des Canadiens français, comme Quinn et McRoberts semblent le suggérer [54]. L'ouvrage de Quinn, par exemple, au sous-titre incidemment significatif [55], est construit sur la thèse générale qu'avant tout les orientations nationalistes de l'Union Nationale expliquent les succès de ce parti : en votant pour l'Union Nationale, les électeurs étaient mus par le désir de

---

52 Voir les nombres marginaux au Tableau 4, section 2. De plus, lorsque nous avons soumis la proposition suivante : « Dans la province de Québec, il semble que l'influence du clergé s'exerce dans trop de domaines », au moins autant d'ouvriers (36%) se déclarèrent d'accord que de personnes de la classe moyenne (33%) (N = 491 et 256 respectivement).

53 Ce qui nous amène à faire cette suggestion, c'est qu'il semble que les gens de classe moyenne sont plus facilement atteints par l'information politique, sur ce sujet comme sur d'autres, et surtout, sont plus soucieux de l'honnêteté du gouvernement que les ouvriers. Sur ce dernier point, voir par exemple, Edward C. BANFIELD, *ed., Urban Government : A Reader in Politics and Administration,* New York, The Free Press of Glencœ, 1961, pp. 209-212.

54 Cette hypothèse soutend aussi l'énoncé de DOFNY et RIOUX *(op. cit.).*

55 L'ouvrage *(The Union Nationale)* a comme sous-titre : *A Study in Quebec Nationalism.*

maintenir des valeurs culturelles plutôt que par celui de défendre des intérêts de classe [56]. Ceci, semble-t-il, expliquerait le vote de la classe ouvrière pour ce parti, quoique Quinn insiste sur l'appui substantiel de toutes les classes, et non sur le fait que l'appui des ouvriers était plus marqué par rapport à celui de la classe moyenne.

Comme nous le discutons dans l'étude suivante, nous croyons que le clivage ethnique au Canada et la condition minoritaire des Canadiens français, leur infériorité économique, de même que le nationalisme qui en découle, ont exercé et continuent d'exercer des effets importants sur les orientations politiques de nos élites — en particulier de nos élites politiques et intellectuelles — et partant, sur les options de nos gouvernements et de plusieurs corps intermédiaires ; mais, au niveau des masses, nous croyons que l'importance qu'on a attribuée au nationalisme comme facteur de choix politique a été souvent exagérée et que ce n'est que lorsqu'ils furent sous le coup de menaces ethniques assez précises et assez sérieuses que les Canadiens français ont réagi en termes ethniques, ce qui fut moins fréquent qu'on ne le pense souvent.

De plus, si l'on veut expliquer le vote de classe négatif par la conscience ethnique des Canadiens français, il faudrait démontrer que cette conscience est plus forte dans la classe ouvrière, et que c'est à cause de cette conscience ethnique que les ouvriers votent davantage pour l'Union Nationale.

Il semble d'après les données de l'étude de 1962, que les ouvriers aient un peu plus tendance à se montrer nationalistes que les gens de classe moyenne, quoique les différences ne soient pas grandes [57]. Mais il est possible que, chez les ouvriers, ces attitudes réflètent simplement leurs tendances ethnocentriques envers tous les autres groupes sociaux [58] et qu'elles soient moins intenses, partant plus stéréotypées. En effet, nous savons par ailleurs que les ouvriers ont *moins* tendance à être favorables au séparatisme — manifestation extrême du nationalisme canadien-français — que les personnes de classes moyenne [59] : ils seraient donc à la fois plus nationalistes, mais moins séparatistes [60].

---

56 H.F. QUINN, *op. cit., passim,* spécialement ch. 10, pp. 192-194.

57 Voir, par exemple, les nombres marginaux au Tableau 5, section 1.

58 Sur ce point, voir F. DÉPATIE, *op. cit.,* pp. 168 sqq. Aussi S.M. LIPSET, *op. cit.,* ch. 4.

59 D'après une étude du Groupe de Recherche Sociale faite en 1963. Voir *Le Magazine Maclean,* novembre 1963, pour la présentation de quelques résultats pertinents.

60 Il se peut que ce qui apparaît comme des réactions nationalistes de la part des ouvriers révèle en partie l'ethnocentrisme et l'aliénation politique de la classe ouvrière en général : ainsi, dans une étude faite en 1965, les résultats indiquèrent que les Canadiens français (de même que tous les autres groupes de Canadiens, ce qui est intéressant) avaient d'autant plus tendance à trouver que les Canadiens *anglais* essayaient d'obtenir trop d'influence au Canada qu'ils avaient moins d'éducation ; mais la même relation, selon le degré d'éducation, existait (et aussi pour tous les groupes) quand on leur demandait si les Canadiens *français* essayaient d'avoir trop d'influence. (The Social Research Group, *A Study of Interethnic Relations in Canada,* Montréal, miméo, 1965, p. 162). Par ailleurs, dans cette même étude, les résultats révélèrent que les personnes de classe moyenne avaient plus tendance à s'inquiéter des problèmes ethniques au Canada que les gens de classes inférieures (pp. 32-33).

TABLEAU 5 — INTENTION DE VOTE POUR L'U.N. (1962) SELON LA CLASSE SOCIALE ET SELON D'AUTRES CARACTÉRISTIQUES

	Classe moyenne		*Classe ouvrière*		*Classe agricole*	
	N	% (U.N.)	N	% (U.N.)	N	% (U.N.)
1. Conscience ethnique : *						
Prononcée	(94)	32	(212)	42	(49)	41
Faible	(60)	32	(87)	40	(17)	71
2. Groupe ethnique :						
Canadiens français	(155)	32	(300)	42	(67)	49
Canadiens anglais	(27)	11	(19)	16	(4)	75
Autres Canadiens	(11)	—	(9)	11	—	—
3. Identification à la classe :						
Moyenne	(98)	26	(85)	31	(24)	38
Ouvrière	(54)	43	(212)	47	(41)	56
4. Organisations de classe :						
Corps professionnel ou association de métier	(26)	23	(28)	29	(4)	—
Aucune organisation	(142)	28	(179)	39	(61)	57
Syndicats ouvriers	(18)	28	(116)	42	(5)	20

* Mesure basée sur cette proposition : « Les Canadiens français doivent souvent se surveiller pour que les Canadiens anglais n'abusent pas d'eux. » Seuls les Canadiens français sont inclus dans cette section, ainsi que dans la section 3 du tableau.

Par ailleurs, nos données n'indiquent pas que les sentiments ethniques soient la cause du vote de classe négatif : lorsque nous introduisons ce facteur (voir Tableau 5, section 1), le vote de classe reste tout aussi négatif parmi ceux qui ont une attitude nationaliste que parmi les autres. Il ne semble pas que les valeurs ethniques rendent compte de l'appui très important de la classe ouvrière pour l'Union Nationale.

Un autre aspect de nos données nous conduit de façon assez convaincante à la même conclusion : le vote de classe au Québec n'est pas négatif seulement parmi les Canadiens français, *mais il l'est aussi parmi les Canadiens anglais et les Canadiens des autres groupes ethniques* (Tableau 5, section 2) [61]. Si le même

61 Évidemment, les groupes qui ne sont pas Canadiens français sont beaucoup plus libéraux ; mais ce qui nous intéresse ici, c'est qu'à l'intérieur de chacun de ces groupes, les ouvriers sont plus favorables à l'Union Nationale que les personnes de classe moyenne.

phénomène se produit dans ces autres groupes, cela implique clairement que d'autres facteurs que le nationalisme canadien-français interviennent.

On pourrait sans doute argumenter que le nationalisme peut ne plus rendre compte actuellement du vote de classe négatif au Québec, mais que le nationalisme fut à l'*origine* de ce vote de classe négatif, comme le soutiennent Quinn et McRoberts. Nous ne croyons pas qu'il soit facile de confirmer ou de réfuter cette hypothèse avec les données existantes ; cependant sur la base des commentaires et des résultats que nous venons de présenter et de ceux que nous développons dans notre étude subséquente, nous préférons suggérer une autre hypothèse : les ouvriers, selon nous, se seraient tournés davantage vers l'Union Nationale durant les années trente, principalement à cause des conditions économiques désastreuses qui prévalaient à cette époque, tout comme, dans des circonstances analogues (forte domination d'un parti au fédéral, et récession économique), ils se sont tournés, pour les mêmes raisons, vers le Crédit Social en 1962 [62]. *L'Union Nationale, en 1935-36, a constitué, pour la très grande majorité des électeurs, un mouvement politique de protestation* [63], quelles qu'aient été les motivations des élites qui formèrent ce parti [64]. Nous suggérons que seule une petite minorité, *et principalement dans la classe moyenne,* se tournèrent vers ce parti par motivation nationaliste.

Il est très intéressant de noter à cet égard qu'en 1962, le sentiment nationaliste ne constituait plus, contrairement à ce que certains pourraient penser, un facteur d'appui pour l'Union Nationale chez les Canadiens français. On constatera qu'à l'intérieur de chaque classe sociale, l'intention de vote n'était pas affectée par la conscience ethnique des sujets [65], sauf peut-être chez les agriculteurs (quoique dans ce dernier cas, la différence observée soit peut-être due au petit nombre de sujets dans un des sous-groupes). On pourrait rappeler qu'en 1962, le Parti Libéral était devenu tout aussi nationaliste que l'Union Nationale, — son slogan n'était-il pas « Maîtres chez nous » ? — et qu'il n'est donc pas surprenant de ne trouver aucune association entre le nationalisme et une préférence politique. On a peut-être grandement exagéré le rôle du nationalisme de l'Union Nationale lorsqu'elle était au pouvoir. Si ce facteur avait été si déterminant, il en resterait certainement des traces dans les attachements partisans des électeurs, comme ce semble être le cas en ce qui touche le traditionalisme et l'autoritarisme.

---

62 Nous avons déjà montré que la présence d'une conscience ethnique ne semblait pas rendre compte de la montée créditiste ; voir *The Rise of a Third Party,* ch. 5.

63 Protestation contre les conditions économiques prévalentes, mais aussi, il faut ajouter, contre la corruption du régime libéral.

64 De fortes motivations nationalistes guidèrent plusieurs dirigeants de l'Action Libérale Nationale, qui à son tour contribua à la formation et à la montée de l'Union Nationale.

65 Nous obtenons fondamentalement les mêmes résultats avec d'autres questions qui devaient aussi mesurer les attitudes nationalistes des gens.

CONSCIENCE DE CLASSE

On peut avancer plusieurs autres hypothèses pour expliquer le vote de classe négatif au Québec. On peut soutenir, par exemple, qu'une condition essentielle à un vote de classe positif est le développement d'une conscience de classe. Marx, en effet, concevait l'action politique du prolétariat à la condition qu'il y ait développement d'une conscience de classe. S'il n'existait pas une telle conscience de classe au Québec, en raison même, comme certains le suggèrent [66], de la prédominance, du moins à certaines époques, des valeurs traditionnelles ou nationalistes que nous venons de discuter, ceci ne pourrait-il pas expliquer le phénomène que nous analysons ?

Quoique la conscience de classe ne soit pas très forte au Québec, nous ne croyons pas, par suite de ce que nous avons écrit plus haut, que dans la classe ouvrière québécoise, la conscience ethnique soit beaucoup plus forte et qu'elle prévale généralement sur la conscience de classe. Les deux consciences sont généralement latentes et peu articulées dans la masse [67], et si les réactions ethniques ont semblé s'imposer en certaines occasions, lorsque le groupe ethnique a pu se sentir menacé [68], les réactions de classes ont influé en d'autres occasions, lors de périodes économiques difficiles [69].

Sans doute, les préoccupations ethniques ont-elles plus fortement dominé, avec plus ou moins d'intensité selon les époques, la pensée de larges secteurs des élites politiques — et surtout intellectuelles, — et de certains éléments des classes moyennes, parce qu'elles servaient en même temps leurs intérêts de classe. Sans doute encore, — et ce fait est plus important — ces préoccupations ont-elles longtemps retardé l'apparition de leaders et d'organisations de classe (syndicats ouvriers et partis politiques) qui soient clairement de gauche, comme cela se produisait ailleurs au Canada [70]. Lorsque dans un mouvement, les préoccupations ethniques prévalent sur les préoccupations économiques et sociales, il est difficile

---

66 Voir, par exemple, J. DOFNY et M. RIOUX, *loco cit.* Voir aussi M. Rioux, « Conscience ethnique et conscience de classe au Québec », *Recherches Sociographiques,* VI, 1, 1965, pp. 23-32.

67 En ce qui concerne la conscience de classe des ouvriers et celle des agriculteurs au Québec — l'historique de leur développement et leur état actuel — voir Gérald FORTIN, « Milieu rural et milieu ouvrier, deux classes virtuelles », *Recherches Sociographiques,* VI, 1965, pp. 47-59.

68 On pense ici à certaines crises nationales bien connues (voir note 90, plus bas). Les occasions, cependant, furent plus rares, et les réactions moins généralisées, selon nous, qu'on ne le croit souvent et que ne le suggèrent, par exemple, DOFNY et RIOUX (voir *op. cit.,* p. 293). La dépression des années trente, par exemple, ne constituait pas une telle menace ethnique, à notre sens.

69 Comme, par exemple, durant la dépression des années trente (qui mena à la montée de l'Union Nationale), ou durant la récente récession du début des années soixante (cette dernière menant à la montée créditiste). Nous avons démontré, dans ce cas, le rôle de la conscience de classse (voir notre étude déjà citée à ce sujet).

70 Il est intéressant à cet égard de noter que la radicalisation de la C.T.C.C. ne s'est produite qu'avec l'émergence d'un petit noyau de dirigeants dont les préoccupations étaient sociales plutôt que nationalistes, sous l'influence de la Faculté des Sciences sociales de l'Un. Laval.

d'empêcher le rassemblement de gens d'idéologies sociales différentes — gauche, centre, droite, — si l'idéologie ethnique les unit [71], car l'idéologie dominante finit alors par l'emporter.

Sans doute, enfin, faut-il aussi attribuer en large part au conservatisme social qui est d'abord d'origine religieuse, l'absence de leadership et d'organisations de classe, et ajouter que ce conservatisme a, plus que le nationalisme, dominé la pensée des masses, à cause même des assises religieuses et de la force des sanctions qui en découle. Encore ici, on a tendance à exagérer cette influence : comment peut-on expliquer, par exemple, si l'on prétend que le cléricalisme était si fort dans la masse, que cette dernière ait voté pour Mercier en 1886 et pour Laurier en 1896, alors que le libéralisme était si clairement condamné par l'Église du Québec [72] ?

En somme, nous prétendons que le nationalisme et le conservatisme social ont largement affecté la pensée et l'action politique des *élites,* et les organisations qu'elles ont données au Québec [73] ; mais nous croyons que le nationalisme, en tout cas, a beaucoup moins marqué la pensée et l'action politique des *masses* qu'on ne le croit généralement. Car si le nationalisme était le facteur déterminant du comportement des masses, comment pourrait-on expliquer, alors, la défaite de Mercier en 1892, de Duplessis en 1939 [74] et récemment, la défaite des conservateurs de Faribault en 1968 ? Ou encore, comment expliquer que les Québécois n'aient jamais donné naissance à un parti nationaliste puissant et qui ne soit pas simplement une transformation de l'un des vieux partis ?

Il ne nous apparaît donc pas juste d'avancer qu'il n'existait, et qu'il n'existe pas, dans la masse ouvrière du Québec, un fond de conscience de classe [75]. Nous

---

71 Comme en témoigne, entre autres exemples, l'alliance Duplessis — Gouin de 1935, ou mieux, l'alliance Bourgault — Lévesque — Grégoire de 1968.

72 Ainsi, Beck a pu écrire : « Ecclesiastical intimidation may have had some success in the Quebec of the 1870's, but in 1896, when the hierarchy told the French-Canadian voters they must choose between the bishops and Barrabas Laurier, they unhesitatingly chose Laurier. » (J. Murray BECK, « The Democratic Process at Work in Canadian General Elections », publié dans John C. COURTNEY, *Voting in Canada,* Scarborough, Ont., Prentice-Hall of Canada, 197, p. 10). On oublie trop facilement les malaises que créent souvent dans le peuple les interventions du clergé lors des élections, lorsque ces interventions viennent en conflit avec l'attachement partisan. Combien de cas ne pourrait-on pas mentionner où l'intervention du curé en faveur d'un candidat n'empêchait pas du tout son opposant d'être élu, ces gestes cléricaux étant souvent des gestes désespérés. L'image de *priest-ridden province* a pris des proportions mythiques qu'il serait temps de reconsidérer !

73 Comme, par exemple, lorsque les élites suscitèrent la formation des syndicats catholiques, confessionnels et ethniques, pour contrecarrer les unions internationales qui réussissaient trop bien à mobiliser les ouvriers sur la base d'une conscience de classe ; voir G. FORTIN, *op. cit.,* pp. 53-54.

74 Quoique, dans ce cas, l'intervention des libéraux fédéraux rende la question plus difficile.

75 Par conscience de classe, nous n'entendons évidemment pas ici une conscience collective développée et articulée autour, par exemple, d'une idéologie socialiste, mais la simple conscience collective, plus ou moins vague, d'intérêts distincts de ceux des autres classes et capables d'engendrer des réactions de classe, même si elles sont *mal* dirigées.

croyons même que, dans le contexte actuel — absence de menaces sérieuses contre le groupe ethnique —, il y a plus de possibilités d'assister à des éveils de la conscience de classe chez les économiquement faibles, qu'à des réactions de la conscience ethnique des masses [76], vu le caractère économique des problèmes auxquels la masse a le plus de chances d'avoir à faire face [77].

En somme, la conscience de classe au Québec est faible, mais croyons-nous, pas plus qu'ailleurs sur ce continent [78]. C'est, en fait, grâce à elle que la classe ouvrière a pu être mobilisée, en certaines occasions. Si elle le fut, à l'occasion, par des partis de centre ou de droite, comme l'Union Nationale en 1936, l'Union des Électeurs en 1948 et le Crédit Social en 1962, plutôt que par des partis de gauche, de type CCF, NPD, c'est en grande partie à cause du conservatisme et du nationalisme des élites, et de l'absence de leadership et d'organisations de classe qui en résultèrent.

D'ailleurs, encore en 1962, nos données révèlent que *ce sont précisément ceux qui s'identifient à la classe ouvrière,* qu'ils soient des ouvriers ou des membres de la classe moyenne, *qui ont le plus tendance à appuyer l'Union Nationale* (Tableau 5, section 3) [79]. De fait, l'identification à la classe ouvrière a pour effet de pousser davantage vers l'Union Nationale que la condition objective d'ouvrier.

Nous constatons de plus, et pour la première fois, que l'introduction de ce facteur réduit sensiblement le vote de classe négatif dans chacun des sous-groupes (la différence entre le vote unioniste de la classe moyenne et de la classe ouvrière n'est plus que de –.05 et de –.04 chez ceux qui s'identifient à la classe moyenne

---

76 Que la structure économique du Québec soit dominée par des anglophones ou des francophones ne changerait que relativement peu, après tout, les chances de vie économiques de la grande majorité des ouvriers.

77 L'analyse de Fortin nous semble très révélatrice à ce sujet.

78 Rien n'indique, en tout cas, qu'elle soit plus faible qu'aux États-Unis ; c'est peut-être même le contraire. Nous avons demandé aux sujets une question qui avait été utilisée dans une étude américaine : « On parle souvent de nos jours de différentes classes sociales. La plupart des gens disent qu'ils appartiennent soit à la classe moyenne, soit à la classe ouvrière. Est-ce qu'il vous arrive de penser à vous-même comme appartenant à l'une de ces classes ? » 77% répondirent positivement et 23% négativement. (N = 998). Appelés à indiquer à quelle classe ils pensaient appartenir, 57% des répondants mentionnèrent la classe ouvrière, et 41%, la classe moyenne (données incomplètes, 2%) (N = 998). Aux États-Unis, les deux tiers seulement répondirent positivement à la première question ; voir Angus CAMPBELL, Philip E. CONVERSE, Warren E. MILLER, Donald E. STOKES, *The American Voter,* New-York, Wiley, 1960, p. 343 ; voir aussi Joseph A. KAHL, *The American Class Structure,* New York, Rinehart, 1956, ch. 6. La situation est différente en ce qui concerne certaines régions du Canada, et en ce que la conscience de classe y a, de fait, été en partie mobilisée par des organisations et des partis de classe.

79 Il se peut, cependant, que cet effet ait été plus fort en 1962 qu'en 1960 ou 1966, par exemple, étant donné le caractère des plates-formes électorales dans le premier cas : nationalisation de l'électricité chez les libéraux, appel aux *gagne-petit* chez les unionistes. À ce sujet, voir l'étude de V. LEMIEUX dans la présent volume : « Les plates-formes électorales des partis ».

et à la classe ouvrière, respectivement). On peut dire que ce facteur explique le vote de classe négatif au Québec, mais dans un sens bien précis : *c'est parce qu'ils s'identifient davantage à la classe ouvrière que tant d'ouvriers ont une si forte tendance à voter en faveur de l'Union Nationale, et non parce qu'ils manquent de conscience de classe.* Clairement, l'Union Nationale est devenu l'instrument à travers lequel les ouvriers essayent de canaliser leurs intérêts de classe, malgré l'idéologie conservatrice du parti [80]. En somme, l'Union Nationale recrute son plus faible appui parmi les personnes de classe moyenne qui sont conscientes de leur appartenance à cette classe, et son plus fort appui parmi les ouvriers qui nourrissent une conscience de classe ouvrière [81].

Mais cette explication ne pousse pas très loin notre compréhension du vote de classe au Québec ; au fond, la question demeure : comment se fait-il que les ouvriers, particulièrement ceux qui ont une conscience de classe ouvrière, aient adopté l'Union Nationale comme leur parti ? Nos résultats ne font que repousser la question plus loin.

Par ailleurs, nous trouvons (Tableau 5, section 4) que le vote de classe demeure tout aussi négatif parmi ceux qui sont membres de syndicats ouvriers que parmi ceux qui ne sont membres d'aucune organisation de classe : dans le premier cas, les ouvriers sont plus favorables à l'Union Nationale que les gens de classe moyenne, dans une proportion de 14% ; dans le second, la différence est de 11%. Il est à noter, cependant, qu'à l'intérieur de chaque classe, ceux qui appartiennent à un syndicat ouvrier sont à peu près aussi favorables à ce parti que ceux qui ne sont membres d'aucune organisation [82] : en fait, il semble que seule l'appartenance à un corps professionnel ou à une association de métier réduise l'appui à l'Union Nationale (à moins qu'il ne s'agisse là que de l'effet de classe identifié jusqu'ici) [83].

RÉSIDENCE

Si, jusqu'ici, les hypothèses avancées pour rendre compte du vote de classe particulier au Québec n'ont été confirmées que de façon partielle, il est un aspect

---

[80] De plus, aux États-Unis, on a observé que parmi ceux qui ne pensaient pas en termes de classes (i.e. qui donnèrent une réponse négative à la première question), ceux qui s'identifiaient à la classe ouvrière n'étaient pas plus favorables aux Démocrates que ceux qui choisirent la classe moyenne ; le vote de classe positif était restreint à ceux qui pensaient en termes de classes (voir A. CAMPBELL *et al, op. cit.*, p. 343). Nos données ne révèlent cependant aucune différence de cette nature : le vote de classe est tout aussi négatif dans les deux groupes (les données ne sont pas présentées).

[81] Un phénomène analogue s'est produit dans le cas du créditisme ; voir notre article « Poverty and Political Movements », pp. 467-68.

[82] Le Crédit Social, au contraire, eut plus de succès en 1962 parmi les membres de syndicats ouvriers ; voir *The Rise of a Third Party*, ch. 11.

[83] Tant à l'intérieur de la classe moyenne que de la classe ouvrière, les membres de ces corps ou associations ont probablement un rang social plus élevé.

de nos données qui, bien qu'il n'explique pas non plus le phénomène, le spécifie de façon intéressante. MacRae a trouvé qu'aux États-Unis, lors des élections pour le Congrès, le vote de classe *positif* est limité aux régions urbaines ; dans les régions rurales, il y a tendance vers une *absence* de vote de classe, à cause présumément d'un plus fort degré d'intégration entre les différentes classes sociales et d'un plus fort degré de consensus sur l'échelle de prestige dans la localité [84].

TABLEAU 6 — INTENTION DE VOTE (1962) SELON LA CLASSE SOCIALE ET SELON D'AUTRES CARACTÉRISTIQUES

	Classe moyenne		*Classe ouvrière*		*Classe agricole*	
	N	%	N	%	N	%
A — PROPORTION FAVORABLE À L'UNION NATIONALE						
1. Résidence : *						
Petites localités	(45)	44	(92)	43	(61)	49
Localités moyennes	(48)	38	(82)	50	(4)	50
Régions métropolitaines	(62)	18	(126)	35	(2)	50
2. Âge des sujets :						
Moins de 35 ans	(84)	21	(112)	46	(14)	43
35-49 ans	(62)	34	(124)	37	(22)	59
50 ans ou plus	(47)	28	(90)	34	(35)	49
B — PROPORTION FAVORABLE À L'UNION NATIONALE (Parti Conservateur chez leur père)						
3. Âge des sujets : **						
Moins de 35 ans	(32)	50	(108)	46	(52)	56
35-49 ans	(36)	44	(101)	29	(72)	38
50 ans ou plus	(35)	26	(84)	32	(85)	32

* Résidence : *petites localités* : moins de 5,000 électeurs ; *moyennes localités* : 5,000 électeurs ou plus ; *régions métropolitaines* : Montréal et Québec. Seuls les Canadiens français sont inclus dans cette section du tableau.

** Dans la section 3 du tableau, les pères des sujets sont classés selon l'âge de leur fils, mais selon leur propre classe sociale (évaluée selon le principal type de travail qu'ils ont fait au cours de leur vie) et selon le parti pour lequel ils votaient généralement au provincial quand leur fils était trop jeune pour voter.

84 Duncan MacRae, Jr., « Occupations and the Congressional Vote, 1940-1950 », *American Sociological Review*, vol. 20, 1955, pp. 332-40.

Dans les grandes villes, les contacts sociaux tendent davantage à se limiter aux membres d'une même classe sociale [85]. Notons que nous avons aussi observé, au Québec, que plus la localité était grande, plus le vote créditiste au Québec avait tendance à se concentrer dans le groupe des personnes à revenus moyens [86].

Qu'observons-nous dans le cas présent ? Nos données révèlent un phénomène contraire : dans les petites localités, l'absence de vote de classe se substitue au vote de classe négatif ; le vote de classe demeure, mais négatif, dans les grandes villes et les régions métropolitaines (Tableau 6, section 1). La tendance va donc dans le sens contraire de celle des États-Unis : les caractéristiques des grandes villes qui incitent au vote de classe positif dans ce pays stimulent un vote de classe négatif au Québec. Les facteurs qui produisent un vote de classe négatif ici ne produisent donc leurs effets que dans les centres urbains ; dans les centres ruraux, il y a un plus grand consensus d'une classe à l'autre [87].

Ce dernier tableau nous révèle aussi, comme cela est très bien connu pour avoir maintes fois été noté [88], que le facteur rural-urbain est une des plus importantes dimensions du comportement politique au Québec. Les centres ruraux demeuraient en 1962 clairement plus favorables à l'Union Nationale que les centres urbains, même lorsque nous ne considérons que les Canadiens français [89].

LE VOTE DE CLASSE AU QUÉBEC : UNE INTERPRÉTATION

Jusqu'ici, nous n'avons rien trouvé qui rende vraiment compte du vote de classe négatif qu'on observe au Québec. Comment peut-on alors l'expliquer ? Il nous reste à suggérer une hypothèse assez différente de celles qui précèdent et à laquelle nous avons déjà fait allusion. Elle fait appel à des facteurs politiques *structurels,* plutôt qu'à des composantes de la *culture* canadienne-française. Malheureusement, nous ne pourrons la vérifier directement avec les données présentement à notre disposition.

---

85 S.M. LIPSET, *op. cit.*, p. 277. Voir aussi A. CAMPBELL *et al, op. cit.*, p. 369.

86 Voir *The Rise of a Third Party*, ch. 8.

87 Il est intéressant de noter que si l'absence de conscience de classe était un des facteurs du vote de classe que nous observons au Québec, nous devrions normalement observer que le vote de classe est surtout négatif dans les centres ruraux ; or, c'est le contraire qui se produit, ce qui confirme nos conclusions antérieures sur l'effet de la conscience de classe.

88 Voir en particulier Paul CLICHE, « Les élections provinciales dans le Québec, de 1927 à 1956 », *Recherches Sociographiques,* nº 34, 1961, pp. 343-365. Il est à noter que l'appui des centres ruraux pour l'Union Nationale n'a pas toujours prévalu : jusqu'en 1935, ces centres appuyaient davantage les libéraux. La tendance jusqu'à récemment a été pour les centres urbains de se tourner *vers le parti d'opposition* (*ibid.*, p. 351), alors qu'en général, dans tous les pays, les centres urbains tendant à être systématiquement plus à *gauche* (voir par exemple, S.M. LIPSET, *op. cit.,*). L'appui des centres urbains pour le Parti Conservateur avant 1936 s'explique peut-être par la même hypothèse que nous suggérons dans les pages qui suivent pour expliquer le vote de la classe ouvrière.

89 Les Canadiens de langue anglaise, fortement concentrés dans les centres urbains, particulièrement Montréal, sont aussi évidemment très favorables au Parti Libéral.

Le phénomène, selon nous, est ultimement lié au clivage ethnique de la société canadienne. À cause de ce clivage, le Parti Libéral, tant au provincial qu'au fédéral, devint au Québec un parti si dominant que le Parti Conservateur ne pouvait constituer un choix viable. Le développement d'un tel système à parti dominant était dû d'abord et avant tout à la personnalité de Laurier, un leader libéral canadien-français, et en plus, à une série de crises ethniques au cours desquelles les Canadiens français se seraient sentis *menacés* par les politiques du Parti Conservateur [90]. Étant donné le lien étroit entre les branches provinciale et fédérale du Parti Libéral, particulièrement à cette époque [91], la domination devait durer jusqu'en 1936. Nous supposons que l'effet d'un tel système fut de prévenir ou d'enrayer le vote de classe au Québec, tout comme la domination d'un seul parti dans les régions rurales aux États-Unis contribue à empêcher le vote de classe [92]. Car dans un tel cas, le gouvernement tend à être évalué en termes administratifs : on est plus ou moins satisfait des *administrateurs* au pouvoir. Le parti dominant, d'ailleurs, tend à se maintenir au pouvoir pendant de longues périodes. Il se considère comme le représentant de toute la population, et les partis perdent toute image d'organisations représentant plus particulièrement certaines classes. Comme ce dernier trait est indispensable pour qu'il y ait vote de classe [93], la situation qui résulte en est une d'*absence de vote de classe*.

Une fois un tel système établi, la probabilité devient très forte que le parti dominant ne puisse être renversé, si ce n'est par un tiers parti [94].

Or, nous croyons que la montée de l'Union Nationale en 1935-36 a représenté une telle situation [95]. Sans être un tiers parti entièrement nouveau, l'Union Nationale, née de l'alliance de l'ancien Parti Conservateur provincial avec l'Action Libérale Nationale, constituait l'équivalent d'un nouveau parti [96]. Et comme semblent l'indiquer les données de McRoberts citées plus haut, les membres de la classe ouvrière — et peut-être davantage ceux qui avaient développé une conscience de classe — se tournèrent de façon plus marquée vers ce nouveau parti, comme vers un mouvement de protestation, sans attacher trop d'importance à sa

---

90 Les historiens mentionnent généralement entre autres l'Affaire Riel, la question de la Marine, le problème des écoles françaises et la crise de la conscription en 1917 ; voir, par exemple, Jean HAMELIN, Jacques LETARTE et Marcel HAMELIN, « Les élections provinciales dans le Québec », *Cahiers de Géographie de Québec*, nº 7, octobre 1959 — mars 1960, p. 27. Jusqu'à quel point ces évènements ont de fait constitué des *menaces* suffisantes pour provoquer des réactions nationalistes dans la masse est une question historique que nous n'examinerons pas ici. Il est évident, en tout cas, qu'ils affectèrent les élites et ainsi contribuèrent à l'affaiblissement des *cadres* conservateurs.

91 Voir Jean HAMELIN, *et al, op. cit.*, pp. 23-27.

92 Duncan MACRAE, Jr., *op. cit.*

93 Angus CAMPBELL *et al, op. cit.*, pp. 363-65.

94 Maurice PINARD, « One-Party Dominance and Third Parties », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 33, 1967, pp. 358-373.

95 Les raisons pour lesquelles ce parti — et non un parti de gauche — a rempli cette fonction ont été discutées plus haut.

96 Sur cette question, voir *The Rise of a Third Party*, ch. 2-4.

pensée sociale [97]. *C'est par ce mouvement important des ouvriers présumément les plus influencés par la grande dépression, vers le nouveau parti de l'Union Nationale, que se serait développé au Québec,* en même temps qu'un système à deux partis, *un vote de classe négatif, qui se serait maintenu depuis.* Selon cette interprétation, les élections de 1935 et de 1936 auraient donc constitué, si on utilise la typologie de V.O. Key, des « élections critiques [98] » parce qu'il y aurait eu un réalignement durable [99] de l'électorat sur des lignes de classe.

Ce vote, évidemment, n'est donc négatif que pour l'analyste, qui perçoit les différences idéologiques, si limitées soient-elles, qui existent entre les deux partis provinciaux [100]. En d'autres mots, ce n'est pas surtout à cause de son idéologie — quoiqu'à son origine, elle fut réformiste — que les ouvriers se tournèrent davantage vers l'Union Nationale, mais bien parce que ce parti constituait alors un mouvement apte à mobiliser un désir de protestation né du désastre économique qui prévalait alors [101].

Par ailleurs, comme les partis devaient maintenant avoir des assises sociales en contradiction avec leurs orientations idéologiques, ils n'allaient pas, — notamment dans le cas de l'Union Nationale — mettre en évidence ces différences d'orientation ; au contraire, la tendance conservatrice de l'Union Nationale allait de

---

97 Ceci n'est pas surprenant, étant donné le manque de « sophistication » idéologique de la très grande majorité de l'électorat, comme l'ont bien montré les auteurs de *The American Voter ;* voir chap. 9 en particulier.

98 Voir V.O. KEY, Jr., *Politics, Parties, and Pressure Groups,* New York, Crowell, 4th Ed., 1958, ch. 19 ; V.O. Key jr., « A Theory of Critical Elections », dans Nelson W. POLSBY *et al, Politics and Social Life,* pp. 465-75 ; Angus CAMPBELL *et al, op. cit.,* pp. 531 sqq.

99 Dans ce contexte, l'abandon apparemment important de l'Union Nationale, de la part des ouvriers, en 1939 (voir les données de McRoberts citées plus haut) constituerait une déviation passagère d'un réalignement durable qui durerait depuis au moins le milieu des années trente. Les raisons de cette supposée désertion importante des ouvriers, en 1939, seraient en partie les mêmes que celles de la défaite de l'Union Nationale lors de cette élection : nous suggérons que la désertion pourrait être surtout attribuable à la persistance de conditions économiques désastreuses durant le premier terme de l'Union Nationale, ces conditions ayant affecté davantage la classe ouvrière. Mais elle pourrait aussi être liée au fait que la menace de la conscription ait davantage soulevé les ouvriers, étant donné leurs tendances plus accentuées à l'ethnocentrisme et à l'isolationisme (d'où leur soutien, à travers les libéraux provinciaux, aux libéraux fédéraux). Par ailleurs, il était plus facile pour les ouvriers d'opter pour l'Union Nationale en 1944, étant donné leur plus grande désaffection envers les libéraux au cours des années trente, mais aussi leur désir de protester contre les mesures de conscription prises par les libéraux au cours de la guerre et contre les privations de tous genres qui accompagnent généralement les guerres.

100 De fait, si le parti dominant avait été le Parti Conservateur, la montée d'un nouveau « Parti Libéral » aurait suscité, formellement, un vote de classe positif, les ouvriers surtout se tournant vers ce nouveau parti : sur ceci, voir *The American Voter,* p. 260.

101 Mais il se peut aussi que, devant la longue domination libérale, les ouvriers, dans un esprit de protestation, aient commencé avant 1935-1936 à se tourner particulièrement vers l'ancien Parti Conservateur ; de sorte que la tendance observée pourrait bien avoir commencé à se manifester à une époque antérieure au milieu des années trente.

pair avec une tendance populiste axée sur la défense de certains intérêts des petits salariés, et sur la promotion de certaines mesures spécifiques de sécurité sociale pour les groupes les plus déshérités. Aussi bien, nos données indiquent que beaucoup de sujets ne perçoivent aucune différence entre l'orientation idéologique des deux partis principaux ; quant aux autres, les différences qu'ils perçoivent sont largement déterminées par leur propre préférence politique [102].

Il existe plusieurs indications indirectes du bien-fondé de notre interprétation. Tout d'abord, les ressemblances que nous avons notées entre le vote unioniste au provincial et le vote créditiste au fédéral nous font penser que l'Union Nationale a pu, tout comme le Crédit Social, constituer un mouvement politique de protestation, répondant à des processus sociaux similaires, comme nous l'avons noté au cours de ce texte.

Mais il y a mieux. En effet, lorsque nous considérons le vote de classe actuel selon des groupes d'âge, un premier fait émerge : nous constatons qu'il y a pratiquement absence de vote de classe parmi les sujets nés entre 1913 et 1927 (groupe d'âge de 35 à 49 ans) ; (la différence entre la classe moyenne et la classe ouvrière, dans ce groupe, n'est que de – .03) (Tableau 6, section 2). À première vue, ceci est surprenant, puisque ces personnes ont dû probablement voter pour la première fois entre 1934 et 1948, c'est-à-dire durant la montée de l'Union Nationale et la solidification de son emprise sur le Québec. Mais l'âge d'un sujet n'est pas seulement une indication de son appartenance à une certaine génération, soumise à des expériences qui lui sont particulières [103] ; c'est aussi l'indication du stade atteint par cette personne dans son cycle vital et des perspectives qui y sont

---

102 Ainsi, lorsque nous avons demandé aux sujets si c'était l'Union Nationale ou le Parti Libéral qu'ils considéraient « comme plus en faveur des gens à petits revenus », 19% répondirent qu'aucun des deux partis n'était plus favorable à ce groupe, et 31% répondirent qu'ils ne le savaient pas, soit un total de 50% ; par ailleurs, 22% optèrent pour l'Union Nationale et 27% pour le Parti Libéral (N = 998). Mais ce qui est intéressant, c'est que chez ceux qui avaient l'intention de voter Union Nationale, 91% optèrent pour ce parti comme étant le plus favorable aux petits salariés, alors que chez ceux qui avaient l'intention de voter libéral, le même pourcentage, 91%, optèrent pour leur parti (N = 153 et 227). Sur d'autres questions, l'absence de perception de différence est tout aussi élevée : ainsi, 25% répondirent qu'ils ne savaient pas si les gens pensaient que les deux partis avaient « des idées différentes au sujet des mesures de sécurité sociale » et 36% répondirent que non (N = 998). Cependant le Parti Libéral avait clairement la faveur de ceux qui percevaient des différences à ce sujet : 76% mentionnaient ce parti comme le plus favorable aux mesures de sécurité sociale, et seulement 24 mentionnaient l'Union Nationale (N = 333). Et ici, presque tous les votants libéraux (96%) mentionnèrent ce parti, alors que seulement 76% des votants Union Nationale mentionnèrent leur parti. (N = 169 et 78 respectivement). Ajoutons que nous obtenons des résultats identiques à ces derniers relativement aux mesures à l'éducation. Pour fins de comparaison, voir les résultats différents obtenus aux États-Unis sur des questions connexes dans Bernard BERELSON, Paul F. LAZARSFELD et William N. MCPHEE, *Voting*, pp. 77 sqq.

103 Voir Karl MANNHEIM, « The Problem of Generations », dans ses *Essays on the Sociology of Knowledge*, London, Routledge and Kegan Paul, 1952, pp. 276-322 ; aussi S.M. LIPSET, *op. cit.*, ch. 8.

liées ; c'est enfin, au point de vue politique, l'indication d'un groupe qui demeure sous l'influence des traditions politiques de la génération dont il descend [104].

Dans ce cas-ci, le premier effet — dû à l'appartenance à une génération qui commença à participer à la vie politique avec la montée de l'Union Nationale — se manifeste par le pourcentage relativement élevé de personnes d'âge moyen (de 35 à 49 ans) qui appuient ce parti. Mais par ailleurs, nous trouvons que les *pères* de ces sujets, qui commencèrent probablement à voter vers le début du siècle, avec la montée des libéraux, manifestent un *vote de classe nettement positif* (Tableau 6, section 3). L'absence de vote de classe, chez les sujets de 35 à 49 ans, réfléterait donc un résidu de l'influence familiale dans ce groupe. La situation est différente chez les plus jeunes et chez les plus vieux ; le vote de classe est négatif dans la génération présente [105], et ambiguë dans la génération précédente.

En d'autres mots, l'appui des ouvriers à l'Union Nationale n'aurait fait que rendre négatif, chez les jeunes et chez les vieux, ce qui était pratiquement une absence de vote de classe chez leurs parents ; chez les sujets d'âge moyen, cet appui ne réussit qu'à effacer un vote de classe qui était de fait *positif* chez leurs parents.

Ceci nous oblige à croire que le vote de classe n'a pas toujours été négatif au Québec et nous conduit même à soulever l'hypothèse que le vote de classe a pu être positif au début du siècle, lorsque les libéraux réduisirent le Parti Conservateur, qui avait largement dominé la province depuis au moins 1867, au rang de faible parti d'opposition. Un phénomène en sens inverse — cet appui prédominant des classes inférieures aux libéraux — se serait donc produit au début du siècle.

Arrêtons-nous là. Il est évident que seules des monographies historiques poussées pourront établir le bien-fondé de cette dernière hypothèse, de même que de celles que nous avons suggérées tout au long de ce texte. Il est à souhaiter, en tout cas, que le problème de la polarisation politique des classes sociales au Québec reçoive plus d'attention à l'avenir.

Car cette polarisation des classes entraîne sans doute des conséquences politiques importantes. Il semble bien que si le vote de classe négatif que nous avons observé aux élections de 1960 et de 1962 demeure assez stable, le Parti Libéral se trouvera dans la situation désavantageuse qui caractérise souvent les partis de droite, c'est-à-dire celle de manquer d'assises solides dans la classe qui forme le plus fort pourcentage de l'électorat.

---

104 Sur l'influence de la famille sur le comportement électoral, voir H.H. HYMAN, *Political Socialization*, Glencœ, The Free Press, 1959.

105 Dans le cas des vieux, la situation n'est pas aussi claire au Tableau 6. Elle l'est cependant si nous ne considérons que les sujets de 60 ans ou plus. Ajoutons que ces résultats, à première vue surprenants, sont identiques à ceux que nous avons obtenus avec les données de l'étude de 1960.

LA CLASSE AGRICOLE

Jusqu'ici, nous n'avons à peu près rien dit du comportement électoral des agriculteurs. Leur comportement électoral se distingue de celui de la classe moyenne, mais aussi de celui de la classe ouvrière. Ce phénomène, semble-t-il, est lié au fait que la classe agricole a des caractéristiques qui l'assimile tantôt à l'une, tantôt à l'autre des deux autres classes sociales : d'une part, les agriculteurs québécois sont presque tous des entrepreneurs à leur compte ; d'autre part, ils exercent un travail manuel, ont un faible degré d'instruction et reçoivent des revenus souvent parmi les plus bas de tous.

Les observateurs politiques acceptent généralement au Québec, que la classe agricole constitue depuis trente ans un des plus solides appuis de l'Union Nationale. Cette opinion prend généralement sa source dans le fait que l'Union Nationale a presque toujours obtenu ses meilleurs succès dans les comtés ruraux [106]. Confondant milieux ruraux et classe agricole, on présume souvent que les agriculteurs étaient responsables de ces succès. Qu'en est-il ?

Les données précises ne sont pas moins rares dans le cas de la classe agricole que dans celui des autres classes sociales. Cervin a cependant établi une forte corrélation (+ .44) dans un comté, entre la proportion vivant de l'agriculture et le succès de l'Union Nationale lors de l'élection de 1952, ce qui laisse supposer que la classe agricole était fortement unioniste, quoique la corrélation positive puisse être expliquée par d'autres groupes ruraux [107].

Il est vraisemblable qu'à certaines élections, au moins, les agriculteurs ont été parmi les plus solides appuis de l'Union Nationale. Ce qui surprend, cependant, c'est qu'à la veille de l'*élection de 1960,* ils constituaient apparemment l'un des groupes *les plus opposés* à ce parti (voir Tableau 1). En fait, si nous excluons les résidents des centres métropolitains et si nous comparons les agriculteurs aux seuls autres résidents des municipalités, ou des villages, villes et cités, nous trouvons qu'alors que 59% des agriculteurs favorisaient l'Union Nationale et

---

106 Voir Paul CLICHE, *loco cit.*, pp. 344-54 ; H.F. QUINN, *op. cit.*, p. 98.

107 V. CERVIN, *op. cit.*, p. 372.

38%, le Parti Libéral, les proportions favorables à l'Union Nationale dans les autres groupes occupationnels *de ces localités* variaient entre 62 et 71%, et les proportions favorables aux libéraux variaient entre 26 et 34% [108]. En comparaison avec les autres groupes de ces localités, les agriculteurs étaient donc les moins favorables au parti au pouvoir à la veille de l'élection de 1960.

Cependant, si nous retournons aux Tableaux 1 et 2, nous constatons qu'*à l'élection de 1962,* les agriculteurs étaient devenus (ou redevenus ?) *le plus unioniste* de tous les groupes occupationnels [109] ; ceci demeure vrai même si on ne compare les agriculteurs qu'aux autres classes sociales des petites localités (Tableau 6, section 1) [110].

Contrairement aux autres classes, où la tendance du vote de classe se maintient d'une élection à l'autre, nous trouvons donc que les agriculteurs passent d'un extrême à l'autre : en 1960, ils sont les plus libéraux, et en 1962, les plus unionistes. Comment peut-on expliquer cet aspect pour le moins surprenant du comportement des membres de cette classe [111] ?

Notons d'abord que les auteurs de l'étude *The American Voter* ont trouvé que, depuis 1948, les préférences politiques des agriculteurs aux élections nationales américaines, en dehors du Sud, ont varié de façon plus prononcée que tout autre groupe d'occupations [112]. Cette extrême variabilité dans le vote a joué aussi dans la participation au scrutin. On a trouvé que la variabilité dans le vote était plus élevée dans les classes supérieures, alors que celle dans la participation était plus élevée dans les classes inférieures : dans le premier cas, les agriculteurs américains ressemblaient donc aux classes supérieures [113].

Le phénomène que nous observons au Québec est-il identique ? Plus spécialement, les agriculteurs ont-ils le plus tendance à changer de parti ? Si on en juge seulement par les données que nous venons de présenter, c'est ce qui se serait produit, du moins entre 1960 et 1962 [114]. Mais ces données n'indiquent que les

---

108 Voir *Les électeurs québécois,* Tableau 27, p. 57. (Pour les agriculteurs, les données se trouvent au Tableau 1, ci-haut).

109 À l'exception des petits commerçants (Tableau 2), qui comme les agriculteurs sont un groupe de petits entrepreneurs en déclin, souvent affectés par des difficultés d'ordre économique.

110 Lemieux a aussi noté le recul des libéraux provinciaux, en 1962, dans les circonscriptions créditistes à forte concentration d'agriculteurs, alors que les libéraux avaient tendance à faire des gains dans les circonscriptions créditistes à concentration ouvrière ; voir V. LEMIEUX, « Les dimensions sociologiques du vote créditiste au Québec », *Recherches Sociographiques,* VI, mai – août 1965, p. 184.

111 Il faut noter que les agriculteurs se distinguent des ouvriers et des gens de classe moyenne, en ce qu'ils ont plus tendance à déclarer leur intention de vote (voir Tableau 7). Il se pourrait que le comportement que nous décrivons dans ces pages soit un « artefact » de ce phénomène, et nos résultats ici sont donc moins certains.

112 *Op. cit.,* p. 402.

113 *Ibid.,* pp. 404-08.

114 Ceci demeure cependant sujet à des vérifications plus rigoureuses. En particulier, il se peut que notre échantillon d'agriculteurs, en 1962, soit trop petit et non-représentatif. Nous avons davantage confiance à notre échantillon d'agriculteurs, en 1960.

résultats *nets* des changements de préférences. Une analyse interne des données de l'étude de 1960 et de l'étude de 1962 [115] indique que les agriculteurs avaient moins tendance à changer de parti, *mais seulement s'ils appuyaient déjà le parti d'opposition* (Tableau 7) [116] ; ils avaient davantage tendance, en 1960, à s'éloigner de façon consistante de l'Union Nationale, soit pour devenir libéral, soit pour demeurer indécis, ou soit pour refuser de révéler leur intention, et en 1962, à s'éloigner du Parti Libéral.

L'examen des distributions dans chacune de nos études aussi bien que l'analyse interne des résultats de 1960 et 1962 révèlent un même phénomène : plus forte tendance des agriculteurs à s'éloigner systématiquement du parti au pouvoir. Le phénomène que nous observons ne serait donc pas un phénomène de plus grande variabilité, mais de plus grande opposition systématique au parti au pouvoir.

TABLEAU 7 — STABILITÉ DES PRÉFÉRENCES POLITIQUES (1962) SELON LA CLASSE SOCIALE *

	Classe moyenne	*Classe ouvrière*	*Classe agricole*
	%	%	%
Unionistes stables **	10	14	25
Libéraux stables	31	27	32
Laissent les libéraux	10	13	18
Joignent les libéraux	11	7	7
Autres (incluant : ne sait pas... etc.)	38	39	18
N	(316)	(535)	(88)

* Les relations de ce tableau demeurent les mêmes si nous calculons les pourcentages après avoir exclus les « autres ».

** Cette classification est obtenue en comparant l'intention de vote des sujets en 1962 avec le vote qu'ils ont rapporté avoir donné en 1960.

115 Tant en 1960 qu'en 1962, nous avons demandé aux sujets comment ils avaient voté à l'élection précédente (1956 et 1960 respectivement), et les distributions sur ces questions révèlent le même phénomène de plus grande variabilité chez les agriculteurs.

116 Nous ne présentons que l'analyse interne des résultats de l'étude de 1962, mais les résultats sont analogues en ce qui concerne les données de l'étude de 1960.

Nous croyons que les causes de ce phénomène se trouvent dans les conditions économiques, mais aussi dans les conditions sociales de la classe agricole au Québec. Avec les petits commerçants — et nous avons vu plus haut que ces derniers constituaient, avec les agriculteurs l'un des principaux points d'appui du parti d'opposition (U.N.) en 1962 (Tableau 2), — les agriculteurs du Québec nourrissent de sérieux griefs, à long et à court terme, dont ils ont tendance à tenir les gouvernements responsables.

Considérons leurs conditions économiques. Comme les agriculteurs de l'Est du Canada en général, les agriculteurs du Québec sont parmi les groupes dont les revenus sont les plus bas. Ce n'est pas tout : les agriculteurs du Québec ont subi, durant les années cinquante, une *baisse* graduelle de leurs revenus réels, alors que les revenus réels de la plupart des autres groupes sociaux *augmentaient*. Entre 1951 et 1961, par exemple, le revenu net moyen par ferme, en dollars constants (1949), a diminué annuellement au Québec à un taux moyen de 2.6% [117]. Si l'on ajoute que les enfants des agriculteurs qui travaillent à la ville sont aussi, à court terme, sujets au chômage, l'on peut facilement concevoir le désarroi de plusieurs familles d'agriculteurs à la veille de l'élection de 1962.

Ensuite, les agriculteurs sont de petits entrepreneurs à leur compte, dont les revenus sont sujets à des variations plus ou moins grandes selon les conditions du climat et des marchés. Ceci ne peut qu'engendrer incertitude et insécurité, et créer un terrain propre à la protestation politique.

Au point de vue social, les agriculteurs du Québec — comme les petits commerçants, — constituent une classe sociale en déclin. Ainsi, la proportion de la main-d'œuvre dans l'agriculture au Québec diminuait de 39.7% entre 1951 et 1961. C'est dire qu'un grand nombre d'agriculteurs sont constamment menacés de devoir quitter leur ferme. Ceci ne constitue généralement pas un grief pour les jeunes, qui souvent, de toute façon, ne veulent pas y demeurer. Pour les adultes, dont le métier d'agriculteur est le seul qu'ils connaissent, la situation est différente : quitter la ferme signifie non seulement abandonner un emploi, mais aussi un métier dont la spécialisation ne se transfère pas aisément à d'autres occupations urbaines. De plus, cela implique presque toujours l'abandon d'un mode d'emploi hautement apprécié : être à son compte ; cela comprend encore la perte de statut social, puisque, souvent, l'ex-agriculteur entrera dans la catégorie des travailleurs non-qualifiés ; enfin, cela entraîne le changement de milieu de vie : vie urbaine plutôt que vie rurale. La menace de devoir quitter la ferme constitue

---

117 Nous n'avons pas de chiffres pour le reste de la population du Québec, mais nous savons que pour tout l'Est du Canada (Québec et les provinces maritimes), le revenu net moyen par ferme, en dollars de 1949, a diminué à un taux annuel moyen de 4.5%, entre 1951 et 1961, alors que le revenu disponible per capita, en dollars de 1949, de tous les citoyens y inclus les agriculteurs, augmentait à un taux annuel moyen de 3.3% ; voir Albert Breton *et al*, « L'agriculture au Québec », *Cité Libre*, 15 (juillet 1965), pp. 9-16.

donc un grief très sérieux pour plusieurs agriculteurs, qui peut aussi expliquer le comportement politique décrit [118].

De fait, certaines de nos données confirment les idées que nous venons d'avancer. Par exemple, en 1962, parmi les 63 agriculteurs qui ont révélé leur intention de vote et ont aussi évalué les profits de leur ferme au cours des 4 ou 5 dernières années, 18% ont répondu que ces profits avaient augmenté, 46% qu'ils étaient demeurés les mêmes et pas moins de 36% qu'ils avaient diminué. Et nous trouvons que parmi les premiers, 36% avaient l'intention de voter pour l'Union Nationale, 59% dans le second groupe et 52% dans le troisième.

Il n'est donc pas surprenant de trouver que, comparés aux autres classes sociales, les agriculteurs étaient ceux qui avaient le moins tendance à se déclarer satisfaits de leurs conditions financières ou rassurés sur leur avenir économique immédiat.

Ces attitudes ne semblent pas cependant être les seules à expliquer le comportement politique des agriculteurs. Nous avançons que les agriculteurs ont peut-être davantage tendance à tenir les gouvernements responsables de leurs déboires. Il est intéressant de noter, à cet égard, qu'un tiers seulement des agriculteurs qui exprimèrent une intention de vote se déclarèrent « assez satisfaits de la façon selon laquelle le gouvernement provincial actuel s'occupe des problèmes des cultivateurs » ; un second tiers s'avouèrent « plus ou moins satisfaits », alors que le dernier tiers se disaient carrément « pas satisfaits ». Et ces derniers constituaient précisément le groupe d'agriculteurs qui se déclaraient de beaucoup les plus favorables à l'Union Nationale (76%) ; seulement 43% de ceux qui étaient « assez satisfaits » et 36% de ceux qui étaient « plus ou moins satisfaits » avaient la même intention (N = 21, 23, et 22, respectivement).

En somme, nos données révèlent que les agriculteurs du Québec avaient de sérieuses raisons, en 1960 et en 1962, de se tourner si facilement contre le parti au pouvoir. Comme rien n'indique que leurs griefs aient été l'objet de sérieux redressements, il ne serait pas surprenant que leur comportement électoral continue de manifester les formes que nous venons d'analyser.

---

118 Nous croyons que les griefs économiques et sociaux que nous venons de décrire sont beaucoup plus importants pour expliquer le comportement des agriculteurs que leur présumé manque d'intégration sociale, comme l'ont suggéré les auteurs de *The American Voter* (*op. cit.*, pp. 424 ssq.) En fait, nos données indiquent que les agriculteurs ont un degré de participation sociale plus intense que les ouvriers.

CONCLUSION

Le comportement électoral au niveau provincial au Québec a comme caractère distinct le fait que les ouvriers appuient davantage le parti le plus conservateur. Cela est contraire à ce qu'on trouve à peu près partout ailleurs. Nous ne reprendrons pas ici le détail des analyses que nous avons faites pour expliquer ce vote de classe ; le lecteur pourra lui-même retracer les grandes lignes de cette analyse, car elles se dégagent clairement du texte. Qu'il nous suffise d'insister sur le fait que le type d'interprétation d'un tel phénomène auquel on serait le plus facilement porté à faire appel — une interprétation simplement *culturelle* — ne semble pas satisfaisant ici. Nous avons plutôt expliqué que des *facteurs structurels* de nature *politique,* tel le système de partis qui prévalait avant la montée de l'Union Nationale, seraient à l'origine immédiate du phénomène. Quant à ce système, il trouve son origine, semble-t-il, dans des *conditions structurelles* de nature *sociale,* tel le clivage ethnique au Canada, en même temps, il est vrai, que dans des conditions *culturelles,* comme le nationalisme canadien-français ; mais ce dernier est lui-même issu de ce clivage ethnique.

Il est un aspect de notre analyse, de nature secondaire, cependant, qui n'en est pas moins intéressant et mérite d'être repris en conclusion. Si nous avons insisté sur l'effet de la classe sociale sous différentes conditions, les données utilisées permettent de considérer l'effet de ces mêmes conditions — i.e. traditionalisme, conservatisme, etc., — sur le vote à l'intérieur de chaque classe. Nous avons brièvement noté les effets dans chaque cas, mais il est opportun de les résumer ici rapidement : a) dans toutes les classes sociales, les personnes très traditionalistes ont une plus forte tendance que les autres à appuyer l'Union Nationale ; le conservatisme, cependant, ne semble avoir d'effet que dans la classe moyenne et la classe agricole ; b) ceux qui se montrent très peu autoritaires ont une moins forte tendance que les autres à supporter l'Union Nationale, du moins dans la classe moyenne et dans la classe ouvrière ; c) il y a des indications que dans la classe ouvrière, les plus « religieux » seraient davantage portés vers l'Union Nationale ; il n'en serait rien dans la classe moyenne, où les résultats nous rendent perplexes ; d) la conscience ethnique n'affecterait pas (ou plus) le vote des ouvriers et des cols blancs chez les Canadiens français, quoique les autres

groupes ethniques demeurent antipathiques à l'Union Nationale ; e) la conscience de classe exerce un effet marqué sur le comportement électoral à l'intérieur de chaque classe sociale objectivement définie ; les organisations de classe, cependant, ont peu ou pas d'effets ; f) la résidence continue d'exercer une influence sur le vote dans la classe moyenne et la classe ouvrière : les personnes vivant dans les régions métropolitaines sont moins favorables à l'Union Nationale, particulièrement dans la classe moyenne, de sorte qu'en exagérant un peu, on pourrait dire que le Parti Libéral est le parti des classes moyennes des grands centres urbains ; g) finalement, en 1962, les jeunes ouvriers semblaient particulièrement attirés par l'Union Nationale, alors que le Parti Libéral exerçait un attrait particulier sur les jeunes de classe moyenne.

En somme, et pour présenter ces résultats sous un angle opposé, on peut dire que l'électeur canadien-français typique qui avait tendance à voter libéral en 1962 était jeune, de classe moyenne, résidait dans une grande ville, était conscient de son appartenance à la classe moyenne, mais ni plus ni moins nationaliste que les autres ; il était plus ouvert au changement, moins conservateur dans ses idées sociales et économiques et ne montrait pas de tendance à l'autoritarisme. Bref, il se distinguait assez nettement du type canadien-français traditionnel (mythique ou réel ?) que nous présentent souvent les études sur le Canada français.

3

LA RATIONALITÉ DE L'ÉLECTORAT : LE CAS DE 1962*

par Maurice PINARD

Le but de cette étude est de discuter de la rationalité de l'électorat, tel que soulevé par V.O. Key dans son dernier ouvrage [1]. Nous le ferons dans le contexte de l'élection provinciale de 1962. Du même coup, ceci nous amènera à discuter des composantes immédiates du succès des libéraux hors de cette élection.

Key était insatisfait des études de sociologie électorale, parce que, selon lui, elles impliquaient un déterminisme social et tendaient à représenter l'électorat comme irrationnel et irresponsable. Il voulait démontrer que le citoyen était au contraire mû par un souci réel des questions politiques centrales, la performance du gouvernement et la personnalité des chefs politiques [2]. À cette fin, il réanalysa les données des polls Gallup pour les élections présidentielles américaines de 1936 à 1960 en vue de démontrer que ceux qui changent de parti d'une élection à l'autre le font sur la base de thèmes ou de problèmes soulevés durant la campagne électorale, et que ceux qui demeurent fidèles à leur parti sont tout aussi rationnels, puisqu'ils sont conséquents avec leurs positions sur ces problèmes. Comme nous

* Je remercie Fernand Fontaine et Vincent Lemieux pour leurs commentaires sur une première version de cette étude.

1 V.O. KEY, Jr., *The Responsible Electorate : Rationality in Presidential Voting, 1936-1960*, Cambridge, Mass., The Belknap Press of Harvard University Press, 1966.

2 *Ibid.*, pp. 7-8.

l'avons signalé ailleurs, nous ne croyons pas que Key ait démontrés sa thèse, étant donné les limites des données dont il disposait [3]. Nous croyons qu'il a exagéré l'influence qu'ont sur le vote, de façon générale, les programmes des partis ou les thèmes des campagnes électorales [4].

Nous avançons que, généralement, l'électeur n'est que faiblement influencé par la plate-forme électorale des partis. Trop de conditions manquent pour qu'il puisse l'être. L'électeur moyen, par exemple, n'apporte ordinairement qu'un faible degré d'intérêt aux problèmes soulevés, comme l'ont bien démontré les études américaines. De plus, même lorsqu'il manifeste quelque connaissance d'un problème, il a tendance à se tromper sur la position des candidats et des partis sur ce problème, ou encore à projeter sa propre position sur celle de son parti, pour justifier son vote.

Ce qui est plus important encore, c'est que souvent l'électeur ne se sent pas impliqué dans ses intérêts immédiats ou ses valeurs importantes par les problèmes soulevés. *Ce n'est que lorsque ces valeurs ou ces intérêts sont directement touchés, et avec un degré d'intensité suffisant, par les problèmes soulevés pendant une campagne électorale, que le vote de l'électeur moyen s'en trouvera influencé* [5]. Il ne suffit pas que les élites politiques, ou les technocrates, ou quelque autre groupe y trouve un intérêt, qui souvent, d'ailleurs, n'est qu'à long terme et dont le lien aux intérêts des individus est assez peu décelable, pour qu'un problème soulevé devienne déterminant.

Si l'électeur moyen, en général, n'est pas influencé par les problèmes spécifiques soulevés lors d'une campagne électorale, sauf lorsque son intérêt ou ses valeurs sont clairement mis en jeu, par quoi l'est-il ?

Il l'est d'abord par des liens traditionnels à un parti, liens qui lorsqu'ils furent créés, ont pu représenter des intérêts de classe, des intérêts ethniques, ou régionaux, ou religieux, ou de quelque autre nature ; et ce n'est pas parce que ces intérêts ne sont pas remis en cause à chaque élection que l'électeur est irrationnel. Il l'est aussi par une évaluation globale d'un gouvernement sortant, sur la base de problèmes *généraux* et *majeurs* : conditions économiques et sociales prévalentes, touchant directement ses intérêts et ses valeurs, telles que crises économiques, guerres, instabilité sociale, etc. ; scandales politiques ; jugements généraux sur l'efficacité d'un gouvernement [6]. Il l'est enfin par le dynamisme et l'efficacité des organisations partisanes ; par la personnalité des candidats et des chefs, ainsi que par un jugement global plus ou moins inconscient sur leur habileté à gouverner, qui tient compte autant de leurs talents que des courants politiques généraux que leur personnalité symbolise [7].

---

3 Voir notre compte rendu de cet ouvrage dans la *Revue canadienne d'Économique et de Science politique*, nº 33 (1967), pp. 614-616.

4 Voir en particulier les propos de KEY, *op. cit.*, pp. 40 sqq, pp. 58 sqq.

5 Sur ces questions, voir A. CAMPBELL *et al.*, *The American Voter*, New York, Wiley, 1960, ch. 8.

6 Sur ce point, nous sommes d'accord avec KEY ; voir *op. cit.*, pp. 75 sqq.

7 Sur le rôle de la personnalité des candidats, voir *ibid.*, pp. 56 sqq. et 89 sqq.

Tout ceci, évidemment, peut ne pas représenter l'électeur idéal que les théories politiques classiques conçoivent comme indispensable au bon fonctionnement de l'État ; il n'en reste pas moins, cependant, que l'électeur moyen que nous venons de décrire [8] ne peut être jugé comme irrationnel. Sa rationalité s'exerce simplement à partir de données empiriques différentes et plus limitées que celles que postulent souvent les théories politiques classiques.

LA NATIONALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ

C'est dans le contexte de ces hypothèses générales que nous voulons examiner un aspect particulier de l'élection de 1962. On se souviendra que cette élection vint avant terme à cause de la décision des dirigeants libéraux de soumettre au peuple leur projet de nationaliser les onze principales compagnies privées d'électricité de la province. Ceci devait donc être le principal élément de la plate-forme électorale libérale. Dans le climat nationaliste qui prévalait, cette mesure était conçue comme un moyen essentiel pour que les Canadiens français reprennent en main la direction de leur économie : « Maîtres chez nous » devint le slogan de la campagne libérale, qui fut axée sur le thème nationaliste de la libération économique des Canadiens français [9].

Au soir du scrutin, devant la réélection du Parti Libéral avec une majorité accrue [10], plusieurs ne manquèrent pas de voir un mandat clair de la part de l'électorat pour nationaliser l'électricité et, de plus, un appui non équivoque à la « politique positive de nationalisme » du gouvernement libéral [11].

---

[8] Comparer avec Jean HAMELIN, Jacques LETARTE et Marcel HAMELIN, « Les élections provinciales dans le Québec », *Cahiers de Géographie de Québec,* nº 4, octobre 1969 — mars 1960, pp. 192-196.

[9] L'Union Nationale ne s'opposa pas directement à la nationalisation des compagnies d'électricité, mais adopta la position que ceci devrait être décidé par référendum, et que l'élection devrait avoir pour but d'évaluer toute l'administration libérale.

[10] Les libéraux passèrent de 51.6% des voix en 1960 à 56.4 % en 1962.

[11] C'est ce que déclarait Léon DION dans une entrevue à *la Presse* (Samedi, 17 novembre 1962, p. 21). Il ajoutait : « Les gens qui, jusqu'en 1960, votaient pour l'Union Nationale à cause du nationalisme, ces gens, cette fois, et pour la même raison, ont voté libéral. »

Les données que nous allons présenter jettent de sérieux doutes sur une telle interprétation. Il semble que la nationalisation de l'électricité ait eu peu à faire avec la réélection des libéraux. Notre propre interprétation des données qui suivent nous invite à avancer que si les libéraux furent réélus avec une plus forte majorité en 1962, c'est surtout à cause du sentiment général de satisfaction prévalant dans l'ensemble de l'électorat devant les réalisations libérales des deux années précédentes. L'évaluation globale positive d'un gouvernement qui s'était montré particulièrement dynamique — en particulier sa contribution à la « révolution tranquille » — nous semble avoir été bien plus importante que tout projet spécifique, fût-il la nationalisation de l'électricité.

Que nous révèlent nos données [12] ? D'abord, il semble que l'électorat était relativement indécis ou indifférent quant au problème central du programme libéral. Nous avons demandé aux sujets : « On parle à Québec que l'État devienne propriétaire par nationalisation de la compagnie d'électricité Shawinigan Water and Power : êtes-vous d'accord avec cela ou non [13] ? » La distribution des réponses est la suivante : « d'accord » 45% ; « pas d'accord » 26% ; « ne sait pas » 29% (100% égale 995 sujets).

Si près de la moitié des électeurs se montraient favorables à la mesure tandis que le quart s'y opposaient, il reste que près de trois électeurs sur dix déclaraient qu'ils ne savaient pas s'ils étaient d'accord ou non. De plus, nos données révèlent que ce fort pourcentage d'indécis ou d'indifférents ne diminua que très peu au cours de la campagne électorale [14] : il se maintint, en fait, entre 34 et 25% [15].

Nous constatons enfin que cette indécision était particulièrement prononcée parmi les électeurs qui n'étaient pas déjà des partisans convaincus d'un parti politique. En effet, parmi les non-partisans, 34% ne savaient pas quelle position adopter, comparativement à 19% parmi les partisans [16]. C'est dire que les non-partisans, — le groupe le plus grand et le plus apte à opter pour un parti en

---

12 Les données utilisées dans ce texte sont celles de l'étude de 1962 du Groupe de Recherches Sociales.

13 Au moment de la rédaction du questionnaire, la décision libérale de nationaliser onze compagnies d'électricité n'était pas encore connue ; d'où notre question.

14 Le lecteur notera que plus de 90% de nos interviews furent effectués durant la campagne électorale. En effet, l'annonce du scrutin — et du projet de nationalisation — fut faite le 19 septembre et le scrutin fut tenu le 14 novembre ; nos interviews furent effectués entre le 10 septembre et le 9 novembre.

15 La proportion d'indécis, pour chacune des périodes d'interviews mentionnées, est la suivante :

	%	N
10 septembre au 19 septembre	34	(79)
20 septembre au 30 septembre	26	(451)
1er octobre au 9 octobre	33	(287)
10 octobre au 19 octobre	27	(120)
20 octobre au 9 novembre	25	(51)

16 Parmi les non-partisans, 40% étaient favorables au projet, et 26% étaient défavorables (100% égale 577) ; parmi les partisans, les chiffres correspondants sont 53% et 28% respectivement, (100% égale 378).

fonction de positions sur la nationalisation — dans une forte proportion, demeuraient indécis [17].

TABLEAU 1 — INTENTION DE VOTE (1962) SELON LES ATTITUDES CONCERNANT LA NATIONALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ ET SELON D'AUTRES CARACTÉRISTIQUES

	NATIONALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ					
	D'accord		*Pas d'accord*		*Ne sait pas*	
	N	%	N	%	N	%
1. Intention de vote :						
Parti Libéral		70		46		58
Union Nationale		25		51		39
N.P.D.		5		3		3
N		(298)		(178)		(146)
2. Intention de vote : Parti Libéral						
Parmi les partisans *	(161)	72	(81)	40	(48)	65
Parmi les non-partisans	(128)	68	(92)	53	(96)	56
3. Intention de vote : Parti Libéral						
Parmi les libéraux de 1960	(182)	88	(80)	78	(78)	87
Parmi les unionistes de 1960	(57)	19	(65)	8	(34)	12

* Selon les réponses à la question : « Vous-même, diriez-vous que vous êtes un partisan assez convaincu d'un parti politique provincial ? » Dans les sections 2 et 3 du tableau, seules les proportions favorables au Parti Libéral sont présentées, pour alléger le tableau ; si on soustrait chacune de ces proportions de 100%, on obtient les proportions correspondantes favorables aux deux autres partis.

[17] On notera de plus que parmi ces non-partisans, la proportion des indécis se maintient presque parfaitement stable tout au long de la campagne électorale : en effet, pour chacune des cinq périodes déjà mentionnées, les proportions d'indécis parmi les non-partisans, sont, respectivement, 33, 32, 39, 33, et 33% (100% égale, dans chaque cas, 42, 263, 169, 69 et 27). Parmi les partisans, par ailleurs, la proportion des indécis diminua graduellement, soit, pour les cinq périodes : 36, 17, 20, 16, et 13%, respectivement (100% égale 33, 169, 108, 45, et 23).

Malgré ce haut degré d'incertitude ou d'indifférence dans l'électorat, il reste que le projet de nationalisation aurait pu affecter le vote du grand nombre de ceux qui avaient une préférence à cet égard. Qu'en est-il ? Quelle influence le projet a-t-il exercé sur le vote ?

À première vue, elle semble assez importante. En effet, nous trouvons que si 70% des électeurs favorables à la nationalisation déclaraient avoir l'intention de voter libéral, seulement 46% de ceux qui y étaient défavorables avaient la même intention (Tableau 1, section 1), soit une différence substantielle de 24%.

Mais le problème évidemment est de savoir jusqu'à quel point l'intention de vote des électeurs était dictée par leur position sur cette question, et jusqu'à quel point le contraire a prévalu : leur position sur cette question pouvait n'être qu'un reflet de leur option partisane. Une simple association comme celle qu'on trouve dans la première section du Tableau 1, si forte soit-elle, ne suffit pas à établir une relation causale dans un sens ou dans l'autre.

De fait, lorsque nous séparons les partisans des non-partisans (Tableau 1, section 2), nous trouvons que l'association observée à la première section devient particulièrement forte parmi les partisans (la différence est maintenant de 32%), alors qu'elle est sensiblement réduite parmi les non-partisans (la différence n'est plus que de 15%). Comme il est vraisemblable que, parmi les partisans, l'option politique a déterminé la position prise sur la nationalisation, les données indiquent qu'une large part de l'association originale était, pour plusieurs, déterminée par leur préférence politique plutôt que par leur prise de position sur la nationalisation de l'électricité.

Ceci est clairement corroboré par les données de la troisième section du Tableau 1 : on y constate, en effet, en contrôlant le vote que les sujets ont rapporté avoir donné en 1960, que celui-ci est bien plus important pour prédire l'intention de vote de 1962 que la position prise sur la nationalisation de l'électricité. En fait, la différence de 24% entre les tenants et les opposants de la nationalisation de l'électricité est réduite de plus de la moitié : elle devient de 10% parmi les libéraux de 1960, et de 11% parmi les unionistes de 1960.

On peut aussi étudier ces dernières données de façon différente, et se demander quelle est la proportion des électeurs qui ont chargé de parti à cause du problème de la nationalisation. Au Tableau 2, les électeurs sont classifiés comme « stables » s'ils ont manifesté la même préférence en 1960 et en 1962 entre les deux partis principaux, et comme « changeants » s'ils sont passés de l'un de ces partis à l'autre [18]. Ils sont de plus classifiés comme « consistants » si, étant favorables à la nationalisation, ils sont demeurés ou devenus libéraux, ou étant défavorables, ils sont demeurés ou devenus unionistes ; ils sont considérés comme « inconsistants » dans les cas contraires ; finalement, ils sont classifiés comme « indifférents » s'ils ne s'étaient pas formé d'opinion sur la nationalisation. On constate d'abord qu'un fort pourcentage d'électeurs demeuraient stables et consis-

[18] Ceux qui se déclarèrent pour un autre parti en 1960 et/ou pour le N.P.D. en 1962 sont exclus, parce que ces catégories ne se retrouvent pas pour chacune des deux élections. Elles ne comportent que très peu de cas de toute façon.

TABLEAU 2 — STABILITÉ ET INSTABILITÉ DES PRÉFÉRENCES POLITIQUES ENTRE 1960 ET 1962, SELON LES ATTITUDES CONCERNANT LA NATIONALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ

		%
Électeurs stables et consistants *		45
Électeurs stables et inconsistants		22
Électeurs stables et indifférents		20
Électeurs changeants et consistants		5
Du Parti Libéral à Union Nationale	3%	
De l'Union Nationale au Parti Libéral	2%	
Électeurs changeants et incinsistants		4
Électeurs changeants et indifférents		3
N		(480)

* Voir le texte pour l'explication de cette classification.

tants (45%), comme les données précédentes le laissaient supposer. Mais il faut aussi remarquer qu'un total de 42% des électeurs demeuraient stables tout en étant indifférents (20%), ou inconsistants (22%). De plus, seulement 12% changèrent de parti, et parmi ceux-ci, pas moins de 7% étaient inconsistants ou indifférents. Enfin, ceux qui changèrent de parti de façon consistante le firent plus souvent en faveur de l'Union Nationale (3%) qu'en faveur du Parti Libéral (2%). Sans doute pourrait-on rappeller que plusieurs des électeurs stables et consistants sont demeurés stables à cause de leur position sur l'électricité. Il reste que les données présentées jusqu'ici laissent des doutes sur l'importance du problème de la nationalisation de l'électricité comme élément majeur de la victoire libérale.

Cependant, ce n'est que lorsque nous considérons simultanément les variables du vote et de la nationalisation avec une évaluation globale de l'administration libérale sortante que cette idée que la nationalisation soit un élément majeur des résultats de cette élection, apparaît comme nettement fausse.

Dès le début du questionnaire, nous avons demandé aux répondants : « En général, croyez-vous que le gouvernement libéral actuel s'occupe mieux, ou moins bien que l'Union Nationale, des problèmes de la province de Québec ? »

Le tiers des lecteurs répondirent « c'est pareil », et si 16% affirmèrent que c'était « moins bien », pas moins de 29%, soit près du double, répondirent que c'était « mieux ». Les autres répondirent qu'ils ne le savaient pas (15%) ou ne voulurent pas répondre (7%) (N = 995).

Au Tableau 3, les sujets sont d'abord classifiés selon leur vote en 1960, et selon leur réponse à la question précédente sur l'évaluation comparative du gouvernement libéral. On constate, maintenant, qu'à l'intérieur de chacun des sous-

TABLEAU 3 — INTENTION DE VOTE (1962) SELON LES ATTITUDES CONCERNANT LA NATIONALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ, LE VOTE EN 1960 ET L'ÉVALUATION DU GOUVERNEMENT LIBÉRAL

	NATIONALISATION			
	D'accord		*Pas d'accord* *	
INTENTION DE VOTE : P.L.Q. : (1962)	N	%	N	%
Vote libéral en 1960				
et estime que c'est mieux	(117)	97	(33)	94
et estime que c'est pareil	(47)	74	(23)	78
et estime que c'est moins bien	(9)	33	(13)	38
Vote unioniste en 1960				
et estime que c'est mieux	(9)	78	(5)	40
et estime que c'est pareil	(16)	6	(22)	9
et estime que c'est moins bien	(28)	7	(32)	0

* Nous délaissons ceux qui « ne savaient pas » car ils ne modifient pas notre analyse.

groupes ainsi formés, *il n'y a plus aucune association régulière entre l'intention de voter libéral en 1962 et l'option prise en ce qui concerne la nationalisation de l'électricité* : dans certains cas, ceux qui étaient favorables à la nationalisation sont légèrement plus libéraux (1e, 4e et 6e rangées, avec des différences de 3, 38 et 7%), et dans d'autres cas, c'est le contraire (2e, 3e et 5e rangées, où les différences en pourcentage sont en sens contraire, et de 4, 5 et 3% respectivement). Comme les différences sont tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, et que de toute façon elles sont presque toujours à peu près nulles [19], on conclut que lorsqu'on tient constantes les préférences politiques antérieures et l'évaluation du gouvernement sortant, il n'y a à peu près plus d'association entre les deux autres variables : *le fait qu'on soit ou non favorable à la nationalisation de l'électricité ne révèle plus rien sur la probabilité d'une intention de vote libérale ou non libérale.*

[19] Les seuls sous-groupes pour lesquels la différence est substantielle sont dans la quatrième rangée : mais il y a là trop peu de sujets (9 et 5 sujets pour chaque sous-groupe, respectivement) pour que cette différence soit révélatrice de quoi que ce soit.

Sur la base des analyses qui précèdent et, notamment, de ces derniers résultats, nous devrions conclure qu'il ne faut pas attribuer d'impact à la nationalisation de l'électricité sur la réélection des libéraux en 1962. Il est vrai, cependant, qu'il reste une relation entre les attitudes prises par rapport à la nationalisation et l'évaluation du gouvernement libéral, au moins parmi les libéraux de 1960 (comparer les nombres marginaux entre parenthèses dans les trois premières rangées du Tableau 3). Il se pourrait donc que par ce biais la nationalisation ait affecté le vote en 1962 ; bien que nous ne puissions ni accepter, ni rejeter cette hypothèse avec les données que nous possédons, l'analyse qui précède suggère que cette relation causale, si elle est juste, fut relativement faible.

Nous croyons que, si ce projet n'a pas été un facteur important du vote en 1962, c'est parce que les conditions énoncées plus haut n'étaient pas présentes. D'abord, un grand nombre d'électeurs ne s'intéressèrent pas à cette question et, conséquemment, ne se formèrent pas d'opinion à cet égard. De plus, plusieurs ne réussirent pas à développer une perception claire des positions prises par les partis et par les candidats à ce sujet, particulièrement chez l'Union Nationale. Enfin, et c'est l'élément le plus important, la très grande majorité des électeurs ne furent jamais convaincus que leur intérêt propre pouvait être touché, d'une façon ou de l'autre, par cette politique de nationalisation. Étant donné ces conditions, les résultats que nous avons obtenus ne devraient pas surprendre.

En définitive, si l'on considère la place de ce projet dans la plate-forme libérale en 1962, nos résultats viennent assez clairement en contradiction avec cette partie de la thèse de Key qui prétend que les questions majeures soulevées par les partis influencent l'électorat de façon importante. Nos résultats montrent qu'il n'en est pas toujours ainsi.

LE NATIONALISME ET LE COMPORTEMENT ÉLECTORAL AU QUÉBEC

Les libéraux élaborèrent et présentèrent leur projet de nationalisation de l'électricité sous l'impulsion, pour une large part, d'une idéologie nationaliste, et, comme nous l'avons vu plus haut, les résultats de l'élection furent interprétés comme un appui de la population à ce nationalisme. Il est clair maintenant, à la suite de l'analyse que nous venons de présenter, que cette interprétation est pour le moins douteuse.

D'autres aspects de nos données, d'ailleurs, ne font que renforcer cette conclusion. C'est ainsi, par exemple, que les électeurs ne semblent avoir été que très peu influencés par leur conscience ethnique dans leur prise de position sur la nationalisation : alors que 43% des sujets les moins « nationalistes » se révélaient en faveur de la nationalisation, la proportion des électeurs favorables n'augmentaient que de 5% parmi les plus « nationalistes » (48%) [20]. Ceci ne fait que rendre plus suspecte une interprétation nationaliste du résultat du scrutin.

Si nous comparons ces résultats avec certains autres — notamment, que la conscience ethnique n'apparaisse nullement associée à l'intention de vote en 1962 [21], — la conclusion que le nationalisme au sens large n'affecta pas le vote en 1962, devient assez convaincante.

L'ensemble de ces résultats nous amène à nous demander si on n'a pas souvent exagéré le rôle qu'a joué et que joue le nationalisme parmi les *masses* canadiennes-françaises, en particulier, quant à leur comportement électoral. Les analystes ici sont assez partagés. D'une part, il y a ceux qui considèrent le nationalisme comme l'un des principaux déterminants du comportement électoral au Québec. Parmi ces derniers figurent des analystes tels que Quinn, Dofny et Rioux, McRoberts, comme les références faites ailleurs l'indiquent clairement [22]. Nous nous rangeons plutôt parmi ceux qui attribuent au nationalisme un rôle beaucoup plus restreint, comme, par exemple, Hamelin, Letarte et Hamelin, ou encore Angell, et Dépatie [23].

Nous croyons que la position des analystes du premier groupe est excessive à cause de leur méprise sur deux points importants. Nous n'affirmons pas que le nationalisme ou, plus simplement, les réactions ethniques n'ont pas eu ou ne peuvent pas avoir d'effets majeurs sur le comportement politique et, en particulier, sur le comportement électoral des masses, mais uniquement, que les occasions où cela se produit sont plus rares qu'on ne le croit généralement.

D'une part, on confond *nationalisme au sens strict,* comme idéologie *articulée,* et *conscience ethnique ou simples réactions ethniques,* basées sur une conscience de groupe *plus ou moins forte*. Or le nationalisme comme idéologie, s'il peut

---

20 N = 295 et 584 respectivement. L'indicateur de conscience ethnique ou de nationalisme au sens large est la même qu'au Tableau 5, section 1, de notre autre texte ici même.

21 Voir notre autre texte au chapitre précédent, Tableau 5, section 1, et l'analyse qui l'accompagne.

22 Voir *ibid.* Rioux a plus tard nuancé sa pensée et admet qu'auparavant le nationalisme était l'apanage des classes supérieures ; le gros de la population ne semble pas y « avoir participé d'une façon appréciable et durable ». Mais il prétend qu'aujourd'hui la situation a changé et que toutes les couches de la population partagent l'idéologie nationaliste ; de plus, il maintient « la thèse originale qui veut que la conscience ethnique et nationale conditionne la conscience de classe », et semble toujours d'avis que la première domine la seconde. Marcel Rioux, « Conscience ethnique et conscience de classe au Québec », *Recherches Sociographiques,* VI, janvier – avril 1965, pp. 23-32.

23 Ce problème est soulevé explicitement par Angell ; voir Harold M. Angell, « Quebec Provincial Politics in the 1920's », thèse de maîtrise, McGill University, 1960. La position de Hamelin, Letarte et Hamelin *(op. cit.)* est aussi clairement exprimée (pp. 192-196). Voir aussi les données présentées par Francine Dépatie, « Comportement électoral au Canada français », thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1965, pp. 172 sqq.

exercer et a, de fait, exercé des effets très importants en politique québécoise, particulièrement au niveau des décisions des *élites* [24], ne demeure pas moins l'apanage de groupes restreints dans la population canadienne-française. Nous le trouvons surtout développé dans l'intelligentsia, et chez certains membres des élites politiques et des classes moyennes [25] ; il est peu développé dans la *masse*. Nous croyons que l'erreur ici a été d'attribuer à la masse un nationalisme articulé qui ne se retrouve que dans certains groupes.

D'autre part, si le nationalisme articulé tend à organiser toute la pensée et l'action politiques de ceux qui y souscrivent, et donc à exercer ses effets de façon presque constante et sur un très grand nombre de problèmes — quoiqu'en certaines périodes il soit plus exacerbé, — les réactions ethniques doivent être activées pour engendrer leurs effets. Or, nous prétendons que cette « activation » est difficile et peu fréquente — un peu comme dans le cas de la conscience de classe — chez ceux qui ne sont pas mus par une idéologie articulée. En particulier, nous impliquons que les gens ne réagiront comme entité ethnique que s'ils développent un sentiment clair que leurs intérêts ethniques sont menacés. Ce n'est que sous l'effet de *menaces ethniques subjectivement ressenties* que l'appartenance ethnique devient un facteur de comportement politique chez les non-idéologues [26]. En d'autres mots, les réactions ethniques n'interviennent que défensivement, lorsque le groupe se sent *menacé*, alors que le nationalisme articulé peut être autant agressif ou positif que défensif ou négatif.

Dans ce sens, le thème du *Maîtres chez nous*, ou encore de la libération économique des Canadiens français ne pouvait pas tellement toucher les masses canadiennes-francaises, car il prenait sa source dans un nationalisme agressif. Il n'était pas une réponse à des menaces ressenties par la masse. D'ailleurs, ce qui caractérise la situation politique actuelle au Canada et au Québec, c'est le caractère agressif du nationalisme canadien-français, de sorte que ce sont les Canadiens de langue anglaise qui se sentent présentement menacés et qui réagissent en conséquence. Ceci explique, par exemple, le très solide appui que les Canadiens anglais du Québec et, à un degré moindre, tous les Canadiens anglais du Canada, ont donné aux libéraux de M. Trudeau en 1968 [27]. Mais les Canadiens français, eux, ne se sentant pas menacés, n'ont pas cru devoir se tourner vers les conservateurs de M. Faribault.

---

24 Ces effets sont largement dus, croyons-nous, à l'influence importante que l'intelligentsia exerce sur les élites politiques, au détriment des classes inférieures, qui sont mal équipées pour préciser leurs demandes. Sur certains de ces effets, voir notre autre texte, au chapitre précédent.

25 Il est aussi fortement développé chez les étudiants, particulièrement chez ceux qui participent à l'intelligentsia ou qui feront partie des élites traditionnellement nationalistes.

26 Comme, par exemple, lors de certaines crises nationales où les Canadiens français se sentirent mis en cause ; voir notre précédente étude.

27 C'est ce même sentiment d'être menacés qui poussa les Canadiens anglais du Québec vers les conservateurs à la fin du XIXe siècle (effrayés qu'ils étaient par le Parti National de Mercier) ; voir Jean HAMELIN *et al., loc. cit.*, p. 21. C'est aussi ce sentiment qui les éloigna du parti de M. Duplessis.

C'est ainsi que nous formulons l'hypothèse que les campagnes autonomistes de l'Union Nationale sous M. Duplessis n'ont pas été des facteurs de succès électoraux aussi importants qu'on le croit généralement [28]. C'est plutôt dans la ligne des facteurs généraux mentionnés plus haut, croyons-nous, qu'il faut rechercher les éléments déterminants de ces victoires.

ÉVALUATION DE L'ADMINISTRATION LIBÉRALE, 1960-1962

C'est aussi dans cette ligne, comme nous l'avons déjà suggéré, qu'il faut rechercher les éléments déterminants de la victoire libérale de 1962. Plus précisément, nous croyons que la victoire des libéraux reflétait une évaluation très positive de leur administration au cours des deux années précédentes. C'est parce que les électeurs étaient relativement satisfaits du Parti Libéral qu'ils n'abandonnèrent pas ce parti en 1962, alors que, quelques mois auparavant, au niveau fédéral, ils s'étaient en grand nombre tournés vers un nouveau parti, le Crédit Social. Nos données nous apparaissent assez convaincantes sur ce point.

Ainsi, comme nous l'avons vu plus haut, si à peu près le sixième des sujets évaluaient l'administration libérale comme inférieure à l'administration unioniste, près du tiers l'estimaient supérieure. De plus, nous constatons que 48% se déclarèrent « très satisfaits » ou « assez satisfaits » (soit 12 et 36% respectivement) « des réalisations du gouvernement provincial actuel », alors que seulement 38% se déclaraient « plus ou moins satisfaits » ou « pas satisfaits » (soit 21 et 17%, respectivement) [29]. De fait, ces chiffres prédirent de façon encore plus juste que l'intention de vote l'issue du scrutin en 1962 [30].

Par ailleurs, si nous trouvons un très fort degré d'association entre l'évaluation du gouvernement et l'intention de vote, comme il faut bien s'y attendre, cette association n'est pas substantiellement réduite lorsqu'on tient constant le vote de 1960, contrairement à ce que nous avons observé au Tableau 1, en ce qui concerne

---

28 Sur ce, voir Francine DÉPATIE, *op. cit.*, 172 sqq.

29 Les autres déclarèrent qu'ils ne le savaient pas (8%) ou qu'ils ne voulaient pas répondre (6%) (100% égale 998).

30 Voir le Groupe de Recherches Sociales, *Les préférences politiques des électeurs québécois en 1962*, chap. 5.

TABLEAU 4 — INTENTION DE VOTE (1962)
SELON L'ÉVALUATION DU GOUVERNEMENT LIBÉRAL

INTENTION DE VOTE : P.L.Q. (1962)	ÉVALUATION					
	Mieux		*Pareil*		*Moins bien*	
	N	%	N	%	N	%
1. Ensemble de l'échantillon	(228)	93	(193)	54	(127)	13
2. Parmi les libéraux de 1960	(179)	97	(97)	77	(28)	39
Parmi les unionistes de 1960	(15)	67	(53)	11	(73)	4

la nationalisation de l'électricité. Ainsi, on constate au Tableau 4 que la différence qui est de 80% entre les évaluations extrêmes pour tout l'échantillon, est réduite à 58% et 63%, parmi les libéraux et les unionistes de 1960, respectivement. Nous avons d'ailleurs vu au Tableau 3, comment cette variable restait tout aussi intimement liée à l'intention de vote (avec une différence moyenne de 58% entre les évaluations extrêmes), alors que les attitudes concernant la nationalisation ne maintenaient aucune association avec l'intention de vote. Il semble donc que cette évaluation globale d'une administration par les électeurs est vraiment un facteur important de leurs préférences politiques [31].

Enfin, l'évaluation positive du gouvernement libéral se manifeste dans les résultats suivants qui sont tout aussi révélateurs que les précédents.

Nous avons soumis la question suivante aux sujets : « De façon générale, avez-vous l'impression que le gouvernement provincial actuel a fait plus d'efforts ou moins d'efforts pour remplir ses promesses électorales qu'en général les gouvernements n'en font ? »

Plus du tiers (37%) déclarèrent que le gouvernement actuel (libéral) faisait « autant d'efforts, ni plus, ni moins ». Mais il nous apparaît significatif que si un autre tiers (36%) affirmèrent qu'il faisait « plus d'efforts », seulement 16% dirent qu'il en faisait moins [32].

Nous avons aussi demandé aux électeurs ce qu'ils pensaient des efforts du gouvernement libéral dans le domaine de l'éducation : « Est-ce que les gens, en général, trouvent que le gouvernement de M. Lesage à Québec fait plus de choses ou moins de choses pour l'éducation que les gouvernements qui ont précédé ? »

---

31 Sur ce point, répétons-le, nous sommes parfaitement d'accord avec Key ; voir *op. cit.*, pp. 75 sqq.

32 Le nombre de ceux qui dirent ne pas savoir ou ne pas vouloir répondre est relativement petit ici (7 et 3%, respectivement) (N = 991). Mais même si nous ajoutions tous ces sujets à ceux qui dirent « moins d'efforts », la catégorie de ceux qui dirent « plus d'efforts » demeure supérieure, ce qui nous apparaît significatif.

Encore ici, le tiers (33%) affirmèrent que les efforts du gouvernement étaient « semblables ». Mais les autres se divisèrent très inégalement : si 8% dirent que les libéraux faisaient « moins » de choses, pas moins de 50% dirent qu'ils en fasaient « plus » [33].

Enfin, nous avons voulu savoir ce que les gens pensaient du nouveau plan d'assurance-hospitalisation introduit par les libéraux : « Il existe maintenant dans la province un plan d'assurance-hospitalisation : êtes-vous en faveur de ce plan ou non ? »

Un nombre très impressionnant se déclarèrent en faveur de ce plan, soit 84% ; seulement 9% dirent qu'ils ne l'étaient pas. Les autres répondirent « plus ou moins », ou donnèrent une réponse nuancée (6%), ou dirent qu'ils ne le savaient pas (1%) (N = 997).

En somme, ces données nous convainquent que de larges secteurs de la population étaient satisfaits des efforts du gouvernement libéral dans plusieurs domaines et qu'en conséquence, ils étaient prêts à lui accorder un nouveau mandat. C'est en tout cas ce qui semble ressortir des données du Tableau 5, section 2, qui est construit comme le Tableau 3, à l'exception de la variable *nationalisation* qui est remplacée par la variable *éducation*. On y trouve que tout en maintenant constants le vote de 1960 et l'évaluation générale des libéraux, l'appréciation des efforts des libéraux dans le domaine de l'éducation conserve un effet indépendant des deux autres facteurs sur l'intention de vote, ce qui est différent du résultat obtenu quant

TABLEAU 5 — INTENTION DE VOTE (1962) SELON LES ATTITUDES CONCERNANT L'ÉDUCATION, LE VOTE DE 1960 ET L'ÉVALUATION DU GOUVERNEMENT LIBÉRAL

INTENTION DE VOTE : P.L.Q. (1962)	ÉDUCATION			
	Plus		*Égal ou moins*	
	N	%	N	%
1 Ensemble de l'échantillon	(348)	79	(247)	35
2 Vote libéral en 1960				
et estime que c'est mieux	(155)	97	(20)	95
et estime que c'est pareil	(56)	86	(39)	64
et estime que c'est moins bien	(10)	70	(16)	25
Vote unioniste en 1960				
et estime que c'est mieux	(10)	90	(4)	25
et estime que c'est pareil	(13)	8	(38)	10
et estime que c'est moins bien	(19)	16	(50)	0

[33] Les autres (9%) répondirent qu'ils ne le savaient pas (N = 996).

à la nationalisation. La différence de 44% dans la proportion de libéraux à la section 1 du Tableau 5, est réduite à une différence moyenne de 25% à la section 2, mais elle est loin de disparaître complètement.

Il semble que l'effort du gouvernement dans le domaine de l'éducation avait été assez substantiel pour retenir l'attention d'au moins une partie de l'électorat. Étant donné l'intérêt des gens dans ce domaine, ceci a contribué, avec toute une série d'autres mesures et l'allure dynamique du gouvernement, à une évaluation générale positive des libéraux et, en définitive, à leur réélection.

GRIEFS ÉCONOMIQUES ET ALIÉNATION POLITIQUE

L'image que nous venons d'esquisser de la réélection des libéraux en 1962 serait fausse, si elle faisait croire que l'*ensemble* de l'électorat était généralement satisfait de ce gouvernement. En effet, comme le laissent supposer les succès du Crédit Social, quelques mois auparavant, de larges secteurs de la population entretenaient de sérieux griefs contre les gouvernements. Nous avons vu, dans notre étude précédente, les effets de ces griefs dans la classe agricole et nous allons les voir aussi dans le reste de la population.

La récession économique qui avait sévi au Canada depuis quelques années s'était révélée particulièrement sérieuse au Québec. Nous avons établi ailleurs le rôle important que cette récession avait joué dans la montée du Crédit Social au Québec en 1962. N'eût été le dynamisme de l'administration libérale provinciale, ce gouvernement eut sans doute rencontré, selon nous, des difficultés sérieuses à se faire réélire. C'est du moins ce que laissent entendre les données du Tableau 6 qui suit. On y constate que plus les sujets avaient de difficultés financières sérieuses, plus ils avaient tendance à favoriser l'Union Nationale. Ceci est vrai tant de la classe moyenne que de la classe ouvrière, quoique les conditions économiques furent plus mauvaises dans cette dernière classe, comme l'indiquent les nombres entre parenthèses. Au total, l'appui à l'Union Nationale variait entre 21%, parmi les gens aisés sans difficultés financières, et 50%, parmi les ouvriers qui avaient des problèmes sérieux, soit une différence assez substantielle d'à peu près 30%.

Accompagnant ces malaises économiques, il y avait un haut degré d'aliénation politique dans certains secteurs de l'électorat ; ceci aussi contribua à limiter l'appui du Parti Libéral. En effet, on constate au Tableau 7 que, dans tous les

TABLEAU 6 — INTENTION DE VOTE POUR L'U.N. (1962) SELON LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES DE LA FAMILLE ET LA CLASSE SOCIALE

INTENTION DE VOTE : U.N. 1962	CONDITIONS ÉCONOMIQUES *					
	Bonnes		*Moyennes*		*Mauvaises*	
	N	%	N	%	N	%
CLASSE SOCIALE						
moyenne	(107)	21	(39)	31	(46)	37
ouvrière	(105)	31	(82)	32	(136)	50

* L'indice des conditions économiques est décrit en détail dans notre ouvrage *The Rise of a Third Party*.

TABLEAU 7 — INTENTION DE VOTE POUR L'U.N. (1962) SELON L'ALIÉNATION POLITIQUE ET LE REVENU

INTENTION DE VOTE : U.N. 1962	ALIÉNATION POLITIQUE *					
	Faible		*Moyenne*		*Forte*	
	N	%	N	%	N	%
REVENUS						
élevés	(77)	18	(43)	28	(54)	37
moyens	(65)	29	(58)	29	(88)	41
faibles	(54)	37	(61)	41	(109)	51

* Les indices d'aliénation politique et de revenus sont décrits en détail dans *The Rise of a Third Party*.

groupes de revenus, la proportion des électeurs favorables à l'Union Nationale augmente avec le degré d'aliénation politique ; cette augmentation est assez forte, soit de 15% en moyenne (dans chaque rangée, comparer les proportions extrêmes). Elle est la même, incidemment, que celle due aux différences de revenus, comme le montre une comparaison des proportions extrêmes dans chaque colonne.

Il nous apparaît donc très vraisemblable que, n'eussent été les conditions économiques difficiles que traversait le Québec et l'aliénation politique qui en résulta (ces deux facteurs sont associés dans nos données), la victoire du Parti Libéral aux élections de 1962 eut été encore plus décisive [34].

[34] Dans ce contexte, la défaite des libéraux en 1966 apparaît comme encore plus surprenante, et témoigne de la rapidité à laquelle la faveur populaire peut se perdre.

CONCLUSION

Nous n'avons pas l'intention de résumer ici les résultats obtenus. En général, comme que nous avons trouvé dans l'étude précédente que la conscience ethnique n'avait eu récemment aucun effet sur le comportement électoral des Canadiens français, (quoiqu'on ne puisse dire la même chose dans le cas des groupes minoritaires du Québec), nous avons constaté ici que le projet de nationalisation de l'électricité, le grand thème de la campagne électorale de 1962, et qui était issu en partie d'une pensée nationaliste, n'avait pas non plus influencé le comportement électoral.

Tout ceci laisse planer des doutes tant sur une interprétation exagérée du rôle du nationalisme dans la vie politique québécoise que sur une interprétation idéalisée du comportement électoral. Nous croyons que les allégeances partisanes, les conditions économiques et sociales prédominantes, les réalisations et l'efficacité des gouvernements, le fardeau des impositions fiscales, les scandales politiques, la personnalité des hommes politiques, le dynamisme des organisations partisanes expliquent, en général, bien plus adéquatement les victoires et les défaites des gouvernements québécois que les plates-formes, les promesses électorales, ou encore les programmes nationalistes des partis en présence.

Si cela est exact, il faudrait en conclure que le contenu des campagnes électorales, du moins à la grandeur du Québec, sinon dans les comtés, est assez souvent très dissocié de la dynamique socio-politique réelle. Ces résultats conduisent aussi à se demander si les chances de nouveaux partis principalement axés sur un nationalisme extrême ne sont pas très précaires. C'est, du moins, ce que l'analyse qui précède, aussi bien que l'histoire politique de cette province, nous suggèrent. Si l'on ajoute à cela que les tiers partis sont handicapés dans un système où il y a deux partis puissants [35], il nous semble que les chances du séparatisme au Québec ne se situent pas d'abord dans l'arène électorale. La transformation du système actuel de partis, par conversions, scissions ou coalitions, nous apparaît comme une voie, sinon plus vraisemblable, du moins plus réaliste. N'est-ce pas d'ailleurs la voie suivie par le Parti National de Mercier et l'Union Nationale de Duplessis-Gouin ?

---

[35] Voir notre article « One-Party Dominance and Third Parties », *Revue Canadienne d'Économique et de Science politique*, nº 33, 1967, pp. 358-373.

□ *conclusion*

QUATRE DÉCISIONS COLLECTIVES

par Vincent LEMIEUX

On a étudié dans les chapitres qui précèdent des aspects importants des quatre élections qui font l'objet de cet ouvrage. À l'analyse des plates-formes électorales et des candidats a succédé celle des phénomènes locaux et régionaux, puis celle de quelques facteurs socio-économiques et politiques, si bien qu'à peu près tous les principaux facteurs des résultats électoraux ont été passés en revue. Nous n'avons pas l'intention dans ce chapitre de présenter une synthèse de ces différentes analyses, mais plutôt de voir les quatre élections comme autant de décisions collectives de l'ensemble des circonscriptions du Québec. L'analyse dans cette perspective des quatre élections nous amènera d'ailleurs à utiliser plusieurs facteurs d'explication qui ont été proposés dans ce volume. Mais elle fera surtout apparaître certains traits généraux qui échappent à des analyses plus microscopiques des phénomènes électoraux.

LA MÉTHODE SUIVIE

Dans le système politique qui existe au Québec, il n'est pas abusif de parler de décision collective des circonscriptions. Rappelons, en effet, que le parti qui forme le gouvernement après une élection n'est pas nécessairement celui qui reçoit le plus de votes des *électeurs,* mais celui qui remporte le plus grand nombre de *circonscriptions* [1]. Bien sûr, à strictement parler, les circonscriptions ne prennent pas de décision alors que les individus en prennent. Mais outre que certains aspects de la prise de décision ne soient pas aussi différents que l'on pense de l'un de ces niveaux à l'autre [2], on peut, à titre d'analogie, faire comme si une circonscription décidait d'appuyer un parti plutôt qu'un autre. Personne ne niera qu'on a, là, un niveau d'analyse significatif, étant donné qu'encore une fois, c'est la circonscription qui élit un député, et que c'est le nombre de députés élus qui détermine lequel des partis formera le gouvernement. Ajoutons que l'analyse, dans le temps, des décisions collectives prises par les circonscriptions est rendue d'autant plus significative que ces circonscriptions ont une relative stabilité, tout comme les électeurs qui les composent.

À ce propos, apparaît une première difficulté dans notre analyse. Il y avait 93 circonscriptions électorales en 1956, 95 en 1960 et en 1962, et 108 en 1966. Pour fin d'étude comparative, il nous a fallu ramener cette diversité à un nombre stable. Nous avons choisi, comme tout y invitait, de ramener les cartes de 1956 et de 1966 à celle de 1960 et 1962. Nous avons donc fait comme si les deux circonscriptions nouvelles qui ont été créées de 1956 à 1960 (Bourget et Duplessis) existaient déjà en 1956, et nous avons fait également comme si l'élection de 1966 s'était déroulée dans la carte de 1960 et 1962 [3]. Notons que cette normalisation ne change pas les résultats généraux des élections de 1956 et de 1966 : l'Union Nationale remporte le plus de sièges dans la carte normalisée comme dans

[1] L'élection de 1966 illustre cette assertion. L'Union Nationale est appelée à former le gouvernement après cette élection, même si elle a reçu quelque 150,000 votes de moins que le Parti Libéral. Avec 40% des votes exprimés, elle remporte la victoire dans 56 circonscriptions, tandis que le Parti Libéral qui a reçu 47% des votes exprimés ne remporte la victoire que dans 50 circonscriptions.

[2] En particulier, les problèmes d'agrégation d'éléments singuliers en une décision générale se posent aussi bien chez les individus que chez les collectivités, comme l'a montré Marc Barbut, dans son article « Quelques aspects mathématiques de la décision rationnelle », *Les temps modernes,* octobre 1959, pp. 225-245.

[3] Pour cela, nous avons tout simplement compté les votes obtenus par les partis dans les bureaux de scrutin correspondant à ceux de l'ancienne carte, et nous avons accordé la victoire au parti qui a obtenu le plus de votes. Pour plus de détails sur ces opérations voir notre article « L'Analyse hiérarchique des résultats électoraux », *Revue canadienne de Science politique,* mars 1968, p. 42.

la carte réelle [4]. Notons aussi que cette normalisation ne touche au total qu'une vingtaine de circonscriptions sur 95, ce qui laisse intacte une partie suffisante de la carte pour que nos analyses demeurent valables.

Nous voudrions d'abord établir comment, à l'occasion des quatre *épreuves* de 1956, 1960, 1962 et 1966, les circonscriptions ont répondu à quelques grandes questions de nature politique qui leur étaient posées, et comment les choix qu'elles ont ainsi fait les distribuent en des classes dont nous ferons ensuite l'analyse.

Nous retiendrons trois questions, ou mieux trois choix qui s'offraient aux circonscriptions au moment de chacune des élections. On peut les formuler ainsi : 1) Faut-il choisir le Parti Libéral plutôt que l'Union Nationale ? 2) Faut-il choisir le parti gouvernemental (au moment de l'élection) plutôt que le parti d'opposition ? 3) Faut-il choisir avec la majorité des circonscriptions plutôt qu'avec la minorité ?

Notons immédiatement qu'à la différence des deux choix précédents, celui-ci apparaît incertain : on ne sait pas au moment du vote quel parti aura la majorité des circonscriptions.

À propos de chacun de ces trois choix, les circonscriptions peuvent se répartir, théoriquement, en seize classes. La théorie des probabilités nous indique, en effet, qu'il y a seize façons différentes de répondre par *oui* ou *non* à quatre épreuves successives, comme l'indique d'ailleurs le graphique ci-après.

Lorsque le *oui* et le *non* sont équiprobables, chacune des seize classes a une fréquence de 1/16. Ce ne fut toutefois pas le cas de nos trois choix aux élections de 1956, 1960, 1962 et 1966. On sait bien, pour prendre l'exemple du premier choix, qu'à chacune des élections l'appui donné à l'un des partis n'avait pas la même probabilité que l'appui donné à l'autre parti. En 1956, par exemple, la probabilité d'un appui donné à l'Union Nationale était de 4/5 ou .8, alors que la probabilité d'un appui donné aux libéraux n'était que de 1/5 ou .2. En composant les probabilités d'une élection à l'autre, on arrive à une distribution théorique ou attendue de la fréquence de chacune des seize classes, à laquelle on pourra comparer la distribution réelle ou effective de nos circonscriptions.

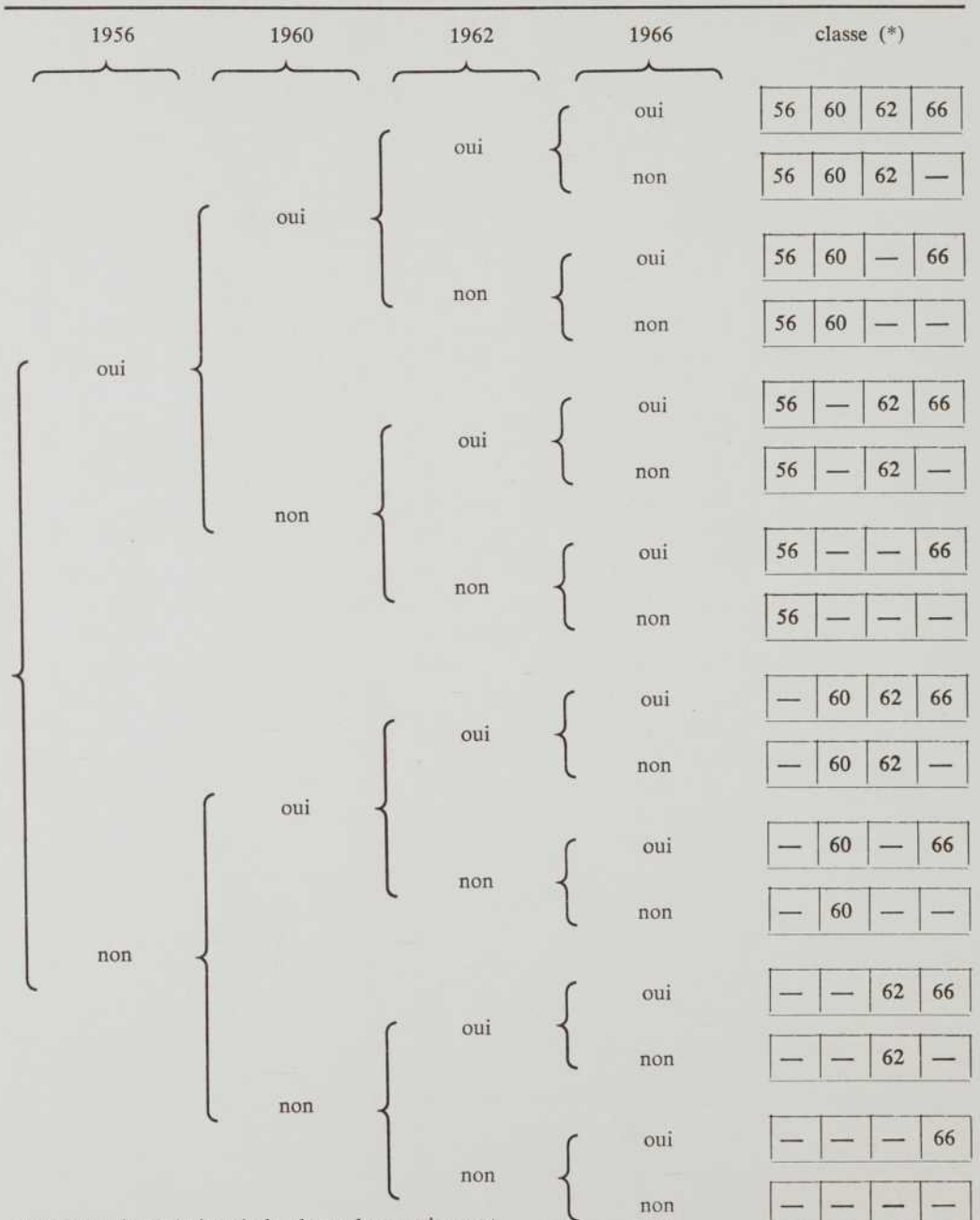
Une fois faite cette comparaison nous mettrons les classes de circonscriptions en relation avec un certain nombre de facteurs socio-économiques, tels qu'établis à partir du recensement de 1961 [5]. Nous pourrons dans une section finale interpréter chacune des quatre décisions collectives au moyen de ces facteurs et de ce qui aura été dégagé de l'étude comparée de la distribution théorique et de la distribution réelle.

---

[4] Les résultats de 1960 et de 1962 sont les mêmes dans la carte normalisée que dans la carte réelle. Ceux de 1956 sont légèrement différents : l'Union Nationale remporte 72 victoires dans la carte réelle, au lieu de 75 dans la carte normalisée, et le Parti Libéral 20 dans la carte réelle, au lieu de 19 dans la carte normalisée. En 1966, l'Union Nationale remporte en fait 56 circonscriptions, au lieu de 51 dans la carte normalisée, et le Parti Libéral 50, au lieu de 43.

[5] Les données du recensement de 1961 ont été regroupées par circonscriptions provinciales au cours d'un séminaire, par un assistant de recherche, M. André Ouellet. Elles ont l'avantage de se situer à mi-chemin entre les deux élections extrêmes de 1956 et de 1966.

GRAPHIQUE — CLASSES DE CIRCONSCRIPTIONS.
SELON LEUR RÉPONSE POSITIVE OU NÉGATIVE
À UNE QUESTION POSÉE LORS DES ÉLECTIONS DE 1956, 1960, 1962, 1966



* Dans la formulation de la classe, les « oui » sont indiqués par la présence des deux derniers chiffres de l'année d'élection, et les « non » par l'absence de ces chiffres.

LE CHOIX ENTRE LE PARTI LIBÉRAL ET L'UNION NATIONALE

Si l'on exclut la circonscription de Montréal Sainte-Anne qui a été représentée par un député indépendant depuis 1956, voici le nombre de sièges obtenus par les deux partis dans notre carte normalisée, aux élections de 1956, 1960, 1962 et 1966 :

1956	Union Nationale	75	Parti Libéral	19
1960	Union Nationale	44	Parti Libéral	50
1962	Union Nationale	31	Parti Libéral	63
1966	Union Nationale	53	Parti Libéral	41

Au total, l'Union Nationale a donc détenu 203 sièges et le Parti Libéral 173, soit un rapport de 3 à 2 environ. Voici maintenant comment les 94 circonscriptions se distribuent dans les seize classes théoriquement possibles. Pour cela, on a interprété l'appui à l'Union Nationale comme une réponse positive, et l'appui au Parti Libéral comme une réponse négative :

56	60	62	66	(21 circonscriptions)

Bagot
Champlain
Chicoutimi
Dorchester
Frontenac
Joliette
Labelle
Laviolette
Lotbinière
Maskinongé
Missisquoi
Montmorency
Montréal Sainte-Marie
Montréal Saint-Jacques
Papineau
Pontiac
Saint-Sauveur
Shefford
Témiscouata
Trois-Rivières
Yamaska

56	60	62	—	(2 circonscriptions)

Argenteuil
Huntingdon

56	60	—	66	(9 circonscriptions)

Berthier
Gatineau
Kamouraska
L'Assomption
Maisonneuve
Montcalm
Nicolet
Québec-Est
Rouville

56	—	62	66	(7 circonscriptions)

Beauce
Bellechasse
Gaspé-Nord
L'Islet

Montmagny
Roberval
Wolfe

—	60	62	66

(1 circonscription)

Compton

56	60	—	—

(11 circonscriptions)

Beauharnois
Charlevoix
Châteauguay
Gaspé-Sud
Îles-de-la-Madeleine
Montréal Jeanne-Mance
Montréal Mercier
Napierville Laprairie
Québec Centre
Stanstead
Témiscamingue

56	—	62	—

(aucune circonscription)

56	—	—	66

(10 circonscriptions)

Arthabaska
Iberville
Lac Saint-Jean
Lévis
Mégantic
Portneuf
Richelieu
Saint-Jean
Sherbrooke
Terrebonne

—	60	62	—

(aucune circonscription)

—	60	—	66

(aucune circonscription)

—	—	62	66

(aucune circonscription)

56	—	—	—

(15 circonscriptions)

Abitibi-Est
Bourget
Deux-Montagnes
Drummond
Duplessis
Hull
Jonquière-Kénogami
Laval
Matane
Matapédia
Montréal Laurier
Québec Comté
Saguenay
Vaudreuil-Soulanges
Verchères

—	60	—	—

(aucune circonscription)

—	—	62	—

(aucune circonscription)

—	—	—	66

(5 circonscriptions)

Montréal Saint-Henri
Rivière-du-Loup
Rouyn-Noranda
Saint-Hyacinthe
Saint-Maurice

—	—	—	—

(13 circonscriptions)

Abitibi-Ouest
Bonaventure
Brôme
Chambly
Jacques-Cartier
Montréal Notre-Dame-de-Grâce
Montréal Outremont
Montréal Saint-Louis
Montréal Verdun
Québec-Ouest
Richmond
Rimouski
Westmount Saint-George

Comme on le voit, les circonscriptions se distribuent de façon très inégale entre les seize classes possibles. Rappelons toutefois que les classes ne sont pas équiprobables, étant donné qu'à chacune des quatre *épreuves* la probabilité de victoire de l'un des partis est toujours supérieure à celle de l'autre parti. On peut d'ailleurs établir de façon précise la fréquence théorique ou *attendue* de chacune des classes, quand on sait qu'aux quatre épreuves successives la probabilité d'une victoire de l'Union Nationale était de 75/94, 44/94, 31/94 et 53/94. On trouvera dans le Tableau 1 ces fréquences attendues auxquelles nous avons comparé les fréquences effectives, c'est-à-dire le rapport du nombre de circonscriptions qu'on trouve dans la classe, sur le nombre total de circonscriptions.

Le trait le plus net qui se dégage de ce tableau est sans aucun doute la différence assez considérable entre la fréquence effective et la fréquence attendue des deux classes extrêmes du tableau. Il est évident que les circonscriptions où l'un ou l'autre des deux partis a remporté la victoire quatre fois sur quatre sont beaucoup plus nombreuses que le voudrait le hasard. On en compte 34 (21 du côté Union Nationale, et 13 du côté du Parti Libéral), soit 36% de l'ensemble, alors que si seul le hasard avait joué, on en compterait 9 ou 10. Notons à ce sujet que la différence entre les deux fréquences est encore plus forte du côté de l'Union Nationale (+ .15) que du côté du Parti Libéral (+ .11). Les partis auraient donc joui, de 1956 à 1966, d'un appui constant qui leur serait venu d'un nombre de circonscriptions beaucoup plus grand que le voudrait le jeu du hasard, et des deux partis, c'est l'Union Nationale qui aurait profité, un peu plus que le Parti Libéral, de cet appui très important.

L'ampleur inattendue de cet appui sans défaillance doit sans doute être attribuée à la force des traditions partisanes qui fait qu'un bon nombre de circonscriptions résistent aux variations de la conjoncture politique pour donner une majorité constante à l'un des partis. L'écart minime entre les deux fréquences de toutes les autres classes du tableau semble confirmer ce phénomène par la négative : jamais cet écart n'excède .06, ce qui est relativement faible.

On peut aussi, dans une deuxième démarche, se demander si nos classes de circonscriptions ne présentent pas des caractéristiques socio-économiques différentes. Autrement dit, la plus ou moins grande constance à appuyer le même parti ne se fonde-t-elle pas sur des facteurs socio-économiques qui varient d'une classe à l'autre ?

Pour répondre à cette question, on doit se pencher sur les cas extrêmes des 21 circonscriptions qui ont toujours donné une majorité à l'Union Nationale, et des 13 circonscriptions qui ont toujours donné une majorité au Parti Libéral.

Plutôt que de passer en revue un grand nombre de facteurs, nous nous attacherons à trois d'entre eux qui ont, d'ailleurs, été étudiés par les auteurs de cet ouvrage : l'habitat, l'ethnie et l'occupation [6]. En utilisant les chiffres du recen-

[6] On trouve des analyses sur l'importance de l'habitat rural ou urbain dans le chapitre de Chaloult et dans les deux études de Pinard. Ce dernier a aussi étudié le facteur ethnique et, tout comme Chaloult, le facteur occupationnel.

TABLEAU 1 — FRÉQUENCE ATTENDUE ET FRÉQUENCE EFFECTIVE DE CHACUNE DES CLASSES DE CIRCONSCRIPTIONS, QUANT AU CHOIX POSITIF OU NÉGATIF ENVERS L'UNION NATIONALE

CLASSES	*Fréquence attendue*	*Fréquence effective*	*Différence entre fréquence attendue et fréquence effective*
56 60 62 66	.07	.22	+ .15
56 60 62 —	.05	.02	− .03
56 60 — 66	.13	.10	− .03
56 — 62 66	.08	.07	− .01
— 60 62 66	.02	.01	− .01
56 60 — —	.11	.12	+ .01
56 — 62 —	.06	.00	− .06
56 — — 66	.16	.11	− .05
— 60 62 —	.01	.00	− .01
— 60 — 66	.04	.00	− .04
— — 62 66	.02	.00	− .02
56 — — —	.12	.16	+ .04
— 60 — —	.03	.00	− .03
— — 62 —	.02	.00	− .02
— — — 66	.04	.05	+ .01
— — — —	.03	.14	+ .11

sement de 1961, nous définirons des seuils qui partagent en deux sous-ensembles à peu près égaux nos 94 circonscriptions.

C'est ainsi qu'à propos de l'habitat, nous distinguons les 46 circonscriptions où la population rurale est égale ou supérieure à 40%, des 48 circonscriptions où cette population est inférieure à 40%. Quant à l'ethnie, nous distinguons les 55 circonscriptions où 90% au moins de la population est d'origine française, des 39 circonscriptions où cette proportion est inférieure à 90%. Enfin sur le plan de l'occupation, nous distinguons les 52 circonscriptions où le tiers au moins de la main-d'œuvre est constituée de travailleurs [7], des 42 autres où cette proportion est inférieure au tiers. En nous fondant sur les études précédentes, ainsi que sur d'autres études électorales ayant porté sur le Québec, nous faisons alors l'hypothèse que les 21 circonscriptions les plus unionistes présenteront au moins deux traits positifs sur trois, alors que les 13 circonscriptions les plus libérales n'en présenteront pas plus d'un sur trois. Nous entendons par trait positif : au moins 40% de ruraux, 90% de gens d'origine française et 33 1/3% de travailleurs.

Après examen, nous constatons que 19 des 21 circonscriptions les plus unionistes présentent au moins deux traits positifs sur trois, les deux seules exceptions étant Papineau et Pontiac qui ne présentent qu'un trait positif, soit plus de 40% de ruraux [8]. À l'inverse, une seule des 13 circonscriptions les plus libérales présente plus d'un trait positif sur trois, soit celle de Rimouski ou les ruraux sont plus de 40% et les gens d'origine française plus de 90% [9].

On peut donc dire que ces résultats confirment de façon éclatante notre hypothèse. Non seulement les circonscriptions qui ont appuyé le même parti quatre fois sur quatre de 1956 à 1966 sont plus nombreuses que le voudrait le hasard, mais toutes les circonscriptions unionistes, sauf deux, se distinguent nettement des libérales par la présence d'au moins deux traits socio-économiques positifs sur trois, ce qui ne se rencontre que dans une seule des 13 circonscriptions qui ont été constamment libérales.

Nous allons voir maintenant si l'on observe des constantes semblables quand on analyse le choix entre le gouvernement et l'opposition, puis le choix entre la majorité et la minorité.

---

7 Nous avons inclus dans la catégorie des travailleurs les professions suivantes du recensement : mineurs, carriers, travailleurs assimilés, hors des régions métropolitaines ; ouvriers de métier, artisans, ouvriers à la production et travailleurs assimilés, et manœuvres.

8 Ces deux cas semblent s'expliquer par la persistance de traditions conservatrices qui se sont cristallisées au dix-neuvième siècle. À ce sujet, voir Jean HAMELIN, Jacques LETARTE et Marcel HAMELIN, « Les Élections provinciales dans le Québec », *Cahiers de Géographie de Québec,* octobre 1959 – mars 1960, pp. 190.

9 Comme les autres circonscriptions du Bas du Fleuve et de la Gaspésie, Rimouski se montre toujours un peu plus libérale que le voudraient les trois traits socio-économiques que nous avons retenus. Plus généralement, on observe cette tendance dans un peu toutes les régions excentriques du Québec où le peuplement est relativement récent. Statistiquement, nous avons établi cette tendance dans notre étude sur les partis provinciaux du Québec : voir dans Martin ROBIN (éd.) *Provincial Party politics in Canada,* Scarborough, Prentice-Hall of Canada, 1969.

LE CHOIX ENTRE LE GOUVERNEMENT ET L'OPPOSITION

Les quatre choix successifs entre le gouvernement et l'opposition ont donné, en nombre de circonscriptions, les résultats suivants, de 1956 à 1966 :

1956	Gouvernement	75	Opposition	19
1960	Gouvernement	44	Opposition	50
1962	Gouvernement	63	Opposition	31
1966	Gouvernement	41	Opposition	53

Deux fois sur quatre, le parti gouvernemental obtint une majorité de sièges, et deux fois sur quatre, ce fut l'inverse. Au total, le parti gouvernemental a remporté la victoire dans 223 circonscriptions, ce qui est un peu supérieur aux 203 victoires de l'Union Nationale. Le parti d'opposition n'a pu vaincre que dans 153 circonscriptions. Le parti gouvernemental l'a donc emporté dans quatre cas sur sept environ.

Les classes sont évidemment composées des mêmes circonscriptions que pour le choix entre les deux partis, mais elles apparaissent sous des formules différentes. Si l'on interprète l'appui au parti gouvernemental comme une réponse positive, et l'appui au parti d'opposition comme une réponse négative, voici l'ordre selon lequel se présentent maintenant les différentes classes. Pour faire court, nous n'avons reproduit, quand il y avait lieu, que le nom de la première circonscription d'un bloc donné. On pourra se reporter à l'énumération de la section précédente pour obtenir les listes complètes des blocs de circonscriptions qui, encore une fois, sont incluses dans des classes différentes. C'est ainsi que la classe | 56 | 60 | — | — | de la section précédente devient la classe | 56 | 60 | 62 | 66 | de la liste qui suit.

56	60	62	66	(11 circonscriptions)

Beauharnois...

56	60	62	—	(9 circonscriptions)

Berthier...

56	60	—	66	(2 circonscriptions)

Argenteuil...

56	—	62	66	(15 circonscriptions)

Abitibi-Est...

—	60	62	66	(aucune circonscription)

56	60	—	—	(21 circonscriptions)

Bagot...

56	—	62	—	(10 circonscriptions)

Arthabaska

56	—	—	66	(aucune circonscription)

—	60	62	—	(aucune circonscription)

—	60	—	66	(aucune circonscription)

—	—	62	66	(13 circonscriptions)

Abitibi-Ouest...

56	—	—	—	(7 circonscriptions)

Beauce...

—	60	—	—	(1 circonscription)

Compton...

—	—	62	—	(5 circonscriptions)

Montréal Saint-Henri...

—	—	—	66	(aucune circonscription)

—	—	—	—	(aucune circonscription)

Notons dès maintenant que cette distribution apparaît très différente de la première que nous avons analysée. Aucune circonscription n'appuie quatre fois sur quatre le parti d'opposition, et seulement 13 l'appuient trois fois sur quatre. Inversement, 11 circonscriptions appuient le parti gouvernemental quatre fois sur quatre, et 24 circonscriptions l'appuient trois fois sur quatre. Le Tableau 2 où sont comparées la fréquence attendue et la fréquence effective de chacune des classes permet de dégager de façon plus rigoureuse les aspects significatifs de la distribution.

TABLEAU 2 — FRÉQUENCE ATTENDUE ET FRÉQUENCE EFFECTIVE DE CHACUNE DES CLASSES DE CIRCONSCRIPTIONS, QUANT AU CHOIX POSITIF OU NÉGATIF ENVERS LE PARTI GOUVERNEMENTAL

CLASSES	*Fréquence attendue*	*Fréquence effective*	*Différence entre fréquence attendue et fréquence effective*
56 | 60 | 62 | 66	.11	.12	+ .01
56 | 60 | 62 | —	.13	.10	− .03
56 | 60 | — | 66	.05	.02	− .03
56 | — | 62 | 66	.12	.16	+ .04
— | 60 | 62 | 66	.03	.00	− .03
56 | 60 | — | —	.07	.22	+ .15
56 | — | 62 | —	.16	.11	− .05
56 | — | — | 66	.06	.00	− .06
— | 60 | 62 | —	.04	.00	− .04
— | 60 | — | 66	.01	.00	− .01
— | — | 62 | 66	.03	.14	+ .11
56 | — | — | —	.08	.07	− .01
— | 60 | — | —	.02	.01	− .01
— | — | 62 | —	.04	.05	+ .01
— | — | — | 66	.02	.00	− .02
— | — | — | —	.02	.00	− .02

Contrairement à ce qu'on pouvait croire, la différence entre les deux fréquences est minime aux extrémités du tableau. Que 12 circonscriptions appuient toujours le parti gouvernemental, alors qu'aucune circonscription appuie toujours le parti d'opposition correspond à peu près à ce qui était attendu. Il n'y a pas non plus de distorsion remarquable quand on cumule les différences des trois autres sous-ensembles de classes : celles où l'on a un, deux ou trois choix positifs. Ces différences cumulées donnent respectivement – .03, + .10, et – .05. Il y a bien le sous-ensemble des classes comportant deux choix positifs dont les différences cumulées (+ .10) s'éloignent de façon assez nette de zéro, mais cela est dû à la présence des deux classes extrêmes de notre première distribution. Les quatre autres classes ont des différences négatives.

À y voir de plus près, une régularité assez nette se dégage pourtant de la distribution. Si l'on cumule, en effet, les différences des huit classes où les circonscriptions ont fait le même choix en 1962 et 1966, que ce choix soit positif ou négatif, on arrive à un résultat de + .24. Ce résultat est évidemment dû surtout aux deux classes dont les différences sont de + .15 et de + .11 et qui représentent les circonscriptions qui ont toujours voté pour le même parti, mais notons qu'en dehors de ces deux classes, on arrive à un résultat de – .02, ce qui est remarquable, étant donné la charge fortement négative des différences restantes.

La caractéristique la plus évidente du choix entre le gouvernement et l'opposition résiderait donc dans la cohérence des circonscriptions en 1962 et 1966. Cette cohérence, notons-le, est plus grande que pour les élections de 1956 et 1960 : si l'on cumule les différences des huit classes où les circonscriptions ont fait le même choix lors de ces deux élections, on arrive à un résultat de + .18 seulement. Elle est aussi un peu plus grande que l'incohérence de 1960 à 1962, qui est mesurée par une différence cumulative de + .21.

On peut expliquer ces résultats par l'image de plus en plus nette et de plus en plus contrastée que présenteraient d'eux-mêmes le parti gouvernemental et le parti d'opposition. Et si l'on estime, avec raison, nous semble-t-il, que c'est surtout le parti gouvernemental qui contribue à la netteté des images contrastées, on doit attribuer au Parti Libéral, avant tout, la plus grande cohérence que nous avons constatée en 1962 et 1966 qu'en 1956 et 1960, cette plus grande cohérence étant d'ailleurs médiatisée par une incohérence de 1960 à 1962, qui est elle-même plus grande que la cohérence de 1956 à 1960.

Nous voudrions maintenant voir si les circonscriptions qui sont les plus fidèles à appuyer le parti gouvernemental, ou encore le parti d'opposition, ne possèdent pas certaines caractéristiques qui les distinguent des autres. Nous ferons l'examen pour cela des 11 circonscriptions qui ont toujours appuyé le parti gouvernemental et des 13 circonscriptions qui ont appuyé le parti d'opposition trois fois sur quatre, aucune circonscription n'ayant donné une majorité de votes à l'opposition quatre fois sur quatre.

D'abord, selon l'hypothèse que nous avons faite dans la section précédente, ces circonscriptions se devraient posséder qui assez peu les traits qui caractérisent

les circonscriptions fortement unionistes ou fortement libérales. En fait, seulement deux d'entre elles possèdent les trois traits caractéristiques de l'un ou l'autre de ces deux types de circonscriptions : Châteauguay qui possède — mais de justesse [10] — les trois traits libéraux, et les Îles-de-la-Madeleine qui possède les trois traits unionistes [11].

Plus spécifiquement, on peut vérifier à propos de ces circonscriptions une hypothèse formulée par Maurice Pinard, à la première étude de la seconde partie de ce volume (voir p. 172 ss). Il semble, en effet, qu'il existe un lien entre une forte proportion de ruraux agricoles et une tendance à appuyer le parti d'opposition, au cours de la période 1956-1966. Alors que 37 circonscriptions sur 94 comptent plus de 20% de ruarux agricoles, une seule des circonscriptions qui ont toujours appuyé le gouvernement, celle de Charlevoix, a une proportion supérieure de ruraux agricoles. D'un autre côté, parmi les 13 circonscriptions qui ont appuyé l'opposition trois fois sur quatre, 9 ont une proportion de ruraux agricoles supérieure à 20%.

Il est intéressant de noter que les quatre exceptions, Montréal Saint-Henri, Rouyn-Noranda, Saint-Hyacinthe et Saint-Maurice se trouvent toutes dans la classe | — | — | 62 | — | [12]. Dans les deux autres classes, toutes les circonscriptions comptent au moins 20% de ruraux agricoles. Le cas des sept circonscriptions de la classe | 56 | — | — | — | est tout particulièrement instructif. Favorables au gouvernement en 1956, elles ne l'ont plus été dans la suite, sans doute parce que, comme le signale Maurice Pinard dans son étude, la situation de l'agriculture s'y est détériorée au point que tous les gouvernements successifs n'ont pu trouver grâce devant les électeurs.

LE CHOIX ENTRE LA MAJORITÉ ET LA MINORITÉ

Enfin, on peut se demander dans quelle mesure nos circonscriptions ont suivi la tendance majoritaire, de 1956 à 1966. Voici d'abord les résultats successifs

10 En 1961, Châteauguay comptait 67.1% seulement de personnes dont l'origine était française, mais 36.7% de ruraux et 32.7% de travailleurs.

11 Il est bien connu qu'à cause de leur éloignement les Îles-de-la-Madeleine comptent plus que toute autre circonscription sur le parti gouvernemental. Voir à ce sujet l'étude de Chaloult, au début de la seconde partie de ce volume.

12 Dans les quatre cas, il s'agit de circonscriptions traditionnellement libérales, même si

en termes de majorité et de minorité [13] :

1956	Majorité	75	Minorité	19
1960	Majorité	50	Minorité	44
1962	Majorité	63	Minorité	31
1966	Majorité	53	Minorité	41

Par définition, il y a toujours plus de circonscriptions du côté de la majorité que du côté de la minorité. Si bien qu'au total le parti majoritaire remporte 241 sièges contre 135 seulement pour le parti minoritaire. Son avantage est donc de deux contre un, ou presque.

Encore une fois les classes sont composées des mêmes blocs de circonscriptions, mais leur formulation et l'ordre selon lequel elles viennent sont différents. Nous les donnons ici en nous limitant une fois de plus à donner le nom de la première circonscription de la classe. L'appui au parti majoritaire est interprété comme un choix positif, et l'appui au parti minoritaire comme un choix négatif.

56	60	62	66	(10 circonscriptions)	56	60	—	—	(aucune circonscription)
Arthabaska...									
56	60	62	—	(15 circonscriptions)	56	—	62	—	(11 circonscriptions)
Abitibi-Est...					Beauharnois...				
56	60	—	66	(7 circonscriptions)	56	—	—	66	(21 circonscriptions)
Beauce					Bagot...				
56	—	62	66	(9 circonscriptions)	—	60	62	—	(13 circonscriptions)
Berthier...					Abitibi-Ouest...				
—	60	62	66	(5 circonscriptions)	—	60	—	66	(aucune circonscription)
Montréal Saint-Henri...									

elles ne possèdent qu'un ou deux traits socio-économiques caractéristiques de ce parti, mais qui ont été perdues par les libéraux en 1966, après trois victoires en 1956, 1960 et 1962, à cause, semble-t-il, ou bien d'une certaine faiblesse des candidats, ou bien de l'interférence des tiers partis, ou bien encore de la plus grande polarisation socio-économique des clientèles partisanes.

[13] L'étude de l'appui donné à la majorité ou à la minorité est quelque peu faussée par le fait qu'en 1966 l'Union Nationale, qui a remporté la victoire dans une majorité de circriptions, a recueilli moins de votes que le Parti Libéral. La tendance majoritaire, à cette élection, ne joue donc pas en faveur du même parti, selon qu'on se situe au niveau des électeurs ou au niveau des circonscriptions. Toutefois, étant donné que nous étudions ici la décision collective des circonscriptions, il faut nous en tenir à la majorité qui se manifeste à ce niveau.

—	—	62	66	(aucune circonscription)	—	—	62	—	(aucune circonscription)
56	—	—	—	(2 circonscriptions)	—	—	—	66	(1 circonscription)
Argenteuil...					Compton...				
—	60	—	—	(aucune circonscription)	—	—	—	—	(aucune circonscription)

La fréquence attendue et la fréquence effective de chacune des seize classes sont données dans le Tableau 3.

Si l'on met ensemble les cinq dernières classes du tableau, c'est-à-dire celles qui représentent un seul choix ou aucun choix pour la minorité, on voit qu'au total leur fréquence attendue est de .13 alors que leur fréquence effective n'est que de .03. La tendance à n'être dans la majorité qu'une seule fois, ou même aucune fois, est donc moins forte que si seul jouait le hasard. Toutefois l'inverse n'est pas vrai. La tendance à être dans la majorité quatre fois sur quatre, ou trois fois sur quatre, n'est pas plus grande que le voudrait le jeu du hasard : la fréquence attendue des cinq premières classes du tableau est de .53, alors que la fréquence effective n'est que de .49. Ce résultat apparaît quand même assez bon, quand on tient compte, encore une fois, de la forte distorsion apportée par les deux classes de circonscriptions qui appuient toujours ou bien l'Union Nationale, ou bien le Parti Libéral.

On peut donc conclure à une tendance non-équivoque des circonscriptions à éviter d'être trop souvent dans la minorité. Quant à la tendance à voter comme la majorité des circonscriptions, elle est davantage enrayée par la fidélité inconditionnelle de plusieurs circonscriptions à l'un ou l'autre parti.

Le groupe des dix circonscriptions qui ont toujours appuyé le parti majoritaire mérite qu'on s'y arrête. On peut se demander, en effet, ce qui incline ces circonscriptions à toujours voter comme la plupart des autres. Notons d'abord que de ces dix circonscriptions deux seulement, Iberville et Portneuf, ont les trois traits qui caractérisent les circonscriptions très unionistes, et deux autres, Terrebonne et Sherbrooke, les trois traits qui caractérisent les circonscriptions très libérales.

Plus généralement, ces circonscriptions se caractérisent par l'image assez fidèle qu'elles reproduisent de l'ensemble du Québec. Autrement dit, elles forment un groupe qui apparaît tout à fait *moyen* par rapport à diverses caractéristiques socio-économiques. Qu'on en juge par le Tableau 4, où nous avons mis ensemble la moyenne pour l'ensemble du Québec de certains traits, les limites extrêmes de ces traits dans les 94 circonscriptions, et les limites extrêmes des mêmes traits dans le sous-ensemble des 10 circonscriptions qui nous intéressent actuellement.

TABLEAU 3 — FRÉQUENCE ATTENDUE ET FRÉQUENCE EFFECTIVE DE CHACUNE DES CLASSES DE CIRCONSCRIPTIONS, QUANT AU CHOIX POSITIF OU NÉGATIF ENVERS LE PARTI MAJORITAIRE

CLASSE	*Fréquence attendue*	*Fréquence effective*	*Différence entre fréquence attendue et fréquence effective*
56 | 60 | 62 | 66	.16	.11	− .05
56 | 60 | 62 | —	.12	.16	+ .04
56 | 60 | — | 66	.08	.07	− .01
56 | — | 62 | 66	.13	.10	− 0.3
— | 60 | 62 | 66	.04	.05	+ 0.1
56 | 60 | — | —	.06	.00	− .06
56 | — | 62 | —	.11	.12	+ .01
56 | — | — | 66	.07	.22	+ .15
— | 60 | 62 | —	.03	.14	+ .11
— | 60 | — | 66	.02	.00	− .02
— | — | 62 | 66	.04	.00	− .04
56 | — | — | —	.05	.02	− .03
— | 60 | — | —	.02	.00	− .02
— | — | 62 | —	.03	.00	− .03
— | — | — | 66	.02	.01	− .01
— | — | — | —	.01	.00	− .01

TABLEAU 4 — COMPARAISON ENTRE LES DIX CIRCONSCRIPTIONS QUI SONT TOUJOURS DU CÔTÉ DE LA MAJORITÉ ET L'ENSEMBLE DES CIRCONSCRIPTIONS DU QUÉBEC

	Moyenne pour l'ensemble du Québec	*Limite supérieure dans l'ensemble des 94 circonscriptions*	*Limite inférieure dans l'ensemble des 94 circonscriptions*	*Limite supérieure dans le sous-ensemble des 10 circonscriptions*	*Limite inférieure dans le sous-ensemble des 10 circonscriptions*
Population urbaine	74.3%	100%	0%	87.3%	41.9%
Population rurale agricole	10.7%	51.9%	0%	26.4%	3.5%
Origine ethnique française	80.6%	99.5%	19.2%	98.7%	84.1%
Niveau élémentaire de scolarisation seulement	60.7%	84.1%	24.2%	72.4%	59.5%
Professionnels, administrateurs et techniciens	18.0%	38.9%	8.7%	20.2%	12.9%
Travailleurs	32.8%	47.9%	10.5%	40.0%	34.2%
Salaire des hommes	$3,469.	$5,426.	$1,328.	$3,276.	$2,635.

Source : Recensement du Canada, 1961.

Comme on le voit dans ce tableau, la dispersion des caractéristiques socio-économiques des dix circonscriptions est très réduite, surtout quand on la compare à celle de l'ensemble des circonscriptions. Au total, les dix circonscriptions ont aussi des caractéristiques qui ne sont pas très éloignées de la moyenne provinciale : elles sont toutefois un peu plus francophones, un peu moins scolarisées, un peu plus ouvrières, et un peu moins riches en salaires que l'ensemble des 94 circonscriptions.

Remarquons, de plus, que les dix circonscriptions, sans qu'aucune d'entre elles fasse partie de Montréal ou de Québec, se trouvent toutes, ou bien dans le voisinage immédiat de ces deux centres urbains, ou bien dans le voisinage de centres régionaux importants comme Sherbrooke, Trois-Rivières ou Chicoutimi, ce qui favorise sans doute une meilleure information sur la politique et par là la tendance à suivre les courants majoritaires.

Par contraste avec ces dix circonscriptions, les trois circonscriptions qui n'ont appuyé le parti majoritaire qu'une fois sur quatre apparaissent très marginales. Rappelons qu'il s'agit de Compton, Argenteuil et Huntingdon. Leur pourcentage d'urbains varie de 52.3% à 21.2%, et toutes comptent au moins 20% de personnes qui ne sont pas d'origine française. La combinaison de ces deux traits constitue un cas assez rare au Québec. De plus, toutes les trois se trouvent assez éloignées des deux grands centres urbains et des principaux centres régionaux du Québec. Il n'est donc pas étonnant que leur comportement électoral soit erratique par rapport à celui de la majorité des circonscriptions.

UNE INTERPRÉTATION GÉNÉRALE DES QUATRE ÉLECTIONS

Au terme de ces analyses nous pouvons maintenant proposer une interprétation un peu générale des quatre élections qui font l'objet de ce volume.

Ces quatre décisions collectives sont d'abord caractérisées par le fait que dans la carte où nous les avons étudiées, plus du tiers des circonscriptions ont donné un appui constant à l'un des deux partis. De ce point de vue, l'Union Nationale a joui d'un avantage sur le Parti Libéral, non seulement parce que 21 circonscriptions lui furent toujours fidèles contre 13 seulement à son adversaire, mais surtout parce que le hasard ne lui en aurait donné que 7 environ contre 2 environ au Parti Libéral. La force des traditions partisanes lui assure donc une *prime* de 14 circonscriptions environ, contre une *prime* de 10 circonscriptions environ au Parti Libéral, ce qui est d'une grande importance.

Les deux sous-ensembles de circonscriptions toujours fidèles présentent d'ailleurs des caractéristiques socio-économiques fort différentes. Le plus souvent, les 21 circonscriptions unionistes sont rurales dans une proportion d'au moins 40%, elles comptent au moins 90% d'habitants qui sont d'origine française, et elles comptent aussi au moins 33 1/3% de travailleurs dans leur main-d'œuvre : 19 de ces 21 circonscriptions ont au moins deux de ces caractéristiques, alors qu'une seulement des 13 circonscriptions qui sont toujours libérales possède deux de ces caractéristiques.

Cette opposition d'ordre socio-économique entre les deux sous-ensembles nous semble fort significative, dans la mesure où elle renvoie à deux visages assez différents du Québec, sur le triple plan de l'habitat, de l'origine ethnique et des occupations. Quand on sait que ces trois plans définissent quelques-uns des groupes de référence qui sont les plus cruciaux du Québec contemporain, on peut se demander si, dans les cas extrêmes tout au moins, l'opposition d'ordre socio-économique entre les deux partis traditionnels n'est pas plus grande et surtout plus profonde qu'on le croit généralement.

Restent les autres circonscriptions qui, d'une élection à l'autre, n'ont pas toujours appuyé le même parti. C'est évidemment leur choix partisan qui détermine lequel des deux partis pourra former le gouvernement, si l'on considère les 35 circonscriptions dont nous venons de parler comme stables. De ces quelque 60 circonscriptions, 3 seulement ne se sont retrouvées dans la majorité qu'une fois sur quatre, ce qui indique une assez forte tendance à voter comme la plupart des autres circonscriptions. Des calculs de probabilité montrent d'ailleurs que si le hasard seul avait joué, 12 circonscriptions environ, au lieu de 3, se seraient retrouvées dans la minorité au moins trois fois sur quatre. Argenteuil, Compton et Huntingdon, les 3 circonscriptions les plus erratiques de ce point de vue, apparaissent comme assez marginales au Québec ; par contre les 10 circonscriptions qui se trouvent dans la majorité quatre fois sur quatre présentent des caractères très proches de ceux de l'ensemble du Québec. Autrement dit, on a là des circonscriptions qui sont plus que d'autres représentatives du Québec contemporain, et qui gravitent d'ailleurs, sur le plan géographique, dans l'orbitre des principaux centres urbains.

Enfin, parmi les 50 circonscriptions qui ne se caractérisent ni par leur appui inconditionnel à l'un des deux partis, ni par leur participation constante à la majorité, 11 ont toujours appuyé le gouvernement sortant, tandis que 13 ne l'ont fait qu'une fois sur quatre. Ici, la proportion de ruraux agricoles dans la population semble déterminante. Une seulement des 11 circonscriptions pro-gouvernementales compte plus de 20% de ruraux agricoles, tandis que 9 des 13 circonscriptions les plus anti-gouvernementales en comptent davantage, dont 7 circonscriptions sur 7 qui, après avoir appuyé le gouvernement d'Union Nationale en 1956, ont ensuite voté contre les gouvernements successifs en 1960, 1962 et 1966.

Nous avons aussi établi par des calculs de probabilité que la cohérence des choix successifs, pour le gouvernement ou l'opposition, faits en 1962 et en 1966

était plus grande que la cohérence des choix successifs, faits en 1956 et en 1960, ce que nous avons attribué à une plus grande netteté de l'image offerte par le Parti Libéral, comme parti de gouvernement, que par l'Union Nationale.

Ces analyses successives laissent dans l'ombre un certain nombre de circonscriptions qui ne peuvent être caractérisées par la netteté chez elles de l'un ou l'autre des trois choix que nous avons étudiés. En fait ces circonscriptions se réduisent aux deux classes de celles qui 1° ont appuyé l'Union Nationale en 1956, 1960 et 1966, et qui 2° ont appuyé l'Union Nationale en 1956 seulement [14]. Il y a 9 circonscriptions dans la première classe, et 15 dans la seconde, pour un total de 24 sur 94. Le Tableau 5 résume la façon dont se sont comportées ces circonscriptions et les autres dont nous avons parlé.

Ce tableau fait apparaître le profil de chaque élection, vue dans les termes d'analyse que nous avons utilisés ici. La victoire de l'Union Nationale, en 1956, est la plus marquée des quatre : seules appuient le Parti Libéral les 13 circonscriptions très partisanes qui lui sont toujours fidèles, et 6 seulement des 13 circonscriptions qui votent trois fois sur quatre pour le parti d'opposition. L'Union Nationale a pour elle non seulement les 21 circonscriptions qui lui sont toujours fidèles, les 10 circonscriptions qui inclinent toujours du côté de la majorité, et les 11 circonscriptions qui appuient toujours le gouvernement sortant, mais aussi 2 circonscriptions qui, dans la suite, seront toujours dans la minorité et 7 des 13 circonscriptions qui, trois fois sur quatre, appuient l'opposition. Les 24 circonscriptions indéterminées votent également pour elle.

La victoire libérale de 1960 est beaucoup moins décisive. Elle est assurée principalement par le déplacement des 10 circonscriptions qu'on retrouve toujours dans la majorité, joint à l'orientation massive vers les libéraux des circonscriptions qui favorisent habituellement l'opposition (12 sur 13) et par l'apport de 15 des 24 circonscriptions indéterminées, lesquelles avaient toutes appuyé l'Union Nationale en 1956.

En 1962, les 11 circonscriptions qui sont toujours pro-gouvernementales viennent s'ajouter aux victoires des libéraux. Ceux-ci qui ont formé le gouvernement sortant ne retiennent plus toutefois que 5 des 13 circonscriptions habituellement favorables à l'opposition (ils en avaient 12 en 1960), ce qui est compensé par 24 victoires sur 24 dans les circonscriptions indéterminées (contre 15 seulement en 1960).

Dans la carte un peu irréelle où nous avons étudié l'élection de 1966, l'Union Nationale reprend aux libéraux les 10 circonscriptions qui penchent toujours du côté de la majorité, tout en perdant 2 circonscriptions qui, à l'inverse, inclinent plutôt du côté de la minorité. Elle enlève aussi au Parti Libéral les 5 circonscriptions le plus souvent favorables à l'opposition que celui-ci avait conservées en 1962, ainsi que 9 circonscriptions indéterminées sur 24.

---

[14] Ces deux classes de circonscriptions apparaissent tout aussi indéterminées socio-économiques que sur le plan électoral. Elles ne présentent en effet, dans l'état actuel de nos recherches, aucune caractéristique ou aucun groupe de caractéristiques communes.

TABLEAU 5 — DÉCOMPOSITION DES SIÈGES OBTENUS PAR LES DEUX PARTIS AUX ÉLECTIONS DE 1956, 1960, 1962 ET 1966, SELON CERTAINES CATÈGORIES D'ANALYSE

PARTI ET ANNÉE		*Circonscriptions partisanes*	*Circonscriptions majoritaires*	*Circonscriptions quasi-minoritaires* (*)	*Circonscriptions gouvernementales*	*Circonscriptions quasi-oppositionnistes*	*Circonscriptions indéterminées*	*TOTAL*
Union Nationale	(1956)	21	10	2	11	7	24	75
Parti Libéral	(1956)	13	—	—	—	6	—	19
Union Nationale	(1960)	21	—	2	11	1	9	44
Parti Libéral	(1960)	13	10	—	—	12	15	50
Union Nationale	(1962)	21	—	2	—	8	—	31
Parti Libéral	(1962)	13	10	—	11	5	24	63
Union Nationale	(1966)	21	10	—	—	13	9	53
Parti Libéral	(1966)	13	—	2	11	—	15	41
Union Nationale	Total	84	20	6	22	29	42	203
Parti Libéral	Total	52	20	2	22	23	54	173

(*) Compton faisant partie à la fois des circonscriptions quasi-minoritaires et des circonscriptions quasi-oppositionnistes, nous l'avons incluse dans le second groupe.

Si l'on fait exception des deux catégories indifférentes aux partis, qui sont formées par les 10 circonscriptions toujours majoritaires et par les 11 circonscriptions pro-gouvernementales, on constate qu'au cours des quatre élections, l'Union Nationale a joui d'un avantage sur le Parti Libéral dans toutes les autres catégories, sauf celle des circonscriptions dites *indéterminées*. Les libéraux ont remporté au total 54 de ces circonscriptions, contre 42 par l'Union Nationale. Mais celle-ci a joui d'un avantage de 6 contre 2 dans les circonscriptions quasi-minoritaires, et de 29 contre 23 dans les circonscriptions quasi-oppositionnistes, en plus de son avantage très net de 84 contre 52 dans les circonscriptions partisanes. Cet avantage de 32 sièges correspond d'ailleurs presque exactement à l'avantage total de 30 sièges (203 contre 173) dont l'Union Nationale a joui au cours des quatre élections.

En fin de compte, on peut dire que, pour le Parti Libéral plus encore que pour l'Union Nationale, le résultat de chacune des quatre élections s'est joué dans les deux dernières catégories de circonscriptions du Tableau 5. Si l'on estime, en effet, que les circonscriptions partisanes iront de façon certaine dans l'un ou l'autre camp, que les circonscriptions qui suivent la tendance majoritaire sont une prime accordée au gagnant et que les circonscriptions qui suivent le plus souvent la tendance minoritaire sont trop peu nombreuses pour changer quoique ce soit, et si l'on estime, enfin, que le parti gouvernemental obtiendra de façon certaine 11 circonscriptions, c'est dans les 37 autres circonscriptions que se décide le sort des partis. D'autant plus que l'Union Nationale, étant donné les déterminations que nous venons de rappeler, ne peut remporter au maximum que 44 des 57 autres circonscriptions (comme ce fut le cas en 1956), et le Parti Libéral, que 36. Il s'agit alors pour le parti gouvernemental ou bien d'éviter que trop de circonscriptions quasi-oppositionnistes votent contre lui, ou bien d'attirer à lui un nombre suffisant de circonscriptions indéterminées. Le parti d'opposition doit lui aussi, et même plus encore, s'attirer les circonscriptions indéterminées, tout en s'assurant du vote du plus grand nombre possible des circonscriptions qui ont un préjugé favorable envers l'opposition. En fait, le parti victorieux aux quatre élections de 1956, 1960, 1962 et 1966, a toujours réussi à vaincre dans la majorité des 37 circonscriptions comprises dans les deux dernières catégories du Tableau 5. Mais une fois seulement (en 1956), le parti gouvernemental a obtenu une majorité dans les circonscriptions quasi-oppositionnistes, et une fois seulement (en 1960), le parti d'opposition a obtenu une majorité dans les circonscriptions indéterminées.

En terminant, il importe de signaler que le type d'analyse que nous avons pratiqué ici est assez étroitement dépendant du nombre d'élections étudiées, du nombre de partis ayant obtenu des sièges à ces élections, et de la variété des résultats obtenus par ces partis. Toutefois, cette dépendance ne pose que des problèmes techniques. Les grands principes de l'analyse — soit la détermination des questions de nature politique qui sont posées aux circonscriptions, la comparaison de ce qui se produit dans la réalité avec ce que donnerait le hasard, et l'étude des caractéristiques socio-économiques des différentes classes de circons-

cription — peuvent être appliqués quelles que soient les situations électorales étudiées.

Évidemment, les conclusions auxquelles nous sommes arrivé dans cette étude pourraient être modifiées par l'addition d'élections antérieures à celle de 1956, ou encore par les prochaines élections provinciales au Québec. Mais, quoiqu'il en soit, ces conclusions permettent, nous semble-t-il, de mieux comprendre le sens des quatre décisions collectives qui ont été prises de 1956 à 1966, tout en comportant plus d'un enseignement pratique pour les partis qui sont soumis aux dures exigences du combat électoral.

□ *appendice a*

RÉSULTAT EN POURCENTAGES, PAR RÉGIONS ET PAR CIRCONSCRIPTIONS, DES ÉLECTIONS PROVINCIALES AU QUÉBEC, DE 1956 À 1966.

I — POURCENTAGE DES VOTANTS

II — POURCENTAGE DES ABTENTIONS

SIGLES

LIB	:	Parti Libéral
UN	:	Union Nationale
RIN	:	Rassemblement pour l'Indépendance Nationale
RN	:	Ralliement National
PSQ	:	Parti Socialiste du Québec
AP	:	Action Provinciale
PDE	:	Parti de la Démocratisation Économique
QCP	:	Quebec Conservative Party (Parti Conservateur du Québec)
PC	:	Parti Communiste
IND	:	Indépendants

* Ces résultats ont été compilés par Gérald BERNIER et Serge LORD, du Département de Science politique de l'Université de Montréal.

1. RÉGION MÉTROPOLITAINE

	1956	*1960*	*1962*	*1966*
AHUNTSIC				
LIB	—	—	—	56.3
UN	—	—	—	27.4
RIN	—	—	—	14.5
RN	—	—	—	0.9
IND	—	—	—	0.7
BOURASSA				
LIB	—	—	—	48.9
UN	—	—	—	31.8
RIN	—	—	—	14.7
RN	—	—	—	2.1
IND	—	—	—	2.5
BOURGET				
LIB	—	53.1	58.7	41.9
UN	—	44.9	34.5	46.1
RIN	—	—	—	9.6
RN	—	—	—	1.3
PSQ	—	—	—	1.0
AP	—	—	0.2	—
IND	—	2.0	6.6	—
D'ARCEE McGEE				
LIB	—	—	—	90.6
UN	—	—	—	5.7
RIN	—	—	—	3.3
IND	—	—	—	0.5
DORION				
LIB	—	—	—	44.2
UN	—	—	—	38.3
RIN	—	—	—	9.7
RN	—	—	—	1.2
PDE	—	—	—	0.6
IND	—	—	—	6.0
FABRE				
LIB	—	—	—	47.8
UN	—	—	—	37.6
RIN	—	—	—	12.8
RN	—	—	—	0.1
PSQ	—	—	—	0.4

	1956	*1960*	*1962*	*1966*
GOUIN				
LIB	—	—	—	47.3
UN	—	—	—	37.1
RIN	—	—	—	12.8
RN	—	—	—	2.4
PC	—	—	—	0.4
JACQUES-CARTIER				
LIB	55.3	59.3	77.7	68.3
UN	39.3	38.3	22.3	24.1
RIN	—	—	—	6.7
RN	—	—	—	0.8
IND	4.1	2.4	—	—
JEANNE-MANCE				
LIB	43.8	48.0	59.6	51.8
UN	49.7	51.3	39.6	33.1
RIN	—	—	—	13.3
RN	—	—	—	1.0
IND	6.5	0.7	0.8	—
PSQ	—	—	—	0.8
LAFONTAINE				
LIB	—	—	—	42.3
UN	—	—	—	45.0
RIN	—	—	—	11.2
RN	—	—	—	1.5
LAURIER				
LIB	33.9	47.8	58.2	56.6
UN	60.2	47.4	41.4	31.1
RIN	—	—	—	8.0
RN	—	—	—	2.6
AP	—	—	0.4	—
IND	5.9	4.8	2.4	1.6
LAVAL				
LIB	44.0	56.4	66.3	48.7
UN	53.9	43.6	33.0	35.1
RIN	—	—	—	9.0
RN	—	—	—	0.9
AP	—	—	0.3	—
IND	2.0	—	0.4	6.3

	1956	*1960*	*1962*	*1966*
MAISONNEUVE				
LIB	44.9	41.8	58.9	41.0
UN	50.9	46.1	41.1	44.7
RIN	—	—	—	24.1
RN	—	—	—	1.3
PSQ	—	—	—	0.7
IND	4.3	12.1	—	—
MARGUERITE-BOURGEOIS				
LIB	—	—	—	62.1
UN	—	—	—	19.8
RIN	—	—	—	5.5
RN	—	—	—	0.7
IND	—	—	—	11.8
MONTRÉAL-MERCIER				
LIB	37.8	48.5	54.1	44.3
UN	60.0	51.5	43.5	42.3
RIN	—	—	—	11.7
RN	—	—	—	1.3
PC	—	—	—	0.4
IND	2.2	—	2.4	—
MONTRÉAL - NOTRE-DAME DE GRÂCES				
LIB	77.4	66.2	78.5	76.4
UN	19.4	33.8	16.4	8.1
RIN	—	—	—	3.7
RN	—	—	—	0.3
QCP	—	—	—	11.5
IND	3.2	—	5.1	—
OLIER				
LIB	—	—	—	47.0
UN	—	—	—	37.9
RIN	—	—	—	13.2
RN	—	—	—	1.8
OUTREMONT				
LIB	67.8	63.0	77.6	71.2
UN	27.9	27.7	20.3	10.8
RIN	—	—	—	12.7
RN	—	—	—	0.5
QCP	—	—	—	4.9
IND	4.3	9.3	2.1	—

	1956	*1960*	*1962*	*1966*
ROBERT BALDWYN				
LIB	—	—	—	32.1
UN	—	—	—	8.2
RIN	—	—	—	2.5
RN	—	—	—	0.4
QCP	—	—	—	3.5
IND	—	—	—	53.3
SAINT-HENRI				
LIB	51.3	49.9	53.0	35.2
UN	45.5	46.0	45.4	41.4
RIN	—	—	—	12.1
RN	—	—	—	1.5
IND	3.2	4.1	1.6	9.8
SAINT-JACQUES				
LIB	34.9	44.6	47.4	38.8
UN	62.3	53.1	52.1	50.0
RIN	—	—	—	9.3
RN	—	—	—	1.9
IND	2.8	2.3	0.5	—
SAINT-LAURENT				
LIB	—	—	—	68.6
UN	—	—	—	21.3
RIN	—	—	—	10.0
SAINT-LOUIS				
LIB	49.4	41.1	58.1	58.4
UN	39.5	40.7	41.9	26.4
RIN	—	—	—	10.7
RN	—	—	—	3.0
PC	—	—	—	1.5
IND	11.1	18.3	—	—
SAINTE-ANNE				
LIB	25.6	34.3	40.2	29.1
UN	3.6	7.8	14.0	25.3
RIN	—	—	—	4.4
RN	—	—	—	1.2
HANLEY	66.0	57.9	45.8	38.7
IND	4.8	—	—	1.3
SAINTE-MARIE				
LIB	40.7	41.2	47.1	35.9
UN	54.8	57.0	52.5	53.1
RIN	—	—	—	9.1
RN	—	—	—	2.0
IND	4.5	1.8	0.4	—

	1956	*1960*	*1962*	*1966*
VERDUN				
LIB	70.1	57.6	66.0	66.3
UN	23.6	40.7	34.0	28.5
RIN	—	—	—	4.1
RN	—	—	—	1.1
IND	6.3	1.7	—	—

	1956	*1960*	*1962*	*1966*
WESTMOUNT - SAINT-GEORGE				
LIB	80.0	61.8	69.0	78.2
UN	17.0	38.2	8.6	8.7
RIN	—	—	—	4.4
RN	—	—	—	0.4
IND	3.0	—	22.4	5.4
QCP	—	—	—	2.8

2. RÉGION DE MONTRÉAL

SOUS-RÉGION DU RICHELIEU

RICHELIEU				
LIB	43.7	52.9	55.6	45.1
UN	55.9	46.6	44.4	49.4
RIN	—	—	—	4.9
RN	—	—	—	0.6
IND	—	0.5	—	—
VERCHÈRES				
LIB	46.5	50.0	58.5	55.7
UN	53.1	49.4	41.5	36.8
RIN	—	—	—	6.4
RN	—	—	—	1.1
IND	0.4	0.6	—	—

SOUS-RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

BAGOT				
LIB	38.5	44.1	44.9	39.7
UN	61.5	55.9	55.1	57.7
RIN	—	—	—	1.4
RN	—	—	—	1.2
ROUVILLE				
LIB	47.2	47.3	57.9	46.5
UN	52.8	52.7	42.1	46.6
RIN	—	—	—	5.2
IND	—	—	—	1.6
SAINT-HYACINTHE				
LIB	51.7	55.2	56.3	46.6
UN	48.2	44.8	43.7	46.8
RIN	—	—	—	6.6

SOUS-RÉGION DE SAINT-JEAN

CHAMBLY				
LIB	49.4	49.9	63.8	60.5
UN	47.5	48.8	33.8	25.9
RIN	—	—	—	12.3
RN	—	—	—	1.3
IND	2.4	1.3	2.4	—
IBERVILLE				
LIB	42.8	53.5	55.9	42.3
UN	57.2	46.5	44.1	50.2
RIN	—	—	—	4.8
RN	—	—	—	2.7
NAPIERVILLE-LAPRAIRIE				
LIB	45.8	49.9	56.5	43.0
UN	53.9	50.1	43.5	39.7
RN	—	—	—	2.2
IND	0.3	—	—	15.1
SAINT-JEAN				
LIB	43.2	50.6	50.5	35.2
UN	56.2	49.4	45.6	48.8
RIN	—	—	—	4.1
RN	—	—	—	0.9
IND	0.6	—	3.9	10.9
TAILLON				
LIB	—	—	—	38.6
UN	—	—	—	37.7
RIN	—	—	—	18.3
RN	—	—	—	3.1
IND	—	—	—	2.3

SOUS-RÉGION DE GRANBY

MISSISQUOI

LIB	43.3	42.3	42.6	36.4
UN	56.7	57.7	57.4	60.1
RIN	—	—	—	2.7
RN	—	—	—	0.9

SHEFFORD

LIB	46.0	47.0	46.7	38.3
UN	53.6	53.0	50.0	53.7
RIN	—	—	—	3.9
RN	—	—	—	4.1
IND	0.4	—	3.3	—

SOUS-RÉGION DE BEAUHARNOIS

BEAUHARNOIS

LIB	41.4	49.2	51.7	41.3
UN	58.4	49.9	48.3	33.3
RIN	—	—	—	3.7
RN	—	—	—	0.3
IND	—	0.9	—	21.3

CHÂTEAUGUAY

LIB	42.9	44.4	54.8	34.7
UN	57.1	53.4	45.2	29.2
RIN	—	—	—	3.8
RN	—	—	—	0.5
IND	—	2.2	—	31.8

HUNTINGDON

LIB	47.8	43.3	45.9	50.4
UN	52.2	56.8	54.1	49.6

SOUS-RÉGION DE TERREBONNE

ARGENTEUIL

LIB	44.6	40.0	36.6	44.8
UN	55.4	60.0	54.6	29.7
RIN	—	—	—	1.6
RN	—	—	—	0.2
IND	—	—	8.8	23.2

DEUX-MONTAGNES

LIB	26.5	50.1	57.3	47.6
UN	72.3	48.0	42.7	47.1
RIN	—	—	—	4.6
RN	—	—	—	0.7
IND	1.2	1.9	—	—

TERREBONNE

LIB	41.9	58.7	59.0	42.9
UN	57.6	39.7	41.0	47.7
RIN	—	—	—	8.1
RN	—	—	—	1.3
IND	0.5	1.5	—	—

VAUDREUIL-SOULANGES

LIB	48.5	50.4	57.5	53.2
UN	51.1	49.6	42.5	40.6
RIN	—	—	—	2.4
RN	—	—	—	0.4
IND	0.4	—	—	3.4

SOUS-RÉGION DE JOLIETTE

BERTHIER

LIB	43.8	46.3	50.0	42.7
UN	56.2	52.7	49.1	55.5
RN	—	—	—	1.8
AP	—	—	0.9	—
IND	—	1.1	—	—

JOLIETTE

LIB	35.6	35.2	26.9	41.2
UN	64.9	64.8	53.0	50.7
RIN	—	—	—	6.4
RN	—	—	—	1.5
IND	—	—	20.1	—

L'ASSOMPTION

LIB	44.5	49.7	55.1	44.6
UN	55.5	49.7	43.8	46.9
RIN	—	—	—	6.8
RN	—	—	—	1.7
AP	—	—	0.8	—
IND	—	0.6	0.4	—

MONTCALM

LIB	43.3	46.4	55.4	46.5
UN	56.7	51.5	44.6	51.3
RIN	—	—	—	1.7
RN	—	—	—	0.5
IND	—	2.1	—	—

3. RÉGION DE QUÉBEC

SOUS-RÉGION DE LA VILLE ET DE LA BANLIEUE DE QUÉBEC

CHAUVEAU

	1956	1960	1962	1966
LIB	—	—	—	44.8
UN	—	—	—	47.4
RIN	—	—	—	5.2
RN	—	—	—	2.5

JEAN-TALON

	1956	1960	1962	1966
LIB	—	—	—	53.2
UN	—	—	—	39.0
RIN	—	—	—	5.2
RN	—	—	—	2.6

LÈVIS

	1956	1960	1962	1966
LIB	44.9	54.7	54.4	42.2
UN	54.9	45.3	44.9	53.1
RIN	—	—	—	2.9

LIMOILOU

	1956	1960	1962	1966
LIB	—	—	—	44.7
UN	—	—	—	49.7
RIN	—	—	—	3.7
RN	—	—	—	1.7
PC	—	—	—	0.2

LOUIS-HÉBERT

	1956	1960	1962	1966
LIB	—	—	—	65.7
UN	—	—	—	24.4
RIN	—	—	—	8.7
RN	—	—	—	1.1

MONTMORENCY

	1956	1960	1962	1966
LIB	40.1	45.6	47.1	36.9
UN	59.9	54.4	50.7	54.2
RIN	—	—	—	5.5
RN	—	—	—	3.4
IND	—	—	2.2	—

SAINT-SAUVEUR

	1956	1960	1962	1966
LIB	29.6	41.2	48.8	35.8
UN	68.7	58.8	51.2	57.7
RIN	—	—	—	2.9
RN	—	—	—	3.6
IND	0.3	—	—	—

ANCIENNES CIRCONSCRIPTIONS DE QUÉBEC

QUÉBEC-CENTRE

	1956	1960	1962	1966
LIB	39.8	46.5	55.1	—
UN	60.1	53.5	44.9	—

QUÉBEC-COMTÉ

	1956	1960	1962	1966
LIB	42.9	55.9	57.8	—
UN	56.2	41.6	42.2	—
IND	0.9	2.5	—	—

QUÉBEC-EST

	1956	1960	1962	1966
LIB	44.2	47.3	52.2	—
UN	55.4	52.3	47.8	—
IND	0.3	0.3	—	—

QUÉBEC-OUEST

	1956	1960	1962	1966
LIB	50.4	55.9	67.9	—
UN	49.6	43.7	32.1	—
IND	—	0.4	—	—
RN	—	—	—	—
IND	—	—	—	—

	1956	*1960*	*1962*	*1966*
SOUS-RÉGION DE QUÉBEC				
BELLECHASSE				
LIB	42.1	52.1	48.6	41.3
UN	57.9	47.9	51.4	58.7
CHARLEVOIX				
LIB	39.6	47.4	52.2	54.0
UN	60.4	52.6	47.8	46.0
L'ISLET				
LIB	46.8	58.1	46.7	44.7
UN	53.2	41.9	53.3	55.3
LOTBINIÈRE				
LIB	42.8	49.3	46.4	45.1
UN	57.2	50.7	53.6	45.7
RN	—	—	—	9.1
MONTMAGNY				
LIB	44.1	49.9	49.5	43.1
UN	55.9	49.8	50.5	54.6
RN	—	—	—	2.3
IND	—	0.3	—	—
PORTNEUF				
LIB	39.3	54.4	51.3	37.9
UN	60.7	45.6	48.1	42.8
RIN	—	—	—	2.3
RN	—	—	—	16.7
IND	—	—	0.6	0.3
SOUS-RÉGION DE LA CHAUDIÈRE				
BEAUCE				
LIB	43.3	54.1	48.0	39.0
UN	56.7	45.9	52.0	55.0
RN	—	—	—	6.0
DORCHESTER				
LIB	39.3	49.1	46.4	40.9
UN	60.7	50.9	53.6	55.0
RN	—	—	—	4.1
MÉGANTIC				
LIB	47.5	59.2	55.0	44.1
UN	52.5	40.8	45.0	46.4
RN	—	—	—	9.5

4. RÉGION DE TROIS-RIVIÈRES

SOUS-RÉGION DE LA MAURICIE				
CHAMPLAIN				
LIB	41.7	49.7	47.3	37.7
UN	58.9	50.3	52.7	57.7
RN	—	—	—	4.6
LAVIOLETTE				
LIB	40.6	48.3	46.4	38.8
UN	59.4	51.7	53.6	54.2
RIN	—	—	—	7.0
MASKINONGÉ				
LIB	42.7	45.7	46.3	45.6
UN	57.3	54.3	53.7	52.9
RN	—	—	—	1.5
NICOLET				
LIB	40.7	47.1	51.7	46.8
UN	59.3	52.9	48.3	52.3
RN	—	—	—	0.8

	1956	*1960*	*1962*	*1966*
SAINT-MAURICE				
LIB	51.4	53.1	55.7	41.7
UN	48.6	46.9	44.3	47.4
RIN	—	—	—	10.9
TROIS-RIVIÈRES				
LIB	38.1	46.3	48.2	45.6
UN	61.7	46.7	51.8	49.0
RIN	—	—	—	5.4
IND	—	7.0	—	—
YAMASKA				
LIB	33.8	43.5	39.8	48.2
UN	66.2	56.5	60.2	51.8

SOUS-RÉGION DES BOIS-FRANCS

	1956	*1960*	*1962*	*1966*
ARTHABASKA				
LIB	45.3	53.3	53.5	44.3
UN	54.7	46.7	46.5	44.8
RIN	—	—	—	2.6
RN	—	—	—	8.2
DRUMMOND				
LIB	46.0	50.2	57.2	49.3
UN	53.8	49.8	42.8	48.0
RN	—	—	—	2.7
IND	0.2	—	—	—

5. RÉGION DU BAS SAINT-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE

SOUS-RÉGION DE RIVIÈRE-DU-LOUP

KAMOURASKA				
LIB	41.7	46.1	50.9	40.4
UN	58.3	53.9	49.1	52.3
RN	—	—	—	1.5
IND	—	—	—	5.8
RIVIÈRE-DU-LOUP				
LIB	51.2	51.7	51.2	47.8
UN	47.9	48.3	48.8	52.2
IND	0.9	—	—	—

SOUS-RÉGION DU BAS SAINT-LAURENT

MATANE				
LIB	42.1	53.5	50.4	49.8
UN	57.9	46.5	49.6	48.1
RN	—	—	—	2.1
MATAPÉDIA				
LIB	45.3	56.8	51.0	48.6
UN	54.7	43.2	49.0	48.5
RIN	—	—	—	1.7
RN	—	—	—	1.1
RIMOUSKI				
LIB	51.0	55.8	52.2	49.8
UN	49.0	44.2	47.8	48.1
RIN	—	—	—	2.1
TÉMISCOUATA				
LIB	40.7	46.5	39.3	44.0
UN	59.3	53.5	60.7	52.0
RN	—	—	—	4.0

SOUS-RÉGION DE LA GASPÉSIE

	1956	*1960*	*1962*	*1966*
BONAVENTURE				
LIB	52.7	51.6	57.3	60.5
UN	47.3	48.4	42.7	39.5
GASPÉ-NORD				
LIB	49.6	49.8	47.3	47.6
UN	50.4	49.7	51.7	51.1
RIN	—	—	—	1.3
IND	—	0.5	1.0	—
GASPÉ-SUD				
LIB	44.0	47.3	50.4	53.5
UN	56.0	52.7	49.6	46.5
ÎLES-DE-LA-MADELEINE				
LIB	43.3	43.0	51.9	66.6
UN	56.7	57.0	48.1	33.4

6. RÉGION DES CANTONS DE L'EST

BRÔME				
LIB	51.6	55.5	55.8	52.6
UN	47.9	44.5	44.2	45.3
RN	—	—	—	2.2
IND	0.5	—	—	—
COMPTON				
LIB	51.4	46.2	44.5	40.7
UN	47.7	53.8	54.4	56.9
RN	—	—	—	2.4
AP	—	—	1.1	—
IND	0.9	—	—	—
FRONTENAC				
LIB	47.9	48.2	47.5	40.1
UN	52.1	51.8	52.5	52.2
RIN	—	—	—	1.2
RN	—	—	—	6.6
RICHMOND				
LIB	51.6	53.5	57.9	47.5
UN	47.4	46.5	42.1	46.0
RN	—	—	—	6.5
IND	1.0	—	—	—
SHERBROOKE				
LIB	43.8	51.0	52.5	43.5
UN	55.4	47.0	47.3	50.1
RIN	—	—	—	3.8
RN	—	—	—	2.6
IND	0.8	2.0	0.2	—
STANSTEAD				
LIB	49.7	51.3	56.3	49.8
UN	50.3	48.7	43.0	46.3
RN	—	—	—	3.8
IND	—	—	0.7	—
WOLFE				
LIB	49.7	51.8	46.5	32.8
UN	50.3	47.5	52.9	64.1
RN	—	—	—	3.1
IND	—	0.7	0.6	—

7. RÉGION DU SAGUENAY LAC SAINT-JEAN

	1956	*1960*	*1962*	*1966*
CHICOUTIMI				
LIB	38.1	48.7	49.7	39.8
UN	61.9	51.3	50.3	49.7
RN	—	—	—	10.5
DUBUC				
LLIB	—	—	—	29.7
UN	—	—	—	37.2
RN	—	—	—	16.1
IND	—	—	—	17.0
JONQUIÈRE				
LIB	49.3	56.9	60.4	46.8
UN	50.7	34.5	39.6	29.3
RIN	—	—	—	3.7
RN	—	—	—	19.5
PSQ	—	—	—	0.7
IND	—	8.6	—	—
LAC SAINT-JEAN				
LIB	45.5	56.6	52.6	40.1
UN	54.5	43.4	47.4	52.2
RN	—	—	—	7.7
ROBERVAL				
LIB	46.6	58.5	48.8	42.0
UN	53.4	40.3	51.2	48.4
RN	—	—	—	8.5
IND	—	1.2	—	1.1

8. RÉGION DE L'OUTAOUAIS

GATINEAU				
LIB	44.0	43.7	54.6	51.3
UN	56.0	55.4	45.4	42.7
RIN	—	—	—	5.1
RN	—	—	—	0.9
IND	—	1.2	—	—
HULL				
LIB	45.7	60.9	63.4	50.9
UN	45.1	38.1	36.6	38.6
RIN	—	—	—	10.5
IND	9.2	1.0	—	—
LABELLE				
LIB	37.5	47.7	41.0	36.6
UN	62.1	52.3	57.1	57.7
RIN	—	—	—	4.5
RN	—	—	—	1.1
IND	0.4	—	1.9	—
PAPINEAU				
LIB	43.8	46.3	44.7	43.0
UN	56.2	53.7	55.3	45.3
RIN	—	—	—	10.3
RN	—	—	—	1.3

9. RÉGION DU NORD-OUEST

	1956	*1960*	*1962*	*1966*
ABITIBI-EST				
LIB	45.4	51.2	51.9	39.0
UN	54.0	48.6	48.1	33.8
RIN	—	—	—	4.5
RN	—	—	—	22.5
IND	0.6	0.6	—	—
ABITIBI-OUEST				
LIB	50.7	52.8	57.0	42.5
UN	49.3	47.2	43.0	30.4
RIN	—	—	—	2.4
RN	—	—	—	24.7
PONTIAC				
LIB	28.2	41.6	40.2	48.8
UN	71.8	58.4	59.8	51.2
ROUYN-NORANDA				
LIB	51.2	52.3	60.1	32.5
UN	44.3	47.7	39.9	38.6
RIN	—	—	—	4.1
RN	—	—	—	24.8
IND	4.5	—	—	—
TÉMISCAMINGUE				
LIB	49.2	46.6	53.0	49.2
UN	50.8	53.4	47.0	24.4
RN	—	—	—	26.4

10. RÉGION DE LA CÔTE NORD

DUPLESSIS				
LIB	—	56.3	59.8	47.8
UN	—	43.2	41.2	19.4
RIN	—	—	—	31.4
RN	—	—	—	1.4
IND	—	0.5	—	—
SAGUENAY				
LIB	41.4	59.1	57.3	46.4
UN	58.6	40.9	42.7	41.1
RN	—	—	—	10.6
IND	—	—	—	1.9

1. RÉGION MÉTROPOLITAINE

	1956	*1960*	*1962*	*1966*
Ahuntsic	—	—	—	31.2
Bourassa	—	—	—	35.3
Bourget	—	24.1	26.8	33.3
D'Arcy McGee	—	—	—	39.1
Dorion	—	—	—	39.4
Fabre	—	—	—	27.9
Gouin	—	—	—	38.3
Jacques-Cartier	29.3	26.9	27.5	34.8
Jeanne-Mance	33.6	25.2	31.8	37.4
Lafontaine	—	—	—	32.5
Laurier	29.1	20.6	23.6	37.1
Laval	29.5	20.8	23.4	27.3
Maisonneuve	31.0	26.2	28.3	39.9
Marg.-Bourgeois	—	—	—	37.7
Mercier	34.2	25.2	24.4	38.6
N.-D. de Grâce	44.7	39.1	40.1	40.7
Olier	—	—	—	42.1
Outremont	44.2	41.9	39.7	35.5
R.-Baldwin	—	—	—	26.8
Sainte-Anne	39.3	36.3	42.1	46.5
Sainte-Marie	32.1	28.6	32.6	42.8
Saint-Henri	21.4	25.1	29.7	36 8
Saint-Jacques	36.1	33.8	34.4	42.3
Saint-Laurent	—	—	—	34.2
Saint-Louis	47.1	38.7	39.1	44.6
Verdun	35.5	27.8	27.2	37.5
Westmount	48.8	44.9	41.0	44.8

2. RÉGION DE MONTRÉAL

	1956	*1960*	*1962*	*1966*
SOUS-RÉGION DU RICHELIEU				
Richelieu	10.2	11.1	9.9	15.3
Verchères	10.3	8.9	12.4	24.6
SOUS-RÉGION DE SAINT-HYACINTHE				
Bagot	9.2	8.5	7.7	10.2
Rouville	12.5	10.9	13.2	18.3
Saint-Hyacinthe	16.2	14.4	15.2	21.0
SOUS-RÉGION DE SAINT-JEAN				
Chambly	23.6	21.0	23.1	31.8
Iberville	11.9	7.2	8.9	18.8
Nap.-Laprairie	10.7	9.9	13.7	20.4
Saint-Jean	14.4	8.2	10.4	18.5
Taillon	—	—	—	40.1
SOUS-RÉGION DE GRANBY				
Missisquoi	14.0	10.2	15.1	23.0
Shefford	14.7	11.9	14.8	19.8
SOUS-RÉGION DE BEAUHARNOIS				
Beauharnois	12.1	8.1	9.8	13.7
Châteauguay	14.4	12.5	16.0	21.4
Huntingdon	15.3	14.2	14.9	18.5
SOUS-RÉGION DE TERREBONNE				
Argenteuil	13.9	10.1	13.8	18.7
Deux-Montagnes	16.6	10.6	13.1	15.7
Terrebonne	14.6	10.9	15.0	23.3
Vaud.-Soulange	14.1	9.2	9.6	18.1
SOUS-RÉGION DE JOLIETTE				
Berthier	9.7	10.4	14.4	14.8
Joliette	14.0	10.3	14.1	18.7
L'Assomption	12.0	10.9	15.5	19.6
Montcalm	10.6	9.7	11.5	13.0

3. RÉGION DE QUÉBEC

	1956	*1960*	*1962*	*1966*
SOUS-RÉGION DE LA VILLE ET DE LA BANLIEUE DE QUÉBEC				
Chauveau	—	—	—	20.5
Jean-Talon	—	—	—	29.9
Lévis	10.0	10.1	11.5	17.0
Limoilou	—	—	—	23.5
Louis-Hébert	—	—	—	22.9
Montmorency	9.3	9.0	11.7	17.1
Saint-Sauveur	12.6	11.4	10.9	26.8
ANCIENNE CIRCONSCRIPTIONS DE QUÉBEC				
Québec-Centre	18.5	16.9	16.1	—
Québec-Comté	14.4	11.8	12.9	—
Québec-Est	14.2	11.3	11.4	—
Québec-Ouest	17.3	13.0	11.8	—
SOUS-RÉGION DE QUÉBEC				
Bellechasse	17.1	13.1	19.2	16.9
Charlevoix	12.8	12.2	12.8	14.6
L'Islet	13.5	14.4	16.1	19.3
Lotbinière	10.6	9.8	11.4	13.2
Montmagny	12.6	10.8	13.4	17.4
Portneuf	12.5	8.7	14.6	18.6
SOUS-RÉGION DE LA CHAUDIÈRE				
Beauce	11.5	12.7	12.8	15.2
Dorchester	14.8	13.3	16.2	17.7
Mégantic	7.8	8.1	11.1	15.9

4. RÉGION DE TROIS-RIVIÈRES

	1956	*1960*	*1962*	*1966*
SOUS-RÉGION DE LA MAURICIE				
Champlain	9.7	8.1	9.0	13.5
Laviolette	17.1	11.1	14.8	19.1
Maskinongé	7.0	7.1	8.8	9.5
Nicolet	13.5	15.6	14.0	10.2
Saint-Maurice	9.6	9.0	11.8	18.2
Trois-Rivières	11.8	10.8	10.1	17.1
Yamaska	14.1	12.2	15.4	12.1
SOUS-RÉGION DES BOIS-FRANCS				
Arthabaska	7.3	6.5	8.3	14.2
Drummond	8.5	8.0	9.0	19.7

5. RÉGION DU BAS SAINT-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE

	1956	*1960*	*1962*	*1966*
SOUS-RÉGION DE RIVIÈRE-DU-LOUP				
Kamouraska	18.5	15.4	18.0	22.9
Rivière-du-Loup	12.1	11.4	14.3	18.8
SOUS-RÉGION DU BAS ST-LAURENT				
Matane	14.3	15.6	16.8	20.3
Matapédia	14.0	13.8	15.7	19.5
Rimouski	15.0	14.3	17.3	21.2
Témiscouata	14.6	13.5	17.6	15.9
SOUS-RÉGION DE LA GASPÉSIE				
Bonaventure	15.9	14.0	14.8	21.2
Gaspé-Nord	15.7	11.8	11.9	13.9
Gaspé-Sud	14.3	9.7	10.9	14.0
Iles-de-la-Mad.	10.9	8.8	7.9	10.0

6. RÉGION DES CANTONS DE L'EST

	1956	*1960*	*1962*	*1966*
Brôme	16.7	12.9	18.6	25.5
Compton	14.3	10.7	12.7	16.7
Frontenac	10.4	9.4	12.1	13.9
Richmond	9.5	9.4	14.9	22.2
Sherbrooke	21.4	15.9	18.7	25.4
Stanstead	17.4	13.5	15.7	22.5
Wolfe	6.7	7.8	9.8	10.9

7. RÉGION DU SAGUENAY LAC SAINT-JEAN

	1956	*1960*	*1962*	*1966*
Chicoutimi	12.8	10.0	12.0	18.5
Dubuc	—	—	—	15.7
Jonquière	12.0	10.2	13.5	20.9
Lac Saint-Jean	7.4	8.3	10.8	13.9
Roberval	11.1	12.2	14.9	17.1

8. RÉGION DE L'OUTAOUAIS

Gatineau	23.7	19.5	22.2	30.2
Hull	17.0	15.7	22.0	35.9
Labelle	12.6	10.2	15.5	18.2
Papineau	12.2	9.5	14.4	22.0

9. RÉGION DU NORD-OUEST

	1956	*1960*	*1962*	*1966*
Abitibi-Est	18.7	13.9	14.8	25.5
Abitibi-Ouest	10.7	9.8	11.5	12.4
Pontiac	20.7	17.9	24.1	27.1
Rouyn-Noranda	15.7	11.5	14.5	18.9
Témiscamingue	13.8	10.2	12.8	16.3

10. RÉGION DE LA CÔTE NORD

Duplessis	—	22.0	20.8	24.6
Saguenay	24.1	19.9	21.0	35.7

□ *appendice b*

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE SUR LES ÉLECTIONS PROVINCIALES AU QUÉBEC, DE 1956 À 1966*

1 OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

BONENFANT, Jean-Charles, « Inventaire des sources — Les journaux », *Recherches Sociographiques,* juillet – décembre 1961, pp. 495-506.

Centre de Documentation et de Recherches politiques du Collège Jean-de-Brébeuf, *Informations bibliographiques et documentaires en science politique*, « Partis politiques dans la Province de Québec », nº 9, Montréal, avril 1966, 21p.

CHALOULT, Michel, « Inventaire des sources — La propagande des partis politiques provinciaux », *Recherches sociographiques,* juillet – décembre 1961, pp. 507-520.

CORRIVAULT, Claude, « Bibliographie générale — 1867-1961 », *Recherches sociographiques,* juillet – décembre 1961, pp. 521-566.

GARIGUE, Philippe, *Bibliographie du Québec* (1955-1965), Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1967, 227p.

PIGEON, Marc et BERNIER, Gaston, « Le Québec Contemporain : éléments bibliographiques », *Revue canadienne de Science politique,* mars 1968, pp. 107-118.

LEMIEUX, Vincent, « Documents publics ou semi-publics », *Recherches sociographiques,* juillet – décembre 1961, pp. 485-493.

* Ces sources et cette bibliographie ont été rassemblées par Marc PIGEON, du Département de Science politique de l'Université Laval.

2 DOCUMENTS ÉLECTORAUX

1 LA LOI ÉLECTORALE

Statuts du Québec, 9 Georges VI, c. 15 (1945), « Loi électorale de Québec ».

Statuts du Québec, 11 Georges VI, c. 21 (1947), « Loi modifiant la Loi électorale de Québec ».

Arrêté en Conseil nº 517, Québec, 14 mai 1952. « Loi électorale de Québec. Amendements ».

Statuts du Québec, 15-16 Georges VI, c. 19 (1952), « Loi modifiant la Loi électorale du Québec ».

Statuts du Québec, 1-2 Élisabeth II, c. 32 (1953), « Loi modifiant la Loi électorale de Québec ».

Statuts du Québec, 3-4 Élisabeth II, c. 29 (1954), « Loi modifiant la Loi électorale de Québec ».

Statuts du Québec, 2-3 Élisabeth II, c. 31 (1954), « Loi modifiant la Loi électorale de Québec ».

Statuts du Québec, 5-6 Élisabeth II, c. 18 (1957), « Loi modifiant la Loi électorale de Québec ».

Statuts du Québec, 7-8 Élisabeth II, c. 35 (1959), « Loi concernant le président général des élections ».

Statuts du Québec, 8-9 Élisabeth II, c. 34 (1960), « Loi modifiant la Loi électorale de Québec ».

Statuts du Québec, 11-12 Élisabeth II, c. 13 (1963), « Loi électorale de Québec ».

Statuts refondus du Québec — 1964, c. 7, « Loi électorale ».

Statuts refondus du Québec — 1964, c. 8, « Loi de la contestation des élections provinciales ».

Statuts du Québec, 12-13, Élisabeth II, c. 10 (1964), « Loi de la contestation des élections provinciales ».

Statuts du Québec, 13-14 Élisabeth II, c. 12 (1965), « Loi modifiant la Loi électorale ».

Statuts du Québec, 13-14 Élisabeth II, c. 13 (1965), « Loi concernant la Loi électorale ».

Statuts du Québec, 14-15 Élisabeth II, c. 5 (1966), « Loi modifiant la Loi électorale ».

2 LA CARTE ÉLECTORALE

Statuts refondus de Québec — 1941, c. 3, « Loi de la division territoriale ».

Statuts du Québec, 7 Georges VI, c. 7 (1943),« Loi relative à la division territoriale ».

Statuts du Québec, 9 Georges VI, c. 6 (1944), « Loi concernant les districts électoraux de la Province ».

Statuts du Québec, 8 Georges VI, c. 7 (1944), « Loi modifiant la division territoriale de la Gaspésie ».

Statuts du Québec, 9 Georges VI, c. 12 (1945), « Loi modifiant la Loi de la Législature et la Loi de la division territoriale ».

Statuts du Québec, 12 Georges VI, c. 13 (1948), « Loi concernant les cantons Guyenne Ligneris et Launay du district électoral d'Abitibi-Est ».

Statuts du Québec, 13 Georges VI, c. 14 (1949), « Loi modifiant la Loi de la division territoriale concernant la municipalité de Milan ».

Statuts du Québec, 13 Georges VI, c. 15 (1949), « Loi concernant l'Île Saint-Paul ».

Statuts du Québec, 14 Georges VI, c. 47 (1950), « Loi modifiant la Loi de la division territoriale ».

Statuts du Québec, 14 Georges VI, c. 48 (1950), « Loi annexant les cantons de Sagard et de Saguenay au district électoral de Charlevoix ».

Statuts du Québec, 2-3 Élisabeth II, c. 72 (1953), « Loi modifiant la charte de la cité de Salaberry-de-Valleyfield ».

Statuts du Québec, 2-3 Élisabeth II, c. 42 (1954), « Loi constituant la district électoral de Jonquière-Kénogami ».

Statuts du Québec, 8-9 Élisabeth II, c. 28 (1960), « Loi concernant la division territoriale de la Province ».

Statuts du Québec, 8-9 Élisabeth II, c. 29 (1960), « Loi modifiant la Loi électorale de Québec relativement aux nouveaux districts électoraux de Duplessis et de Saguenay ».

Statuts refondus de Québec — 1964, c. 5, « Loi de la division territoriale ».

Statuts du Québec, 13-14, Élisabeth II, c. 10 (1965), « Loi modifiant la Loi de la division territoriale ».

Arrêté ministériel nº 2411, Québec, 14 décembre 1961, « Étude préliminaire à la revision projetée de la carte électorale ».

Comité d'étude préliminaire à la révision de carte électorale, *Rapport du Comité d'Étude préliminaire à la revision de la carte électorale de la Province de Québec,* Québec, 1962, 52p.

Sous-comité de la carte électorale, *Rapport préliminaire,* miméographié, Québec 1964, 10p.

Sous-comité de la carte électorale, *Rapport amendé (a) du sous-comité de la carte électorale,* 1re tranche & annexe, Québec, 1965, miméographié, 59p.

3 RAPPORTS DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Président général des élections, *Rapport sur les élections générales de 1956,* Imprimeur de la Reine, Québec, 1957, 304p.

Président général des élections, *Élections générales 1960 — Rapport préliminaire,* Québec, 1960, 23p., miméographié.

Président général des élections, *Rapport sur les élections générales de 1960,* Imprimeur de la Reine, Québec, 1960, 332p.

Président général des élections, *Élections générales 1962 — Rapport préliminaire,* Québec, 1963, 25p., miméographié.

Président général des élections, *Rapport sur les élections de 1962,* Imprimeur de la Reine, Québec 1962, 345p.

Président général des élections, *Élections générales — 1966 — Rapport préliminaire,* Québec, 1966, 29p., miméographié.

Président général des élections, *Rapport sur les élections de 1966,* Imprimeur de la Reine, Québec, 1967, 480p.

4 AUTRES DOCUMENTS DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Président général des élections, *Répartition procentuelle par district électoral projeté de certains groupes ethniques de l'Île de Montréal,* Québec, 1961, 1p., miméographié.

Président général des élections, *Projet de zones électorales,* Québec, miméographié.

Président général des élections, *Les districts électoraux et leurs tendances électorales,* Québec, s.d., dactylographié.

Président général des élections, *Les Législatures et les élections 1867 – 1956,* Québec, 1959, 51p., dactylographié.

Président général des élections, *Législature de Québec 1951 – 1956 — Députés et candidats selon l'ordre alphabétique,* Québec, 1957, 53p., dactylographié.

Président général des élections, *Législature de Québec — 1944 – 1958 — Députés et candidats selon l'ordre des districts électoraux,* Québec, 1959, dactylographié.

Président général des élections, *Législature de Québec 1944 – 1958. Députés et candidats selon l'ordre alphabétique,* Québec, s.d., dactylographié.

Président général des élections, *Législature de Québec 1951 – 1956 — Députés et candidats, selon l'ordre des districts électoraux,* Québec, mai 1957, 45p., dactylographié.

Président général des élections, *Liste des députés de chaque district électoral de la Province de Québec depuis 1867 avec indication du parti dont ils se réclamaient et de la majorité obtenue dans chaque élection,* Québec, s.d., dactylographié.

Président général des élections, *Liste des députés de chaque district électoral de la Province de Québec depuis 1867 avec indication du parti dont ils se réclamaient et de la majorité obtenue dans chaque élection,* Québec, s.d., dactylographié.

Président général des élections, *Législature de Québec — Les élections partielles 1867 – 1962,* Québec, s.d., dactylographié.

Président général des élections, *Calendrier électoral — Élections partielles du 15 octobre 1958,* Québec, 1958, 5p., miméographié.

Président général des élections, *Calendrier électoral — Élections générales du 22 juin 1960,* Québec, 1960, 7p., miméographié.

Président général des élections, *Candidats à l'élection générale du 22 juin 1960,* Québec, 1960, 30p., miméographié.

Président général des élections, *Liste des députés — District électoraux,* 1960, 6p., miméographié.

Président général des élections, *Calendrier électoral — Élections du 23 novembre 1960,* Québec, 1960, 6p., miméographié.

Président général des élections, *Calendrier électoral — Élections du 14 décembre 1961,* Québec, 1961, 7p., miméographié.

Président général des élections, *Calendrier électoral — Élections générales fictives du 6 mars 1962,* Québec, 1962, 4p., miméographié.

Président général des élections, *Calendrier électoral — Élections du 14 novembre 1962,* Québec, 7p., miméographié.

Président général des élections, *Élections générales du 14 novembre 1962, Liste des députés élus selon l'ordre des districts électoraux,* Québec, 1962, 7p., miméographié.

Président général des élections, *Calendrier électoral — Élections partielles du 25 septembre 1963,* Québec, 4p., miméographié.

Président général des élections, *Calendrier électoral — Élections partielles du 5 octobre 1964,* Québec, 1964, 5p., miméographié.

Président général des élections, *Candidats à l'élection générale de 1966,* Québec, 1966, 41p., miméographié.

Président général des élections, *Indicateur des rues, avenues et boulevards des districts électoraux de l'Île de Montréal,* Québec, 1966, 183p., miméographié.

Président général des élections, *Indicateur des rues, avenues, boulevards des districts électoraux du Québec métropolitain,* Québec, 1966, 64p., miméographié.

Président général des élections, *Liste des députés — Élection du 5 juin 1966, selon l'ordre des districts électoraux, Québec,* 1966, 11p., miméographié.

Président général des élections, *Liste des députés — Élections du 5 juin 1966, selon l'ordre alphabétique,* Québec, 1966, 8p., miméographié.

Président général des élections, *Élections générales de 1966 — Tableaux concernant les dépenses électorales,* Québec, 1966, miméographié.

3 DOCUMENTS DES PARTIS POLITIQUES

1 LE PARTI LIBÉRAL

Fédération Libérale du Québec, *Historique de la F.L.Q.,* Secrétariat de la F.L.Q., ronéotypé, 22p.

Fédération Libérale du Québec, *Organisation libérale,* Secrétariat de la F.L.Q., Montréal, 1960, 64p.

Fédération Libérale du Québec, *4 Constitutions,* Secrétariat de la F.L.Q., Montréal, 1963, 47p.

Fédération Libérale du Québec, *Constitution,* Secrétariat de la F.L.Q., Montréal, 1964, 32p.

Fédération Libérale du Québec, *Projets d'amendement à la constitution,* novembre 1965, 8p., ronéotypé.

Fédération Libérale du Québec, *Constitution,* Secrétariat de la F.L.Q., Montréal, 1966.

Fédération Libérale du Québec, *Règlements de convention,* Montréal, 1966, 10p.

Fédération Libérale du Québec, *Le Québec d'aujourd'hui,* La Réforme, 1966, Montréal, 30p.

Fédération Libérale du Québec, *Rapport du 4e congrès annuel,* Secrétariat de la F.L.Q., novembre 1958, 80p.

Fédération Libérale du Québec, *Rapport du 5e congrès annuel,* Secrétariat de la F.L.Q., octobre 1959, 96p.

Fédération Libérale du Québec, *Rapport du 7e Congrès,* Secrétariat de la F.L.Q., novembre 1961, 64p.

Fédération Libérale du Québec, *Rapport du 8e Congrès,* Secrétariat de la F.L.Q., février 1963, 68p.

Fédération Libérale du Québec, *Rapport du 9e Congrès,* Secrétariat de la F.L.Q., octobre 1963, 68p.

Fédération Libérale du Québec, *Résolutions,* 11e congrès annuel, novembre 1965, 339p. (2 cahiers).

Fédération Libérale du Québec, *Cahier des projets d'amendement à la constitution,* 12e congrès annuel, novembre 1966, Montréal, ronéotypé, 15p.

Fédération Libérale du Québec, *Pour une politique québécoise,* travaux présentés au 12e congrès annuel de la F.L.Q., Éditions du Jour, Montréal, 1967, 211p.

Fédération Libérale du Québec, *Rapport du 12e congrès annuel,* F.L.Q., Montréal, 1966, 64p.

Parti Libéral du Québec, *1960 — Le programme politique du Parti Libéral du Québec,* Secrétariat de la F.L.Q., Montréal, 1960.

Parti Libéral du Québec, *Le programme politique du Parti Libéral du Québec,* Secrétariat de la F.L.Q., Montréal, 1962, 24p.

Parti Libéral du Québec, *Manifeste du Parti Libéral du Québec,* Secrétariat de la F.L.Q., Montréal, 1962, 12p.

Parti Libéral du Québec, *Québec en marche — programme politique,* Secrétariat de la F.L.Q., Montréal, 1966, 48p.

Parti Libéral du Québec, *Biographies des 108 candidats, 1966,* Secrétariat de la F.L.Q., ronéotypé.

LESAGE, Jean, *Allocution à l'ouverture du Congrès de la Fédération Libérale du Québec,* prononcée à Montréal, le 18 novembre 1966, Secrétariat de la F.L.Q., miméographié, 7p.

2 L'UNION NATIONALE

Union Nationale, *Manuel des orateurs de l'Union nationale,* Québec, 1956.

Union Nationale, *Québec en plein essor — Fiches,* Organisation de l'Union Nationale, Québec, 1959 – 1960.

Union Nationale, *L'Union Nationale vous présente . . . son programme,* 1962.

Union Nationale, *Règlements du Conseil National de l'Union Nationale,* 1965, 7p., ronéotypé.

Union Nationale, *Association de comté,* ronéotypé, 14p.

Union Nationale, *Objectifs 1966 de l'Union Nationale,* Montréal, 1966, 32p.

Union Nationale, *Biographies des candidats 1966,* Service d'information de l'Union Nationale, Montréal 1966, ronéotypé.

3 LES TIERS PARTIS

BOURGAULT, Pierre, *Révolution,* Secrétariat du Rassemblement pour l'Indépendance nationale, Montréal, s.d.

BOURGAULT, Pierre, « Programme politique et électoral », *Parti-Pris,* décembre, 1963, pp. 7-29.

Parti Social Démocratique, *Programme du Parti Social Démocratique,* Montréal, 1956.

Ralliement National, *Les buts, les principes, les politiques du Ralliement National,* Montréal, 1966, 26p.

Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, *Projet de manifeste,* ronéotypé, 22p.

Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, *Mémoire du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale au Comité parlementaire de la Constitution,* 1964, ronéotypé, 46p.

Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, *Programme politique du Rassemblement pour l'Indépendance nationale,* Montréal, mai 1965, ronéotypé, 75p.

Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, *Constitution du R.I.N.,* ronéotypé, 1966, 17p.

Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, *Listes de 73 candidats,* 1966, ronéotypé, 4p.

Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, *Biographies des candidats,* 1966, ronéotypé.

Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, *Le R.I.N., parti politique — programme 1966 – 1967,* Montréal 1966, 32p.

Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, *Étude du vote aux élections du 5 juin 1966,* 7p.

Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, *Règlements pour l'élection des candidats du R.I.N.,* ronéotypé, 1967, 5p.

RENAUD, Pierre, *L'Histoire du R.I.N.,* 1964, Secrétariat du R.I.N., ronéotypé, 6p.

4 ÉTUDES SPÉCIALISÉES

ANGELL, Harold M., *Report on Electoral Reform of the Province of Quebec,* Montréal, Fédération Libérale du Québec, octobre 1961, miméographié, 100p.

ANGELL, Harold M., « Évolution et application des lois électorales du Québec sur les finances politiques », in Canada, Comité des dépenses électorales. *Rapport,* Ottawa, Queen's Printer, 1966, pp. 301-345.

BARBEAU, Alphonse, « La loi électorale », in *Pour une politique québécoise,* Montréal, Éditions du Jour, 1967, pp. 121-135.

BERGERON, Gérard, « Political parties in Quebec », *University of Toronto Quarterly,* avril 1958, pp. 352-368.

BERNARD, André, « La carte électorale du Québec : 1867 – 1967 », communication présentée au Congrès de l'ACFAS, 3 novembre 1967, ronéotypé, 25p.

BOILEAU, Claude, *Les partis politiques provinciaux du Québec et le problème de* la *nationalisation de l'électricité ;* Thèse de maîtrise au Département de Science politique, Université Laval, Québec, 1966.

BOILY, Robert, « Montréal, une forteresse libérale », *Socialisme 66,* octobre – décembre 1966, pp. 138-160.

BOILY, Robert, « Les modes de scrutin », in *Pour une politique québécoise,* Montréal, Éditions du Jour, 1967, pp. 142-154.

BOILY, Robert, « Aspects politiques des systèmes électoraux », *Parti-Pris,* février 1967, pp. 8-29.

BOURASSA, Guy et DÉPATIE, Francine, « La presse et les élections du 5 juin », *Cahiers de Cité libre,* supplément de novembre – décembre 1966, pp. 5-32.

CARLOS, Serge et GUIMONT, Pierre, « Les 18-24 : les élections du 5 juin », *Socialisme 66,* octobre – décembre 1966, pp. 26-84.

CHALOULT, Michel, *Les élections du 18 juin et du 14 novembre 1962 dans deux paroisses de l'Île d'Orléans,* Thèse de maîtrise au Département de science politique, Université Laval, Québec, 1963.

CHALOULT, Michel, *Les Partis politiques dans le territoire-pilote.* « Annexe technique », 4 ; Mont-Joli, Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec, 1966, 269p.

CITRIN, Jacob, *The Quebec General Election of 1962,* McGill University Thesis, Montreal, 1963.

CLICHE, Paul, « Les élections du 22 juin », in *La Presse,* 23-29 juillet 1960.

CLICHE, Paul, *Les élections provinciales dans la province de Québec de 1927 à 1956* (2 v.) ; Thèse de maîtrise au Département de science politique, Université Laval, Québec, 1960.

CLICHE, Paul, « Les élections provinciales dans le Québec de 1927 à 1956 », *Recherches Sociographiques,* juillet – décembre 1961, p. 343-365.

COMEAU, Paul-André, « La transformation du parti libéral québécois », *Revue canadienne d'Économique et de Science politique,* août 1965, pp. 358-367.

COMEAU, Paul-André, *L'organisation d'un parti politique dans un comté du Québec,* Thèse de maîtrise au Département de science politique, Université de Montréal, Montréal, 1964, 162p.

D'AMOURS, Roger, *Sociologie électorale du comté de Chicoutimi,* Thèse de maîtrise au Département de science politique, Université Laval, Québec, 1964.

DE BELLEVAL, Denis, « Un nouveau système électoral pour le Québec », Communication présentée au Congrès de l'ACFAS, Sherbrooke, novembre 1967, ronéotypé, 29p.

DÉPATIE, Francine, *Comportement électoral au Canada français,* Thèse de maîtrise au Département de science politique, Université de Montréal, Montréal, 1965.

DESROCHERS, Jean-Louis, *Analyse par régions des élections provinciales de 1935 à 1962.* Thèse de maîtrise au Département de science politique, Université Laval, Québec, 1965.

DUCLOS, Louis, *Le comportement électoral du comté de Québec-Est de 1956 à 1963.* Thèse de maîtrise au Département de science politique, Université Laval, Québec, 1964.

DUMONT, Fernand, « Sur la carte électorale », *Cité Libre,* juin – juillet 1960, pp. 6-8. ,

ENGELMANN, F.C. et SCHWARTZ, M.A., *Political Parties and the Canadian Social Structure,* Scarborough, Prentice-Hall, 1967, 278p.

Groupe de Recherches Sociales, *Les électeurs québécois — Attitudes et opinions à la veille de l'élection de 1960,* Montréal, 1960, 225p.

———, *Les préférences politiques des électeurs québécois en 1962,* Montréal, 1964, 138p.

HAMELIN, Jean, LETARTE, Jacques, et HAMELIN, Marcel, « Les élections provinciales dans le Québec », *Cahiers de Géographie de Québec,* octobre 1959 – mars 1960, pp. 5-207.

———, *Les mœurs électorales dans le Québec, de 1791 à nos jours,* Éditions du Jour, coll. L'Histoire vivante, Montréal, 1962, 128p.

JACQUES, Léo, « Organisation et fonctionnement du Parti Libéral au Québec au niveau d'un comté », communication présentée au Congrès de l'ACFAS, Sherbrooke, novembre 1967, ronéotypé, 29p.

JULIEN, Germain, *Les élections fédérales et provinciales dans le comté de Portneuf (1944-1963).* Thèse de maîtrise au Département de science politique, Université Laval, Québec, 1964.

LACOSTE, Me Marc, *Loi électorale et Agents électoraux.* Texte présenté aux Assises de l'Union Nationale, le 20 mars 1965. Montréal, miméographié, 10p.

LATOUCHE, Daniel, « Les tiers-partis, des trouble-fête ? », *Socialisme 66,* octobre – décembre 1966, pp. 119-137.

LEMIEUX, Vincent, « Les élections provinciales dans le comté de Lévis de 1912 à 1960 », *Recherches Sociographiques,* juillet – décembre 1961, pp. 367-399.

LEMIEUX, Vincent, « Le législateur et le médiateur. — Analyse d'une campagne électorale », *Recherches sociographiques,* septembre – décembre 1962, pp. 331-345.

LEMIEUX, Vincent, « La structure des partis politiques », *Cité Libre,* novembre 1965, pp. 17-21.

LEMIEUX, Vincent, « Les influences imprévues de la loi et de la carte électorales nouvelles », *Socialisme 66,* octobre – décembre 1966, pp. 107-118.

LEMIEUX, Vincent, « Les partis et le pouvoir politique », *Recherches sociographiques,* janvier – août 1966, pp. 39-53.

LEMIEUX, Vincent, « La redistribution électorale », in *Pour une politique québécoise,* Montréal, Éditions du Jour, 1967, pp. 135-142.

LEMIEUX, Vincent, « L'analyse hiérarchique des résultats électoraux », *Revue canadienne de science politique,* mars 1968, pp. 40-54.

QUINN, Herbert F., *The Union Nationale, A Study in Quebec Nationalism,* University of Toronto Press, 1963, 249p.

SCARROW, Howard, « Federal-Provincial Voting Patterns in Canada », *Revue canadienne d'Économique et de Science politique,* mai 1960, pp. 289-290.

SCARROW, Howard A., *Canada Votes : A Handbook of Federal and Provincial Election Data.* New Orleans. Hauser Press, 1962.

5 ÉTUDES GÉNÉRALES

ANGERS, François-Albert, « La *surprise* des élections de 1966 ». *L'Action Nationale,* septembre 1966, pp. 1-12.

ANONYME, « Avec ou sans commentaire — Pour quel candidat voter le 20 juin ? », *Relations,* juin 1956, p. 156.

ANONYME, « Les élections », *L'Action Nationale,* juin 1956, pp. 865-9 (éditorial).

ANONYME, « Les élections provinciales », *L'Action Nationale,* septembre 1960, pp. 5-13 (éditorial).

ARÈS, Richard, « À propos d'élections : démagogie ou démocratie ? », *Relations,* 1956, pp. 149-151.

ARÈS, Richard, « L'épreuve de notre démocratie : les élections », *Relations,* juin 1960, pp. 144-147.

BARRETTE, Antonio, *Mémoires,* Montréal, Beauchemin, 1966, 448p.

BERGERON, Gérard, *Du duplessisme au johnsonisme 1956-1966.* Montréal, Parti-Pris, 1967, 424p.

BERGERON, Gérard, *Le Canada français après deux siècles de patience,* Paris, Seuil, 1967, 284p.

BOUCHARD, Paul, *La Province de Québec sous l'Union Nationale,* Québec, 1956, 279p.

CHAMPAGNE, André, « Aspects de la campagne : À la guerre comme à la guerre », *Cité Libre,* novembre 1962, pp. 23-4.

DESBARATS, Peter, « The Quebec Election — an Insider's View », *Commentator,* juillet – août 1966, pp. 7-8.

DION, Gérard et O'NEIL, Louis, *Deux prêtres dénoncent l'immoralité politique dans la Province de Québec.* Montréal, le Comité de moralité publique de 1956, 43p.

DION, Gérard et O'NEIL, Louis, *Le chrétien et les élections,* Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1961, 158p.

DION, Léon, « De l'ancien au nouveau régime », *Cité Libre,* juin – juillet 1961, pp. 3-15.

DION, Léon, « La polarité des idéologies : conservatisme et progressisme », *Recherches sociographiques,* janvier – août 1966, pp. 23-35.

DUBUC, Alfred, « Le vote du 5 juin : une revendication sociale », *Socialisme 66,* octobre – décembre 1966, pp. 11-19.

EVANS, J.-A.S., « The Quebec Election — an Outsider's View », *Commentator,* juillet – août 1966, pp. 9-11.

GUINDON, Hubert, « Social unrest, social class and Quebec's bureaucratic revolution », *Queen's Quarterly,* v. 71, nº 2, 1964.

Institut Canadien des Affaires Publiques, *Nos hommes politiques,* Conférence 1963 de l'ICAP ; Montréal, Éditions du Jour, 1963, 119p.

JOHNSON, Daniel, *Égalité ou Indépendance,* Montréal, Éditions Renaissance, 1965, 125p.

LAGARDE, André, *Le scandale des faux certificats — La clé du casier 577 . . . ,* Laval-des-Rapides, éd. La Compagnie de Publication Le Sieur Ltée, 1964, 162p.

LAPORTE, Pierre, « Les élections ne se font pas avec des prières », in *Le Devoir,* 1er octobre au 7 décembre 1956.

LAPORTE, Pierre, *Le vrai visage de Duplessis,* Montréal, Éditions de l'Homme, 1960, 140p.

LEMIEUX, Vincent, « Aspects de la campagne : Deux langages qui retardent », *Cité Libre,* novembre 1962, pp. 22-23.

LESAGE, Jean, *Lesage s'engage.* Les Éditions de l'Homme, Montréal, 1959, 128p.

NADEAU, Jean-Marie, *Carnets politiques.* Montréal, Partis-Pris, 1966, 176p.

OLIVER, Michael, « Les élections provinciales », *Cité Libre,* décembre 1962, pp. 14-15.

OUELLET, Lionel, « À l'écoute du diapason populaire », in Gérard Bergeron : *Du duplessisme au johnsonisme 1955-1966,* Montréal, Éditions Parti-Pris, 1967, pp. 425-464.

PELLERIN, Jean, « Autopsie du 5 juin — Une drôle d'élection », *Cité Libre,* juillet – août 1966, pp. 5-7.

POULIOT, Ghislain, « *La représentation politique et sociologique des députés à l'Assemblée législative de la province de Québec* ». Thèse de maîtrise présentée à la Faculté des Sciences sociales, Université Laval, Québec, 1963, 101p.

ROBERTS, Leslie, *Le Chef,* Montréal, Éditions du Jour, 1963.

SLOAN, Thomas, *Une révolution tranquille,* « Aujourd'hui », Montréal, Éditions HMH, 1965, 159p.

TRUDEAU, Pierre-E., « Notes sur l'élection provinciale », *Cité Libre,* juin – juillet, 1960, pp. 12-13.

TRUDEAU, Pierre-E., « L'élection du 22 juin », *Cité Libre,* août – septembre 1960, pp. 3-8.

TRUDEAU, Pierre-E. et TAYLOR, Charles, « L'homme de gauche et les élections provinciales », *Cité Libre,* novembre 1962, pp. 3-7.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES DE
L'IMPRIMERIE PROVINCIALE, INC.,
LE 29 AOÛT 1969,
QUÉBEC, CANADA.

BNQ
000 329 432